

# RAPPORT DE GESTION 2016



Ville de Prilly





## TABLE DES MATIÈRES

<b>MUNICIPALITÉ</b> .....	<b>5</b>
RÉPARTITION DES DIRECTIONS ET ORGANISATION .....	6
RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS CANTONALES, RAPPORTS INTERCOMMUNES ET AVEC LAUSANNE RÉGION .....	7
<b>CONSEIL COMMUNAL</b> .....	<b>9</b>
BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL .....	10
COMMISSION DE GESTION.....	10
SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL .....	12
<b>DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE, DES FINANCES ET DES AFFAIRES CULTURELLES</b> .....	<b>15</b>
MESSAGE DU SYNDIC.....	16
SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE .....	17
SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES .....	27
SERVICE DE LA COMMUNICATION .....	40
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES .....	45
SERVICE DES FINANCES .....	48
SERVICE INFORMATIQUE.....	53
<b>DIRECTION DES DOMAINES, GÉRANCES ET SPORTS</b> .....	<b>55</b>
MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE.....	56
DIRECTION DES DOMAINES, GÉRANCES ET SPORTS .....	57
<b>DIRECTION DES TRAVAUX ET DES SERVICES INDUSTRIELS</b> .....	<b>69</b>
MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL .....	70
DOMAINES TRANSVERSAUX.....	71
RÉSEAUX (ASSAINISSEMENT, STEP, EAU POTABLE, ÉLECTRICITÉ, ÉCLAIRAGE PUBLIC, ROUTES) .....	78
VOIRIE, GESTION DES DÉCHETS ET ROUTES .....	85
BUREAU TECHNIQUE - CADASTRE-SIT .....	90
BUREAU TECHNIQUE - CHANTIERS.....	90
<b>DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT</b> .....	<b>97</b>
MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL .....	98
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	99
AMÉNAGEMENTS URBAINS .....	103
ACTIVITÉS DE LA CONSTRUCTION .....	105
TRANSFORMATIONS ET RÉNOVATIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER.....	105
TRAVAUX DES COMMISSIONS .....	107
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES CIMETIÈRES.....	107
<b>DIRECTION DE LA JEUNESSE, DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE</b> .....	<b>109</b>
MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL .....	110
PÔLES DE COMPÉTENCE DE LA DJAS .....	111
SERVICE SOCIAL COMMUNAL.....	113
STRUCTURE D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR.....	114
ADMINISTRATION SCOLAIRE DE COMPÉTENCE COMMUNALE .....	116
SUBSIDES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES .....	118
PRESTATIONS PARASCOLAIRES .....	119
ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES .....	120
FONDATION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE .....	124
POLICE EST LAUSANNOIS.....	125
PROTECTION CIVILE.....	129
SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS .....	132
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>137</b>
<b>GLOSSAIRE</b> .....	<b>139</b>

# RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2016

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément à l'article 93 c de la Loi sur les communes du 28 février 1956 et à l'article 110 du Règlement du Conseil communal du 20 mai 2016, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur sa gestion pendant l'année 2016.



# MUNICIPALITÉ

## Au 1<sup>er</sup> janvier 2016

Présidence : M. G. Reichen, Syndic  
Vice-présidence : Mme L. Masméjan, Conseillère municipale

## Au 1<sup>er</sup> juillet 2016

Présidence : M. G. Reichen, Syndic  
Vice-présidence : M. M. Zolliker, Conseiller municipal

# RÉPARTITION DES DIRECTIONS ET ORGANISATION

## RÉPARTITION DES DIRECTIONS, SUPPLÉANCES

### Au 1<sup>er</sup> janvier 2016

- Administration générale, finances et affaires culturelles (ci-après DAGF)  
Direction : M. G. Reichen, Syndic  
Suppléance : Mme L. Masméjan, Conseillère municipale  
Secrétaire municipal : M. Ph. Steiner
- Domaines, gérances et sports (ci-après DDGS)  
Direction : Mme L. Masméjan, Conseillère municipale  
Suppléance : M. M. Lambert, Conseiller municipal
- Travaux et services industriels (ci-après DTSI)  
Direction : M. M. Zolliker, Conseiller municipal  
Suppléance : M. D. Margot, Conseiller municipal
- Urbanisme, environnement et sécurité publique  
Direction : M. M. Lambert, Conseiller municipal  
Suppléance : M. G. Reichen, Syndic
- Jeunesse et affaires sociales (ci-après DJAS)  
Direction : M. D. Margot, Conseiller municipal  
Suppléance : M. M. Zolliker, Conseiller municipal

### Au 1<sup>er</sup> juillet 2016

- Administration générale, finances et affaires culturelles (DAGF)  
Direction : M. G. Reichen, Syndic  
Suppléance : Mme L. Masméjan, Conseillère municipale  
Secrétaire municipal : M. Ph. Steiner
- Domaines, gérances et sports (DDGS)  
Direction : Mme L. Masméjan, Conseillère municipale  
Suppléance : M. J.-M. Chevallaz, Conseiller municipal
- Travaux et services industriels (DTSI)  
Direction : M. M. Zolliker, Conseiller municipal  
Suppléance : M. N. Leuba, Conseiller municipal
- Urbanisme et environnement (DUE)  
Direction : M. N. Leuba, Conseiller municipal  
Suppléance : M. M. Zolliker, Conseiller municipal
- Jeunesse, affaires sociales et sécurité publique (DJAS)  
Direction : M. J.-M. Chevallaz, Conseiller municipal  
Suppléance : M. G. Reichen, Syndic

## SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité, qui siège le mercredi, a tenu 45 séances ordinaires et y a traité 1'332 objets. Elle a également tenu 7 séances thématiques durant lesquelles des projets de grande ampleur ou particulièrement complexes ont été traités, notamment le réaménagement des rives du lac et le delta de la Paudèze, la création d'un Hôtel de ville ainsi que l'assainissement et l'extension de la Villa romaine.

La Municipalité s'est également rencontrée à plusieurs reprises durant le second semestre afin d'élaborer son programme de législature.

## RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS CANTONALES, RAPPORTS INTERCOMMUNES ET AVEC LAUSANNE RÉGION

### AUTORITÉS CANTONALES

La Municipalité et les Conseillers municipaux, à titre individuel, entretiennent des relations directes avec les Conseillers d'Etat au gré des dossiers sensibles de la Commune pour lesquels le Canton est concerné ou impliqué, comme celui de l'œuvre et du patrimoine culturel de C. F. Ramuz, la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions, ou encore la réforme de l'imposition des entreprises.

### DISTRICT DE LAVAUX-ORON

Cette année s'est déroulée sans fait marquant au niveau du district, si ce n'est la désignation par le Conseil d'Etat du nouveau préfet du district de Lavaux-Oron, M. D. Flotron (ancien syndic de la commune de Forel (Lavaux)), qui est entré en fonction le 1<sup>er</sup> mai, succédant ainsi à M. J.-F. Croset. La Municipalité a rencontré M. le Préfet en décembre, lors de sa visite annuelle, à l'occasion de laquelle les documents et informations présentées lui ont donné entière satisfaction.

### UNION DES COMMUNES VAUDOISES (UCV)

La Ville de Pully est représentée par M. le Syndic G. Reichen au sein du groupe des villes, qui réunit les communes de plus de 7'000 habitants.

La Municipalité a répondu aux consultations de l'UCV pour les sujets revêtant une importance particulière pour Pully, notamment la 4<sup>e</sup> adaptation du Plan directeur cantonal et de la nouvelle taxe sur la plus-value ainsi que le volet « aménagement » de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions.

### LAUSANNE RÉGION

Se référer au rapport d'activité de Lausanne Région, publié à l'adresse [www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch).

### RAPPORTS INTERCOMMUNES

#### Promotion Pully Paudex Belmont (ci-après PPPB)

L'Association a pour but de développer le tourisme sous toutes ses formes et de contribuer au développement économique et culturel de la région concernée.

Durant l'année 2016, PPPB a soutenu le Festival Pully Lavaux à l'heure du Québec, l'Open air cinéma à Pully, la Course à travers Pully, le Championnat d'Europe U20 de Rink-hockey, la petite Fête de la Grand'Rue, les Nocturnes de Pully et les Fenêtres de l'Avant à Belmont-sur-Lausanne.

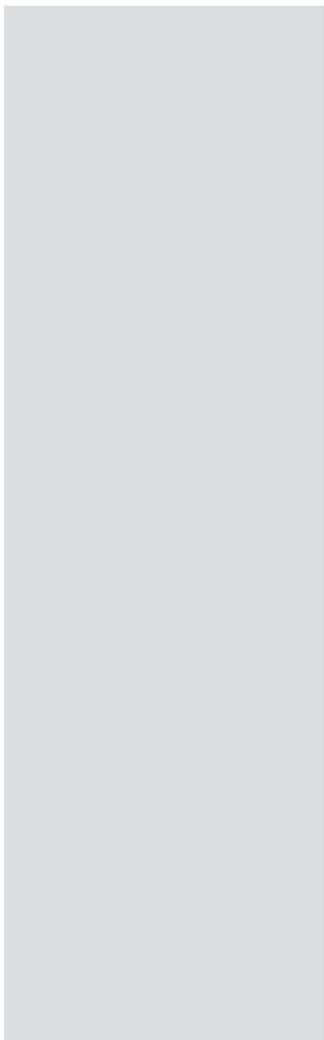
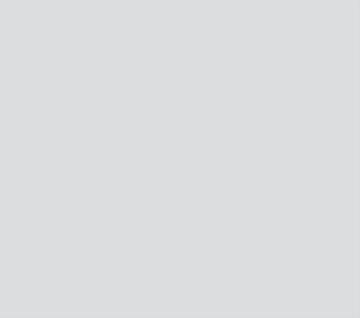
#### Taxe intercommunale de séjour

Conformément à la Loi cantonale sur l'appui au développement économique, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le Règlement intercommunal sur la taxe de séjour prévoit l'adaptation des barèmes de la taxe de séjour, désormais uniquement communale, une définition simplifiée des assujettis et des personnes exemptées, l'instauration d'un mode de calcul unique de la taxe, sur la base des seules nuitées, l'adaptation des tarifs destinée à financer une offre en matière de transports publics pour les hôtes et, enfin, des modalités simplifiées de collaboration à l'échelle de la région. En complément au règlement, une convention règle les aspects techniques de la collaboration intercommunale.

Pour la commune de Pully, cette taxe est entièrement versée à PPPB, qui la répartit conformément au Règlement intercommunal, soit :

- 20 % à l'Office du tourisme de la Commune de Lausanne (Lausanne-Tourisme) CHF 11'999.80
- 50 % au fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) CHF 29'999.55
- 15 % au fonds de réserve pour l'équipement touristique de Pully, géré par PPPB CHF 8'999.88
- 15 % pour le financement de manifestations, concerts, achat de matériel utile à agrémenter le séjour des hôtes de passage CHF 8'999.87

A Pully, une taxe communale de séjour de CHF 59'999.10 a été encaissée durant l'année 2016.



# CONSEIL COMMUNAL

## BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

### Composition du Bureau du Conseil communal jusqu'au 30 juin 2016

Présidente :	Mme N. Jaquerod	PLR
1 <sup>re</sup> vice-présidente :	Mme A. Viredaz Ferrari	Les Verts
2 <sup>e</sup> vice-président :	M. S. Marion	Vert'lib.
Scrutateurs :	M. L. Kardum	UDC
	M. E. Moser	PS
Scrutateurs suppléants :	M. Ph. Haldy	UP
	Mme L. Masson	PLR
Secrétaire :	Mme J. Vallotton	-
Secrétaire-suppléant :	M. B. Montavon	PLR

### Composition du Bureau du Conseil communal depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016

Présidente :	Mme A. Viredaz Ferrari	Les Verts
1 <sup>er</sup> vice-président :	M. L. Jeanneret	UDC
2 <sup>e</sup> vice-président :	M. J.-D. Briod	PLR
Scrutateurs :	M. R. Carnello	UPVL-PDC-VL
	M. A. Hürlimann	PS
Scrutatrices suppléantes :	Mme A. Bonjour	UDC
	Mme A.-L. Thévoz	Les Verts
Secrétaire :	M. Be. Montavon	PLR
Secrétaire-suppléante :	Mme F. Medana	Les Verts

## COMMISSION DE GESTION

### Composition de la Commission de gestion depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016

Président :	M. C. Piguet	PLR
Membres :	M. M. Aguet	PLR
	Mme V. Bory Beaud	Les Verts
	M. S. Fague	PLR
	Mme E. Fedrigo	PLR
	M. M. Fernandez	PLR
	Mme L. Lio	UDC
	M. G. Mieli	PS
	Mme G. Padez	UPVL-PDC-VL
	Mme K. Stékel Diviani	PS
	Mme L. Vasserot-Pirinoli	UPVL-PDC-VL
Membres suppléants :	M. J. Dutruit	UDC
	M. D. Favre	PLR
	Mme I. Krenger	UPVL-PDC-VL
	M. D. Simos	Les Verts
	Mme M. Thalmann	PS

Pour assurer une parfaite transparence de la suite donnée par la Municipalité aux vœux de la Commission de gestion, il convient de rappeler, ci-après, les réponses apportées pour l'exercice 2015.

## VOEU N° 1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET AFFAIRES CULTURELLES

### Création d'un comité de gestion de crise

La Commission de gestion revient sur un vœu figurant dans le rapport 2014 et sur lequel la Municipalité ne s'est pas encore penchée à savoir qu'un comité de crise soit mis en place sous la responsabilité de la Municipalité et composé de personnes dont les responsabilités et les compétences techniques sont indispensables en cas de crise.

### Réponse de la Municipalité

La Municipalité, dans sa réponse aux vœux de la Commission de gestion pour 2014, a indiqué que c'est elle qui assume le rôle de « comité de gestion de crise » et qui s'entoure, selon le type de problème rencontré, des spécialistes concernés.

Compte tenu de la proximité de la fin de la législature, la Municipalité a estimé plus judicieux d'examiner l'opportunité de la mise en place d'un comité de gestion de crise et les mesures d'accompagnement nécessaires durant la législature 2016-2021.

## VOEU N° 2 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET AFFAIRES CULTURELLES

### Locaux du personnel au cimetière

La Commission de gestion émet le vœu qu'un préavis concernant les locaux du personnel du cimetière ainsi que ceux du parc Guillemin soit présenté durant la première année de la législature 2016-2021 et non pas « pourrait déboucher » sur un préavis comme indiqué dans la réponse de la Municipalité à ce même vœu en 2014.

### Réponse de la Municipalité

Les locaux utilisés par Parcs et promenades au Cimetière de Chamblandes et au parc Guillemin doivent être mis en conformité. Les travaux à entreprendre ont suscité une réflexion sur l'organisation des locaux des 2 sites. Une demande de crédit d'investissement sera présentée au Conseil communal au printemps 2017.

Dans l'intervalle, afin de réduire le coût des travaux et d'optimiser la gestion du personnel, la Municipalité a décidé de regrouper les activités de l'équipe du cimetière avec celles de Parcs et promenades dans le bâtiment du parc Guillemin. Ce dernier peut accueillir ces fonctions, moyennant transformation.

## VOEU N° 3 - DOMAINES, GÉRANCES ET SPORTS

### Inventaires des biens situés dans l'abri de Rochettaz

La Commission de gestion émet le vœu, dans le cadre des aménagements de l'abri de Rochettaz en vue de l'accueil de la Cave communale, qu'un inventaire détaillé des éléments stockés dans cet abri, et notamment l'ancien mobilier de l'église du Prieuré, soit établi avant déménagement.

### Réponse de la Municipalité

2 surfaces de stockage, spécifiquement dévolues à la Direction des domaines, gérances et sports pour l'entreposage de divers biens communaux, dont notamment l'ancien mobilier de l'église du Prieuré, seront aménagées dans le cadre des travaux de réaménagement de l'ancien STPA pour y accueillir la Cave communale.

Dans un premier temps, l'ensemble des éléments actuellement entreposés seront déplacés dans un local temporaire pour permettre l'aménagement des nouvelles surfaces de stockage. Dans un second temps, lorsque l'ensemble des aménagements des locaux auront été réalisés, les biens communaux déplacés initialement seront rapatriés au STPA. Un inventaire détaillé avec photos sera réalisé à cette occasion.

## VOEU N° 4 - DOMAINES, GÉRANCES ET SPORTS

### Inventaires des biens culturels hors musées

La Commission de gestion émet le vœu que des mesures soient prises et des inventaires dressés afin de garantir la préservation et la conservation de l'ensemble des biens culturels (hors musées).

#### Réponse de la Municipalité

La Municipalité rappelle que la Commission de gestion a déjà émis un vœu analogue à propos des œuvres d'art propriétés de la commune (exercice 2013, vœu N° 5 : « Afin de garantir une meilleure protection des œuvres d'art propriétés de la Commune ou celles en prêt, dans l'espace public ainsi que dans les bâtiments publics ou communaux, la Commission émet le vœu que soit édité un inventaire complet de ces œuvres, ... »).

La Municipalité avait alors répondu que les Musées de Pully œuvraient à la mise à jour de l'inventaire de leurs collections, la priorité étant donnée à cette tâche. Une attention particulière est également apportée au Chantier des collections (en particulier le projet de réaménagement et d'optimisation des réserves du Musée d'art), conformément à la communication N° 18-2014 adressée au Conseil communal lors de sa séance du 19 novembre 2014.

La Municipalité soutient cette démarche pragmatique et progressive. Une fois l'inventaire des collections des Musées mis à jour et le Chantier des collections achevé, elle se penchera sur la problématique de la préservation du patrimoine communal, à commencer par la définition du périmètre d'un tel inventaire (œuvres d'art, biens culturels, etc.) et des ressources nécessaires (personnel, procédures, outils informatiques de catalogage, etc.) afin de mener à bien cette tâche.

## VOEU N° 5 - JEUNESSE ET AFFAIRES SOCIALES

### Etude sur les besoins socioculturels

La Commission de gestion émet le vœu que le rapport portant sur l'étude des besoins socioculturels commandé auprès de Mme Bovard par la Municipalité soit mis à la disposition de toutes les Conseillères et tous les Conseillers communaux. En effet, notre Conseil a accepté le postulat y relatif et doit donc pouvoir y avoir accès dans son entier.

#### Réponse de la Municipalité

A l'origine, ce rapport était un document à usage interne brossant un état de situation du socioculturel à Pully et proposant une analyse des besoins, des pistes de développement ainsi que des éléments chiffrés. Il a servi à fournir à la DJAS des éléments utiles à l'élaboration de la réponse de la Municipalité au postulat Bolognini-Rinsoz « Etude en vue de la création éventuelle d'un Centre socioculturel à Pully ».

A sa demande, il a été mis à disposition de la sous-commission de gestion traitant des affaires de la DJAS.

Afin de répondre au vœu de la Commission de gestion, ledit rapport sera transmis au format électronique à l'ensemble des Conseillères et Conseillers communaux.

## SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Durant l'année 2016, le Conseil communal a traité les objets suivants au cours de 9 séances :

16 mars

- Préavis N° 01-2016 - Réseau informatique - interconnexion des bâtiments par fibres optiques (FO) - Crédit demandé CHF 850'000.00 ;
- Préavis N° 02-2016 - Construction d'un nouveau silo à sel - Crédit demandé CHF 310'000.00 ;
- Préavis N° 03-2016 - Travaux de transformation de salles de classe des collèges Arnold Reymond, des Alpes et de Mallieu - Crédit demandé CHF 580'000.00 ;
- Préavis N° 04-2016 - Indemnités du Conseil communal - Proposition du Bureau du Conseil communal pour les indemnités et rétributions des Conseillères et Conseillers communaux, des membres du Bureau, du secrétaire, des scrutateurs et des suppléants (Législature 2016-2021) ;

- Réponse au postulat de feu M. le Conseiller J.-P. Chapuis « Préserver et vivifier le centre de Pully » ;
- Réponse au postulat de M. le Conseiller Ph. Haldy « Pour un plan directeur du trafic à Pully » ;
- Réponse au postulat de M. le Conseiller R. Pfister « Pour une meilleure consultation des usagers du centre de Pully et pour une mesure réelle de réduction du trafic de transit » ;
- Réponse au postulat de M. le Conseiller D. Simos « Pour l'amélioration du réseau de transports publics au centre Pully » ;
- Réponse au postulat de M. le Conseiller A. Chevalley « Pour l'achat d'un dispositif de vote électronique » ;
- Réponse au postulat de Mme la Conseillère M. Bolognini et M. le Conseiller S. Rinsoz « En vue d'une étude visant à créer un Centre d'animation socioculturel à Pully » ;
- Postulat de Mme la Conseillère M. Thalmann « pour que Pully utilise tous les leviers à sa disposition afin de mener une vraie politique du logement » ;
- Interpellation de M. le Conseiller F. Marchetto « Transmission par la Ville de Pully de données personnelles d'habitants de la commune à des fins commerciales ou publicitaires ».

#### 27 avril

---

- Préavis N°05-2016 - Nouveau règlement communal sur la distribution d'eau et nouvelle structure de taxes ;
- Préavis N°06-2016 - Bd de la Forêt et arrêt du bus Val-Vert - Aménagements routiers, urbains et paysagers, adaptation de la ligne de contact, construction d'une interface multimodale, d'un écopoint, de WC et d'un abri pour vélos, mise en séparatif et renouvellement des conduites industrielles - Crédit demandé CHF 9'905'760.00 ;
- Postulat de M. le Conseiller F. Khosrov « Pour une meilleure rentabilité de la Maison Pulliérane » ;
- Postulat de MM. les Conseillers A. Hürlimann et D. Simos « Des abeilles pour notre bien-être et du miel pour nos papilles » ;
- Réponse à l'interpellation de M. le Conseiller F. Marchetto « Transmission par la Ville de Pully de données personnelles d'habitants de la commune à des fins commerciales ou publicitaires ».

#### 25 mai

---

- Préavis N°07-2016 - Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2016, 1<sup>re</sup> série - Crédit demandé CHF 192'000.00 ;
- Préavis N°08-2016 - Adoption du plan de quartier « Clergère Sud » et de son règlement ;
- Préavis N°09-2016 - Renouvellement du stockage des données - Crédit demandé CHF 625'000.00 ;
- Préavis N°10-2016 - Vente de la parcelle communale N°25 - Avenue du Prieuré 11 ;
- Préavis N°11-2016 - Octroi d'une subvention d'investissement à la paroisse de Saint-Nicolas de Flüe - Crédit demandé CHF 264'500.00 ;
- Préavis N°12-2016 - Réparation de dégâts causés aux biens communaux par les intempéries de mai 2015 - Crédit demandé CHF 276'000.00 ;
- Réponse à la motion de Mme la Conseillère A. Viredaz Ferrari « Pour améliorer l'information et la concertation sur les projets liés au Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) » ;
- Postulat de Mme la Conseillère N. Panizzon « Un Guichet Seniors » ;
- Postulat de M. le Conseiller F. Ducret « Suppression des autorisations spéciales sur le parking Samson Reymondin et transfert de ces autorisations sur des places réservées à cet effet dans le Parking du Pré de la Tour » ;
- Postulat de M. le Conseiller F. Ducret « Restructuration de la gestion du Parking du Pré de la Tour afin qu'il soit aussi utilisé comme parking d'échange favorisant la mobilité douce et attribué à des usagers qui bénéficient d'autorisations spéciales ou qui ne disposent pas d'emplacements privés dans le centre de Pully ».

## 22 juin

---

- Préavis N° 13-2016 - Rapport de gestion 2015 ;
- Préavis N° 14-2016 - Comptes 2015 ;
- Postulat de M. le Conseiller F. Ducret et consorts « Réactivation du concept d'une salle multifonctions dans le programme d'affectation du Secteur Clergère Nord » ;
- Postulat de M. le Conseiller F. Ducret et consorts « Transformation de la Maison Pulliérane en un lieu au service de tous les Pulliérans » ;
- Interpellation de Mme la Conseillère L. Lio « Gestion des forêts de Pully » ;
- Rapport de la Commission des Affaires régionales et intercommunales.

## 30 juin

---

Installations des Autorités communales pour la législature 2016-2021.

## 28 septembre

---

- Préavis N° 15-2016 - Réaménagement des écopoints situés à l'av. Etienne Guillemin et au ch. du Caudoz - Crédit demandé CHF 475'000.00 ;
- Préavis N° 16-2016 - Autorisations générales et compétences financières accordées à la Municipalité par le Conseil communal pour la législature 2016-2021 ;
- Préavis N° 17-2016 - Autorisation de plaider ;
- Postulat de M. le Conseiller J.-L. Duvoisin et consorts « Pour que Pully s'affiche » ;
- Interpellation de M. le Conseiller S. Marion « Places d'accueil de la petite enfance ».

## 2 novembre

---

- Préavis N° 18-2016 - Arrêté d'imposition pour l'année 2017 ;
- Réponse à l'interpellation de M. le Conseiller S. Marion « Places d'accueil de la petite enfance ».

## 23 novembre

---

- Préavis N° 19-2016 - Eglise du Coteau - Réaménagement des locaux du rez-de-chaussée supérieur - Crédit demandé CHF 696'400.00 ;
- Préavis N° 20-2016 - Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2016, 2<sup>e</sup> série ;
- Préavis N° 21-2016 - Renouvellement du central téléphonique - Crédit demandé CHF 460'000.00.

## 14 décembre

---

- Préavis N° 22-2016 - Budget de l'année 2017 ;
- Préavis N° 23-2016 - Fixation du plafond d'endettement et du plafond pour les cautionnements ;
- Préavis N° 24-2016 - Préavis d'intention sur le plan des investissements pour les années 2016 à 2020.

## MOTIONS ET POSTULATS EN COURS

### Motions en suspens au 31 décembre 2016

- Motion de M. le Conseiller R. Golay « Pully, cité de l'énergie 2012 » ;

### Postulats en suspens au 31 décembre 2016

- Postulat de M. le Conseiller P. Diesbach sur l'aide individuelle au logement ;
- Postulat de M. le Conseiller R. Golay « Agenda 21 pour Pully » ;
- Postulat de MM. les Conseillers A. Hürlimann et D. Simos « Des abeilles pour notre bien-être et du miel pour nos papilles » ;
- Postulat de Mme la Conseillère N. Panizzon « Un Guichet Seniors » ;
- Postulat de M. le Conseiller F. Ducret « Suppression des autorisations spéciales sur le parking Samson Reymondin et transfert de ces autorisations sur des places réservées à cet effet dans le Parking du Pré de la Tour » ;
- Postulat de M. le Conseiller J.-L. Duvoisin et consorts « Pour que Pully s'affiche ».



DIRECTION DE L'ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE, DES FINANCES ET  
DES AFFAIRES CULTURELLES

## MESSAGE DU SYNDIC

Comme chaque année, le rapport de gestion de la Ville permet de relater les activités, missions et projets des différents services de l'Administration. Il en souligne l'extraordinaire diversité et permet bien sûr d'en garder la trace historique.

L'année 2016 a aussi été celle du changement de législature politique et du renouvellement des autorités communales. C'est à ce titre et comme tous les 5 ans, une année particulière, car ce moment charnière a un impact important, également pour l'Administration.

Sur le plan formel, la plupart des documents qui cadrent l'action de la Municipalité ont une validité égale à la durée de la législature. Ils doivent donc tous être revus, ajustés et modifiés si nécessaire, puis approuvés dès l'entrée en fonction de l'exécutif, soit au 1<sup>er</sup> juillet 2016. C'est un travail fastidieux et peu visible, mais qui doit être fait de manière méticuleuse afin de garantir le bon fonctionnement de nos institutions.

La Municipalité a été recomposée à l'issue des élections, avec 3 sortants reconduits pour un nouveau mandat et 2 nouveaux collègues qui ont repris les places laissées vacantes par MM. Martial Lambert et Daniel Margot, que nous remercions encore pour leur engagement au service de notre collectivité.

MM. Jean-Marc Chevallaz et Nicolas Leuba ont ainsi rejoint l'équipe municipale, dont ils ont découvert le fonctionnement, en même temps que les exigences de leur nouveau mandat et quelques-uns de ses effets sur leur quotidien. Même si l'on s'efforce d'y mettre une certaine progressivité, la transition est rapide et certains dossiers ne peuvent attendre.

Ainsi, par exemple, l'élaboration du programme de législature, fixant les lignes générales de l'action de la Municipalité, pour les 5 ans à venir, dans les domaines principaux touchant la vie de notre collectivité. Un texte issu d'une réflexion approfondie et d'une vision partagée, articulée en 9 thèmes principaux et fixant 20 objectifs à poursuivre pour faire de Pully une ville dynamique, attractive et conviviale, et offrir à sa population des prestations et services de qualité.

Gil Reichen

# SERVICE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## PRÉPARATION DE LA NOUVELLE LÉGISLATURE

Événement marquant s'il en est, le passage d'une législature à l'autre est une période intense et nécessite un effort soutenu de la part de l'Administration. Elle doit assurer, d'une part, la bonne marche des affaires courantes jusqu'au terme du mandat de la Municipalité en charge et, d'autre part, préparer tous les documents et les éléments indispensables à la nouvelle Municipalité pour qu'elle puisse œuvrer dans les meilleures conditions dès son entrée en fonction. Un groupe de travail temporaire a été constitué à cette fin et les documents cadres utiles à la nouvelle Municipalité et aux directions de l'Administration communale ont ainsi pu être mis à disposition dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

## AUTORISATIONS GÉNÉRALES

### Autorisations de plaider

Durant l'année, le Service de l'administration générale a usé de l'autorisation de plaider dans le cadre de 2 recours :

- 1 cause est en cours devant la Chambre patrimoniale cantonale ;
- 1 cause est en cours devant le Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois.

Pour la DUE, 14 nouveaux recours ont concerné la police des constructions, venant s'ajouter aux 13 recours des années précédentes encore ouverts.

Au cours de l'année, 12 causes ont été jugées par la Cour de droit administratif et public (ci-après CDAP) et 2 par le Tribunal fédéral (ci-après TF):

- 7 ont été rejetées par la CDAP ;
- 4 ont été admises par la CDAP (dont 3 concernaient le même dossier) ;
- 1 a été déclarée irrecevable par la CDAP ;
- 2 ont été admises par le TF.

Au 31 décembre 2016, 13 causes restaient en attente d'un verdict.

Durant l'année, 6 cas ont concerné Parcs et Promenades :

- 1 cause est en cours devant la Justice de Paix ;
- 1 cause a fait l'objet d'une transaction entre les parties devant la Justice de Paix ;
- 1 recours devant la Justice de Paix a été retiré ;
- 2 recours devant la CDAP ont été retirés ;
- 1 recours a été déclaré irrecevable par la CDAP.

La DTSI a usé de l'autorisation de plaider dans le cadre de 5 recours portés devant la CDAP :

- 4 recours admis ;
- 1 recours en cours.

La DDGS a usé de l'autorisation de plaider dans le cadre de 3 dossiers :

- 1 cause a fait l'objet d'une transaction devant la Commission de conciliation en matière de bail à loyer ;
- 1 cause a fait l'objet d'une transaction devant le Tribunal des baux ;
- 1 recours devant le Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois a été admis.

### Opérations immobilières

La Commission d'achat d'immeubles ne s'est pas réunie en 2016.

Les opérations immobilières conclues par la Municipalité ont été les suivantes :

- Parcelle N°25 - Av. du Prieuré 11  
Promesse de vente et constitution de droit d'emption en vue de permettre la réalisation du projet de plan de quartier Clergère Sud.
- Parcelle N° 148 - Communes de Forel (Lavaux) et Savigny  
Constitution de servitude relative à une canalisation d'eau potable.

- Parcelles N° 353 et 7450 - Ch. du Liaudoz 2  
Cession gratuite pour la rénovation de bâtiments édifiés sur cette parcelle - Transfert à la Commune de Pully d'une bande de terrain en limite sud de la parcelle afin qu'elle puisse réaménager à terme le domaine public de l'av. de Lavaux.
- Parcelles N° 715 et 716 - Ch. des Bains 23 et Ch. de la Plage 3  
Constitution de servitude - Passage de collecteurs d'eaux usées et eaux claires.
- Parcelle N° 1395 - Ch. de Fantaisie 14  
Division de bien-fonds et cession de partie de bien-fonds - Cession à la Commune de Pully d'une surface de 152 m<sup>2</sup> (transfert immobilier).
- Parcelles N° 1891 et 1906 - Av. des Alpes 36-38-40  
Constitution de servitude - Pose et exploitation d'une installation photovoltaïque sur l'entier du toit (panneaux).
- Parcelles N° 1942 et 3475 - Ch. du Liaudoz / La Vuachère  
Constitution de servitude - Liaison Liaudoz-V uachère - Réaménagement du passage et création d'une rampe.
- Parcelle N° 1960 - Ch. Jean Pavillard 4  
Cession gratuite - Transfert d'une bande de terrain en limite nord-ouest de la parcelle précitée et aménagement d'un trottoir le long du chemin Jean Pavillard.
- Parcelle N° 2034 - Ch. de Clair Marin et ch. des Boverattes  
Promesse de constitution d'un droit de superficie - Construction de logements d'utilité publique (logements destinés à des familles ; logements protégés et/ou adaptés à des personnes à mobilité réduite).
- Parcelle N° 2188 - Ch. du Montillier 7  
Reconduction et modification de droit de superficie - Extension d'assiette de servitude de superficie immatriculée comme droit distinct et permanent - Prolongation au 30 juin 2048 de ladite servitude.
- Parcelle N° 3124 - Ch. de Volson 6  
Constitution de servitude personnelle - Déplacement d'une armoire électrique et de télécommunication.
- Parcelle N° 3319 - Ch. du Pré de la Tour / pl. de la Clergère 15/16  
Promesse de constitution de servitude en vue de la réalisation du projet de plan de quartier Clergère Sud.

## ANIMATION, COORDINATION ET OPTIMISATION DU FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

### Conférences des chefs de service, coordination interservices

Les chefs de service se réunissent une fois par semaine pour prendre connaissance des objets traités par la Municipalité et des décisions prises. Cette conférence leur permet d'échanger sur les dossiers impliquant plusieurs services et de coordonner les mesures à prendre.

### Groupe de travail « Locaux »

Le groupe de travail « Locaux » a poursuivi ses réflexions sur le projet de rénovation du Prieuré et a été sollicité par la DUE pour la préparation du concours d'architecture et l'élaboration du plan de quartier « Prieuré - Villa Romaine ».

### Développement durable

L'outil d'évaluation Boussole 21 est utilisé pour l'élaboration de rapports, de préavis et tout autre document nécessitant une réflexion sur la durabilité de l'objet traité. Le personnel a été formé à l'usage de cet outil - disponible gratuitement sur internet ([www.boussole21.ch](http://www.boussole21.ch)) - qui permet de structurer la réflexion en amont, le développement de l'argumentation lors de la rédaction des documents et l'évaluation des résultats en aval.

Les mesures spécifiques entreprises au sein de l'Administration, auprès de la population, ou dans le cadre de travaux ou développements urbanistiques figurent dans les chapitres correspondants des directions responsables.

## Intégration

Conformément à sa politique en matière d'intégration (cf. communication N°5-2011 - « Politique d'intégration à Pully »), l'Administration porte un regard attentif sur l'évolution de la population pulliérane afin d'agir, le cas échéant, de façon proactive. L'intégration est appréhendée de façon ponctuelle et ciblée, quelle que soit l'origine de la personne concernée, dans le cadre du mandat général du ou des services compétents.

Le délégué à l'intégration est en contact avec le Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme, les communes avoisinantes (Paudex, Belmont, Lutry) et les différentes entités communales concernées, telles l'Office de la population, le bureau des naturalisations, la DJAS et la Sécurité publique.

Suite au succès rencontré par le cours de français pour parents allophones mis en place en 2014, et par le cours de français pour débutants proposé depuis 2015, il a été convenu avec les communes participantes qu'un second cours de français (pour débutants « plus ») serait proposé début 2017, portant ainsi l'offre à 3 cours, complémentaires, chaque année.

## Cyberadministration

La majorité des prestations dispensées par la Commune dépendent du Canton. De ce fait, leur mise à disposition sur un guichet virtuel implique une concertation et une coordination avec ce dernier. Cela implique également une adaptation des lois et règlements d'application cantonaux et fédéraux, notamment pour tout ce qui concerne le contrôle des habitants.

L'association vaudoise des responsables informatique communaux (AVRIC) a rencontré à plusieurs reprises les représentants du Canton pour discuter de cette problématique. Lors de la dernière séance du 30 novembre 2016, la stratégie cantonale en matière de cyberadministration a été présentée et différents axes de collaboration avec les grandes communes du Canton ont été identifiés. Si ces échanges montrent la volonté du Canton de vouloir collaborer avec les communes, il faudra encore du temps avant que ces démarches se concrétisent, notamment en raison de l'importance des travaux que le Canton doit encore réaliser en interne.

Compte tenu de cette situation, le Service informatique développe progressivement des prestations purement communales et de façon opportuniste. Certaines ont été mises en ligne au cours de l'année 2016, notamment :

- Les demandes de permis de fouille au travers du site internet du système d'informations géographiques intercommunal de Pully (SIGIP) ;
- Le nouveau portail de la Bibliothèque Médiathèque ;
- La vente des tickets d'entrée de la piscine de Pully-Plage par SMS.

## Représentation au sein de l'Association Vaudoise des Secrétaires Municipaux (AVSM) et de la Conférence Itinérante des Secrétaires Municipaux (CISM)

Le Secrétaire municipal participe régulièrement aux activités de l'AVSM et de la CISM. L'AVSM a pour but premier d'aider ses membres dans l'exercice de leur fonction, d'assurer entre eux coordination et information ainsi que de parfaire leur formation dans l'intérêt des administrations communales vaudoises. Quant à la CISM, elle réunit les secrétaires municipaux des villes du Canton et offre une plateforme informelle mais très efficace d'échange et d'information. Dans ce contexte, le Secrétaire municipal a été sollicité pour faire partie d'un groupe de travail institué par le Canton sur la révision de la Loi sur le droit de cité vaudois, rendue nécessaire par la nouvelle Loi fédérale sur la nationalité suisse et son ordonnance d'application. Les nouvelles dispositions cantonales et fédérales en la matière devraient entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## AIDES ET SUBVENTIONS

### Aide humanitaire et coopération au développement

La Ville de Pully, active depuis de nombreuses années dans le domaine de l'aide humanitaire et de la coopération au développement, a alloué des aides pour un total de CHF 60'600.00 (CHF 32'000.00 en 2015).

La Municipalité a collaboré avec différents partenaires tels que Nouvelle Planète, la Fedevaco, l'UNICEF et la Fondation Jan & Oscar et a notamment soutenu les projets suivants :

- Réhabilitation du système d'irrigation des champs du village d'Imerimandroso, commune rurale d'Andriambilany, à Madagascar ;
- Construction de salles de classe et de toilettes pour l'école enfantine du village de Giong Onghin, commune de Than Son, dans la province de Trà Vinh au Vietnam ;
- Installation d'infrastructures scolaires au Liban ;
- Transfert de technologies et de savoir-faire pour la production locale de sèche-fruits à pompe à chaleur au Burkina Faso.

## TRANSPORTS PUBLICS

La ligne 25 a vu sa cadence renforcée en 2016 (un bus toutes les 10 minutes en journée du lundi au samedi, et toutes les 12 minutes les dimanches). Les autres lignes n'ont pas connu de développements particuliers, l'offre semblant attractive au regard de la fréquentation globalement en hausse.

## MANIFESTATIONS

La Municipalité participe à nombreuses manifestations à vocations politique, économique, culturelle ou sociale afin de représenter les intérêts de la Ville. Elle s'implique également en organisant ou en apportant un soutien financier ou logistique à maints événements ayant lieu à Pully.

### Manifestations organisées par des instances privées, auxquelles la Municipalité est invitée

En principe, au moins un membre de la Municipalité y assiste et représente les Autorités communales.

### Manifestations organisées par des instances privées pour lesquelles la Municipalité offre un soutien financier et/ou logistique

La coordination des prestations des services communaux est assurée par le Service ; font notamment partie des soutiens la mise à disposition à titre gracieux de bancs et de tables, de boîtiers et matériels électriques, de matériel de voirie, de vins de la Ville pour la partie officielle, de décorations florales ou encore de locaux. De multiples manifestations ont été organisées par des instances privées à Pully avec le soutien de la Ville, dont notamment :

- Le Festival Pully-Lavaux à l'heure du Québec ;
- La 20<sup>e</sup> et dernière édition du Lausanne/Pully For Noise Festival ;
- 8 Milongas (danse de tango argentin en plein air) sur l'esplanade du Prieuré et, pour la première fois, un festival de tango argentin ;
- La Course à Travers Pully, le tournoi « Graine de foot », la Fête du Tennis Club et SunDay's Cycling ;
- La Petite Fête de la Grand'Rue et le Festival Pully For Kids ;
- 3 représentations en plein air du Théâtre itinérant Transvaldésia ;
- La Fête du Sauvetage et la Semaine du soir du Club Nautique de Pully ;
- Diverses fêtes de quartier.

### Manifestations organisées par la Municipalité

La Municipalité a organisé diverses manifestations au cours de l'année dont l'envergure varie :

- La soirée des chefs d'entreprises pullliérans (conférence de M. Christophe Dubi, directeur exécutif pour les Jeux Olympiques auprès du CIO) ;
- La commémoration de l'anniversaire de la mort du Général Guisan ;
- Le 1<sup>er</sup> août ;
- Pully en Fête (Nocturnes).

Les traditionnelles « Cartes de visites pullliérannes » ont une nouvelle fois été proposées gratuitement à la population (visite commentée de « La Muette », dernière demeure de C.F. Ramuz / visite des archives de la Ville de Pully / balade historique de Pully).

### Jumelage Pully - Obernai

En 2016, Pully a commémoré le 30<sup>e</sup> anniversaire de son jumelage avec la ville alsacienne d'Obernai. Une délégation de la Ville de Pully s'est rendue en octobre en Alsace. Elle était composée d'une soixantaine de personnes, dont les membres de la Municipalité, la présidente du Conseil communal,

les président(e)s de groupes politiques représentés au Conseil communal ainsi que des représentants de sociétés locales pullliérannes ayant un équivalent à Obernai. Cette visite amicale et conviviale a permis aux responsables des sociétés locales de Pully de rencontrer leurs homologues obernois, de renouer le contact et d'échanger avec eux sur les rapprochements possibles afin de faire vivre et perdurer le jumelage. La visite a également été marquée par l'inauguration de la « Rue de Pully » à Obernai, un geste symbolique qui souligne les liens amicaux entre les deux villes et qui fait écho à la Place d'Obernai, baptisée à Pully lors de la cérémonie marquant le vingtième anniversaire du jumelage en 2006.



*De gauche à droite : M. G. Reichen, Mme L. Masjeman, M. R. Golay, Mme A. Viredaz Ferrari, M. Y. Nour, Mme V. Kuonen, M. J.-M. Chevallaz, M. M. Zolliker, M. S. Fague, M. N. Leuba*

## AFFAIRES JURIDIQUES

Les deux juristes, qui occupent chacun un poste à mi-temps, fournissent aide et conseils juridiques aux différents services de l'Administration. Les domaines juridiques concernés sont ainsi très variés.

L'aide est apportée sous diverses formes. Elle peut consister à fournir un conseil oralement, à rédiger un avis de droit ou un courrier, à analyser un dossier puis à proposer une solution dans le but d'éviter une procédure devant les tribunaux, à participer à l'écriture d'un document ou encore à procéder à l'examen préalable d'un contrat ou d'une convention.

Ci-dessous figurent, à titre d'exemples, quelques-unes des tâches effectuées au cours de l'année 2016.

### Avis de droit et recherches

- Possibilité de constituer un droit distinct et permanent s'agissant d'installations photovoltaïques en toiture ;
- Sites pollués et devoir de surveillance des communes ;
- Conditions en matière de pose de panneaux publicitaires lumineux sur les grues ;
- Procédure en matière de garantie pour les défauts dans le cadre du contrat d'entreprise ;
- Effet anticipé d'une norme ;
- Cession de terrain en faveur du domaine public ou communal ;
- Forme que doit revêtir la transmission des données de l'Office de la population ;
- Détermination de la valeur de remplacement en cas de dommage à du matériel communal.

## Décisions - recours - procédures devant les tribunaux

- Recours contre la taxe de base d'élimination des déchets - suivi des procédures devant le Tribunal cantonal et le Tribunal fédéral ;
- Décisions sur opposition en matière de taxe de raccordement aux réseaux d'eau ;
- Décisions sur opposition en matière d'émoluments (permis de construire) ;
- Succession Kainer : suivi des procédures en cours devant les tribunaux ;
- Décisions en matière d'abattage d'arbre.

## Conventions (rédaction ou analyse)

- Conventions de donation en faveur du Musée d'art de Pully ;
- Contrat pour l'alimentation en eau des Monts-de-Pully par la Commune de Savigny ;
- Convention avec un particulier concernant la cession d'un captage ;
- Avenant au contrat de travail des collaborateurs du Musée d'art de Pully ;
- Convention de collaboration entre le Musée d'art de Pully et l'Association des Amis de Jacques Berger ;
- Avenant à la convention concernant le transport scolaire des élèves scolarisés à Pully ;
- Contrats de mandat avec plusieurs commissaires d'exposition ;
- Convention de prêt à usage avec l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) ;
- Convention de prêt d'une œuvre d'art.

## Divers

- Préparation de documents pour la nouvelle législature (directives d'organisation de la Municipalité, délégation de compétences) ;
- Préavis « Autorisation de plaider » ;
- Elaboration d'un nouveau modèle d'autorisation pour les food-trucks sur le domaine privé ;
- Nouveau tarif pour les permis de fouille ;
- Demandes de mise en conformité des équipements d'évacuation des eaux sur les rives du lac ;
- Suivi de dossiers et rédaction de divers courriers dans le cadre de litiges avec des employés ;
- Directive fixant les conditions d'octroi des subsides sportifs ;
- Courriers en lien avec les contributions de remplacement pour place de stationnement ;
- Requêtes de mainlevée d'opposition en matière de poursuites ;
- Rédaction de courriers en lien avec la taxation de l'impôt foncier ;
- Divers courriers en relation avec la taxe de base d'élimination des déchets ;
- Inspection locale dans le cadre d'un conflit de voisinage ;
- Elaboration d'un nouveau contrat-type pour le Café-Théâtre de la Voirie ;
- Courriers et suivi de dossiers en matière de recouvrement de factures.

## ARCHIVES

Plans de classement, règles de conservation, versements, organisation, tri et élimination ont été les tâches principales des archivistes en 2016.

## Travaux spécifiques à l'Administration Générale (DAGF)

Retranscription informatique détaillée des documents essentiels, tels que :

- Procès-verbaux de la Municipalité : 1964 à 1965 ;
- Préavis : liste entière documentée en détail, de 1870 à aujourd'hui ;
- Registre du contrôle des habitants des années 1890 à 1916 : adresses et noms, vérification jusqu'à L ;
- Boîtes 93 à 161 de l'Administration générale des années 1930 à 1980 documentées plus en détail ;
- Rangement des classeurs du Bureau du Conseil Communal ;
- Mise en ligne des inventaires historiques, dont les permis de construction et d'habitation des années 1910-1930, sur le portail des archives communales vaudoises qui remplace l'outil Lotus Notes mis en place en 2011. Publication de 2 articles à ce sujet : le Régional en août et le Journal communal en décembre.

D'autres travaux ont été effectués pour valoriser les archives historiques :

- Inventaires et conditionnement de fonds d'archives historiques, dont l'Association du personnel, les pompiers, et début d'inventaire pour mettre en adéquation les noms de villas avec leur adresse pour pouvoir répondre aux demandes récurrentes concernant le début du XX<sup>e</sup> siècle ;
- Portes ouvertes du dépôt des archives historiques lors d'une « Carte de visite pulliérane » ;
- Dépôts mis sous alarme pour plus de sécurité.

## Records Management

La mission de « records management », gestion des archives courantes et intermédiaires, est toujours présente, en parallèle à une gestion plus traditionnelle des archives historiques.

- **Service informatique** : Participation au Copil GED, formation sur le nouveau logiciel Ga rgantua, création et mise en place d'un plan de classement et versement des archives historiques au dépôt;
- **Finances** : Transfert des archives intermédiaires au dépôt des Alpes et restructuration des archives courantes sur les étagères de la Maison Pulliérane. Elimination volumineuse, avec l'aide de la Voirie, de 3 tonnes de documents financiers n'ayant plus de valeur légale et administrative, datant de 1996 à 2005, concernant divers services, dont DTSI, Octogone, Société coopérative d'habitation de Pully (SCHP), UAPE, Musée, Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse, portées à l'incinération en toute confidentialité ;
- **Office de la Population** : Finalisation et mise en place d'un plan de classement ;
- **DDGS** : Scanner et nommer une série de 933 plans avec les outils de la Damataire, pour sauvegarde et consultation. Tri, élimination et réorganisation de 171 dossiers suspendus (bâtiments, piscines, port, vignes et écoles) selon le nouveau plan de classement. Récolement du dépôt du galetas et tri des dossiers restants des anciens chefs de service ;
- **DTSI et DUE** : Poursuite de l'évaluation, du tri, du classement des documents de chantier et de la numérisation. Le cadastre de 1689 scanné est étudié (malgré son manque d'échelle précise) pour créer une couche historique sur SIGIP.
- **Police** : Réorganisation, tri et transfert du fonds de signalisation routière datant de 1950.
- **Protection Civile** : L'archiviste a organisé le cours de protection des biens culturels (PBC) pour les miliciens mi-juin : des fiches avec photo ont été finalisées pour tous les bâtiments de niveau patrimonial 1 à 4 à Pully. Une fiche d'évacuation explicative a été créée pour les autres sections (FIR).

En 2016, les Archives ont effectué 64 recherches, soit plus de 337 dossiers consultés, équivalent à une centaine d'heure de travail, transmission et discussion avec les demandeurs. Les recherches les plus intéressantes ont concerné l'historique du logotype utilisé dans la correspondance, la bourgeoisie d'honneur, le jumelage avec Obernai, la lanterne japonaise à Chamblandes et la carrière de molasse à la Chenaulaz.

## OFFICE DE LA POPULATION

### Données statistiques

#### Structure de la population de Pully au 31 décembre 2016

Suisses (dont 1'331 bourgeois de Pully)	12'215	67.42 %
Etrangers	5'901	32.58 %
Total	18'116	100 %
Personnes en séjour (non incluses dans le chiffre précédent)	238	
Nombre de ménages	8'426	

L'ensemble de la population étrangère se compose de quelque 122 nationalités différentes.

Le nombre officiel d'habitants, pris en considération par les offices statistiques du Canton et de la Confédération, est de 17'979 au 31 décembre 2016, non compris les étrangers en courts séjours, les requérants d'asile, les demandes provisoires, etc. qui donnent un chiffre de population totale de 18'116 habitants. Les versements ou subsides payés par la Commune doivent être calculés au prorata du nombre officiel d'habitants.

## Répartition de la population pulliérane par catégorie d'âge (moyenne d'âge : 45 ans)

0-19 ans	3'352	18.20 %
20-39 ans	4'366	23.69 %
40-64 ans	6'239	33.86 %
65-79 ans	2'926	15.88 %
80-89 ans	1'199	6.50 %
90 et plus	345	1.87 %
Total	18'427*	100 %

\*Ensemble de la population y compris personnes en résidence secondaire, frontaliers, etc.

## Tableau des mutations et population

Années	Arrivées	Naissances	Décès	Départs	Population
2004	1'707	164	142	1'512	16'524
2005	1'658	172	167	1'522	16'670
2006	1'649	181	151	1'599	16'575
2007	1'563	184	183	1'523	16'730
2008	1'709	158	173	1'550	16'884
2009	1'620	191	149	1'439	17'078
2010	1'780	225	153	1'618	17'208
2011	1'770	170	176	1'634	17'433
2012	1'927	171	135	1'722	17'479
2013	1'860	198	163	1'764	17'685
2014	1'724	178	157	1'742	17'767
2015	1'789	165	146	1'623	17'961
2016	1'959	180	172	1'825	18'116

## Permis pour étrangers

Etablissement et renouvellement de 2'370 permis d'établissement et de séjour.

## Registre civique

L'Office de la population est également chargé de la tenue du registre civique.

### 12'176 électeurs au 31 décembre 2016

10'293 suisses, dont	5'738 femmes et	4'555 hommes
1'883 étrangers, dont	917 femmes et	966 hommes

Contrôle de listes de signatures : 11 initiatives fédérales, 1 référendum cantonal et 5 référendums fédéraux représentant 2'261 signatures attestées valables.

## Pièces d'identité

549 demandes de cartes d'identité ont été établies en 2016.

## NATURALISATIONS

En 2016, la Commission extraparlamentaire de naturalisation a tenu 8 séances d'audition et entendu entre 6 et 9 candidats à chaque séance.

Au cours de l'année, la responsable des naturalisations a reçu 79 nouveaux candidats (requérants, épouses, enfants) originaires des pays suivants :

Allemagne	3	Equateur	1	Kosovo	1	Royaume-Uni	1
Autriche	1	Erythrée	1	Macédoine	1	Russie	2
Belgique	4	Espagne	4	Mexique	2	Serbie	2
Bolivie	1	France	27	Niger	2	Slovaquie	1
Brésil	1	Grèce	1	Pologne	1	Suède	1
Danemark	1	Italie	9	Portugal	10	Venezuela	1

104 dossiers (112 en 2015) ont été traités sur le plan communal et transmis au Service cantonal de la population pour la suite de la procédure, à savoir :

- 63 dossiers (72 en 2016) de naturalisation ordinaire (art. 8 de la Loi sur le droit de cité vaudois - LDCV) ;
- 41 dossiers de naturalisation facilitée, destinée aux étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV) et aux jeunes étrangers de la 2<sup>e</sup> génération (art. 22 LDCV).

En 2016, 213 candidats (97 en 2015) ont obtenu la nationalité suisse et la bourgeoisie de Pully, y compris ceux bénéficiant d'une procédure facilitée par mariage (art. 27 LDCV).

## GREFFE MUNICIPAL

### Votations et élections

- Pour chaque scrutin, le bureau du Greffe municipal traite le vote par correspondance et assure la liaison entre l'Etat de Vaud et le Bureau électoral, lequel procède aux opérations de dépouillement. Le rôle des électeurs est tenu par l'Office de la population.
- Le traitement du vote par correspondance consiste à ouvrir l'enveloppe de transmission et à en extraire son contenu, soit la carte et l'enveloppe de vote, cette dernière n'étant pas ouverte avant le jour du scrutin.
- Sur recommandation de l'Etat de Vaud, l'Administration communale prend contact, lorsqu'il en est encore temps, avec les électeurs n'ayant pas correctement rempli leur carte de vote pour les inviter (près d'une cinquantaine par scrutin) à passer corriger leur erreur.
- Conformément à la Loi sur l'exercice des droits politiques, dès et y compris l'ouverture des enveloppes de transmission, la gestion des votes reçus par correspondance est assurée par 2 personnes au moins, assermentées par la Municipalité.

### Gestion du portefeuille des assurances choses et du patrimoine

Afin de conserver un contact privilégié avec les partenaires, la gestion du portefeuille des assurances choses et du patrimoine est assurée par le Greffe. Ce dernier apporte un soutien technique au Service des ressources humaines, en charge de la gestion du portefeuille des assurances de personnes.

Une quinzaine de sinistres ont été déclarés aux différents partenaires durant l'année (principalement dans le domaine de la responsabilité civile et de la responsabilité civile des véhicules).

### Nonagénaires, centenaires

En 2016, 62 personnes ont fêté leur 90<sup>e</sup> anniversaire (23 hommes et 39 femmes) et 5 personnes leur 100<sup>e</sup> anniversaire (3 femmes et 2 hommes). Durant l'année, la Municipalité a rendu hommage à 38 de ces aînés en leur rendant visite.

A ces occasions, la délégation municipale remet une lettre de félicitations accompagnée d'un carton de vin, d'un bouquet de fleurs et d'une tourte.

Pour les centenaires, la délégation municipale participe à la cérémonie organisée par la Préfecture et leur remet une lettre de félicitations et un bouquet de fleurs.

### Cartes journalières de la CGN

La population pullliérane peut acquérir des cartes journalières de la CGN, au prix de CHF 49.00 (adultes) et CHF 24.50 (enfants et abonnement ½ tarif des CFF), permettant de naviguer durant une journée en 1<sup>re</sup> classe. En 2016, 336 cartes ont été vendues (421 en 2015).

## Passeport Vacances

Le Passeport Vacances de la Région Lausannoise s'est déroulé durant 2 semaines en juillet et 2 en août. Il offre, aux enfants de 9 à 15 ans, le libre parcours sur l'ensemble du réseau Mobilis, 3 entrées de cinéma, l'entrée gratuite dans les piscines et musées de la région ainsi que de nombreuses activités.

1'446 enfants ont participé à l'édition 2016 (dont 119 pulliérans) profitant des quelque 280 activités organisées par les communes membres (dont une dizaine par la Ville de Pully, le Musée d'art de Pully et le SDIS). 574 enfants (dont 24 pulliérans) ont opté pour le Passeport farniente (sans les activités).

L'Association du Passeport Vacances de la Région Lausannoise, qui regroupe 39 communes, est présidée par M. S. Chevalier, responsable du Greffe municipal de Pully.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les sujets traités par cette entité durant l'année 2016 tournent autour de 3 thématiques : la sécurité au travail, la sécurité incendie et la santé au travail. Ils sont pilotés conjointement avec le Service des ressources humaines.

### Santé

- Campagne de sensibilisation et cours « stop tabac » pour 18 collaborateurs, en collaboration avec la Ligue Pulmonaire Vaudoise ;
- Participation à la campagne « Apprentissage sans tabac » de la Ligue Pulmonaire Vaudoise.

La campagne sur l'ergonomie au poste de travail informatisé s'est poursuivie en 2016 avec :

- l'analyse des postes de travail de la DDGS et de la DUE ;
- l'intervention d'une coach sportive spécialiste en sport santé pour les bilans de mobilité des collaborateurs de la DTSI.

D'autres actions santé ont été menées avec le Service des ressources humaines en 2016 :

- présentation d'un rapport pour la solution à mettre en place pour la prévention des risques psychosociaux ;
- poursuite de la démarche PACT (Programme Absences et Climat de Travail) et formation pour tout le personnel concerné ainsi qu'une information à tous les collaborateurs ;
- poursuite du cours de Pilates, qui réunit 20 collaborateurs ;
- massages assis (268 massages réservés) ;
- formation self-défense ;
- campagne de vaccins contre la grippe (36 collaborateurs dont 1 de l'ASEL).

### Sécurité

Le concept sécurité de la Ville de Pully a été développé en 2016 au moyen de plusieurs actions :

- 16 répondants ont été réunis en juin. Les membres de la Commission de sécurité, sous la présidence de M. G. Reichen, Syndic, se sont réunis en mai et novembre, notamment sur le site des Anciens-Moulins ;
- formation « travaux en hauteur » pour 10 collaborateurs ;
- traitement des remarques de la Suva suite à la contre-visite du 27 juin aux ateliers des Anciens-Moulins ;
- souscription à la Charte sécurité de la Suva ;
- poursuite de la campagne « Apprentissage en toute sécurité » de la Suva, pour les apprentis des services techniques ;
- pilotage du projet d'acquisition et d'installation de défibrillateurs semi-automatiques sur le territoire communal, conjointement avec la DDGS ;
- vérification annuelle du contenu des trousse de secours de l'ensemble des services de la Commune et de l'ASEL ;
- visite des locaux et audit de la Voirie, STEP et Eau-Electricité, avec la DTSI ;

Des plans d'actions sécurité pour les locaux sont en cours de mise en œuvre pour les entités suivantes

- Eau de boisson/électricité et éclairage public (DTSI) ;
- Voirie (DTSI) ;
- STEP (DTSI) ;
- Parcs et Promenades (DUE) ;
- Octogone (DAGF) ;
- Anciens-Moulins (DDGS) ;

Des actions ont été menées dans le domaine de la sécurité incendie :

- exercices d'évacuation pour les collèges de Fontanettaz, des Alpes et Arnold Reymond en septembre et octobre ;

D'autres interventions ponctuelles peuvent être listées :

- rédaction du « flash Santé & Sécurité au travail » dans les 4 éditions du Persinfo ;
- sensibilisation à la sécurité pour les nouveaux collaborateurs lors des matinées d'accueil (3 matinées d'accueil pour 25 nouveaux collaborateurs).

## SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES

La Ville de Pully comprend 4 institutions culturelles, placées sous la responsabilité du Service des affaires culturelles : la Bibliothèque Médiathèque communale, les Musées de Pully (Musée d'art et Villa romaine), le Café-Théâtre de la Voirie et l'Octogone - Théâtre de Pully.

La Ville soutient également de nombreuses activités proposant ainsi à la population pulliérane une offre culturelle très diversifiée.

Pour la première fois en 2016, les Musées de Pully, le Café-Théâtre de la Voirie, l'Octogone et la Bibliothèque Médiathèque communale se sont retrouvés autour d'un programme commun, sur le thème « Un samedi en culture ». Le 30 avril 2016, chaque institution a ainsi ouvert ses portes au public, sous l'angle de parcours croisés, permettant à chacun de découvrir les activités des uns et des autres, dans un environnement inhabituel. Pour cette première édition, la manifestation a rencontré un excellent succès.

### BIBLIOTHÈQUE MÉDIATHÈQUE COMMUNALE

Tout au long de l'année 2016, la Bibliothèque Médiathèque a continué à valoriser un fonds documentaire de qualité auprès de ses usagers tout en menant de nombreuses actions de médiation et d'animation auprès de la population de Pully et des alentours.

Un effort particulier a été entrepris dans le développement de nouvelles activités, dont Lire au Parc, un projet de bibliothèque hors-murs qui s'est déroulé pour la première fois à la Campagne Guillemain, du 11 au 22 juillet. La collaboration avec les autres institutions culturelles de la Ville a continué à être renforcée, à l'image de la journée du 30 avril, un « Samedi en culture » qui a remporté un franc succès.

Le Système intégré de gestion de base de données (SIGB) «Aloes » a été remplacé durant le printemps au profit de la solution « Syracuse », également développée par la société Archimed. Ce projet a vu la migration de l'ensemble des données usagers et du catalogue, et la mise en place d'un outil moderne et performant.

#### Service au public

Durant l'année, 2'031 livres, 630 numéros de revue, 519 CD et 658 DVD ont été équipés, indexés, catalogués et mis en service. A fin décembre 2016, 41'014 livres, 10'764 CD, 5'038 DVD, 119 CD-rom et 1'337 revues étaient à disposition des usagers, soit un total de 58'272 documents.

Depuis 2014, la Bibliothèque Médiathèque met à disposition un service de prêt d'eBooks pour ses usagers adultes via la plateforme e-bibliomedia. Ce projet rencontre un certain succès et s'inscrit en complément de l'offre physique proposée.

La Bibliothèque continue à accueillir une fois par mois un groupe de lecture, « la Mosaïque », issu du projet Quartiers solidaires Pully-Nord.

## Récapitulation des prêts 2014-2016

Année	Jours ouvr.	Prêts			Moyenne par jour			Total	Total par jour
		Adultes	Médiath.	Jeunesse	Adultes	Médiath.	Jeunesse		
2014	242	28'284	24'358	79'338	117	101	328	131'980	545
2015	232	26'892	24'060	79'266	116	104	342	130'218	562
2016	233	26'213	22'044	75'251	113	95	323	123'508	531

Nb de prêts CD : 7'746 (-1'557) Nb de prêts DVD : 14'629 (-636) Nb de prêts eBooks : 1'178 (+726)

Les chiffres ci-dessus indiquent une baisse générale des prêts dans les 3 catégories de la Bibliothèque Médiathèque.

Pour la section Jeunesse, le quota de prêts a été adapté durant l'année, limitant strictement l'emprunt à 30 documents. En outre, du côté de la médiathèque, l'érosion du prêt de CD continue de progresser et une diminution des prêts de DVD est constatée par rapport à l'année 2015. Pour la section Adultes, la diminution du nombre de prêts de livres physiques est contrebalancée par les prêts numériques.

Cette diminution globale du prêt n'est pas préoccupante et témoigne plutôt d'une évolution des habitudes des usagers de bibliothèques, qui ont tendance à emprunter moins.

Pour 2016, la Bibliothèque a compté 2'145 emprunteurs actifs, hormis les couples ou familles susceptibles d'utiliser un même compte. La part de Pulliérans en représente plus de la moitié.

### Animations

Les animations et la médiation socio-culturelle ont occupé une part importante de l'activité annuelle de la Bibliothèque Médiathèque. L'offre d'activités est en constante évolution, avec une implication directe des collaborateurs lorsque cela est possible.

- 20 janvier, 16 mars, 7 septembre, 5 octobre, 23 novembre : Le mercredi matin des petits
- Samedi 5 mars : Le Samedi des bibliothèques vaudoises
- Samedi 19 mars : Atelier BD
- Jeudi 21 avril : Soirée littéraire « Reportages climatiques »
- Samedi 30 avril : Un samedi en culture à Pully
- Mercredis 11 mai et 13 octobre : Les bibliothécaires racontent des histoires
- Jeudi 19 mai : Contes du Japon avec Pascal Mitsuru Guéran
- Jeudi 9 juin : Rencontre avec Thomas Scotto
- Jeudi 23 juin : Fête de l'été
- Du 11 au 22 juillet : LirOparc, activité et animation tous les jours
- Jeudi 22 septembre : Rencontre littéraire avec Michel Layaz
- Mardis 4 octobre et 15 novembre : Les groupies littéraires, club de lecture
- Samedi 8 octobre : Atelier manga
- Jeudi 3 novembre : PROTESTO, performance par Jean-Michel Potiron
- Mercredi 16 novembre : Lectures par Catherine
- Vendredi 25 novembre : Permission de minuit
- Jeudi 15 décembre : Petit Noël



L'Association « Osons les livres » a proposé à 6 reprises l'animation « Chouette, bébé lit ! », un moment d'éveil à la lecture pour les tout-petits.

Un club de lecture a été mis en place durant le 2<sup>e</sup> semestre : les « Groupies littéraires », qui ont rencontré un franc succès et seront reconduites plus fréquemment en 2017. En parallèle, un groupe de lecture jeunesse a été créé dans le cadre du Prix RTS littérature ado 2017.

Plusieurs expositions thématiques ont été présentées, mettant ainsi en valeur des documents du fonds de l'institution.

Comme d'usage, plus de 500 « livres voyageurs » ont été déployés à la piscine de Pully-Plage et dans les caissettes d'échange durant la fermeture estivale de la Bibliothèque Médiathèque.

## MUSÉES DE PULLY

Comme les années précédentes, la programmation du Musée d'art de Pully a souhaité maintenir un équilibre entre art classique et art contemporain, tout en tissant des liens au sein du panorama culturel régional. Elle s'est articulée autour des axes suivants :

- la présentation de 2 artistes contemporains (Mingjun Luo et Luc Andrié) ;
- la présentation d'une collection d'art ancien et contemporain (Hommage à Jean-Claude Givel) ;
- la présentation d'une exposition d'art contemporain centrée autour d'une figure majeure de l'art régional (Charles Blanc-Gatti) ;
- la collaboration avec de nombreuses associations et institutions culturelles locales.

En 2016, le Musée d'art a organisé de manière exceptionnelle 4 expositions, la manifestation consacrée à la collection de Jean-Claude Givel n'étant en effet pas initialement prévue dans la programmation annuelle.

2016 a constitué une année importante pour la Villa romaine - ArchéoLab. 2 projets ont été réalisés :

- Création de la nouvelle identité du musée ;
- Exposition temporaire Mystère et graffitis.

Ces 2 projets ont été menés de front. Le vernissage de l'exposition a ainsi permis d'inaugurer l'ancienne Villa romaine repensée.

### Les expositions du Musée d'art



#### Mingjun Luo

3 mars - 15 mai 2016

Les racines et la mémoire traversent l'œuvre de Mingjun Luo. Occupant un espace hybride entre les cultures chinoise et helvétique, Mingjun Luo cristallise sa recherche identitaire dans une pratique intime. Des photographies familiales réinterprétées se dissolvent dans la lumière du souvenir ; des vidéos récentes témoignent du développement urbain accéléré et de la disparition de sa ville d'enfance ; des autoportraits poétiques reflètent sa quête d'identité dans les méandres des documents officiels de l'administration chinoise et dans la banalité des objets quotidiens.

Près de 30 ans après son immigration en Europe et la perte de la nationalité chinoise, l'exposition de Mingjun Luo invite à entrer dans ce qu'elle nomme son « troisième espace », ici et maintenant. Un lieu imaginé entre la Chine, son pays natal, et la Suisse, où elle s'installe en 1987.

*Luc Andrié. ON*

26 mai - 14 août 2016

Dans son exposition au Musée d'art de Pully, Luc Andrié a plus particulièrement travaillé à la série intitulée *ON*, non sans lien avec l'utilisation de ce pronom chez l'écrivain Charles Ferdinand Ramuz, dont la dernière demeure voisine avec le Musée ; ce «on» vaudois que Luc Andrié relève à son arrivée en Suisse, lorsqu'il quitte le Mozambique où il a passé sa jeunesse. Le «on» de la langue de Ramuz qui traduit avec subtilité le rêve d'une union, d'une communauté d'hommes pouvant faire corps grâce à l'intervention des artistes dans la société.

*Vallotton, Borgeaud, Soutter... Hommage à Jean-Claude Givel*

1<sup>er</sup> septembre - 2 octobre 2016

Suite au brusque décès de Jean-Claude Givel, qui avait donné son accord à la présentation de sa riche collection au Musée d'art, l'équipe du Musée a décidé de mettre sur pied un hommage à ce personnage majeur de la scène culturelle romande, qui a présidé l'Association des amis de Marius Borgeaud, la Fondation Abraham Hermanjat, le Cully Classic et le Bèjart Ballet Lausanne. La passion pour les arts de Jean-Claude Givel trouvait sa meilleure expression dans le très bel ensemble d'œuvres d'art que ses parents avaient commencé à réunir et qu'il a poursuivi avec flamme. Une sélection en a été présentée dans les salles du Musée d'art, mêlant art ancien, de François Boccion à Louis Soutter en passant par Marius Borgeaud, et art contemporain, avec des œuvres de Markus Raetz, Marc-Antoine Fehr et Francine Simonin notamment.

L'exposition a été réalisée avec Jacques Dominique Rouiller, secrétaire général de l'Association des amis de Marius Borgeaud.

*Charles Blanc-Gatti. Hypothèses d'une généalogie*

13 octobre - 18 décembre 2016

Peintre musicaliste, pionnier du dessin animé abstrait à la recherche d'une nouvelle forme d'art, Charles Blanc-Gatti (1890-1966) n'a de cesse de repousser les frontières traditionnelles de la production visuelle en conjuguant art et musique, narration et projection. Cet élargissement des disciplines le conduit à expérimenter l'écran et la lumière, à faire l'expérience de l'architecture et du paysage en quête d'une œuvre polysensorielle.

Sous la responsabilité de son commissaire, Julien Fronsacq (curateur, commissaire au Palais de Tokyo, Paris et critique d'art), l'exposition a repris les grandes étapes artistiques et extra-artistiques qui ont ponctué la recherche de Charles Blanc-Gatti.

## Villa romaine - ArchéoLab

Parallèlement à la mise en place de la nouvelle exposition, l'identité du musée a été redéfinie. 2 aspects généraux ont été traités.

D'une part, des travaux importants pour la conservation et l'esthétique des lieux ont été effectués : pose de filtres anti-UV et opaques sur les fenêtres, nouvelle peinture sur le sol, les murs et le plafond, nouveau système d'éclairage réglable à LED.

D'autre part, le nom « ArchéoLab » remplace désormais « la Villa romaine de Pully », réunissant sous cette dénomination les 2 locaux, celui des vestiges et celui situé à l'avant du Prieuré 4. Le local du Prieuré 4 (Lab) a lui aussi été réaménagé avec une nouvelle zone d'accueil.

*Intérieurs ArchéoLab, © Musées de Pully*



## **ArchéoLab, Mystère et graffitis** 24 septembre 2016 - 2 juillet 2017

L'exposition « Archéo-test », devant initialement se terminer en 2015, a été prolongée jusqu'à début mai 2016. Elle aura connu un beau succès et permis d'asseoir un peu plus l'ArchéoLab dans le paysage muséal.

Pour sa troisième exposition temporaire, l'ArchéoLab a choisi l'univers de la peinture murale, en réunissant certains des plus beaux exemplaires de Suisse. Afin de les valoriser de façon cohérente avec la ligne de l'ArchéoLab, il a été décidé de les intégrer au cœur d'une énigme. Au cours d'un véritable voyage dans le temps, le visiteur est appelé à découvrir l'identité du coupable qui a osé graver un horrible graffito sur la fresque toute neuve du salon de la Villa. Pour ce faire, l'équipe de l'ArchéoLab s'est entourée de spécialistes et a produit le tournage de plusieurs films qui permettent au visiteur de rencontrer les habitants de la Villa et de collecter des indices.

Le vernissage officiel s'est déroulé durant un colloque international sur le thème de la peinture murale antique, suivi du vernissage public lors de la Nuit des musées, durant lequel les enfants ont eu le privilège de couper le ruban de l'ArchéoLab, un lieu de découverte totalement repensé.

En outre, les 4 et 5 novembre, Pully a eu le privilège d'accueillir le colloque de l'Association pour l'archéologie romaine en Suisse. Durant ces 2 jours, plus d'une centaine de spécialistes de tout le pays se sont réunis à Pully et ont découvert tant la Ville de Pully que l'exposition.

## **Fréquentation**

La fréquentation des Musées de Pully est stable, malgré la longue période de fermeture de l'ArchéoLab pour cause de définition et montage de la nouvelle exposition Mystère et graffitis.

Fréquentation ArchéoLab	2016
Enfants	1'382
Adultes	1'946
Total	3'328

Fréquentation MAP	2016
Enfants	1'285
Adultes	7'084
Total	8'369

## **Partenariats et recherches de fonds**

### **ArchéoLab**

L'exposition Mystère et graffitis a vu le jour dans le cadre d'une collaboration avec des chercheurs de l'Université de Lausanne (ci-après Unil) et la commissaire de l'exposition, Lucile Tissot. En outre, la collaboration avec l'Unil continue de porter ses fruits dans le cadre de visites spéciales et de stages.

Afin de pouvoir réaliser un projet ambitieux, l'ArchéoLab a soumis avec succès un dossier au Fonds national suisse pour la recherche scientifique (FNS) qui, par l'entremise de son instrument Agora, encourage la communication scientifique et a ainsi pu bénéficier d'un important subside. Ce dernier est venu compléter les autres recherches de fonds menées auprès de la Loterie Romande, de la Fondation de Famille Sandoz, d'Ernst Göhner Stiftung, de l'Etat de Valais, de la Fondation Dudley Wright et de la Fondation Juchum.

### **Musée d'art**

Le Musée d'art a intégré tardivement dans son programme 2016 l'exposition supplémentaire en mémoire du collectionneur Jean-Claude Givel. Une recherche de fonds spécifique a été menée auprès de diverses fondations et collectivités (Fondation Leenaards, Fondation Hermanjat, Fondation de Famille Sandoz et Ville de Lausanne), permettant de mener à bien cette exposition.

## **Acquisitions, donations**

L'année 2016 a été particulièrement riche en matière de donations et de dépôts de grande valeur.

### **Acquisitions 2016**

Artiste	Titre	Technique	Date
Mingjun Luo	<i>In the Mood for Love</i>	Crayon sur papier	2008
Luc Andrié	<i>Colombin</i>	Acrylique sur toile	2012
Luc Andrié	<i>Bulle</i>	Acrylique sur toile	2012
Daniel Frank	Sans titre	Dessin	2016

## Donations 2016

Artiste	Titre	Technique	Date
Mingjun Luo	<i>It's for you</i>	Lithographie	2015
Violette Milliquet	<i>Le Prieuré</i>	Gravure	1952
Violette Milliquet	<i>Lausanne ancienne académie</i>	Gravure	s.d.
Luc Andrié	<i>Boulet</i>	Acrylique sur toile	2012
Francine Simonin	<i>Léman vu de ma fenêtre</i>	Pointe sèche sur monotype	2014
Rudolf Haas	<i>Lot de 80 œuvres sur papier</i>	Techniques mixte sur papier	
Marius Borgeaud	<i>Maternité</i>	Huile sur toile	1917
Marius Borgeaud	<i>Les deux repriseuses de bas</i>	Huile sur toile	1918
Marius Borgeaud	<i>Auberge bretonne</i>	Huile sur toile	1913
Marius Borgeaud	<i>La couseuse</i>	Huile sur toile	1918
Marius Borgeaud	<i>Le modèle</i>	Huile sur toile	1918
Marius Borgeaud	<i>Couple à table</i>	Huile sur toile	1919
François Bocion	<i>Etude pour La dispute religieuse de Lausanne</i>	Huile sur toile	entre 1853 et 1857
François Bocion	<i>Barques sur le Léman</i>	Huile sur toile	s.d.
François Bocion	<i>Barque</i>	Huile sur toile	s.d.
François Bocion	<i>Embouchure du Rhône à Villeneuve (aux Grangettes)</i>	Huile sur bois	1873
François Bocion	<i>Drague (dans le haut-lac)</i>	Huile sur carton entoilé	s.d.
François Bocion	<i>Barques sur le lac</i>	Huile sur toile	vers 1889
François Bocion	<i>Crépuscule sur le Léman à la pointe d'Yvoire</i>	Huile sur toile contrecollée sur bois	s.d.
François Bocion	<i>Le lac et les Alpes</i>	Huile sur toile	s.d.
François Bocion	<i>Campagne</i>	Huile sur toile	s.d.
François Bocion	<i>Quai en construction</i>	Huile sur toile	vers 1877
François Bocion	<i>Jeunes filles de Tourronde</i>	Huile sur toile	1885
François Bocion	<i>Les deux pêcheurs</i>	Huile sur toile	s.d.
François Bocion	<i>Pêcheurs et promeneurs</i>	Huile sur toile	1875
François Bocion	<i>Clair de lune</i>	Huile sur carton	s.d.
François Bocion	<i>Barques au crépuscule</i>	Huile sur toile	s.d.
François Bocion	<i>La Lagune à Venise</i>	Huile sur toile	1881
François Bocion	<i>Léman et Château de Chillon</i>	Huile sur toile	s.d.
Théodore Strawinsky	<i>Portrait de C.F. Ramuz ou Du côté de chez Ramuz, portrait posthume</i>	Fusain	1947

## Communication

En 2016, un accent particulier a été mis sur la stratégie de communication numérique. Le site internet du Musée d'art et celui de l'ArchéoLab connaissent un bon taux de fréquentation et permettent un important relais d'information pour les activités des Musées. Ils permettent également un relais sur les réseaux sociaux, en nette augmentation. Les moyens de communication standards, tels que l'affichage, l'envoi de flyers de présentation des expositions avec invitation aux vernissages, l'envoi d'e-mailings et les relations avec les médias continuent d'être systématiquement mis en œuvre pour chaque exposition.

## Réseaux sociaux

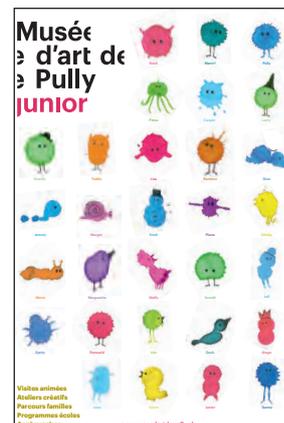
Depuis janvier 2016, le nombre de publications, d'abonnés, de « likes » et de partages ne cessent d'augmenter tant sur la page Facebook que le compte Instagram du Musée d'art. En une année, le nombre d'abonnés sur Facebook est passé d'un peu plus de 900 à 1'400. Les publications régulières comprennent par exemple des images prises pendant les ateliers, des articles parus dans la presse, des vidéos de présentation d'artistes ou d'activités du Musée ou de l'Association des Amis des Musées de Pully.

La page Facebook de l'ArchéoLab connaît un essor moins important puisqu'elle a été créée assez récemment (avril 2015). Elle constitue cependant un point important de la communication pour cet espace entièrement repensé.

## Affichage et supports imprimés

Les Musées misent beaucoup sur l'affichage avec d'importantes campagnes pour chaque exposition. Il s'agit principalement du réseau culturel d'affichage lausannois et pullièran, avec une excellente visibilité sur Lausanne centre, le Grand Lausanne, Vevey et Morges.

La campagne d'affichage pour le lancement du nouvel espace de l'ArchéoLab a été particulièrement intense, mettant en valeur la nouvelle identité graphique créée par l'agence Plates-Bandes /Fulguro Design.



## Médiation

Afin de communiquer au visiteur un savoir en lien avec les expositions et leur contenu scientifique, les Musées de Pully ont organisé un important programme de médiation afin que les différents publics (adultes, familles, enfants, amateurs ou spécialistes) puissent approfondir leurs expériences initiales et leurs attentes. La médiation est un atout clé permettant de rendre accessible un contenu scientifique, conceptuel ou technique de pointe sans en perdre le sens fondamental.

Un grand nombre d'activités sont proposées autour des expositions afin de permettre à chacun d'appréhender et de comprendre le contenu des expositions :

### MUSÉE D'ART DE PULLY

#### Autour de Mingjun Luo

##### Enfants et scolaires

- Petits formats (4-6 ans) : visite ludique et interactive de l'exposition sur la notion de mémoire et des souvenirs d'enfance ;
- Atelier créatif (dès 7 ans) sur la photographie, la mémoire, les souvenirs d'enfance ;
- Visites famille : un moment privilégié en présence de l'artiste, suivi d'un atelier ;
- Intervention d'une classe dans l'exposition pour lui permettre de comprendre les recherches et techniques utilisées par l'artiste ;
- Visite spécialement conçue pour les enseignants et dossier pédagogique à destination des classes du primaire au gymnase.

##### Grand public

- Visite d'atelier de l'artiste pour une immersion dans son quotidien et une connaissance approfondie de sa création ;
- Brunch-débat sur le thème « immigration et art » : quelles influences ? A l'aide d'intervenants de qualité (professeurs d'Université, chercheurs, etc.) ;
- Performance dans les salles du musée afin de pénétrer l'univers de l'artiste.

### *Autour de Luc Andrié*

#### Enfants et scolaires

- Petits formats (4-6 ans) : visite ludique et interactive de l'exposition sur la notion de soi et de l'autportrait ;
- Atelier créatif (dès 7 ans) : Luc Andrié travaille la peinture diluée, décryptage de ses œuvres intrigantes et création de peintures selon sa méthode ;
- Visites famille : découvrir et comprendre l'œuvre de Luc Andrié grâce à une visite sur mesure et à un parcours ludique en compagnie de l'artiste ;
- Intervention d'une classe dans l'exposition pour permettre aux élèves de comprendre les recherches et techniques utilisées par l'artiste par un autre biais ;
- Visite spécialement conçue pour les enseignants et dossier pédagogique à destination des classes du primaire au gymnase.

#### Grand public

- Brunch-débat : approfondir une thématique de réflexion sur le « on » de l'écrivain C. F. Ramuz et Luc Andrié, au travers d'intervenants de qualité (professeurs d'Université, chercheurs, etc.). La question du portrait, de la personne, de la théâtralité et de l'identité de soi se pose : « qui est le personnage qui vit dans le tableau » ;
- Soirées au Musée : regards croisés. Visite commentée par Christian Bernard, directeur du festival Le Printemps de septembre (Toulouse) et ancien directeur du Mamco (Genève), en présence de l'artiste ;
- Conférence et lecture : conférence de Joerg Bader, directeur du Centre de la photographie de Genève, suivie d'une déclamation inspirée de la publication de l'exposition par Gilles Furtwängler dans le jardin du Musée.

### *Autour de Charles Blanc-Gatti*

#### Enfants et scolaires

- Petits formats (4-6 ans) : visite ludique et interactive de l'exposition afin de s'interroger sur le rythme et la musique des œuvres de l'artiste ;
- Atelier créatif (dès 7 ans) : approche ludique de l'œuvre musicaliste à travers la musique ;
- Visite famille : parents et enfants appréhendent l'exposition en 3 temps sur les traces de Blanc-Gatti et des artistes contemporains. Théorie, mise en pratique et jeux avec les autres familles ;
- Nuit du conte : autour des synesthésies et des contes d'Hoffmann, les familles ont été plongées dans l'univers de casse-noisette.

#### Grand public

- Sketch for an Opera : prestation exclusive et interdisciplinaire mêlant performance et art plastique au CityClub de Pully. L'artiste Guillaume Pilet s'est entouré d'un ténor et d'un pianiste classique pour créer les prémises d'un opéra en devenir ;
- Journée d'étude en partenariat avec SIK-ISEA autour de Charles Blanc-Gatti et les synesthésies. Avec les conférences de Pascal Rousseau (Université de Paris I), Laurent Guido (Université de Lille 3), Arnaud Pierre (Université de Paris IV), Thibault Walther (Unil), Micah M. Murray (CHUV - EPFL) et Naomi Middelman artiste (Visarte, Vaud) ;
- Soirée Trésors des archives à la cinémathèque : projection de films de Blanc-Gatti, publicités d'époques et films musicalistes. Présentation par Pierre-Emmanuel Jean (Unil) et Victoria Mühlig (MAP).

### *Pâkomuzé et Passeport vacances*

- La participation des Musées de Pully au programme Pâkomuzé et à de nombreux passeports vacances a été renouvelée (Lausanne, Gruyère, Morges). Les activités proposées aux enfants et aux familles au cours de ces périodes sont à chaque fois couronnées de succès. En 2016, 12 activités ont été proposées (7 pour la Villa romaine - ArchéoLab et 5 pour le Musée d'art) suivies par près de 200 enfants.

### *Connaissance 3, Histoire de l'art en théorie et en pratique*

- Cours adulte : un partenariat avec Connaissance 3 (université des seniors) a proposé, en automne 2016, un cycle de conférences et une visite commentée de l'exposition autour de Charles Blanc-Gatti.

## VILLA ROMAINE - ARCHÉOLAB

### *Autour de l'exposition Archéo-test*

L'exposition Archéo-test, présentée du 9 mai au 29 novembre 2015 (prolongée jusqu'à début mai 2016) à la Villa romaine, a permis de mettre en lumière plusieurs projets de recherche en archéologie expérimentale menés récemment par des chercheurs suisses, français et luxembourgeois.

Des problématiques variées et passionnantes ont pu être abordées, comme la vinification romaine, la fabrication de parfums, les teintures à partir de plantes et d'éléments organiques, la reproduction de chaussures d'après la découverte d'éléments de cuir, la production de céramiques et la technique de la fresque.

Au fil de la visite et des événements organisés autour de l'exposition, petits et grands ont été amenés à faire leurs propres expériences pour découvrir de quelle manière l'archéologie expérimentale permet de faire avancer les connaissances sur les sociétés du passé.

- Les brunchs-découverte : une matinée de conférences a été organisée sur le thème du vin à l'époque romaine et sur sa reconstruction de nos jours, en compagnie des archéologues C. Caillaud, P. Curdy, M.-A. Haldimann ainsi que J. Vouillamoz, biologiste spécialiste de l'ADN des cépages ;
- Les dimanches-découverte : 4 journées spéciales ont permis au public de rencontrer les chercheurs qui ont collaboré à l'exposition ;
- En route pour un monde en couleurs : F. Meiers a expérimenté plusieurs teintures antiques, notamment la pourpre à base de murex ;
- On tourne ! : P.-A. Capt, archéocéramiste, a présenté ses travaux de reconstruction sur le cuir et les chaussures antiques ;
- C'est délicieux... : B. Joseph a proposé une journée sur le thème de la cuisine gallo-romaine accompagnée de dégustations ;
- Des projections de films : la projection du film Altaripa au CityClub de Pully a permis de retracer l'histoire et la reconstruction de la réplique d'un chaland gallo-romain en présence de B. Arnold, ancien archéologue cantonal de Neuchâtel et responsable du projet.

### *Autour de Mystère et Graffiti*

En complément à l'exposition Mystère et Graffiti, l'ArchéoLab a élaboré un vaste programme d'activités proposant au public une découverte autour du monde romain, de la peinture murale romaine mais également autour des habitants de la villa. À travers l'iconographie, les secrets des techniques abordées par l'archéologie et des rencontres avec des chercheurs et archéologues, l'ArchéoLab a proposé un véritable voyage dans le temps.

Si le discours de l'exposition était avant tout axé sur le jeune public, des thématiques plus pointues ont été abordées et débattues avec le public adulte par le biais d'activités.

Tour à tour scientifique et explorateur du temps, le public découvre les secrets de l'archéologie à travers des énigmes ludiques et des jeux malins.

#### Enfants et scolaires

- Petits formats (4-7 ans) : atelier marionnettes pour rencontrer un à un les personnages de l'époque romaine qui ont habité la Villa voilà 2000 ans ;
- Atelier créatif (8-12 ans) : atelier théâtre. Sur les traces du théâtre romain, les enfants apprennent à connaître la vie des habitants de la Villa pour pouvoir rejouer le scénario qui s'est déroulé sur place il y a fort longtemps ;
- Atelier pratique (8-12 ans) : atelier fresque. Découvrir la véritable histoire de la couleur pour pouvoir réaliser une petite peinture murale avec les techniques de l'époque.

#### Grand public

- Visite famille : découvrir l'enquête de l'exposition accompagné d'un archéologue et se laisser surprendre par une Sybille vieille de 2000 ans. Collaboration avec la compagnie de théâtre Überrunter.

# L'OCTOGONE THÉÂTRE DE PULLY

## Une saison plébiscitée

La saison officielle de l'Octogone a réuni 23 spectacles et concerts dont 2 créations. Le théâtre a accueilli 84 manifestations en 2016, soit un total de 110 représentations, ce qui constitue un chiffre en nette augmentation comparé à celui de 2015 (64 manifestations / 81 représentations). Loué à des organisateurs privés et mis à disposition des écoles, cet espace artistique a accueilli des spectacles de danse, de théâtre, des concerts, des conférences ainsi que des forums.

En 2016, le bureau de location de l'Octogone a émis 16'238 billets tous spectacles confondus (12'196 billets en 2015). La hausse du nombre de billets vendus s'explique notamment par l'accueil de la 11<sup>e</sup> édition du festival Pully-Lavaux à l'heure du Québec dont les billets sont vendus par la billetterie. La nature différente des spectacles et les prix pratiqués ont permis d'intéresser des spectateurs de tous les âges et de catégories sociales différentes.

## Les créations

La première création, intitulée « ONA », a été l'œuvre de la Compagnie Linga. Chorégraphiée par Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo, artistes associés du théâtre, elle a réuni 7 femmes qui ont donné leur souffle et créativité à ce projet. Artistes, danseuses, complices, elles ont réussi à créer sur scène cette alchimie particulière grâce à laquelle un collectif surgit pour produire du rire, de la complicité, de la révolte et de l'audace.

La deuxième création, proposée par l'Orchestre du Grand Eustache, s'est inspiré de la diversité linguistique des migrants vivant en Suisse pour créer une œuvre multiphonique « Sons de Babel ». A travers ce spectacle, hors débat politique ou sociologique, il s'est agi de mettre en musique une perception artistique particulière d'un phénomène d'envergure, qui affecte de plus en plus nos sociétés : la présence de l'ailleurs et du différent. Ce spectacle a ensuite été présenté au Forum Meyrin de Genève.

## Les spectacles

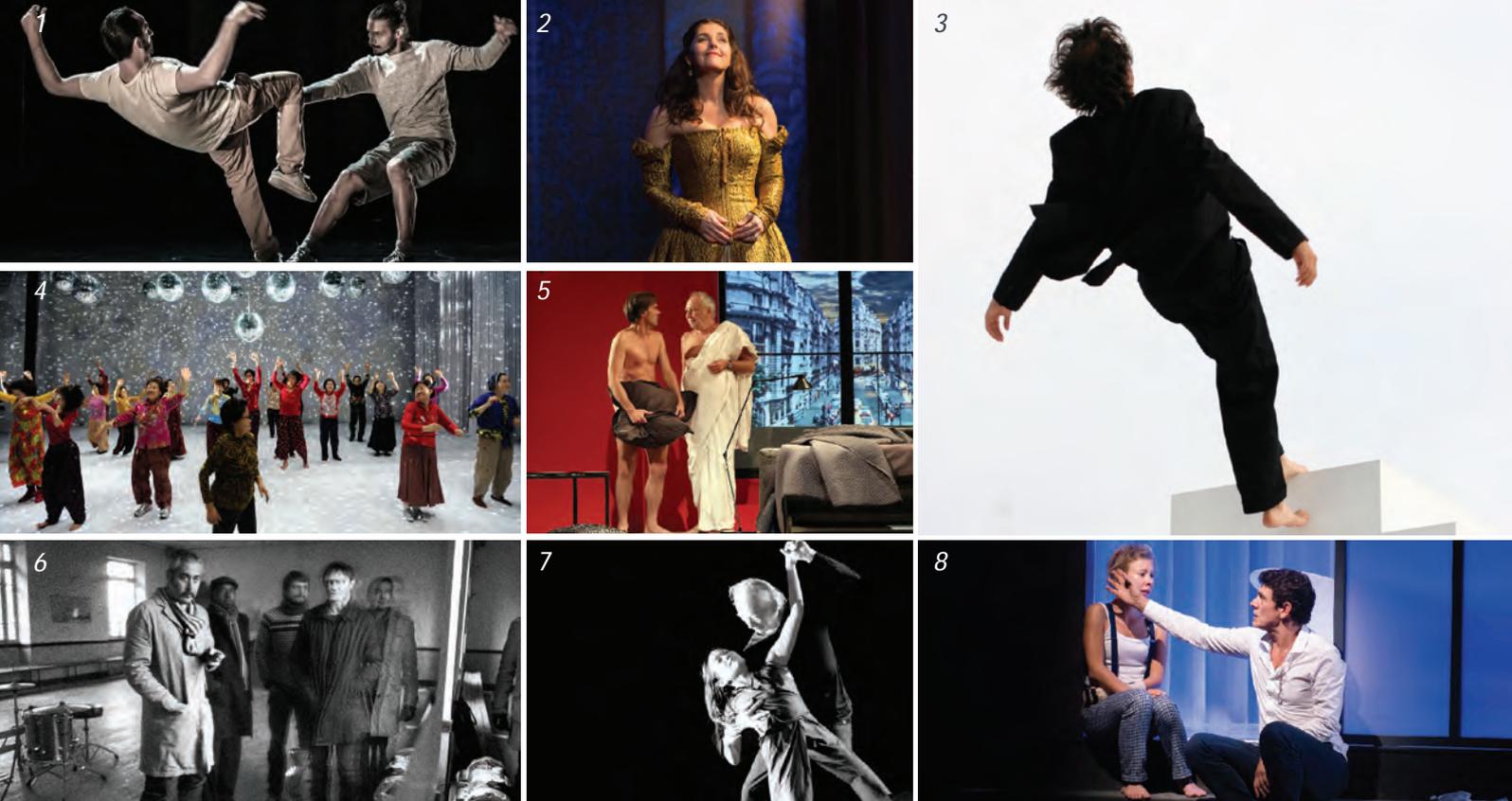
Les spectacles invités ont attiré un public nombreux au point de faire avoisiner le taux de fréquentation moyen à 75 % :

- Davy Sardou et Alexandre Brasseur ont joué « Georges et Georges », une pièce d'Eric-Emmanuel Schmitt. S'inspirant de tous les codes des comédies de Feydeau pour raconter l'histoire de ce maître du vaudeville, ce dernier a réussi la gageure d'une comédie survoltée où malentendus et retournements de situation ont déclenché les fous rires d'un public conquis.
- La danseuse et chorégraphe japonaise Kaori Ito a exploré de façon ludique et sensible les méandres de la filiation avec son spectacle « Je danse parce que je me méfie des mots », beau prétexte pour une rencontre artistique et humaine avec son père. Sur le plateau, le duo a donné à voir et à ressentir des émotions intenses au travers d'une danse qui parlait au cœur.
- Peut-on concilier la raison du cœur et la raison d'état ? Tel est le dilemme devant lequel Victor Hugo a placé Marie Tudor. Portée par une écriture palpitante ainsi que le grand talent de Cristiana Reali, la pièce « Marie Tudor » a tenu les spectateurs de l'Octogone en haleine jusqu'à la dernière minute grâce à une construction narrative en forme de feuilleton.
- Plus à l'aise que jamais dans l'art de faire rire, l'auteur Sébastien Thiéry a trouvé en François Berléand un partenaire de génie dans la pièce « Deux hommes tout nus » qui met les protagonistes face à une situation ubuesque. Entre surprises et méprises, l'hilarité l'a emporté, renforcée par l'excellent jeu des acteurs.
- Avec « Rayahzone », les frères Thabet, rejoints par un troisième danseur, ont offert un élixir musical puissant pour exploser les barrières du rationnel avec une certaine idée de la prouesse en danse. Le voyage s'est avéré heureux comme la vie et le public de l'Octogone ne s'y est pas trompé, leur offrant un accueil enthousiaste.
- Figure majeure d'un rock britannique de grande facture, Tindersticks a su créer au fil de ses albums une identité sonore unique. Stuart Staples et ses acolytes ont donné la mesure de leur talent lors de ce concert unique donné à l'Octogone devant une salle pleine à craquer.
- Francis Huster est un inconditionnel de Stefan Zweig et notamment de son roman « Le joueur d'échecs ». L'acteur a l'art d'interpréter plusieurs personnages. Du calme olympien de Zweig à la folie exorbitée de Monsieur B., en passant par la vulgarité d'un milliardaire américain, il est, en une heure de temps, un roman à lui tout seul. Il l'a prouvé une fois de plus sur le plateau de l'Octogone.

- Nicolas Le Riche, danseur étoile de l'Opéra national de Paris, a chorégraphié et interprété avec bonheur 10 séquences dansées en compagnie de l'étoile Clairemarie Osta. Sur scène, les danseurs ont sculpté l'espace dans un chassé-croisé de duos et solo comme autant de métaphores des multiples formes d'une relation.
- Considérée comme la chorégraphe la plus excentrique de Corée du Sud, Eun-Me Ahn a présenté « Dancing Grandmothers », transe collective réunissant des jeunes danseurs de sa troupe et des grands-mères coréennes dotées d'une énergie contagieuse pour un spectacle sortant de l'ordinaire.
- Elles sont deux stars dans leur domaine respectif : hip-hop et flamenco. Réunies sur scène par un chorégraphe talentueux, Honji Wong et Rocio Molina, l'une se déplaçant avec agilité et l'autre avec puissance, ont présenté un spectacle fascinant accueilli à juste titre par une standing ovation du public emballé.
- Jos Houben et Marcello Magni ont cosigné et interprété un spectacle gaguesque et poétique, portant l'art du rire jusqu'au sublime. Avec « Marcel », cet irrésistible duo de clodos a donné une grande leçon d'humour humaniste, fine et intelligente.
- Avec « The Servant », Thierry Harcourt a signé une perfection de spectacle, divertissant et très plaisant. Les interprètes se sont surpassés dans l'ambiguïté tout en demeurant dans l'économie de l'expression, restant sobres et profonds, comme de grands comédiens britanniques.
- Invitée pour la première fois en Suisse, la fameuse Cie Wang Ramirez a donné un spectacle de hip-hop hors norme. Attachés à des câbles, les 5 danseurs ont fait montre d'une gestuelle affranchie et fulgurante face à une salle comble.
- L'entretien de M. Descartes avec M. Pascal Le Jeune a réuni sur scène Daniel et William Mesguich, pour une joute verbale comme ciselée par Jean-Claude Brisville, auteur, entre autres, de la pièce « Le Souper ». Les deux remarquables interprètes ont présenté un spectacle magistral en résonance avec notre propre époque.
- Faire rire et réfléchir en dénonçant le lobby des laboratoires pharmaceutiques, tel a été le défi relevé par la comédie sociale, « De l'autre côté de la route ». Accompagnés par une mise en scène fluide, les 5 comédiens sont parvenus à allier la légèreté du ton à la gravité du propos, captivant le public de bout en bout.
- Pianiste de génie, compositeur avant-gardiste, Chassol a créé avec « Indiamore » un disque d'une richesse incroyable où les tablas, sitras et sons indiens se mêlent à des harmonies occidentales. Accompagné d'une création vidéo, le public s'est plongé avec bonheur dans l'univers protéiforme de cet artiste unique.
- Pour la première fois en Suisse, Emmanuel Gat a présenté 2 pièces chorégraphiques incontournables de son répertoire « Sacre » et « Gold » qui rendent hommage aussi bien à Stravinsky qu'à Bach. Entre l'ivresse de la frénésie et la retenue minimaliste, ces 2 pièces ont fait la démonstration d'une technique rare renforcée par une esthétique sublime.
- « Le Poisson Belge », conte fantastique proche de l'univers d'un Boris Vian, a invité le spectateur à s'interroger sur son identité profonde. Le chanteur Marc Lavoine a relevé le pari livrant une prestation de haut vol. Quant à sa partenaire, elle a incarné à la perfection une drôle de fille déchirée et déchirante.
- Le spectacle « My Rock » a provoqué l'enthousiasme du public. A travers 15 courtes séquences dansées sur des titres emblématiques de l'histoire du rock, le chorégraphe Jean-Claude Galotta a réussi à croiser allègrement rock et danse contemporaine pour le bonheur des spectateurs.
- Onirique et singulier, l'univers de Yoann Bourgeois traverse la danse, l'acrobatie et le théâtre. L'Octogone a eu le grand plaisir d'accueillir cet artiste talentueux avec un parcours composé de 4 courtes pièces, jonglant entre virtuosité, prouesses et poésie.
- Absent depuis quelques années des scènes suisses, les derviches tourneurs ont envoûté une salle comble par leur danse hypnotique. A l'occasion de cette représentation, ils étaient accompagnés par 7 chanteurs religieux et la grande voix de la Mosquée des Omeyya des de Damas, Nouredine Khourshid.

*Légendes photos page 38 :*

*1 Borderline, Cie Wang Ramirez - © Frank Szafinsk / 2 Marie Tudor, avec Cristiana Reali, Jade Fortineau, Philippe Calvario... - © Florian Fromentin / 3 Carte Blanche à Yoann Bourgeois - © Magali Batzi / 4 Dancing Grandmothers de Eun-Me Ahn - © Youg-Mo Choe / 5 Deux hommes tout nus, avec François Berléand, Isabelle Gélinas, Sébastien Thiéry, Marie Parouty - © Laurencine Lot / 6 Tindersticks - © Christophe Agou / 7 Je danse parce que je me méfie des mots, avec Kaori Ito et Hiroshi Ito - © Gabriel Wong / 8 Le Poisson belge, avec Marc Lavoine et Léonore Confino - © Christophe Vootz*



## Des partenariats privilégiés

L'Octogone a, par ailleurs, établi des liens privilégiés avec 3 partenaires culturels.

### Compagnie Linga

La Compagnie Linga, en résidence à l'Octogone depuis 1993, a présenté sa nouvelle création «ONA», les 19 et 20 mars. Parallèlement à cette création annuelle, 2016 a vu plusieurs nouvelles productions : 2 performances « site specific », en collaboration avec le Musée d'art de Pully, créées lors de l'exposition de l'artiste Mingjun Luo et présentées au public pendant la journée portes ouvertes « Un Samedi en culture ». Breathe, une création de Katarzyna Gdaniec pour les élèves de la Compagnie Junior du Marchepied et Part of Nothing, une création de Marco Cantalupo pour les élèves du Bachelor Contemporary Dance de la Zürcher Hochschule der Künste.

Outre ses cours de danse contemporaine pour l'entraînement régulier du danseur professionnel et des ateliers et cours pour amateurs, la Compagnie a développé plusieurs projets pédagogiques en collaboration avec diverses écoles : le Marchepied, les Teintureries à Lausanne et, pour la première fois, le Bachelor Contemporary Dance de la Zürcher Hochschule der Künste. Elle a ouvert son studio au public durant les répétitions de Breathe pour lui permettre d'entrer au cœur du processus de la création artistique.

La Compagnie Linga a accueilli 11 jeunes danseurs provenant de Hautes Ecoles et Universités de Suisse et d'Europe, pour des stages de courte ou longue durée, leur permettant ainsi de participer aux répétitions.

Finalement, elle a tourné avec ses productions Falling Grace, Tabula, ONA, We are not I en Suisse, France et Albanie.

### Pour l'Art (Association de musique de chambre)

A l'occasion de sa 64<sup>e</sup> saison, l'Association Pour l'Art a présenté une nouvelle série de 8 concerts accueillant des chambristes talentueux, dans des formations variées et des programmes attrayants, réunissant grandes œuvres du répertoire et pièces moins connues ou contemporaines. Le public a ainsi pu découvrir le Quatuor Bela ainsi que le Wiener Klaviertrio. 2 concerts d'un genre nouveau ont été proposés : le Quatuor Gémeaux, accompagné par Isabelle Moretti à la harpe, et le trio Nota Bene accompagné par l'altiste Gérard Caussé et la soprano Brigitte Fournier.

### AMDATHTRA (Association de Musiques, Danses et Théâtres Traditionnels)

Le nouveau partenariat entre l'Octogone et l'Association se poursuit à la grande satisfaction des deux parties. Invité en 2016 pour un unique concert en Suisse, le duo de violons Ambi et L. Subramaniam a créé l'événement, jouant devant une salle pleine à craquer.

## CAFÉ-THÉÂTRE DE LA VOIRIE

En 2016, le Café-Théâtre de la Voirie a présenté 50 spectacles répartis sur 138 séances, soit une augmentation du nombre de représentations de 20 % par rapport à 2015. Cette hausse du nombre de spectacles va de pair avec le montant de CHF 81'283.00 qui a pu être reversé aux artistes (CHF 73'283.00 en 2015).

La diversité des performances artistiques présentées en ce lieu a permis d'offrir à un large public des spectacles de tous types et joue un rôle majeur dans l'augmentation de la fréquentation. Théâtre, concerts, comédie musicale, one man show, contes ou encore spectacles pour enfants ont contribué à la hausse du nombre de spectateurs ayant fréquenté le théâtre ainsi que la mise en place d'une petite équipe d'auxiliaires.

Parmi les moments forts de l'année :

- « Quelle Famille ! », une pièce de boulevard de Francis Joffo interprétée par la Cie « Les Jars Noirs » ;
- « Histoire du Tigre », de Dario Fo avec Louis-Charles Finger. Un seul et unique interprète pour des personnages qui font basculer notre imaginaire dans une aventure épique rocambolesque ;
- « Une histoire de clés », de Nathalie Akoun. La Compagnie Un plus Un s'attaque à un sujet de société universel : la famille monoparentale, la difficile mission d'éduquer ses enfants, le regard des autres et les travers d'une société emplies de certitudes ;
- « Bamin'Opéra », avec Marion Fontana et Floriane Steinegger . Spectacle interactif permettant de rendre l'opéra accessible aux jeunes enfants afin de les sensibiliser et de leur transmettre la passion d'un art souvent destiné aux adultes ;
- « Les apparences sont trompeuses », comédie grinçante d'Eugenio Giuliani avec Diane Carton (comédienne) et Alain Maillard (ancien animateur radio à la RTS). Le procès d'une tueuse en série devient celui de la justice et, par extension, celui de la société du spectacle ;
- « Facette », un spectacle musical qui s'articule autour de la voix, initiative originale d'Estelle Von, étudiante en master à la HEMU - Haute Ecole de Musique de Lausanne ;
- Benjamin Cuche en solo dans « Tout est prévu », spectacle d'improvisation. Il y a 30 ans, il entrait dans la ligue suisse d'improvisation professionnelle. Il y a 20 ans, il participait au record du monde d'improvisation avec un spectacle de 52 heures. Il y a 10 ans, il commençait à improviser seul sur scène.
- « Grabuge, Feu la mère Madame », comédie de Georges Feydeau par la Cie « Zoo Théâtre ». C'est du Feydeau donc c'est drôlissime. Grand maître en disputes conjugales, il a comme illustres prédécesseurs et successeurs Molière, Courteline etc. ;
- « Le Petit Prince », d'Antoine de St-Exupéry interprété par la Compagnie des aiRs dans une adaptation au plus proche du texte et dans une scénographie imaginative, très fidèle aux aquarelles de l'auteur ;
- « La Chute », adaptation théâtrale du roman d'Albert Camus par Charles Seydoux ;
- « Safar Andalous », concert de musique andalouse interprété par le groupe Safar et danse Flamenco avec Antonio Perujo. La musique andalouse est le point commun entre ces musiciens venant d'horizons divers et représentant chacun une tradition musicale ancrée dans l'histoire ;
- Le « Duo Von Burg Baghdassarian », duo violon et piano / piano à 4 mains / musique tzigane, interprétés par Florence von Burg (violoniste) et Luc Baghdassarian (pianiste, chef d'orchestre et directeur de chœur) ;
- « Chantons tous pour le Téléthon ! ». Plusieurs artistes de la région, dont Fanny Leeb et Mélanie René, prêtent leur voix pour soutenir le Téléthon au cours d'une soirée organisée par Kimka, chanteuse, parolière, compositrice, atteinte d'une forme de myopathie rare.

*Facette*



*Le Petit Prince*



## LAUSANNE-PULLY FOR NOISE FESTIVAL

La 20<sup>e</sup> et dernière édition du For Noise s'est déroulée le 20 août 2016 sur le site des Quatre Vents. La soirée a affiché complet avec 3'000 personnes. Diverses raisons ont conduit les organisateurs à mettre un terme à ce festival (lieu restreint, coûts d'infrastructures, évolution des modes de consommation, cachets des artistes). Forte de ce constat, la Municipalité a mandaté le président et directeur du For Noise afin d'étudier les possibilités de créer une nouvelle manifestation marquante à Pully.

## FESTIVAL PULLY-LAVAUX À L'HEURE DU QUÉBEC

La 11<sup>e</sup> édition du Festival s'est déroulée du 3 au 11 juin et a accueilli quelque 30'000 festivaliers sur les différentes scènes proposées. Plus de 40 groupes et artistes se sont produits au fil de 30 spectacles et représentations, comme Linda Lemay, Les Cowboys Fringants, Robert Charlebois ou Natasha St-Pier. Un concert exceptionnel, avec le soutien de la Municipalité et de l'Entraide Seniors Pulliérans, a été offert aux seniors de la Ville et a connu un grand succès, faisant salle comble à la Maison Pulliérane. La Municipalité a par ailleurs organisé une manifestation destinée aux jeunes Pulliérans ayant atteint leur majorité civique en 2015 et 2016. Une soixantaine de jeunes ont répondu à l'invitation et ont ainsi pu assister à un concert après la partie officielle, agrémentée d'un cocktail dînatoire.

## CINÉMA CITYCLUB PULLY

Le soutien de la Ville de Pully à l'Association du Cinéma CityClub s'est poursuivi en 2016, à travers l'octroi d'une subvention annuelle et une aide ponctuelle logistique pour la mise en place des séances destinées aux enfants de 6 à 12 ans.

L'année 2016 a permis de consolider la place du Cinéma CityClub au sein du paysage cinématographique de la région : de nombreux films-événements, des séances pour les tout-petits et les plus grands qui ont rencontré un très joli succès, de belles rencontres avec des cinéastes et personnalités du cinéma (plus de 22 personnalités invitées durant la saison passée) et des concerts magnifiques.

La fréquentation affiche une légère hausse avec 12'316 spectateurs (12'028 en 2015). 21 projections spéciales suivies d'une discussion avec un/e cinéaste et des invités, 35 projections « Générations cinéphiles », des séances pour tous les âges réunissant 2'841 spectateurs, 17 projections scolaires réunissant 1'693 écoliers ainsi que 12 soirées « film et concert » réunissant 1'404 spectateurs ont également été organisées en 2016.

Enfin, le Cinéma CityClub a maintenu son ancrage local en collaborant notamment avec le Musée d'art de Pully, le festival Pully for Kids, le festival Cinéma Jeune Public et plusieurs commerces de la ville.

## SERVICE DE LA COMMUNICATION

Au 31 décembre 2016, le Service totalise 1.3 ETP et 2 contrats de durée déterminée à 100% échéants au 31.12.2016.

Les actions de communication sont en adéquation avec la politique et stratégie de communication de la Municipalité. Elles font l'objet d'un contrôle régulier en termes d'audience, de pénétration et d'efficacité. Les mesures correctives qui s'imposent sont prises.

Le travail de communication interne, souvent moins visible, reste néanmoins primordial et déterminant dans le cahier des charges du Service, en étroite collaboration avec le Service des ressources humaines. Il regroupe tous les moyens mis en œuvre pour faire circuler l'information de manière transversale à l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices.

Les objectifs en sont notamment :

- Améliorer la transparence à chaque niveau hiérarchique de l'Administration ;
- Faire connaître les actions menées par la Ville ;
- Susciter la compréhension et l'adhésion des collaborateurs autour des projets de la Ville.

## COMMUNICATION IMPRIMÉE

La communication imprimée est développée dans le respect de la charte graphique de la Ville (courriers, courriels, flyers, affiches, brochures, rapports de gestion, etc.).

Il en va de même pour tous les supports publi-promotionnels développés par les partenaires extérieurs soutenus financièrement, notamment, par la Commune.

### Communiqués de presse et revue de presse

- Rédaction et envoi de 35 communiqués de presse (17 en 2015) générant 69 articles (38 en 2015) dans les journaux de la région.
- 51 articles ont paru (33 en 2015), issus d'autres supports de communication (news du site internet, Facebook, Journal communal, agenda mensuel des manifestations, etc.).
- 120 articles parus au total sur Pully (71 en 2015) en 12 mois (générés par les actions de communication).

En croisant le nombre total d'articles parus (120) avec le lectorat des titres régionaux, les actions de communication presse ont permis de toucher plusieurs millions de lecteurs. En termes d'efficacité, ce vecteur de communication est l'un des plus performants, d'une part du point de vue de l'audience et de la pénétration des supports, et d'autre part, d'un point de vue financier, les coûts de diffusion de l'information étant nuls.

La revue de presse quotidienne, destinée aux collaborateurs, est assurée par le Service, qui n'a pas toujours connaissance des reportages radiophoniques ou télévisuels, ces derniers n'étant donc pas recensés.

Les journalistes assistent régulièrement aux séances du Conseil communal reprenant dans leurs colonnes les préavis débattus lors de ces séances.

Dans un souci de transparence, le Conseil communal reçoit systématiquement tout ce qui est adressé à la presse par le Service.

### Annonces dans la presse

6 annonces (13 en 2015) ¼, ½ et pleine page (dans Le Régional) créées pour les services de l'Administration.

### Journal communal

Le Journal communal de Pully lancé en septembre 2012, paraît 4 fois par année (mars, juin, septembre et décembre). Il est imprimé à 11'000 exemplaires dont 9'700 sont distribués par courrier postal à tous les ménages et entreprises de Pully et des Monts-de-Pully.

Après 18 éditions (dont 2 éditions spéciales), la Municipalité, à travers son Service de la communication, a effectué une enquête afin d'évaluer la satisfaction des lecteurs-trices du Journal et de dégager des pistes d'amélioration. Souhait également formulé par la sous-commission de gestion en 2015.

La Haute Ecole d'ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) a été mandatée afin de réaliser l'analyse des questionnaires retournés.

Le Journal communal avec questionnaire a été distribué à 9'700 ménages et entreprises, le 8 septembre 2016. Le même questionnaire était accessible sur le site internet communal. Tous les questionnaires retournés jusqu'au 15 octobre 2016 ont été pris en compte.

Au total, 479 questionnaires ont été retournés, dont 46 en ligne, sur les 9'700 envoyés, soit un taux de réponse de 4.9 %, ce qui est plutôt faible, malgré une communication accrue sur les réseaux sociaux et le site internet, ainsi qu'une relance dans l'édition habituelle du Journal communal de fin septembre 2016.

Ainsi, les résultats de cette enquête doivent être considérés à titre indicatif et ne peuvent être généralisés à l'ensemble du lectorat. Ces derniers ont cependant été globalement très positifs et sont consultable sur [www.pully.ch](http://www.pully.ch) > Actualités > Journal communal.

## Brochure Bienvenue à Pully

- Synthèse d'informations utiles pour les nouveaux habitants qui en reçoivent un exemplaire lors de leur passage à l'Office de la population ;
- Graphisme et contenus modifiés pour l'édition de décembre 2016 ;
- Support de communication peu coûteux : la totalité du document, de la conception graphique à la distribution, en passant par la production, est assurée à l'interne. Pas de stocks.

## Agenda des manifestations

- Recense mensuellement les événements (non sportifs) se déroulant sur le territoire communal ;
- Envoyé à tous les commerçants, artisans, cafés de Pully (une centaine d'adresses), secrétariats des écoles et à la presse ;
- Affiché aux guichets publics, aux piliers publics et dans les institutions culturelles de la Ville ;
- Relayé au format numérique sur Facebook ainsi que sur le site internet communal ;
- Support de communication peu coûteux : travail de recherche des manifestations, conception graphique, impression, distribution et promotion réalisés à l'interne.

## Imprimés pour les services

Création et impression de 82 supports (flyers, affiches, brochures, logo + charte graphique, signets pour les livres, annonces presse, sets de tables, présentations PowerPoint, etc.) : 36 pour DAGF, 19 pour DDGS, 9 pour DJ AS, 9 pour DT SI, 3 pour DUE (démarche participative), 6 pour la Sécurité publique.

## COMMUNICATION NUMÉRIQUE

### Intranet communal (nouvelle mouture lancée le 1<sup>er</sup> juillet 2015)

L'Intranet est régulièrement mis à jour en fonction des news à publier et des documents internes à intégrer.

### Site Internet communal [www.pully.ch](http://www.pully.ch) (refondu en 2014)

- Vecteur principal de communication numérique de la Ville. Support modulable et extrêmement réactif, information quotidiennement actualisée ;
- Relais entre les différentes plateformes gérées par les modérateurs du Service pour propager l'information à travers la toile (le web) ;
- Réponse au plus près à la norme en cyberadministration eCH-0049 en vigueur pour les portails des autorités ;
- Compatibilité W3C (standards d'accessibilité Web pour les personnes handicapées) ;
- Compatibilité sur supports mobiles (smartphones, tablettes).

Statistiques de fréquentation en hausse avec 116'000 visiteurs (110'000 en 2015) et 390'000 pages consultées, 1.92 pages vues par visite (2.0 en 2015), et moins de 2 minutes par visite. Les pages les plus visitées sont : Webcam, actualités, piscine(s), offres d'emploi.

La vocation « informative » de ce site est une réussite. En effet, l'internaute trouve l'information désirée rapidement et en peu de clics.

### Site Internet dédié aux grands projets urbanistiques ([projets.pully.ch](http://projets.pully.ch))

Sous-site créé par le Service et lancé le 1<sup>er</sup> juin 2015 dont la création des pages, mise à jour, etc. sont assurées en collaboration avec les Directions concernées par les différents projets.

La Municipalité et les services de l'Administration souhaitant pouvoir interagir de manière globale et transparente avec l'ensemble de la population concernée, les utilisateurs peuvent réagir et questionner sur l'un ou l'autre des projets au moyen d'un formulaire de contact intégré sur chaque page.

Le site est conçu pour pouvoir trouver rapidement les informations relatives aux différents grands projets pulliers et à leur état d'avancement. Regroupés en 4 catégories, les grands projets et travaux concernent des espaces ou des bâtiments publics, des quartiers ou des axes routiers. Le site est compatible sur supports mobiles (smartphones, tablettes).

En 2016, le Service a traité 18 formulaires de contact (29 en 2015) envoyés par des internautes. La plupart des questions concernait l'un ou l'autre des 10 projets en ligne.

Le site urbanistique compte plus de 2'342 visites en 2016 (2'120 en 2015) et 7'751 pages vues (15'300 en 2015), avec en moyenne 3.3 pages visitées par session (5.3 en 2015), durant environ 2 minutes (4 en 2015). Les chiffres sont à la baisse en 2016 en raison du contenu qui a peu évolué !

### Site Internet dédié à la démarche participative ([coeurdeville.pully.ch](http://coeurdeville.pully.ch))

Ce sous-site dédié à la démarche participative et lancé en octobre 2015 a été développé par la HEIG-VD qui en gère la mise à jour des contenus.

Il décrit les différentes étapes de la démarche et les restitutions des différents ateliers en fonction du programme des séquences.

Un formulaire de contact permet aux internautes de faire part de leurs remarques et questions. Ce dernier a permis de constituer une base de données de plus de 500 adresses mail, relancées régulièrement lors des différentes étapes de la démarche. La communication a été soutenue durant ces différentes périodes (création de flyers, affiches, envois de courriels aux plus de 500 adresses à disposition, news sur le site internet communal et Facebook, relance dans le Journal communal, annonces sur les écrans embarqués des bus tl, etc.).

En 2016, plus de 1'780 personnes différentes ont visité le site dédié (1'800 en 2015 dont 1'400 pour le sondage en ligne), avec en moyenne 3.6 pages vues par visite (1.5 en 2015), et moins de 4 minutes passées par visite (2 en 2015).

### Page Facebook « Ville de Pully, Suisse »

- La page « Ville de Pully » a gagné 500 like pour arriver à un total de 1'981 (1'435 en 2015). Très bon score puisqu'elle se place devant ses principaux « concurrents » actifs sur les réseaux sociaux: Morges 1'536 like (1'140 en 2015), Montreux 1'824 (1'200 en 2015) et Pully 1'310.
- Environ 1'000 personnes touchées à chaque publication (643 en 2015), le Service communique à plusieurs centaines de milliers de personnes au cours de l'année via ce média gratuit devenu incontournable.
- 433 publications (tous types confondus) durant l'année.
- Publications quotidiennes sur la page (informations, photos, vidéos, événements, etc.)
- Un concours hebdomadaire a été organisé de novembre 2015 à avril 2016, permettant aux internautes de gagner un sac « I Love Pully ».

*Le post de tous les records, publié le 4 février 2016, a obtenu en 4 jours 15'139 vues, 167 partages et 412 likes !*



*La vidéo de tous les records, publiée le 2 juin 2016, a obtenu 13'520 vues, 73 partages et 132 likes au 31.12.2016 !*



## Page Facebook « Cave communale »

Créée en 2013, peu alimentée jusqu'en 2016. 13 publications en 2016. 159 likes.

## Ecrans d'information embarqués dans les bus tl

Le Service exploite ce vecteur digital, en collaboration avec les tl et APG-SGA, depuis novembre 2015. La Ville de Pully peut communiquer gratuitement sur les écrans de tous les bus traversant son territoire (bus N° 4 - 7 - 8 - 9 - 25 - 47 - 66). Le Service se charge de sélectionner et produire les visuels ainsi que de planifier la diffusion avec APG-SGA.

Les campagnes 2016 (35 semaines au total) ont été les suivantes :

1. Promotion Page Facebook Ville de Pully (semaines 5-8)
2. Don du sang (semaines 10-11)
3. Un Samedi en Culture (semaines 15-17)
4. Démarche participative (Clergère) (semaines 19-24)
5. Les Estivales de Pully (1<sup>er</sup> août) (semaines 27-30)
6. Pully For Noise, dernière édition (semaines 32-33)
7. Démarche participative (séquence 3) (semaine 39)
8. Démarche participative (séquence 3 - partie 2) (semaines 41-45)
9. Nocturnes + chalets de Noël (semaines 46-49)
10. Bonnes fêtes / Fermeture des bureaux (semaines 51-1)

La pénétration de ce support gratuit est très élevée et représente plusieurs dizaines de millions de contacts par année.

## Audiovisuel

Le projet audiovisuel consacré aux sociétés locales de Pully s'est achevé avec la diffusion de 38 vidéos promotionnelles et du film complet présentant les 38 sociétés locales.

Celles-ci sont visibles sur le site internet communal et sont relayées sur les réseaux sociaux (une vidéo par semaine, depuis le 27 octobre 2016).

Une page dédiée aux sociétés locales a été créée sur le site internet communal avec la vidéo de chaque société locale.

Quelques chiffres pour ce projet :

- sociétés locales ayant pris part au projet : 38
- durée du projet : 19 mois
- production : 200 heures de tournage.
- post production : plus de 400 heures (sélection de séquences, montage, mixage)

## ACTIONS DE RELATIONS PUBLIQUES

Elles permettent de marquer la présence de la Municipalité sur le terrain. En font partie les manifestations que la Municipalité organise, celles auxquelles elle participe et qu'elle soutient, de même que les séances d'information aux Pulliérans et au Conseil communal. Les relations publiques sont, d'une façon générale, l'ensemble des efforts organisés et suivis destinés à créer, maintenir et développer un climat de compréhension et de confiance mutuelles à l'interne, mais aussi dans l'opinion publique et parmi les publics directement ou indirectement concernés.

## Conférence de presse

5 décembre 2016 : présentation du budget 2017 et du Plan lumière de la Ville.

## Le 1<sup>er</sup> août

Organisé en collaboration avec le Sauvetage, le SDIS et l'Amicale des pompiers, la Police, le Corps de Musique de Pully, l'agence Gawah et les services de l'Administration. Soirée de concerts gratuits « Les Estivales de Pully », le 30 juillet, organisée par l'agence Gawah, ainsi que le recrutement et la gestion d'environ 80 bénévoles pour les 3 jours de festivités et les 2 jours de montage-démontage ; augmentation du nombre de bars et de stands d'alimentation ; nouvel artificier dont les feux du 1<sup>er</sup> août et la musique ont été très appréciés.

## Pully en Fête - les Nocturnes

Organisée le 7 décembre, en collaboration avec le Kiwanis, le Régional, PPPB, la Police et les services de l'Administration. Marché artisanal, Père Noël, chantée de Noël à l'église du Pully et traditionnelle ouverture de la Cave communale ont animé la pl. d'Obernai. La Maison Pulliérane a ouvert ses portes à la raclette du Kiwanis, à midi et le soir, et à la collecte des jouets.

## SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

### EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Personnel fixe au 31 décembre 2016	
Contrat à durée indéterminée	211
Apprentis	27
Stagiaires MPC	4
Stagiaires (HEIG et pré-HES)	10
<b>Total</b>	<b>252</b>

Auxiliaires ayant travaillé en 2016		
Conseil communal	Bureau du conseil et auxiliaires votations	34
DAGF	Auxiliaires expositions et vernissages - Musées	23
DAGF	Bibliothèque Médiathèque	3
DAGF	Café-Théâtre de la Voirie	3
DAGF	Service de la communication	2
DAGF	Service des finances	1
DAGF	Secrétariat municipal et Office de la population	2
DAGF	Service informatique	1
DAGF	Service des ressources humaines	2
DAGF	Techniciens et personnel d'accueil - Octogone	38
DDGS	Artisans	1
DDGS	Auxiliaires mensualisés et à l'heure pour le nettoyage des bâtiments	45
DDGS	Nettoyage des collèges (été)	16
DDGS	Organistes et remplaçants	5
DDGS	Piscines	15
DDGS	Réfectoires scolaires	12
DDGS	Vignes et forêts	5
DJAS	Accueillantes en milieu familial	30
DJAS	Colonies des Mosses et des Monts-de-Pully	35
DJAS	Gestion de l'économat	5
DJAS	Études surveillées et sport scolaire facultatif	22
DJAS	Secrétariat	2
DJAS	Service médical et dentaire	7
DUE	Parcs et Promenades	10
DUE	Urbanisme	8
DTSI	Service technique	4
DTSI	Voirie	4
DUE/DTSI	Civilistes	10
Engagements sociaux	IPT, ORIPH, LIFT, PET et Insert H	10
<b>Total</b>		<b>355</b>

## TRAITEMENTS DU PERSONNEL

L'indice des prix à la consommation (iPC) du mois d'octobre 2015 était à nouveau inférieur à l'indice de référence. Par conséquent, il n'y a eu aucune indexation pour l'année 2016.

## ÉVÉNEMENTS ET COMMUNICATION

Le journal « Persinfo » à l'intention des collaborateurs de la Commune, a permis à ceux-ci de prendre connaissance des arrivées et des départs dans les services, de découvrir les nouveaux flashs santé de la chargée de sécurité et d'avoir des comptes-rendus des différents événements organisés pour les collaborateurs par les Ressources humaines ou l'Association du personnel.

Les événements suivants ont également été organisés :

- 25 collaborateurs ont assisté à 3 matinées d'accueil ;
- 260 collaborateurs se sont plongés dans l'époque de la Prohibition lors de la soirée du personnel dans une ambiance festive et un décor très réussi (15 janvier) ;
- 46 retraités de la Commune se sont retrouvés au restaurant du Port (11 novembre) ;
- lors de la journée «Futur en tous genres», 21 enfants inscrits ont découvert les missions de l'ARCE, l'organisation d'une station d'épuration et le domaine des forestiers-bûcherons (10 novembre) ;
- 28 enfants des collaborateurs ont reçu leurs cadeaux des mains du Père Noël au refuge des Quatre Vents (14 décembre).

## RÉALISATIONS 2016

Le Service a mené les projets suivants en 2016 :

**Pour les 3 entités, Ville de Pully, ASEL et FEJ, représentant en tout environ 450 collaborateurs et 450 auxiliaires :**

- établissement d'environ 200 contrats de travail pour les 3 entités ;
- assistance RH aux recrutements de l'ASEL ;
- étude sur les primes de fidélité de l'ASEL ;
- paiement des salaires et la gestion des assurances ;
- mise à jour de tous les descriptifs de fonction des collaborateurs ;
- présentation de la démarche d'évaluation dans tous les services ;
- rédaction de la nouvelle charte de sécurité qui sera présentée au personnel au printemps 2017.

**Pour la Ville spécifiquement :**

- 10 recrutements (entre 20 et 60 candidatures par poste) ainsi que la réponse à plus de 450 offres spontanées ;
- démarrage du projet sur la nouvelle politique du personnel et mise en lien avec la rédaction du programme de législature ;
- mise en place d'une directive sur le télétravail qui sera adoptée au printemps 2017 ;
- mise à jour de la directive sur les remboursements de frais et débours ;
- étude pour la mise à disposition gratuite des cafés et réalisation du projet ;
- adaptation/correction des formulaires d'évaluation introduits en 2015 ;
- mise en place d'une nouvelle organisation pour la journée d'accueil : guide informatique, nouveau PowerPoint, guide d'accueil ;
- amélioration, en collaboration avec le service informatique, de la plate forme permettant aux collaborateurs de consulter leur descriptif de fonction et de s'inscrire à des formations ;
- nouvelles cartes de légitimation pour tout le personnel ;
- adhésion à la plateforme « joHdi » permettant de positionner la Commune comme un employeur dynamique.

## FORMATION

Le Service a proposé en interne les formations suivantes :

- Formation « communiquer dans les situations difficiles avec les citoyens » ;
- Formation à l'évaluation pour les nouveaux collaborateurs ;
- Cours « préparer sa retraite » ;
- Formation « Goodmanners » pour les apprentis sur les règles élémentaires de savoir-vivre en entreprise.

## APPRENTI(E)S

La Ville de Pully a formé 26 apprentis et 4 MPC dans les métiers suivants : employé de commerce (11), maturité professionnelle 3 + 1 (4), agente en information documentaire (1), horticulteur-paysagiste (2), horticulteur-floriculteur (3), viticultrice (1), agent(e) d'exploitation (5), forestier-bûcheron (2), techniscéniste (1), géomaticien (1).

11 apprentis ont réussi leur CFC en juillet 2016 :

- 1 apprenti forestier-bûcheron ;
- 1 apprenti agent d'exploitation ;
- 1 apprenti agent d'exploitation art. 32 ;
- 2 apprentis horticulteurs ;
- 2 apprentis de commerce voie B et E ;
- 4 maturités professionnelles 3 + 1.



*Apprentis ayant réussi leur CFC*

La Commune accueille également 5 stagiaires de la HEIG- VD et HEG Arc-Neuchâtel en formation en emploi d'économiste d'entreprise, ainsi qu'un MBA en emploi. 2 pré-stagiaires se préparent également à leur entrée en Haute école. Enfin, les Directions de l'urbanisme et des travaux proposent chaque année quelques stages « premier emploi » pour les détenteurs de master EPFL ou universitaires.

Plusieurs collaborateurs de l'Administration dispensent également des cours ou sont experts aux examens de leurs branches respectives.

## SERVICE DES FINANCES

Au-delà des tâches traditionnelles, l'année 2016 a été marquée par les travaux suivants :

### BOUCLEMENT DES COMPTES 2015

Les comptes communaux 2015, présentant un excédent de revenus d'environ CHF 5.2 mios, ont été adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 22 juin 2016.

Ce résultat positif a été rendu possible grâce à l'utilisation du fonds d'égalisation pour la péréquation directe horizontale et la facture sociale, suite au décompte final 2014 de la péréquation qui a été extrêmement défavorable (environ CHF 7.8 mios). En effet, sans l'utilisation de ce fonds de réserve, la Commune aurait très certainement bouclé son exercice comptable avec un déficit se situant aux alentours de CHF 2.6 mios. D'ailleurs, le niveau de la marge d'autofinancement témoigne de cette situation.

### BOUCLEMENT DES COMPTES 2016

Comme chaque année, les comptes ne sont pas encore bouclés au moment de l'établissement du rapport de gestion. Ils feront l'objet d'une publication détaillée.

### BUDGET 2017

Le budget de l'année 2017 présente un excédent de revenus (bénéfice) de CHF 123'200.00. Ce résultat positif a été rendu possible grâce à, notamment, d'importants efforts consentis au niveau des charges maîtrisables.

Ainsi, malgré des charges supplémentaires telles que la participation au financement de la facture sociale, la contribution au fonds de péréquation directe horizontale, la création de places d'accueil de jour pour les enfants, la participation au financement de la police intercommunale, la volonté de diversifier l'offre culturelle sur le territoire de la Commune, l'effort d'entretien du patrimoine communal et la baisse des revenus fiscaux suite à la diminution du taux d'imposition communal, le budget 2017 est resté équilibré.

Les prochaines années seront très certainement marquées par la préparation d'importants chantiers qui auront pour but de moderniser et dynamiser la ville.

Les excédents de revenus successifs depuis 2006 ont permis à la Commune de diminuer son endettement de manière importante, la plaçant dans une situation favorable pour envisager les investissements à venir nécessaires à son développement.

Ainsi, la dette devrait se situer aux alentours de CHF 95.0 mios au 31 décembre 2017. Malgré l'augmentation de la dette communale par rapport à celle constatée au 31 décembre 2015, l'année 2017 devrait permettre d'observer une stagnation, voire une diminution des intérêts passifs, grâce aux conditions extrêmement favorables existantes actuellement sur le marché des emprunts.

Malgré un contexte économique encore très incertain et la prochaine révision de l'imposition des entreprises, la Municipalité considère comme indispensable d'envisager une autre perspective que le seul maintien minimum des infrastructures ; la Municipalité reste toutefois très attentive à l'évolution de la situation et adaptera, le cas échéant, sa stratégie en fonction de l'évolution du contexte économique global.

La Municipalité estime que, par une gestion équilibrée des futurs budgets communaux et une planification raisonnable des importants investissements, la Ville de Pully sera à même de relever les nombreux défis qui l'attendent sans compromettre l'équilibre financier de la Commune. Hormis les incidences financières liées aux incertitudes économiques ainsi que celles relatives à la révision de l'imposition des entreprises, il faut également prendre en compte les effets financiers dépendant de la modification du système péréquatif vaudois, qui péjoreront de manière importante les finances de la Commune.

Des séances d'information aux collaborateurs ainsi qu'aux Conseillers communaux ont été organisées dans le courant du mois de novembre.

Le budget de l'année 2017 a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 14 décembre 2016.

## PLAN DES INVESTISSEMENTS 2016-2020

Depuis 2011, la Municipalité présente son plan des investissements (ci-après PI) par le biais d'un préavis d'intention, permettant ainsi le débat au sein du Conseil communal, mais sans vote.

Redimensionné depuis 2003, dans le cadre des mesures d'économies, le PI ne présente que des dépenses d'entretien.

Si la mise en chantier de certains travaux doit tenir compte de la réalité du moment, un PI doit être l'inventaire objectif des besoins en équipement à moyen et long termes d'une ville en expansion.

En termes d'investissements, la Commune devra, durant les années à venir fournir un effort particulier afin de moderniser les infrastructures publiques pour dynamiser Pully et son centre. Le financement de projets importants pour l'avenir de Pully ne se fera pas uniquement par des fonds propres et/ou au moyen d'un recours accru à l'emprunt. En effet, le développement de la Ville de Pully devrait augmenter de manière non négligeable l'assiette fiscale (accroissement de la population et nouvelles entreprises s'établissant sur le territoire communal). Ainsi, une progression possible des recettes fiscales et de la marge d'autofinancement pourrait permettre un meilleur financement par des fonds propres.

## IMPÔTS

La facturation et la perception des impôts communaux sont assurées par l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest-lausannois, hormis l'impôt foncier facturé par la Commune. Les liquidités courantes sont régulièrement alimentées par des versements de l'Office, limitant ainsi l'utilisation des comptes de crédits bancaires et reportant d'autant la souscription de nouveaux emprunts.

Durant l'année 2016, l'avancement des taxations des personnes physiques relatives aux impôts sur le revenu et sur la fortune est resté très stable par rapport à l'année 2015, soit à un taux de 67 %.

## ARRÊTÉ D'IMPOSITION

L'arrêté d'imposition pour l'année 2017 a été voté par le Conseil communal lors de la séance du 2 novembre 2016. Le taux d'imposition a été maintenu au même niveau que celui constaté lors de l'exercice 2016, soit au taux de 61.0. Les autres éléments de l'arrêté d'imposition restent inchangés.

## GESTION DU SYSTÈME DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES

A l'instar d'une grande majorité des villes vaudoises, la Municipalité a introduit, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, un système de crédits supplémentaires pour tout dépassement budgétaire supérieur à CHF 5'000.00.

2016 est donc la 8<sup>e</sup> année où cette procédure est appliquée. Les 2 préavis ci-dessous ont été présentés au Conseil communal :

**Préavis N° 07-2016 - Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2016, 1<sup>re</sup> série / Accepté par le Conseil communal lors de la séance du 25 mai 2016 :**

	<b>Montants (en CHF)</b>
Crédits supplémentaires, préavis 07-2016 - Augmentation des charges	238'000.00
Crédits supplémentaires, préavis 07-2016 - Augmentation des revenus	-46'000.00
<b>Total crédits supplémentaires demandés, 1<sup>re</sup> série</b>	<b>192'000.00</b>

**Préavis N° 20-2016 - Crédits supplémentaires au budget communal de l'exercice 2016, 2<sup>e</sup> série / Accepté par le Conseil communal lors de la séance du 23 novembre 2016 :**

	<b>Montants (en CHF)</b>
Crédits supplémentaires, préavis 20-2016 - Augmentation des charges	1'474'000.00
Crédits supplémentaires, préavis 20-2016 - Diminution des charges	-30'000.00
Crédits supplémentaires, préavis 20-2016 - Augmentation des revenus	-1'454'900.00
<b>Total crédits supplémentaires demandés, 2<sup>e</sup> série</b>	<b>-10'900.00</b>

Les demandes de crédits supplémentaires relatives à l'exercice 2016 représentent une augmentation des charges de CHF 1'682'000.00 et une augmentation des revenus de CHF 1'500'900.00.

## COMMISSION DES FINANCES

En 2016, la Commission des finances a siégé 8 fois : 4 fois sous la présidence du Conseiller communal D. Favre et 4 fois sous la présidence du Conseiller communal R. Pfister, pour examiner les comptes, le PI, le budget, les demandes de crédits supplémentaires, l'arrêté d'imposition pour l'année 2017, le nouveau Règlement communal sur la distribution de l'eau et nouvelle structure de taxes, la fixation du plafond d'endettement et du plafond de cautionnement ainsi que les préavis municipaux requérant l'approbation de ladite commission, conformément à l'art. 50 du Règlement du Conseil communal.

De plus, à l'occasion du traitement du budget 2017, la Commission des finances s'est constituée en 5 sous-commissions qui se sont partagées l'analyse des 5 directions municipales.

## PLAFOND D'ENDETTEMENT ET PLAFOND POUR LES CAUTIONNEMENTS

Dans le but de simplifier la procédure relative aux emprunts et aux cautionnements, et de limiter le contrôle de l'Etat à la légalité, le Grand Conseil a accepté en mai 2005, dans le cadre de la révision de la Loi sur les communes, de supprimer les autorisations d'emprunts et de cautionnements, pour introduire la notion de « plafond d'endettement et de cautionnements ».

Sur la base d'une planification financière, les plafonds d'endettement et de cautionnements de Pully relatifs à la période législative 2016-2021, adopté par le Conseil communal lors de sa séance du 14 décembre 2016, a été fixé à la somme de CHF 180.0 mios, pour le plafond d'endettement et de CHF 30.0 mios pour le plafond pour cautionnements. Il est à noter qu'il ne s'agit pas de l'endettement effectif mais de l'endettement brut.

Le plafond d'endettement fixé par le Conseil communal pour la période législative 2011-2016, adopté par le Conseil communal lors de la séance du 14 décembre 2011, a été fixé à la somme de CHF 195.0 mios. Il s'avère, après estimation, qu'au 31 décembre 2016, le montant de l'endettement brut devrait se situer aux alentours de CHF 81.7 mios, soit à un niveau nettement inférieur à celui prévu dans le cadre de la fixation du plafond d'endettement, durant l'année 2011.

## AUTORISATION GÉNÉRALE D'ACQUÉRIR ET D'ALIÉNER DES IMMEUBLES, DES DROITS RÉELS IMMOBILIERS, DES ACTIONS OU DES PARTS DE SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES

Le Conseil communal a accordé à la Municipalité, en application de l'art. 4, chiffre 6 de la Loi sur les communes du 28 février 1956 et de l'art. 16, chiffre 5 du Règlement du Conseil communal, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2011-2016, de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.00 par cas, le plafond étant fixé à CHF 1'000'000.00.

Au 31 décembre 2016, cette autorisation générale a été utilisée de la manière suivante :

Crédit accordé par le Conseil communal lors de la séance du 14 septembre 2011	1'000'000.00
Acquisition parcelle N° 7445 - Ch. de Fantaisie 14	-38'000.00
Disponibilité au 31 décembre 2016	<u>962'000.00</u>

De plus, dans sa séance du 28 septembre 2016, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2016-2021, de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés immobilières dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.00 par cas, charges éventuelles comprises, le plafond étant fixé à CHF 1'000'000.00.

## AUTORISATION GÉNÉRALE D'ACQUÉRIR DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES

Le Conseil communal a accordé à la Municipalité, en application de l'art. 4, chiffre 6 bis de la Loi sur les communes du 28 février 1956 et de l'art. 16, chiffre 5 du Règlement du Conseil communal, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2011-2016, de statuer sur les acquisitions de participations dans des sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas CHF 10'000.00 par cas, le plafond étant fixé à CHF 50'000.00.

Au 31 décembre 2016, cette autorisation générale n'a pas été utilisée.

De plus, dans sa séance du 28 septembre 2016, le Conseil communal a accordé à la Municipalité une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2016-2021, de statuer sur les acquisitions de participations dans des sociétés commerciales dont la valeur n'excède pas CHF 10'000.00 par cas, le plafond étant fixé à CHF 50'000.00.

## AUTORISATION GÉNÉRALE D'ENGAGER DES DÉPENSES IMPRÉVISIBLES ET EXCEPTIONNELLES

Dans sa séance du 28 septembre 2016, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2016-2021, d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.00 par cas, charges éventuelles comprises, conformément aux dispositions de l'art. 11 du Règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 et de l'art. 102 du Règlement du Conseil communal.

## COMPÉTENCES FINANCIÈRES DANS LE BUT D'ENGAGER DES CRÉDITS D'ÉTUDES POUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Dans sa séance du 14 septembre 2011, le Conseil communal a autorisé la Municipalité à ouvrir et engager des crédits d'études relatifs au patrimoine administratif qui ne pouvaient être prévus au budget de fonctionnement, ceci jusqu'à concurrence de CHF 100'000.00 maximum par cas, avec obligation d'informer immédiatement la Commission des finances et le Conseil communal et ce jusqu'à la fin de la législature 2011-2016.

Cette autorisation du Conseil communal remplace le crédit cadre sur les crédits d'études utilisé auparavant.

Durant l'année 2016, les crédits d'études suivants ont été octroyés :

Description	Communication au Conseil communal	Montant prévu (en CHF)	Montant dépensé au 31.12.2016 (en CHF) (avant bouclage définitif)
Villa romaine - Conservation des vestiges, travaux d'investigation	03-2012	70'000.00	37'495.50
Secteur Gare Pully-Centre - Requalification des espaces publics et accès aux quais	09-2012	95'000.00	85'211.10
Politique du logement	15-2012	83'000.00	80'000.00
Projet de réseau WiFi gratuit	20-2012	20'000.00	15'872.75
Ch. de Pallin - Mise en séparatif + renouvellement des conduites industrielles	26-2012	95'000.00	49'299.95
Av. de Villardin - Contrôles + études conformité installations privées évacuation des eaux	02-2013	85'000.00	41'936.85
Construction d'un nouveau silo à sel	04-2013	40'000.00	39'543.05
Bd de la Forêt - Remplacement conduites industrielles, mise en séparatif et réaménagement chaussée	15-2013	80'000.00	67'885.30
Aménagement rue de la Poste et av. Samson Reymondin	16-2013	95'000.00	6'645.00
Rénovation site Prieuré et assainissement, extension Musée Villa romaine	17-2013	97'000.00	66'234.70
Collège Annexe Ouest - Réfection et mise en conformité cage escalier et installations sanitaires - Remplacement ascenseur	07-2014	58'000.00	20'600.00

Description (suite)	Communication au Conseil communal	Montant prévu (en CHF)	Montant dépensé au 31.12.2016 (en CHF) (avant bouclage définitif)
Etude des ouvrages d'art - Phase 1	10-2014	40'000.00	27'720.40
Refuge forestier - Mise en conformité du bâtiment - Poursuite du développement de projet	11-2014	46'400.00	2'894.40
Nouvelle liaison piétonnière « Clergère Sud » - Etude de projet	12-2014	87'000.00	65'269.25
Mise en place d'une gestion électronique des documents (GED)	13-2014	70'000.00	71'476.55
Réorganisation des locaux de la vigne	14-2014	93'000.00	38'997.55
Musée d'art - Chantier des collections	18-2014	90'000.00	89'627.74
Réseau informatique dans les bâtiments scolaires	04-2015	30'000.00	33'293.69
Construction réseau fibre optique FTTH	05-2015	35'000.00	19'270.85
Sécurisation des bâtiments	07-2015	50'000.00	0.00
Eglise du Coteau - Réaménagement des locaux du rez-de-chaussée supérieur	08-2015	15'000.00	12'172.80
Réseau informatique - Liaisons inter-bâtiments	12-2015	60'000.00	49'612.80
Poste de Police Est Lausannois - Mise en conformité des locaux de la police	21-2015	47'000.00	35'358.30
Collèges Principal, Annexe Ouest, Pierre D'Arvel et Jules Loth - Mise en séparatif	03-2016	51'000.00	10'958.25
Remplacement du central téléphonique	04-2016	70'000.00	62'650.80
Terrain de football de Rochettaz - Transformation du terrain en gazon naturel en synthétique	06-2016	97'000.00	47'424.75
Projet muséal autour de la maison de C.-F Ramuz « La Muette »	07-2016	95'000.00	28'524.50
<b>Totaux</b>		<b>1'794'400.00</b>	<b>1'105'976.83</b>

Au 31 décembre 2016, c'est la somme totale de CHF 1'105'976.83 qui a été dépensée dans le cadre de l'autorisation générale octroyée par le Conseil communal relative à des crédits d'études pour les dépenses d'investissements du patrimoine administratif. Ce montant a été calculé avant le bouclage final des comptes 2016, qui n'était pas encore terminé au moment de l'élaboration du rapport de gestion 2016.

De plus, dans sa séance du 28 septembre 2016, le Conseil communal a accordé à la Municipalité, une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2016-2021, à ouvrir et engager des crédits d'études relatifs au patrimoine administratif qui ne pouvaient être prévus au budget de fonctionnement dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.00 par cas.

## AUTORISATION GÉNÉRALE POUR LE PLACEMENT DE CAPITAUX ET DE LIQUIDITÉS

Dans sa séance du 28 septembre 2016, le Conseil communal a accordé à la Municipalité une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2016-2021, de placer les disponibilités de la Commune auprès d'établissements bancaires, de compagnie d'assurances, de collectivités publiques, ou d'entreprises suisses et offrant de solides garanties financières.

## AUTORISATION GÉNÉRALE POUR L'ACCEPTATION DE LEGS, DE DONATIONS ET DE SUCCESSIONS

Dans sa séance du 28 septembre 2016, le Conseil communal a accordé à la Municipalité une autorisation générale, valable jusqu'à la fin de la législature 2016-2021, pour l'acceptation de legs, de donations et de successions dont la valeur n'excède pas CHF 100'000.00 par cas.

Cette autorisation générale est une nouvelle disposition qui figure dans la Loi sur les communes du 28 février 1956, révisée en 2013. Ainsi, cette autorisation générale figure au nombre des attributions du Conseil communal énumérées à l'article 4 de cette même loi.

## MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE APPLICATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE (ABACUS)

Durant l'année 2016, le Service des finances a pratiquement terminé la mise en place de la nouvelle application comptable (Abacus). En effet, le budget de l'année 2017 ainsi que le bouclage des comptes de l'année 2015 ont été établis sans encombre avec cette dernière. A ce jour, il ne reste plus qu'à intégrer la gestion des immobilisations ainsi que la gestion des bons de commandes afin de considérer ce projet comme étant terminé.

De plus, durant l'année 2016, le Service des finances a mis en place un système de visas électroniques des factures fournisseurs permettant ainsi une meilleure gestion de ces dernières. Ce système a été audité par notre fiduciaire et a été jugé performant. Ainsi, la Ville de Pully est la première commune du Canton à être dotée d'un tel système de gestion des factures fournisseurs.

## SERVICE INFORMATIQUE

Pour donner suite à l'étude menée en 2015, le préavis relatif à l'interconnexion de divers bâtiments communaux au réseau fibres optiques de la Commune (Préavis N°01-2016) a été adopté par le Conseil communal en mars 2016. Les travaux se sont déroulés tout au long de l'année et se poursuivront encore en 2017.

2 autres sujets importants liés aux infrastructures techniques ont fait l'objet de préavis au Conseil communal qui les a également adoptés. Le premier, qui concerne le renouvellement du stockage des données (Préavis N°09-2016), a permis de remplacer, dans une première étape, les installations qui hébergent la totalité des applications et données de la Ville et de ses partenaires. Une seconde phase, prévue courant 2017, permettra d'ajuster le volume de stockage en fonction de la croissance des données. Le second préavis (N°21-2016), qui concerne le renouvellement du central téléphonique, sera réalisé au cours de l'année 2017 et permettra de réunir sur une installation mutualisée la téléphonie de la Ville ainsi que celle de tous ses partenaires.

Plusieurs gros projets se sont poursuivis au cours de l'année 2016. Tout d'abord, le préavis N°06-2014 relatif à l'évolution de l'environnement de travail informatique est rentré dans sa dernière étape avec la migration progressive des services et partenaires dans l'environnement de virtualisation des postes de travail. A la fin 2016, un tiers des postes ont basculé dans cette nouvelle infrastructure et la migration se terminera au cours du premier semestre 2017.

La mise en œuvre d'un réseau informatique filaire et Wifi performant dans l'ensemble des bâtiments scolaires (Préavis N°09-2015) s'est poursuivi tout au long de l'année 2016 pour se terminer en décembre. Le préavis sera clôturé en mars 2017.

Suite à l'adoption du préavis (N°23-2015) relatif à la gestion électronique des documents (GED), en novembre 2015, par le Conseil communal, la mise en place de l'infrastructure technique a été réalisée au cours de l'année 2016 et se poursuit par la réalisation d'une phase pilote au Service informatique.

Le logiciel de gestion immobilière acquis en 2015 et destiné à la DDGS a été mis en exploitation en 2016.

Le logiciel de gestion de la Bibliothèque Médiathèque communale et son site internet ont été remplacés au printemps 2016.

L'outil destiné à la gestion et au suivi du personnel a également été complété et amélioré.

Compte-tenu des risques en matière de sécurité informatique, la Municipalité a souhaité dispenser une formation de sensibilisation à la sécurité informatique et aux dangers du web à tous les collaborateurs afin de leur donner des bases pour mieux appréhender ces nouveaux dangers. Cette démarche se poursuivra au cours de l'année 2017.

Plusieurs études ont été entreprises au cours de l'année 2016 qui permettront de réaliser des projets budgétés sur l'année 2017. Il s'agit notamment de :

- la mise en place d'un nouvel outil de service desk unifié qui sera déployé, dans un premier temps, au Service informatique et à la DDGS, puis étendu à d'autres services de l'Administration ;
- le remplacement du logiciel de messagerie.

2 projets importants touchant les services techniques ont démarré. Le premier concerne le remplacement de l'outil de gestion du réseau d'eau potable TopoBase. Il est réalisé en collaboration avec les villes de Lausanne et Morges ainsi que le Service intercommunal de gestion (SIGE). Le choix s'est porté sur une solution Open Source nommée Qwat et sa mise en exploitation a débuté à la fin de l'année 2016. Le second qui concerne la gestion informatisée des permis de fouille est également conduit en coopération avec la ville de Morges. Il est basé sur le portail cartographique sigip.ch et permet de gérer le processus depuis la demande, jusqu'à la délivrance du permis de fouille.

En ce qui concerne le portail cartographique sigip.ch, plusieurs éléments sont venus l'étoffer :

- autorisations de fouilles (accès public) ;
- boîtes d'échanges, écopoints et déchèteries (accès public) ;
- mise à jour des données d'altimétrie (accès public) ;
- mise à jour des données de mobilité (accès public) ;
- cartes indicatives de dangers naturels, glissements et forêts protectrices (accès public) ;
- mise à jour de la base de données cadastrale officielle (accès public) ;
- mise à jour des données d'habitants par adresse (accès privé) ;
- mise à jour des fontaines (accès public) ;
- ajout des mâts et secteurs tl (accès public) ;
- ajout des ombrages LiDAR de terrain et de surface (accès public) ;
- ajout de la ligne rouge du Pédibus (accès public).

En matière de messagerie, la quantité de pourriels (spam) reçus et traités par le serveur de messagerie a été semblable à l'année dernière. Ainsi, 32'262 spam ont été traités (38'491 en 2015) pour un volume de 426'134 messages (399'898 en 2015), soit une proportion de 7,5% de messages non-sollicités (9.6% en 2015, 29,6 % en 2014, 17.54 % en 2013, 37.7 % en 2012, 45.4 % en 2011).

Parallèlement à ces différents projets, l'équipe technique a assuré les activités quotidiennes de maintenance, mises à jour, sécurisation des équipements et des données ainsi que le dépannage et l'assistance aux utilisateurs. Ces tâches représentent une part importante de son activité.

Le Web est traité dans le chapitre relatif au Service de la communication, le webmaster restant rattaché au Service informatique pour 50 % de son activité.



## DIRECTION DES DOMAINES, GÉRANCES ET SPORTS

## MESSAGE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Au Dicastère des domaines, gérance et sports, la nouvelle législature et les élections 2016 s'inscrivent dans un contexte de continuité avec une équipe soudée, travailleuse qui poursuit activement son travail. Nous avons accueilli l'arrivée d'un nouveau chef d'exploitation qui remplit des tâches nécessaires à l'amélioration du fonctionnement de la DDGS. De manière générale, notre personnel reste le même et fonctionne globalement très bien, dans une ambiance constructive et positive. J'ai moi-même choisi de rester dans ce même dicastère par goût de suivre dans la continuité tous les projets que nous avons initiés.

Dans tous nos domaines, nous gérons avec efficacité les structures patrimoniales de la Ville et nous appuyons les associations sportives qui constituent un pilier fondamental de notre société. Nous nous projetons dans l'avenir en élaborant de nouveaux projets fidèles aux aspirations de la population.

Beaucoup de projets ont abouti et de nouveaux ont été conçus. Par exemple :

Afin de simplifier les procédures administratives et d'éviter d'inutiles démarches bureaucratiques, nous avons supprimé les locations de salles de sports aux sociétés sportives. Nous avons établi une directive prévoyant des subventions plus justes, plus équitables, liées au nombre de juniors, et qui ne comprendront plus de locations. Le nouveau système de subventions, plus clair et plus compréhensible pour les bénéficiaires ne pèjore aucun club. Après acceptation par la Commission consultative extraparlamentaire des sports, il a été adopté par la Municipalité en 2016.

En collaboration avec la DUE, le nouveau Club house du Tennis Club, accepté en 2015 par le Conseil Communal, a été construit et inauguré en 2016. C'est un grand succès d'un projet enfin abouti, qui contribuera positivement à l'amélioration des infrastructures sportives de notre ville.

Les piscines ont été largement fréquentées en 2016 grâce à l'extension des heures d'ouverture et la météo de cet été. Nous avons beaucoup d'échos positifs sur l'extension des heures d'ouverture de nos 2 piscines.

En matière de logement, nous suivons de près l'avancement du dossier des Boverattes qui fait l'objet d'un recours au Tribunal cantonal. Afin de répondre à l'intense demande de garderies, nous nous sommes entretenus avec la Vaudoise pour la réalisation d'une garderie dans le complexe d'habitations.

Après l'élaboration d'un projet de refuge pour les services forestiers en 2015, nous avons terminé les procédures toujours trop longues et compliquées devant les autorités cantonales. La construction commencera en 2017.

Après l'inauguration d'un refuge public en bois rond, près du stand de Vblson, nous avons inauguré un très joli sentier didactique qui permet de découvrir la faune et la flore dans un endroit particulièrement riche en biodiversité.

Heureusement, la récolte vinicole 2016 fut plus grande que celle de 2015, frappée par la sécheresse. Cela devrait se répercuter sur les comptes 2017. Nous étudions de nouvelles stratégies pour arriver peu à peu à l'équilibre financier de ce secteur.

En conclusion, cette année 2016 s'est globalement bien déroulée, dans la continuité de nombreux nouveaux projets positifs.

Lydia Masmejan

# DIRECTION DES DOMAINES, GÉRANCES ET SPORTS

## ORGANISATION

Suite à une réorganisation menée en 2015, la structure managériale a été, finalement, complétée avec l'arrivée d'un nouveau chef d'exploitation conciergerie et intendance des bâtiments.

La Conseillère municipale, le chef de service, l'assistante du chef de service, le 1<sup>er</sup> adjoint du chef de service en charge de la division domaines, le 2<sup>e</sup> adjoint du chef de service en charge de la division gérances et la responsable de l'office du logement constituent le comité de Direction de la DDGS.

La division « gérances » regroupe 3 exploitations, soit la gérance technique, les artisans et la conciergerie - intendance.

Les exploitations des forêts, des vignes, des piscines et du port de plaisance sont rattachées à la division « domaines ».

L'office du logement et le bureau des sports sont des entités à part entière alors que l'administration agit comme soutien transversal aux nombreuses activités précitées de la Direction.

## INVENTAIRE DU PATRIMOINE

### Bâtiments locatifs

Bâtiments locatifs	18 bâtiments
Bâtiments mixtes	8 bâtiments
Bâtiments en PPE	2 appartements

### Bâtiments administratifs

Bâtiments administratifs	29 bâtiments
Bâtiments mixtes	3 bâtiments
Théâtres	2 bâtiments
Refuges	3 bâtiments
Églises	4 bâtiments
Bâtiments infrastructures sportives	5 bâtiments
WC publics	11 bâtiments
Abris TL	4 bâtiments
Fontaines	4 fontaines

### Bâtiments scolaires

Bâtiments scolaires	10 bâtiments
---------------------	--------------

### Divers

Terrains	14 sites
Places de parc	8 sites
Jardins	3 sites

### Infrastructures sportives

Courts de tennis	7 courts
Terrains de football	5 sites
Terrain de pétanque	1 site
Places d'amarrage pour bateau	1 site
Piscine couverte	1 site
Plage	1 site
Piste de rink hockey	1 site
Piste Vita	1 site

## PRÉAVIS EN COURS

### Préavis en cours

- Préavis N° 16-2009 Développement des structures de la petite enfance 2<sup>e</sup> étape ;
- Préavis N° 11-2012 Préavis d'intention sur la politique du logement 2012-2019 ;
- Préavis N° 16-2012 Entretien du patrimoine construit, 2<sup>e</sup> étape ;
- Préavis N° 02-2014 Renouvellements et acquisition de véhicules pour les années de 2014 à 2016 ;
- Préavis N° 06-2015 Centre sportif de Rochettaz - Démolition et reconstruction du pavillon du Tennis Club de Pully - Crédit demandé CHF 1'760'000.00 ;
- Préavis N° 07-2015 Entretien du patrimoine construit - Étape 2015-2017 - Crédit demandé CHF 1'071'500.00 ;
- Préavis N° 12-2015 Immeuble sis ch. du Montillier 7 - Reconstitution et modification du droit de superficie ;
- Préavis N° 17-2015 Rénovation et agrandissement du refuge forestier de la Chenaule - Crédit demandé CHF 1'545'000.00 ;
- Préavis N° 21-2015 Mur d'escalade - Crédit demandé CHF 70'000.00.
- Préavis N° 03-2016 Travaux de transformation de salles de classe des collèges Arnold Reymond, des Alpes et de Mallieu ;
- Préavis N° 10-2016 Vente de la parcelle communale N° 25 - Av. du Prieuré 11 ;
- Préavis N° 11-2016 Octroi d'une subvention d'investissement à la paroisse de Saint-Nicolas de Flüe Crédit demandé CHF 264'500.00 ;
- Préavis N° 19-2016 Église du Coteau - Réaménagement des locaux du rez-de-chaussée supérieur - Crédit demandé CHF 696'400.00.

## DIVISION GÉRANCE

### Gestion technique - entretien des bâtiments

En plus de la gestion courante de l'entretien des propriétés communales, la DDGSa assuré la conduite de plusieurs chantiers et représenté le maître d'ouvrage, la Ville de Pully. À ce titre, de nombreux travaux d'entretien, de réparation ou d'amélioration ont été entrepris, tels que :

- Mise en place d'une nouvelle organisation de nettoyage périodique et de maintenance de l'ensemble des toilettes publiques par un mandataire externe ;
- Guillemin 9-11, remplacement de la chaudière ;
- Liaudoz 30-32, rénovation complète de 2 appartements suite à 2 mutations ;
- Croset 1, rénovation complète d'un appartement suite à une mutation ;
- Plateires 25-27, rénovation complète d'un appartement suite à une mutation ;
- Prieuré 1, réfection et fixation des coupes des arêtiers du toit ;
- Grand'Rue 1-3, remplacement d'un Velux en toiture et rénovation complète d'une cuisine ;
- Ramuz 115, remplacement de la chaudière et du vase d'expansion, remplacement des portes du sous-sol par des portes de type EI30, respectant les normes de sécurité incendie ;
- Damataire 11, rénovation complète d'un appartement suite à une mutation, remplacement de l'ensemble des stores à lamelles de la partie locative et les toiles à soleil, rénovation des peintures de la cage d'escalier ;
- Damataire 13, rénovation de la cuisine des Services industriels ;
- Pl. Neuve 4, rénovation complète d'un appartement suite à une mutation ;
- Fontanettaz 31, rénovation complète d'un appartement suite à une mutation ;
- Restaurant du Prieuré, mise en conformité du piano de la cuisine et réfection partielle de la peinture des locaux de la cuisine ;
- Maison Pulliérane, remplacement de l'ensemble des tables et des chaises de la Grande Salle, installation d'une détection incendie et effraction dans les locaux des archives en sous-sols, rénovation et remise aux normes de l'ensemble de la signalisation de sortie de secours et d'éclairage de secours ;

- Davel 2, Musée d'art, remplacement de l'ensemble des installations de vidéo surveillance et rénovation de l'ensemble des plafonds des salles, réfection du pan nord de la toiture ;
- Home des Mosses, réfection de la nourrice de distribution d'eau ;
- Refuge des Quatre Vents, réfection de l'enrobé bitumineux de la cour et du chemin d'accès ;
- Parking des Alpes, installation d'une détection effraction dans les locaux des archives, déménagement d'une salle de sciences ;
- Église de Chantemerle, remplacement de l'installation de sonorisation ;
- Port de Pully, rénovation de la toiture du couvert de la fontaine ;
- Villa romaine, remplacement du système d'éclairage et pose d'un humidificateur ;
- Foyer scouts, pose de 2 passerelles pour la remise en fonction des sorties de secours situées à l'arrière du bâtiment ;
- Rennier 44, réfection des blindages des larmiers et vire vents ainsi que de la peinture des avant-toits ;
- Salle Omnisports, remplacement de l'installation de sonorisation (salle, gradins et hall spectateurs), rénovation du revêtement de sol, du marquage au sol, remise aux normes des 2 paniers de basket centraux et rénovation des bandes de Rink-Hockey ;
- Collège de Mallieu, création d'une nouvelle unité d'accueil parascolaire et mise en conformité de la cage d'escalier ;
- Collège de Fontanettaz, rénovation du système de Mesures, Contrôles et Régulation des installations techniques (ci-après MCR), de l'hydraulique de chauffage, nettoyage complet des façades et réalisation de quelques travaux de maçonnerie ;
- Collège de l'Annexe Ouest, rénovation de la MCR et de l'hydraulique de chauffage ;
- Collège de Chantemerle, rénovation des stores de protection du soleil à l'extérieur de la salle de sports ;
- Collège de Chamblandes, rénovation de l'enrobé bitumineux de la cour du collège ainsi que d'une canalisation d'évacuation des eaux claires ;
- Collège Principal, assainissement de l'installation du clocheton et sécurisation des fenêtres du 4<sup>e</sup> étage ;
- Complexe Arnold Reymond, réfection du plafond du hall d'entrée sud au niveau -1 et remplacement des luminaires, rénovation de l'étanchéité de la toiture de l'appartement du concierge, réalisation d'une nouvelle salle d'éducation nutritionnelle et réaménagement d'une salle de sciences ;
- Centre sportif de Rochettaz, rénovation du système d'arrosage des courts de tennis, remplacement de la superstructure d'un court, remise en état d'un autre court, réaménagement de surfaces intérieures, création de 2 nouveaux vestiaires, de douches et de WC pour le Pully Football.



Le volume des travaux effectués par les ouvriers professionnels de la DDGS et les entreprises locales spécialisées a augmenté de manière significative. L'ensemble des prestations s'élève à un montant global de CHF 3'606'000.00 selon la répartition figurant ci-dessous :

	2015 CHF	2016 CHF
Bâtiments administratifs	870'000.00	1'206'000.00
Bâtiments locatifs	693'000.00	815'000.00
Écoles	755'000.00	1'169'000.00
Infrastructures sportives	203'000.00	416'000.00
Églises	37'000.00	0.00
Total	2'558'000.00	3'606'000.00

### Principaux travaux réalisés par l'exploitation des artisans professionnels de la DDGS

Les artisans de la DDGS effectuent, à la demande des Services de la Ville de Pully, divers travaux de réparation et d'entretien courant dans les bâtiments, propriétés communales. Ils effectuent des travaux de plâtrerie-peinture, menuiserie, ébénisterie et serrurerie. Ils participent également aux transports d'œuvres d'art, à l'affichage public, à des petits déménagements et divers aménagements.

Leurs interventions, de petites à grandes ampleurs, ont été les suivantes en 2016 :

- Grand'Rue 1-3, rénovation des peintures de 2 pièces dans un appartement et création d'une paroi avec porte ;
- Bâtiment administratif du Prieuré, rénovation des peintures de 3 bureaux des Ressources Humaines ;
- Damataire 11-13, rénovation partielle de locaux et bureaux ;
- Prieuré 1, rénovation partielle de locaux et bureaux ;
- Davel 2, rénovation des portes d'accès extérieur au Caveau, création de nouveaux meubles de rangement et réalisation d'un nouveau plafond à l'entrée du Musée ;
- Passage sous l'av. de Lavaux, rénovation complète des peintures et application d'un traitement anti-tags ;
- Villa Romaine, réalisation des nouveaux aménagements pour les expositions ;
- Ramuz 73, rénovation de portes, cadres et fenêtres aux sous-sols ;
- Collèges Annexe Ouest, Pierre d'Arvel, Chamblandes, Chantemerle, Jules Loth, réfection des peintures suite à la réalisation des travaux de l'extension informatique ;
- Collège de Mallieu, rénovation complète de 2 salles de classes ;
- Collège des Alpes, création de plusieurs aménagements dans les locaux de la Fondation de l'enfance et de la jeunesse de Pully ;
- Collège Principal, réalisation d'une nouvelle salle des maîtres dans l'ancien appartement du concierge, rénovation de plusieurs portes palières ;
- Complexe Arnold Reymond, réaménagement de l'espace de rangement et création de nouvelles armoires dans le hall spectateurs de la salle omnisports, réalisation d'étagères de rangements dans la salle des sociétés, création de 16 nouveaux panneaux d'affichage pour les écoles ;
- Jardins du Port, traitement du nouveau cabanon, montage et installation de coffres à outils ;
- Sentier didactique, en collaboration avec les bûcherons, création de mobilier urbain.

Des travaux d'entretien courants ont également été réalisés :

- Pédibus, réalisation et rénovation de nombreux panneaux de signalisation ;
- Refuges, rénovation et réaménagement de l'ensemble des armoires de stockage de la vaisselle ;
- Port de Pully, travaux d'entretien courants des aménagements urbains et des pontons ;
- Traitement de nombreux tags sur les bâtiments et ouvrages de la Ville de Pully, diverses réparations de barrières en collaboration avec la Voirie ;
- Remise en état de plusieurs tables et bancs dans les diverses zones pique-niques ;
- WC publics, remise à niveau des appareils de distribution, y compris réfection de peinture ;
- WC publics de la Gare, réfection complète de la peinture des huisseries métalliques ;
- WC Publics de Pierraz-Portay, réfection complète de la peinture du couvert d'entrée.



### Principaux travaux réalisés par l'exploitation conciergerie et intendance de la DDGS

Les concierges effectuent des tâches courantes de nettoyage, des contrôles d'installations techniques, de la surveillance et réalisent des menus travaux d'entretien courants. Ils participent également aux contrôles et suivis des différents travaux réalisés dans les collèges. Ils ont notamment été sollicités dans le cadre des travaux d'extension des réseaux informatiques dans tous les collèges. Les concierges ont aussi permis de favoriser la bonne réalisation de plusieurs projets, tels que :

- Complexe Arnold Reymond, réalisation d'une nouvelle salle d'éducation nutritionnelle et réaménagement d'une salle de sciences ;
- Collège des Alpes, déménagement et réaffectation d'une salle de sciences.

Dans le cadre du projet Energo, qui vise à optimiser le réglage des installations techniques pour réaliser des économies d'énergie, les concierges du complexe Arnold Reymond et des collèges Principal, Annexe Ouest, Jules Loth et Pierre d'Arvel, ont activement participé à la mise en place d'une démarche et ont suivi la formation adéquate.

### Gestion locative

Refuges	Jours d'utilisation	Colonies	For Noise	Sessions de tir	Total
Bois-du-Moulin	98	19			117
Quatre Vents	143		17		160
Stand de Volson	48		14	27	89
					366

L'utilisation des refuges reste stable. L'intérêt principal est toujours concentré sur les vendredis, samedis et dimanches ainsi que les périodes de mai à septembre et de novembre à décembre.

### Maison Pulliérane

La Grande salle de la Maison Pulliérane a été utilisée 78 fois (51 en 2015) dont 17 fois (12 en 2015) par des sociétés locales de Pully et 12 fois (10 en 2015) pour des événements politiques (Conseil communal notamment).

Le Foyer a été utilisé 105 fois (71 en 2015) dont 22 fois (20 en 2015) par des sociétés locales de Pully et 16 (11 en 2015) pour des événements politiques (conférences et débats, Conseil communal, réunions de partis et votations).

L'utilisation des salles du 1<sup>er</sup> étage est en augmentation, notamment pour des réservations internes ou des assemblées de copropriétés (491 fois pour les 3 salles confondues contre 422 en 2015).

Suite à de nombreuses demandes émanant des utilisateurs, la DDGS, avec l'accord de la Municipalité, a supprimé l'exclusivité de l'engagement du Restaurant le Prieuré pour les repas qui y sont organisés.

### Salle de projection du collège Arnold Reymond

En dehors des horaires scolaires, la salle a été utilisée 66 fois dont 17 par les écoles et 21 par l'Ecole de Musique de Pully.

### Mutations de bail à loyer

6 mutations ont eu lieu, soit :

- 1 appartement de 3 pièces à la ruelle du Croset 1 ;
- 1 appartement de 3.5 pièces au ch. de Fontanettaz 22 ;
- 1 appartement de 4 pièces au ch. des Plateires 27 ;
- 1 appartement de 4 pièces au ch. du Liaudoz 32 ;
- 2 appartements adaptés de 2.5 pièces à la pl. Neuve 4.

### Appartements à loyers modérés

De manière générale, les appartements de la Ville de Pully sont loués à des prix inférieurs aux loyers du marché. Afin d'en faciliter l'accès à des personnes disposant de faibles revenus, la Ville de Pully loue 2 immeubles à des loyers qui sont particulièrement modestes au ch. du Liaudoz 30/32 et ch. des Plateires 25/27 (34 logements). Afin de s'assurer que ces appartements soient attribués à des personnes qui en ont réellement besoin, la Municipalité a adopté en 2015 une directive fixant les conditions d'attribution des logements de la Ville de Pully. La DDGS collabore avec la DJAS pour attribuer ces appartements. Elle veille aussi l'attribution des appartements de la pl. Neuve à des personnes ayant besoin de logements adaptés. Les autres appartements sont mis en location par un avis sur le site internet communal et généralement attribués prioritairement à des Pulliérans.

## OFFICE DU LOGEMENT

Les résultats de l'enquête annuelle cantonale effectuée auprès des communes vaudoises montrent que le nombre de logements vacants (location et vente), bien qu'en légère augmentation, reste à un niveau très bas, soit 3'183 au 1<sup>er</sup> juin 2016 (2'626 au 1<sup>er</sup> juin 2015). À Pully, au 1<sup>er</sup> juin 2016, seuls 36 logements étaient vacants (37 en 2015).

Au niveau cantonal, le taux de logements vacants, au 1<sup>er</sup> juin 2016, se situait à 0.81% (0.68 % en 2015). Le taux de 1.5 %, fixé par la Loi cantonale sur l'utilisation d'une formule officielle au changement de locataire représente le seuil au-dessous duquel les mesures légales de protection du parc locatif s'appliquent, ce qui est le cas depuis 2001.

### Vente d'appartements loués

Toute aliénation d'un appartement, jusqu'alors loué, est soumise à l'autorisation de la Division logement du Service des communes et du logement, en vertu de la Loi sur l'aliénation d'appartements loués du 11 décembre 1989 (ci-après LAAL). Amenée à émettre un préavis sur les autorisations relatives au territoire pulliérain (art. 6 de la LAAL), la Municipalité a estimé que sur 16 demandes traitées en 2016, 6 logements entraînent dans une catégorie dite « à pénurie », nécessitant une attention particulière au regard de la LAAL.

#### Demandes d'autorisation d'aliénation d'appartements loués traitées à Pully

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Nombre de demandes traitées	16	23	22	26	13	18	40

## Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation ainsi que l'utilisation de logements à d'autres fins que l'habitation (LDTR)

8 dossiers ont été traités par l'Office du logement dans le cadre des procédures de demande d'autorisation de permis de construire.

## Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL)

Le 12 février 2017, le peuple vaudois a accepté la LPPPL à 55.5 %. L'office du logement suivra avec attention la mise en œuvre de la loi et adaptera les procédures internes d'analyse de dossiers afin de répondre, dans les temps, à ces nouvelles dispositions.

## Règlement communal sur l'aide individuelle au logement (AIL)

La Ville de Pully octroie, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, une AIL aux ménages avec enfant(s) disposant d'une capacité financière suffisante pour subvenir à leurs besoins mais devant supporter une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus.

Durant l'année 2016, l'office du logement a traité 31 demandes d'aide individuelle au logement dont 10 remplissaient l'entier des conditions pour bénéficier de l'AIL

## DIVISION DOMAINES - PISCINES, PORT DE PLAISANCE, VIGNESET FORÊTS

### Pully-Plage

À l'inverse de la saison 2015, la saison 2016 a mal commencé en raison d'un temps pluvieux et froid. En juillet, le retour progressif des chaleurs estivales a permis de relancer la saison et les grandes chaleurs d'août ont permis d'accueillir plus de 37'000 personnes. L'ouverture de la piscine a donc été prolongée d'une semaine, soit jusqu'au Jeûne Fédéral (19 septembre 2016). La DDGS a reçu de nombreux messages de remerciements pour cette ouverture prolongée très appréciée.

Le système de contrôle d'accès Skidata ainsi que les distributeurs de billets ont été remplacés. Grâce à ces nouveaux appareils, la DDGS a pu mettre en service la vente de billets par SMS. L'installation d'une nouvelle signalétique a permis d'indiquer aux utilisateurs l'emplacement des divers services offerts au sein de la piscine Pully-Plage.

La pataugeoire a été équipée d'un nouveau jeu pour les enfants. Une nouvelle zone de détente a été mise en place avec des chaises longues près des bassins. Enfin, un lift pour personnes à mobilité réduite a été installé pour que ladite clientèle puisse profiter de la piscine.

La piscine de Pully-Plage est un endroit très fréquenté en période estivale, par les familles et le soir par les nageurs. Le parc de verdure constitue une magnifique zone de détente dans un lieu au paysage idyllique. La baignade dans le lac y est aussi très appréciée.

### Nombre d'entrées

Période	2016	2015	2014	2013	2012
Mai	4'659	7'345	4'328	1'297	8'793
Juin	17'079	31'547	32'619	23'121	28'151
Juillet	38'821	48'398	19'148	48'447	27'925
Août	37'502	28'175	17'454	34'246	39'437
Septembre	14'289	2'874	4'626	5'046	3'684
Total	112'350	118'339	78'175	112'157	107'990

### Piscine couverte

La piscine couverte est toujours très sollicitée par les écoles, les clubs sportifs ainsi que par le public. L'ouverture au public rencontre un énorme succès en terme de fréquentation. Les ouvertures ont été élargies durant les vacances scolaires de février, de Pâques et d'octobre (dès 12h00 tous les jours, y compris le vendredi).

L'ouverture du dimanche, initiée en 2015, s'avère très fréquentée et appréciée.

## Port de plaisance

Suite au remaniement des places en lien avec les dimensions des bateaux, 20 rocares ont permis d'optimiser les places d'amarrage dans le port et d'améliorer le confort des utilisateurs. En 2016, 14 places ont été attribuées : 7 places au port, 2 places à terre et 5 places optimist.

2 racks à paddle board ont été installés, l'un pour le club nautique et l'autre pour la location à la population. Des panneaux rendant l'utilisation des estacades exclusivement réservée aux propriétaires de bateaux ont été mis en place.

## VIGNES

### Saison viticole et vendanges

L'année viticole se résume par une récolte saine et généreuse qui assure un stock raisonnable.

La difficulté de cette saison réside dans la pression exceptionnelle du mildiou. Sur 34 jours, entre fin mai et fin juin, 26 jours de pluie ont été enregistrés dont seulement 6 où les feuilles étaient complètement sèches. Les attaques de mildiou ainsi que des autres champignons ont exigé des traitements phytosanitaires plus nombreux et rapprochés dans le temps que les années précédentes.

Le réchauffement climatique et l'été humide ont également favorisé le développement de la mouche *suzukii* dont la population est très importante. Cette problématique augmentera dans les années à venir du fait de sa forte capacité d'adaptation.

L'été indien précédant les vendanges a eu un effet positif sur la maturation des baies. Au 20 septembre 2016, le chasselas sondait à 62° Oechsle (ci-après Oe) et promettait une bien piètre récolte (contre 68° Oe de moyenne). Au final, la récolte 2016 a atteint 73° Oe, soit un peu mieux que 2013 et 2014.

Les vendanges se sont étalées dans le temps afin de cibler la maturité optimale des différents cépages, soit du mardi 27 septembre 2016 au vendredi 14 octobre 2016.

La récolte représente une année normale, bien qu'enregistrant une augmentation de 33 % en raison d'une année 2015 particulièrement faible.

### Quantités récoltées et sondages obtenus

Dénomination	2016		2015	
	Litres bruts	Degrés Oe	Litres bruts	Degrés Oe
<b>Cépages blancs</b>				
Chasselas	11'300	73	9'000	83
Chardonnay	1'300	90	1'200	96
Doral	600	82	300	90
Sauvignon	500	82	200	105
Sylvaner	700	85	250	92
<b>Total blancs</b>	<b>14'400</b>		<b>10'950</b>	
<b>Cépages rouges</b>				
Garanoir	2'200	90	1'750	97
Diolinoir	720	90	700	101
Gamaret	2'250	91	1'300	95
Pinot noir	2'850	93	1'500	97
Gamay	1'000	87	500	92
Galotta	1'700	89	900	94
Mara	1'700	86	500	98
<b>Total rouges</b>	<b>12'420</b>		<b>7'150</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>26'820</b>		<b>18'100</b>	

L'estimation pour la Suisse est de 30 mios de litres (21 mios de blanc et 9 mios de rouge), soit 9 mios de plus qu'en 2015.

## FORÊTS

### Coupe et chablis

En 2016, des chantiers difficiles ont été réalisés dans les forêts de Pully (Trabandan, Val-Vert, parc Guillemin et Liaudes), en collaboration, pour certains, avec une entreprise privée. La proximité des habitations et/ou des routes ont rendu ces coupes compliquées. Le volume total de bois traité est de plus de 1'200 sylves (m<sup>3</sup> estimés).

### Sylviculture

Dans le domaine de la sylviculture (soins aux jeunes peuplements et mise en valeur de la forêt), l'équipe forestière a traité plus de 30'000 m<sup>2</sup> de surface forestière.

### Bois de feu

La production de bois de feu a été de 154 stères de hêtres et 92 stères de résineux. Cette production est vendue à la population.

### Plaquettes

Environ 300 m<sup>3</sup> de bois rond ont été déchetés pour un volume de plaquettes proche de 750 m<sup>3</sup>. Pour la saison 2015/2016, le volume de plaquettes livré au collège des Alpes a été de 650 m<sup>3</sup>. Le remplissage du silo est effectué par le service des forêts.

### Chemins

Les chemins forestiers sont régulièrement entretenus et améliorés pour l'exploitation des forêts et l'accueil du public. Cette année, les chemins de la Bête Vita et du hangar forestier ont été réfectionnés et la place de détente au ch. des Daillettes a été réaménagée. Des passerelles et des escaliers ont été refaits ou améliorés afin de garantir la sécurité des usagers. Certains de ces chantiers ont reçu le soutien efficace de la Protection civile.

### Sentier didactique

Le service des forêts de la Ville de Pully a créé un nouveau sentier didactique, partant du Stand de Volson. Long de 1,2 km, il offre un espace de promenade dans une zone riche en biodiversité. Bordé de panneaux didactiques contenant de nombreuses informations sur la faune et la flore, le parcours emmène les promeneurs vers un magnifique mirador qui offre une vue aérienne sur le biotope de Volson. À proximité du départ, en lieu et place de l'ancien stand de tir 50 m de Volson, les forestiers-bûcherons de la Ville de Pully ont confectionné un refuge en bois rond. Un couvert et un espace de feu sont disponibles pour le public. L'intérieur du refuge, équipé d'une grande table, permet d'accueillir les écoles pour des cours de sensibilisation à la nature.

### Accueil des écoles et médiation

Les forestiers de Pully ont accueilli 18 classes au chalet en bois rond ainsi que plus de 100 élèves pour les journées civiques et le Passeport vacances. Une fête de la nature, sur un week-end, a également été organisée au chalet en bois rond par le groupe herpétologique.

### Plantes invasives

Le service des forêts a poursuivi sa campagne de lutte contre les plantes invasives. De nombreuses interventions ont eu lieu tout au long de l'année dans les foyers détectés.

### Biodiversité

En raison de leur proximité urbaine et de leur configuration, les forêts de Pully sont globalement destinées au développement de la biodiversité.

Dans cette optique, les forestiers ont créé et entretenu des aménagements spéciaux favorisant le développement d'espèces rares.

## BUREAU DES SPORTS

### Manifestation internationale

Du 24 au 29 octobre 2016, se sont disputés les championnats d'Europe de Rink-Hockey des moins de 20 ans. Brillamment organisée par un comité issu des membres du Pully Rink-Hockey Club, cette manifestation a eu un réel succès avec 24 matchs et plus de 3'200 spectateurs accueillis. La Suisse s'est placée au 5<sup>e</sup> rang dans le classement final avec le Portugal en vainqueur, suivi de l'Italie et de l'Espagne.

### Sociétés sportives pulliérales

Outre l'entretien des infrastructures sportives, la DDGS coordonne et gère le planning de mise à disposition des installations aux différentes sociétés sportives pulliérales. Si certains clubs sportifs, par leur nature, bénéficient d'une relative exclusivité des installations (football et tennis), d'autres (gymnastique et basket) doivent se partager des salles sportives également utilisées par les écoles. Ces salles sont fortement exploitées en dehors des périodes scolaires. En 2016, les sociétés sportives et culturelles concernées les ont utilisées environ 11'000 heures.

Afin de simplifier un système administrativement lourd, la Municipalité a décidé de ne plus facturer les locations aux sociétés locales, qui sont de toute façon subventionnées. Cette suppression a permis de rétablir une égalité pour toutes les sociétés. La gratuité des salles a impliqué la révision de la directive fixant les conditions d'octroi des subventions en faveur des sociétés sportives.

Cette directive prévoit désormais des subventions dont la détermination, plus claire, équitable et simplifiée, repose sur la base de la liste nominative des membres actifs et juniors âgés de 5 à 20 ans ainsi que du niveau de compétition du club.

Les subsides accordés sur la base de cette nouvelle directive ne désavantagent aucun club en comparaison de ce qu'ils obtiendraient en application de l'ancienne directive.

### Subsides par société sportive

Sociétés	Nombre d'actifs	Nombre de juniors	Subsides 2016 en CHF
Budokwai Pully	22	163	12'435
Club de Tennis de Table de Pully	22	37	3'885
Club Nautique de Pully	211	423	16'920
Espérance sportive Pully Basketball	43	116	14'515
Fédération Suisse de Gymnastique Pully	51	198	13'455
Gymnastique et natation des Aînés	52		760
Gymnastique Féminine	35		675
Gymnastique féminine et volleyball - L'Ondine	85		925
Pétanque de Pully	33	1	1'240
Pully-Football	107	372	16'145
Pully-Natation	101	125	10'755
Pully Rink-Hockey Club	12	34	6'610
Pully-Basket	67	238	22'155
Société de tir du Volson	23		615
Société Internationale de Sauvetage	36	4	1'480
Tennis Club Pully	372	402	17'620
Volleyball Club Pully	24		620
Total	1'296	2'113	140'810

## Urban Training

L'édition 2016 d'Urban Training à Pully a eu un énorme succès. 21 sessions du 2 mai au 26 septembre 2016 avec une moyenne de 22 participants, dont une séance d'Aquagym à Pully-Plage qui a réuni plus de 35 participants.

Urban Training est une manière inédite de faire du sport et de redécouvrir sa ville sur le principe du sport en groupe, ouvert à tous et avec l'accompagnement d'un coach professionnel. Les cours, d'une durée de 1h, sont gratuits et sont adaptés à toutes et à tous, quels que soient l'âge et la condition physique.

Un choix varié de parcours urbains est proposé, combinant marche rapide et exercices musculaires, réalisés à l'aide du mobilier urbain (bancs, escaliers, quais, murets, etc.), les phases de marche favorisant le contact social.

En complément, Urban training a développé une application « Sport City Tour » pour Smartphone, où chacun peut suivre un parcours sportif tout en visitant Pully. Un coach sportif à portée de main !



## JE COURS POUR MA FORME

« Je Cours Pour Ma Forme » est un programme de mise en condition physique par la course à pied. Il s'adresse aux débutants, à celles et ceux qui ne courent pas ou peu et n'attendent qu'une main tendue pour chausser les baskets. Sur 12 semaines, ce programme d'initiation à la course à pied est encadré par un animateur qui assure un suivi personnalisé à chaque participant.

## MÉRITES SPORTIFS 2016

### Mérite sportif junior par équipe

Tennis Club Pully, équipe masculine Interclubs juniors 15&U Boys, Ligue A. Cette équipe, composée de 6 joueurs, a remporté la petite finale, s'assurant ainsi une belle 3<sup>e</sup> place du Championnat suisse.

### Mérite sportif junior par équipe

Fédération Suisse de Gymnastique (FSG), Section Pully, groupe Mini-TeamGym. Ce groupe, composé de 15 gymnastes masculins et féminins de 8 à 14 ans, a remporté les titres suivants :

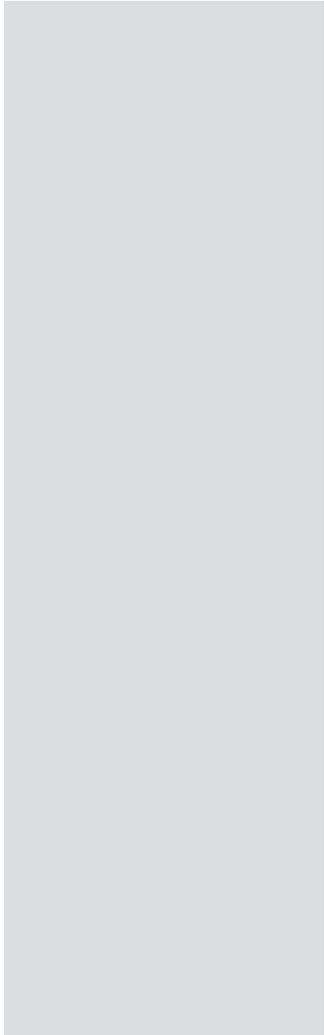
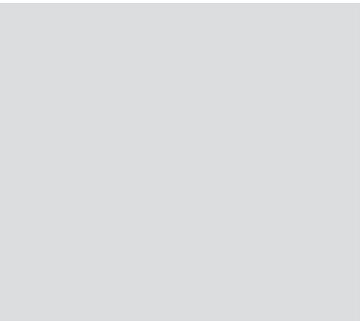
- 2<sup>e</sup> place à la Coupe des Bains à Yverdon ;
- 2<sup>e</sup> place à la Neuch TeamCup ;
- 1<sup>re</sup> place aux Championnats vaudois à Morges ;
- 1<sup>re</sup> place aux Championnats romands à Aigle ;
- 3<sup>e</sup> place aux Championnats suisses à Obersiggenthal.

### Mérite sportif junior par équipe

Pully Basket, équipe masculine de basket U14 CPE. Cette équipe s'est illustrée en remportant les titres suivants :

- 4<sup>e</sup> place à la Coupe romande COBB (Conférence Ouest de Basketball) ;
- 4<sup>e</sup> place au Final Four Suisse (championnats suisses) ;
- Vice-championne de la Coupe vaudoise.





DIRECTION DES TRAVAUX ET  
DES SERVICES INDUSTRIELS

## MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL

L'année 2016 a bien sûr été marquée par la fin d'une législature, les élections communales du printemps et l'entrée en fonction d'une nouvelle Municipalité. Celle-ci a pour ambition de faire de la législature 2016-2021 une période de réalisation des projets élaborés depuis 2011.

Pour la Direction des travaux et des services industriels (ci-après DSI), le printemps a vu l'acceptation par le Conseil communal de l'important préavis du bd de la Fo rêt qui permettra une meilleure cohabitation entre les voitures et les mobilités douces ainsi que l'arrivée de bus à haut niveau de service jusqu'à l'interface de transports publics de Val-Vert totalement réaménagée. Ce chantier de près de CHF 10 mios a débuté au mois de septembre et tiendra notre Direction en haleine pendant plus de 2 ans.

Une décision du parlement cantonal a également permis le lancement de l'avant-projet pour la partie pulliérane de l'axe fort de transports publics qui transitera par l'av. de Lavaux. Les premiers résultats de la démarche participative, et notamment de l'atelier ayant travaillé sur le carrefour de la Clergère, ont été transmis au groupement de mandataires retenu.

La première phase du projet « observatoire de la mobilité » s'est achevée au mois de juin. Elle a permis de montrer qu'une immense majorité du trafic de transit qui traverse le centre de Pully est d'origine locale. Ces résultats confirment la pertinence de mettre l'accent sur le développement des transports publics à l'intérieur de l'agglomération.

Le printemps 2016 a également vu l'épilogue du feuilleton « déchets ». En effet, autant la Cour de droit administratif et public cantonale que le Tribunal fédéral ont validé le système de taxation mis en place à Pully. Le réaménagement progressif des écopoints s'est poursuivi durant l'année écoulée. 2 nouveaux sites ont pu être transformés, ce qui porte le nombre des écopoints réhabilités à 12 sur 27.

Une étape importante a encore été franchie, en avril, avec l'adoption par le Conseil communal du nouveau Règlement communal sur la distribution de l'eau et la nouvelle structure de taxes. Celle-ci se veut beaucoup plus causale puisqu'elle se base principalement sur la consommation d'eau.

Le renouvellement des logiciels de notre système d'information géographique a abondamment occupé notre Direction durant l'année 2016. A mi-décembre, une solution de code source ouvert (open source) pour notre module eau potable a été mise en service. Ce module a pu être développé de concert avec plusieurs autres organisations communales et intercommunales, permettant une mutualisation des coûts et des ressources humaines.

Durant l'année 2016, la Ville de Pully a avancé à grands pas vers l'obtention du label Cité de l'énergie. La DTSI a pris livraison de ses premiers véhicules électriques destinés aux Services industriels. Ceux-ci sont, comme l'ensemble des bâtiments, infrastructures et équipements de l'Administration, alimentés par du courant vert certifié 100 % renouvelable et durable. La mise en œuvre du Plan lumière de la Ville a été marquée par la réalisation du nouvel éclairage de la cour du collège Arnold Reymond et par la mise en lumière, notamment, de l'Octogone et du Musée d'Art de Pully. De plus, une étude portant sur la réalisation éventuelle d'un chauffage à distance alimenté par l'eau du Léman est actuellement menée en collaboration avec Romande Energie. Plusieurs soirées d'information et de sensibilisation ont été organisées durant l'année et ont remporté, à chaque fois, un succès dépassant les prévisions.

L'important travail abattu tout au long de l'année 2016 n'aurait évidemment pas pu être mené à bien sans l'engagement sans faille de toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la Direction. Qu'ils et qu'elles en soient remerciés ici.

Marc Zolliker

## DOMAINES TRANSVERSAUX

### GESTION DU PATRIMOINE ET PLAN DES INVESTISSEMENTS

Les investissements consentis dans la modernisation des réseaux en 2016 sont de l'ordre de CHF 5.4 mios. Ce montant est dans la moyenne des investissements moyens observés ces 15 dernières années, mais encore insuffisant pour compenser la perte de valeur des réseaux au bilan (cf. tableau ci-après).

Toutefois, le plan des investissements (ci-après PI) présenté au Conseil communal le 14 décembre 2016 prévoit des investissements d'environ CHF 12.5 mios par an d'ici à 2020. Plus probablement, les forces en présence permettront d'atteindre 60 % de ce montant, soit environ CHF 7.5 mios par an, ce qui rend possible l'objectif du maintien de la valeur.

CHF	Valeur de remplacement	Dépréciation annuelle*	Investissements moyens 2000-2015	Investissements 2016
Routes	132'000'000.00	2'350'000.00	2'215'000.00	2'060'000.00
Canalisations et STEP	197'000'000.00	2'870'000.00	1'730'000.00	2'765'000.00
Eclairage public	5'000'000.00	90'000.00	75'000.00	65'000.00
Service des eaux	42'000'000.00	820'000.00	725'000.00	345'000.00
Service de l'électricité	51'000'000.00	1'025'000.00	625'000.00	170'000.00
<b>TOTAL TTC</b>	<b>427'000'000.00</b>	<b>7'155'000.00</b>	<b>5'370'000.00</b>	<b>5'405'000.00</b>

\* Fondée sur une espérance de vie moyenne théorique des installations de 55 ans pour les routes, de 70 ans pour les canalisations et la STEP, de 50 ans pour les réseaux d'eau et d'éclairage public et de 40 ans pour le réseau d'électricité.

### PROJET SMART CITY « OBSERVATOIRE DE LA MOBILITÉ »

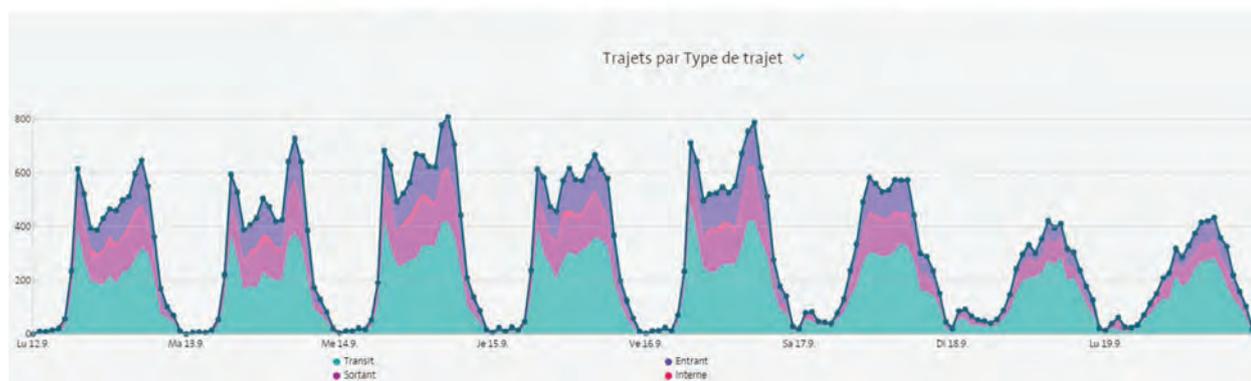
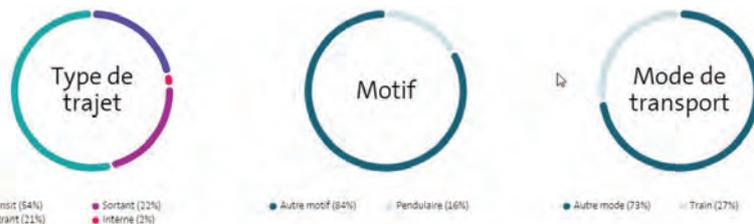
La croissance de la mobilité, alimentée par la poussée constante du nombre d'habitants et d'emplois, constitue un défi majeur pour les communes de l'agglomération Lausanne-Morges. Comprendre comment s'organise la mobilité aujourd'hui, et savoir comment elle évoluera demain, constitue un enjeu capital pour l'aménagement des futurs espaces publics. Afin d'étudier ces phénomènes au centre-ville de Pully, où la gestion du trafic s'avère particulièrement délicate, la Municipalité a choisi de suivre une approche résolument innovante, en exploitant le potentiel des nouvelles technologies de l'information.

Ce projet s'appuie sur l'utilisation des masses de données (Big Data) produites par la téléphonie mobile. En utilisant les données agrégées et anonymisées des connexions aux antennes des porteurs d'abonnements mobiles, le projet « observatoire de la mobilité », fruit d'un partenariat établi avec Swisscom en juin 2015, a produit les premiers résultats pour une connaissance inégalée de l'organisation et de la structure des déplacements au centre-ville de Pully, ceci de manière continue et dynamique.

Lors de la première phase de ce projet qui s'est déroulée de juin 2015 à juin 2016, les actions entreprises ont permis de :

- disposer d'une plateforme Internet sécurisée permettant de visualiser le résultat des mesures de mobilité de façon ergonomique ;
- illustrer les déplacements au centre-ville de Pully en évaluant dans un rayon de 250 m environ la variation de sa fréquentation sous forme d'indicateurs ou de graphiques (type de trajets, mesures horaire des déplacements, carte des origine-destination, etc.).

Les premiers résultats montrent qu'environ 1 déplacement sur 5 est de type entrant, c'est-à-dire qu'une personne sur 5 s'arrête au centre-ville. 60% des déplacements au centre-ville concernent des trajets de type transit (pas d'arrêt). Dans le cas du centre de Pully, une des forces de ces nouveaux outils d'analyse a été de montrer que le trafic de transit est, en majorité, très local (trajets pour l'essentiel en provenance et à destination de Pully, Lausanne ou Lutry).



Observatoire de la mobilité de Pully - Mesure des déplacements au centre-ville durant la semaine du 12 au 20 septembre 2016. Le graphique montre les pointes du matin et du soir durant les jours de travail ainsi que la diminution du volume des déplacements pendant le week-end et le lundi du Jeûne

Ce développement a d'ores et déjà fait l'objet d'une large diffusion dans les médias locaux et nationaux, et suscité un fort intérêt de la part des milieux académiques. Durant l'année 2016, la Ville de Pully a été invitée à présenter son projet. Citons par exemple :

- l'Assemblée générale de l'Union européenne pour l'innovation et la recherche à Eindhoven (Pays-Bas), le 24 mai 2016 ;
- le Congrès Smart Village aux Diablerets, le 25 août 2016 ;
- le 5<sup>e</sup> congrès national Smart City organisé par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) à St-Gall, le 6 décembre 2016.

La phase 2, qui se déroulera de juin 2016 à juin 2017, portera sur :

- des mesures qui différencient le trafic individuel motorisé du trafic lié aux transports publics ;
- le contrôle qualité des résultats obtenus par l'observatoire de la mobilité en comparaison avec des mesures de terrain, ceci en partenariat avec l'EPFL.

## RENOUVELLEMENT DES LOGICIELS SIG - MISE EN PRODUCTION DU MODULE D'EAU POTABLE OPEN SOURCE QWAT

Suite à une refonte complète du logiciel utilisé pour la gestion des données des réseaux des Services industriels par son éditeur, la DTSI a lancé en 2014, en étroite collaboration avec le BIP, une étude approfondie des solutions logicielles qui s'offrent pour assurer les meilleures gestion et exploitation possibles de ces données, compte tenu de l'évolution future des besoins et des technologies. À l'issue de cette analyse, 2 types de solutions ont été présentées, en 2015, au comité de pilotage du projet (COPI) :

- l'emploi de logiciels commerciaux rapidement utilisables, mais relativement coûteux et offrant peu de garanties en termes de longévité et peu de souplesse en termes de développement ;
- l'utilisation de logiciels libres offrant davantage de flexibilité, mais nécessitant certains développements initiaux et, surtout, une structure organisationnelle pour assurer leur maintenance et leur exploitation. Le groupe de travail s'est particulièrement intéressé au logiciel libre QGIS et à 2 modules open source qui en sont dérivés : le premier, QWAT, développé par le Service Intercommunal de Gestion (ci-après SIGE), et le second, QGEP, module dédié à la gestion du réseau d'assainissement qui a initialement été développé en Suisse alémanique par un groupe d'ingénieurs et d'informaticiens.

Pour mener à bien ces développements informatiques, 4 organisations comprenant Pully, pilote du projet, la Ville de Lausanne, celle de Morges et le SIGE ont uni leurs forces, ce qui a permis une mutualisation des coûts et des ressources humaines.

En 2016, les actions ont porté sur 3 axes :

- rendre le module d'eau potable QWAT générique, c'est-à-dire utilisable par un grand nombre de villes, dont celle de Pully ;
- construire une organisation garantissant la durabilité du module QWAT (financement, contrôle qualité des développements, helpdesk, promotion, etc.) ;
- mettre QWAT en production à Pully, ce qui est effectif depuis le 16 décembre 2016.

Les efforts porteront, durant le 1<sup>er</sup> semestre 2017, sur un test de fonctionnalités du module d'assainissement QGEP. Si celui-ci s'avérait positif, la migration complète des données et les développements informatiques seraient effectués, au 2<sup>e</sup> semestre, avec une mise en production en 2018. En parallèle, une évaluation de la stratégie à adopter pour le remplacement du module électrique sera effectuée.

## E-PERMISS DE FOUILLE UNE CYBER-INFORMATISATION RÉUSSIE ET DE NOUVEAUX TARIFS

Confrontée à une importante hausse de demandes de permis de fouille, la Ville de Pully a choisi, en 2013, de revoir sa procédure de délivrance des permis puis, en 2014, de l'informatiser par un développement open source. Mis en production en mars 2016, la procédure et le module informatique « e-permis de fouille » ont absorbé la croissance des demandes qui sont passées de 137 en 2014 à 295 en 2016, soit plus du double, sans que les ressources humaines nécessitent d'être augmentées.



*Fouille sur le chantier de Villardin*

Les entreprises ont désormais accès à un guichet en ligne qui leur donne la possibilité d'effectuer des demandes de permis de fouille sur le domaine public en dehors des horaires d'ouverture de l'Administration. Le demandeur digitalise le pourtour de la fouille et indique les caractéristiques du chantier. Une fois complétée, la demande est traitée par les services communaux, puis validée pour émission du permis.

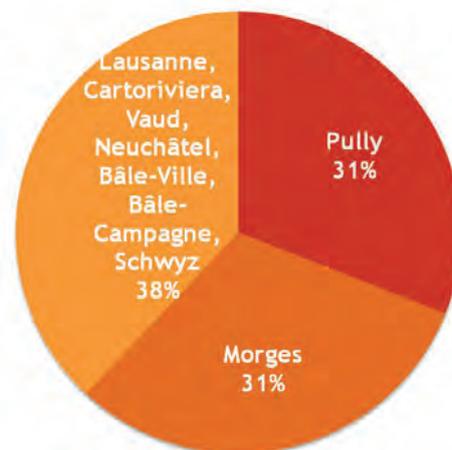
Connectée au Système d'Information Géographique Intercommunal de Pully et Belmont-sur-Lausanne (ci-après SIGIP), la nouvelle plateforme informatique intègre le processus de gestion des fouilles dans sa globalité, du dépôt de la demande d'autorisation à la facturation du permis. Pour la première fois, SIGIP n'est plus utilisé seulement comme une plateforme de diffusion d'informations, mais permet à l'usager d'alimenter lui-même la base de données géographiques.

Des nouveaux tarifs pour la facturation des permis ont été introduits le 20 septembre 2016. Ceux-ci sont conformes aux exigences de la Loi sur les télécommunications et reflètent ainsi les coûts effectifs.

Le projet a été piloté par la DTSI, en étroite collaboration avec le BIP, et en partenariat avec la Ville de Morges. Le financement des coûts de développement a été mutualisé entre plusieurs villes et cantons. Grâce à la répartition des coûts, la contribution de Pully s'est élevée à environ CHF 50'000.00 pour un montant total de CHF 172'500.00 TTC (cf. schéma de répartition des financements).

De plus, ce développement informatique pourra être utilisé pour de nombreuses futures applications cartographiques nécessitant une interaction entre la Ville de Pully et ses administrés.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation durant la journée sur la géoinformation qui s'est déroulée le 4 octobre 2016 au Swiss Tech Center de l'EPFL et lors du 9<sup>e</sup> atelier de la Communauté d'intérêts Smart City Suisse à Berne.



*Total TTC CHF 172'500.00*

## ÉNERGIE

### Situation générale de la politique énergétique communale

Dans la continuité de l'année 2015, de nombreuses actions en faveur des économies d'énergie et du développement durable ont été entreprises en 2016. Les actions de sensibilisation auprès de la population ont été particulièrement appréciées, en témoignent les nombreux retours positifs reçus.

### Évolution 2015-2016 des indicateurs de suivi de la politique énergétique communale

Afin de suivre l'évolution de la politique énergétique communale, un système d'indicateurs a été mis en place. Il porte, d'une part, sur l'activité de l'Administration communale et, d'autre part, sur l'ensemble du territoire communal (propriétaires privés, gérances immobilières, entreprises, citoyens). L'année de référence est 2015, année de l'entrée en vigueur du Concept énergétique communal de la Ville de Pully (ci-après CEVP).

La totalité des indicateurs ne pouvant être calculée à l'heure où le rapport de gestion est publié, seule une partie des indicateurs est présentée ici. Pour les indicateurs dont les valeurs 2016 ne sont pas encore disponibles, l'évolution entre 2014 et 2015 est prise en compte. Les indicateurs verts indiquent que les actions menées jusqu'ici vont dans le sens des objectifs fixés par le CEVP et, les rouges, que des mesures doivent être entreprises pour améliorer la situation.

#### Indicateurs pour l'Administration communale

Indicateur	Unité	2014	2015	2016	Evolution	Objectif 2020	Bilan
<b>Efficacité énergétique</b>							
Indice de consommation de chaleur des bâtiments communaux suivis énergétiquement	MWh/ m <sup>2</sup> SRE/ an	144	143	-	- 0.7 %	- 15 %	
Indice de consommation d'électricité des bâtiments communaux suivis énergétiquement	MWh/ m <sup>2</sup> SRE/ an	36	36	-	0 %	- 10 %	
Indice de consommation d'eau des bâtiments communaux suivis énergétiquement	m <sup>3</sup> / m <sup>2</sup> SRE/ an	592	539	-	- 9 %	- 5 %	
Indice de consommation de l'éclairage public	MWh/ km/an	9.81	9.59	9.66	+ 0.7 %	Inf. à 12	
<b>Energies renouvelables</b>							
Part d'électricité renouvelable certifiée par rapport à la consommation totale d'électricité	%	29.2 %	33.0 %	100.0 %	+ 202 %	100 %	
Production d'électricité photovoltaïque	kWh/ hab/an	179'142	177'023	168'436	- 4.9 %	300'000	
<b>CO<sub>2</sub></b>							
Emission de CO <sub>2</sub> due au chauffage et à la consommation électrique des bâtiments communaux	tCO <sub>2</sub> / an	3'116	3'070	-	- 1.5 %	- 10 %	

## Indicateurs pour le territoire communal

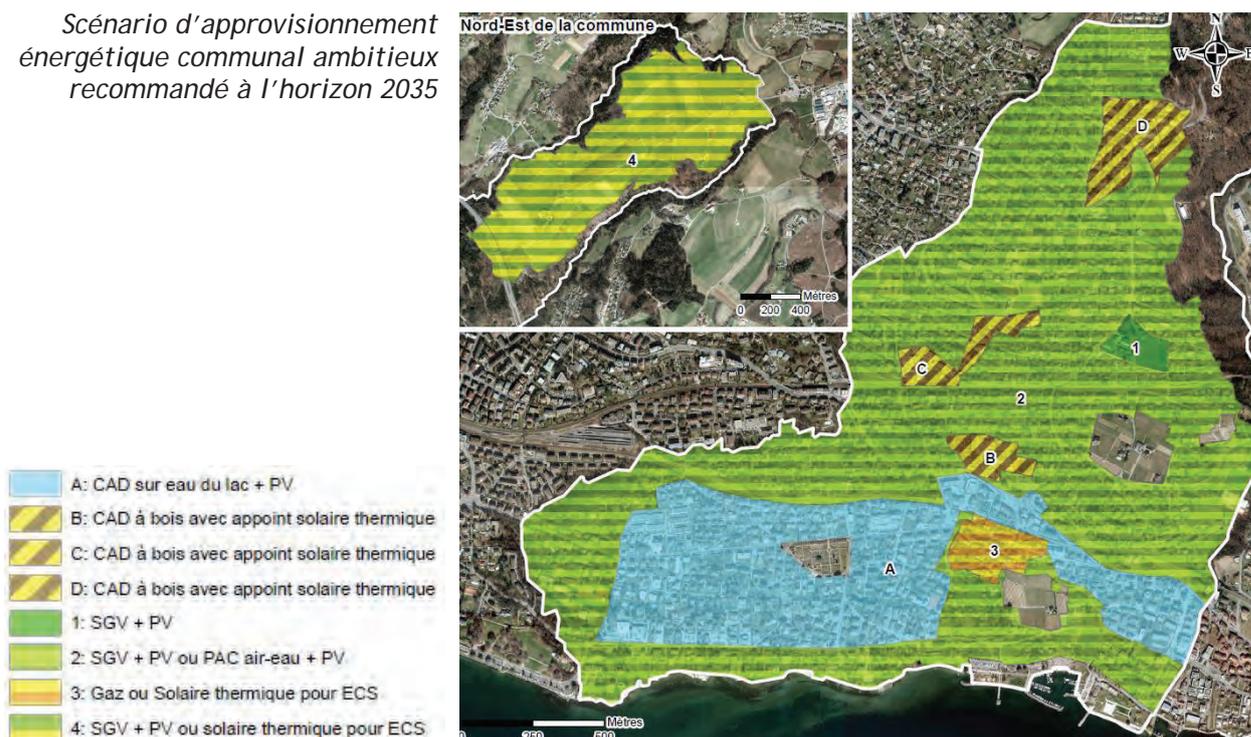
Indicateur	Unité	2014	2015	2016	Evolution	Objectif 2020	Bilan
<b>Efficacité énergétique</b>							
Consommation totale d'électricité par habitant	kWh/hab/an	2877	2842	-	- 1.2 %	- 3 %	
Consommation totale d'eau par habitant	L/hab/jour	221	246	-	+ 11.3 %	- 3 %	
<b>Energies renouvelables</b>							
Part d'électricité renouvelable certifiée par rapport à la consommation totale d'électricité	%	6.7 %	10.1 %	-	+ 50.7 %	10 %	
Puissance de panneaux photovoltaïques installés par habitant	W/hab	22.70	24.46	-	+ 7.8 %	□	
Part de la production d'énergie électrique renouvelable locale (photovoltaïque) par rapport à la consommation électrique totale	%	0.73 %	0.79 %	0.85 %	+ 6.9 %	3 %	

## Actions entreprises en 2016

### Développement urbain

L'étude de planification énergétique territoriale, réalisée en 2015, avait permis d'identifier les potentiels d'exploitation en énergies renouvelables locales pour les juxtaposer aux besoins présents et futurs des différentes zones de la Ville. A l'issue de cette étude, un scénario ambitieux pour l'approvisionnement énergétique futur du territoire avait été proposé. Il intégrait, dans la partie sud de la commune, un projet de chauffage à distance alimenté par l'eau du lac (zone bleue sur l'image ci-après). Une étude de faisabilité technique et financière est actuellement menée en collaboration avec Romande Energie. Les conclusions de cette étude sont attendues pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

*Scénario d'approvisionnement énergétique communal ambitieux recommandé à l'horizon 2035*



## Soirée « Pully, l'énergie d'être responsable »

Afin de sensibiliser les habitants de la Commune aux thématiques de l'énergie et du développement durable, une soirée spéciale a été organisée le jeudi 28 avril 2016 au Cinéma CityClub Pully.

Durant la soirée, les participants ont suivi une conférence sur l'état du développement durable à travers le monde, tenue par M. René Longet, spécialiste en la matière, puis assisté à la projection du film « Demain ». Ce documentaire, à l'approche optimiste, présente le succès d'initiatives prises par différents groupes d'individus à travers le monde afin de trouver des réponses originales aux défis énergétiques et climatiques actuels. A l'issue du film, les échanges entre les participants, M. R. Longet et les représentants de la Ville ont permis de traiter de nombreuses questions en lien avec l'écologie, l'énergie et la Ville.

La participation a largement dépassé les espérances, à tel point qu'il a été nécessaire de refuser du monde, les 210 places du CityClub Pully ayant toutes trouvé preneur. Les nombreux échos positifs que cette soirée a reçus ont montré à la Municipalité que ce genre d'initiative était très apprécié par la population.

### Action Ecobuilding

L'énergie consommée par l'exploitation des bâtiments en Suisse représente plus de 40 % de la consommation totale d'énergie. Le parc immobilier pullièran est principalement résidentiel (88 % de logements) et l'énergie utilisée pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire est à 96 % d'origine fossile. Sachant que le taux de rénovation du patrimoine bâti suisse reste faible (0.%/an), une action a été mise en place en collaboration avec Ecobuilding, Association, sans but lucratif, spécialisée dans le conseil à la rénovation thermique du patrimoine bâti. Son objectif était d'inciter les propriétaires immobiliers pulliérans à entreprendre des travaux de rénovation énergétique, tout en les accompagnant dans les premières phases de cette démarche.

L'action a consisté à subventionner, à hauteur de 50 %, la réalisation d'un diagnostic énergétique d'un bien immobilier ainsi qu'un accompagnement sous forme d'ateliers de 2 demi-journées sur différentes thématiques (enveloppe du bâtiment et pièges à éviter, cahier des charges pour les demandes d'offres, subventions, fiscalité, agent énergétique et production de chaleur).

Un publipostage a été envoyé aux propriétaires pour les inviter à s'inscrire à une séance d'information qui s'est tenue le jeudi 10 novembre 2016 à la Maison Pullièrane. D'autres vecteurs de communication, tels que le site Internet de la Ville de Pully, la page Facebook et des articles de presse ont également relayé l'information.

Là encore, la participation à la séance d'information a largement dépassé les attentes avec plus de 140 propriétaires présents au lieu des 70 personnes espérées.

De nombreux échanges ont eu lieu entre les propriétaires et les représentants de l'Association Ecobuilding et les retours ont été très positifs. Plus de 20 propriétaires se sont engagés dans les démarches proposées.

### Approvisionnement et énergies renouvelables

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'ensemble des bâtiments, infrastructures et équipement de l'Administration communale, est alimenté par du courant vert certifié Naturemade Star 100 % renouvelable et durable. Cet engagement pris par les autorités communales en faveur de sources d'énergie respectueuses de l'environnement doit servir d'exemple et sera d'autant plus déterminant si les autorités peuvent également s'appuyer sur une participation active de la population. Une action a ainsi été mise en place en collaboration avec Romande Energie afin d'inviter les habitants de Pully à mener une démarche similaire.

Cette action de communication a fait l'objet d'un mailing adressé à tous les clients de Romande Energie domiciliés à Pully les incitant à choisir une électricité 100 % renouvelable et locale : le courant Terre d'Ici.

Grâce à cette action, 95 clients ont choisi de changer leur approvisionnement en électricité.

### Bâtiment communaux

Comme expliqué ci-dessus, l'énergie consommée par l'exploitation des bâtiments en Suisse représente plus de 40 % de la consommation totale d'énergie. Hormis l'assainissement thermique des bâtiments qui s'avère généralement onéreux, une optimisation des installations techniques peut également amener des économies d'énergie substantielles de l'ordre de 10 à 15 %.

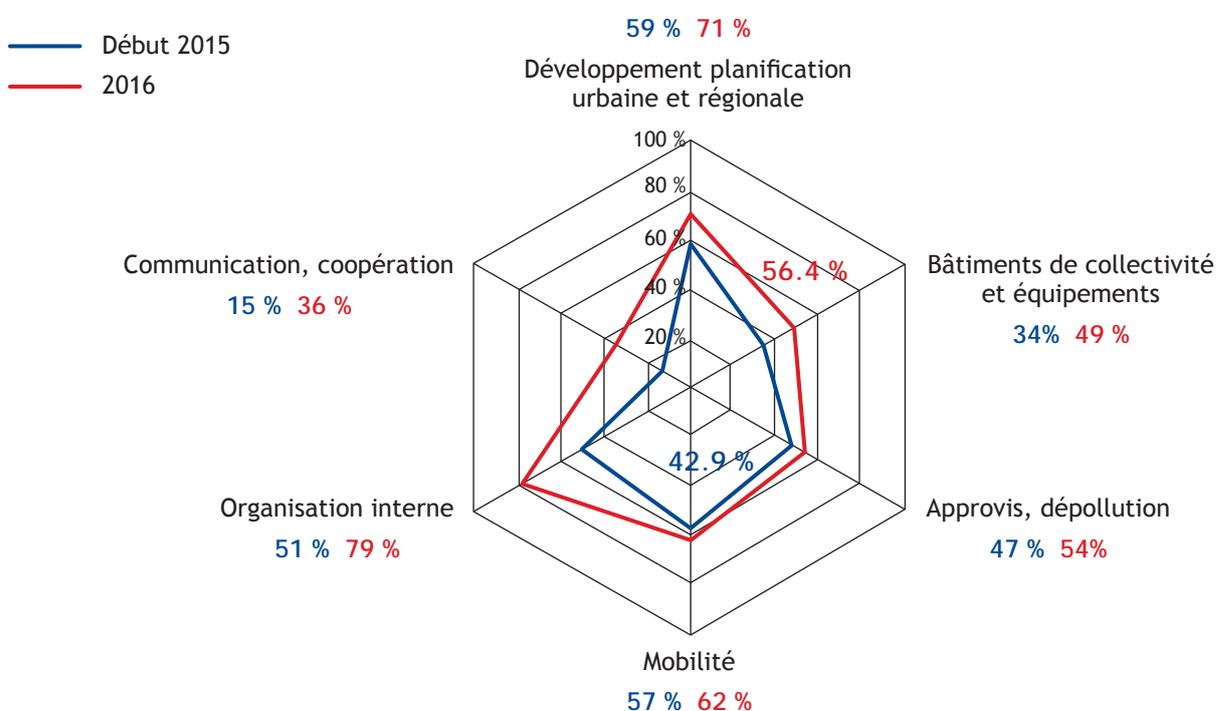
Dans ce but, des contrats ont été passés avec l'Association Energo pour le complexe Arnold Reymond regroupant le bâtiment du collège, la salle de gymnastique et le théâtre de l'Octogone, ainsi que le complexe de l'Annexe Ouest qui regroupe le collège du même nom et les collèges Principal, Pierre d'Arvel et Jules Loth. A terme, une réduction de 15 % des consommations est attendue, ce qui représente une économie d'énergie de 300'000 kWh/an ou CHF 30'000.00/an, ou encore une économie annuelle d'environ 80 tonnes de CO<sub>2</sub> (le mazout produit 0.264 kg d'éq. CO<sub>2</sub>/kWh).

### Mobilité

Les Services industriels de Pully se mettent à la mobilité électrique. 2 nouveaux véhicules électriques sont entrés en fonction début novembre 2016 en remplacement de 2 véhicules diesel. Il s'agit de 2 Renault Kangoo électriques destinés aux Services des eaux et de l'assainissement. Ces nouveaux véhicules étant alimentés à l'électricité 100 % renouvelable, ils permettront d'économiser 1.8 tonne de CO<sub>2</sub> par an et par véhicule.

### Processus Cité de l'énergie

Comme l'indique le graphique ci-dessous, la situation de la Commune s'est sensiblement améliorée pour passer de 42.9 % de taux d'atteinte des objectifs Cité de l'énergie début 2015, à 56.4 % lors de l'évaluation effectuée le 18 janvier 2017. Ce résultat permet à la Municipalité d'entamer les démarches en vue de l'obtention du label Cité de l'énergie en 2017 déjà, soit avec 2 ans d'avance par rapport à l'objectif fixé par le CEVP.



Etat des lieux de la situation énergétique de la Ville de Pully (état à début 2015 vs fin 2016)

### Enjeux à venir

La base de la politique énergétique communale est désormais structurée et formalisée. Les prochaines étapes consisteront à mettre en place des mesures ayant des effets encore plus concrets et directs sur les consommations d'énergie afin d'aboutir à une utilisation rationnelle de l'énergie, tant au niveau de l'Administration communale que pour l'ensemble du territoire et de sa population.

Parmi les actions importantes à venir, 2 sont prioritaires. Il s'agit de mettre en place un outil de planification technique et financier pour la gestion des bâtiments. Ce dernier permettra d'effectuer un audit approfondi du patrimoine bâti communal et ainsi de planifier de façon optimale l'assainissement thermique des bâtiments communaux avec, à la clé, des économies d'énergie et financières substantielles.

La seconde action doit permettre d'obtenir un résultat similaire auprès des acteurs privés domiciliés sur le territoire communal. Un programme spécifique d'encouragement aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables est envisagé dans ce but.

# RÉSEAUX (ASSAINISSEMENT, STEP, EAU POTABLE, ÉLECTRICITÉ, ÉCLAIRAGE PUBLIC, ROUTES)

## RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT (ÉVACUATION DES EAUX)

En 2016, conformément aux directives du Plan Général d'Evacuation des Eaux (ci-après PGEE), les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement se sont poursuivis à l'av. de Villardin et au bd de la Forêt. Actuellement, le taux de séparatif « effectif », soit la proportion de bâtiments dont les eaux usées et les eaux claires sont séparées jusqu'à la STEP, se situe à environ 51 %. Par ailleurs, le collecteur d'eaux usées de la partie nord du ch. de la Reine Berthe a été chemisé afin de le rendre étanche et de renforcer sa résistance mécanique.

### État de la mise en séparatif

Bâtiments	>	Collecteurs	Nombre	Total
Séparés	>	séparatif	1'637	
Séparés	>	unitaire	258	1'895
Unitaires	>	séparatif	171	
Unitaires	>	unitaire	569	740
Pas de raccordement / Inconnu / Fosse septique			567	567
			<b>Total</b>	<b>3'202</b>

### Longueur du réseau d'assainissement

Année	Unitaire (m)	Séparatif (m)		Total (m)
	Eaux mixtes	Eaux claires	Eaux usées	
31.12.2016	23'665	69307	43043	136015
Posé en 2016	0	1'078	1'078	2'156

Les études menées dans le cadre du PGEE ont mis en évidence la nécessité de renforcer les mesures de contrôle et d'entretien du réseau d'assainissement, tant sur les domaines public que privé.

En ce qui concerne le réseau communal, c'est le programme « court » qui a été suivi. Portant sur environ 5'000 m de collecteurs particulièrement sensibles, la campagne comprend le curage des canalisations reliant le ch. des Boverattes à celui du Caudoz, le ch. de Champittet, le ch. de Beau-Soleil et l'av. de Belmont, le ch. du Petit-Clos ainsi que les canalisations des rives du lac. Par ailleurs, comme chaque année bissextile, le niveau du lac Léman, en raison de travaux à la sortie du lac à Genève, a été abaissé en début d'année. Le programme de curage a ainsi également touché les collecteurs dits « plongeurs », acheminant les eaux claires dans le lac. En outre, conformément au PGEE, 7'116 m de collecteurs supplémentaires ont été curés et inspectés par caméra vidéo.

Les équipements privés d'évacuation des eaux de 15 biens-fonds ont été inspectés dans le cadre des chantiers en cours (ch. du Préau et bd la Forêt). Mal entretenus, ils se trouvent souvent dans un état de délabrement avancé et portent atteinte à la qualité des eaux et du sol. Les mesures exigées au terme des contrôles permettent de mettre les équipements en conformité et d'accompagner la mise en séparatif du réseau communal. La DTSI s'est appuyée sur le crédit de CHF 900'000.00 du préavis N°20-2013 pour financer la plus grande partie de ces contrôles. Selon une procédure désormais bien établie, le Service de l'assainissement vérifie en outre la conformité des équipements d'évacuation des eaux de tous les bâtiments neufs ou transformés (21 bâtiments inspectés en 2016).

Le PGEE est un document servant à la planification et à l'exploitation du réseau d'évacuation des eaux. Il a été établi en 2008 et n'a pas été révisé depuis sa création. Des réflexions ont eu lieu en 2016 afin de définir la stratégie à adopter en vue de sa mise à jour en continu. Un document de synthèse, présentant les enjeux actuels et futurs, a permis de lister et de prioriser les différentes tâches nécessaires pour y parvenir. Parmi elles, la priorisation des mesures de mise en séparatif a été définie comme projet principal de la mise à jour du PGEE. Toutes les mesures nécessaires pour la mise en séparatif complète des réseaux public et privé ont été analysées et une planification intentionnelle

a pu être élaborée selon des critères d'efficacité économique et environnemental. De même, afin d'améliorer la gestion des demandes de mise en conformité aux propriétaires, un outil informatique et une procédure simplifiée ont également été mis en place en 2016.

### Imputation de la taxe fédérale « micropolluants » sur les taxes communales d'assainissement

Conformément à la nouvelle Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Confédération prélève auprès de tous les propriétaires de stations d'épuration (ci-après ST EP) une taxe de CHF 9.00 par habitant raccordé, ce qui représente une nouvelle charge de l'ordre de CHF 160'000.00 pour la Ville de Pully. Les recettes servent à financer les investissements nécessaires à la construction d'installations de traitement des micropolluants qui devient obligatoire dans les grandes STEP en Suisse.

Au terme d'une analyse comptable détaillée, effectuée durant l'été 2015, et afin de respecter le principe de couverture des coûts, la Municipalité de Pully s'est vue contrainte de répercuter cette nouvelle charge sur les propriétaires d'installations en élevant le montant de la taxe pour les eaux usées de CHF 0.14TTC, la portant ainsi à CHF 2.05TTC par m<sup>3</sup> d'eau potable consommé. Le changement est intervenu le 1<sup>er</sup> janvier 2016. La taxe de base ainsi que celle pour les eaux claires sont restées quant à elles inchangées.

### STATION D'ÉPURATION DE PULLY (STEP)

La STEP de Pully traite les eaux provenant des communes de Pully, de Paudex et de Belmont-sur-Lausanne, dont le tableau ci-après présente les chiffres-clés. L'unité utilisée pour la comptabilisation de la population raccordée à une ST EP est l'« équivalent-habitant » (ci-après EH) qui correspond à 1 résident permanent, à 3 lits d'hôtel, à 3 emplois ou à 4 places de café-restaurant.

Population raccordée en équivalents-habitants (EH)	31.12.2016	31.12.2015
Belmont *	3'719	3'842
Paudex	1'974	1'925
Pully **	19'555	19'254
Total	25'248	25'021

\* y compris 45 EH sis sur la commune de Lutry

\*\* y compris 65 EH sis sur la commune de Lausanne. A noter que 1'529 habitants de Pully sont raccordés sur le bassin versant de la Vuachère, relié à la STEP de Vidy

Données statistiques	2016	2015
Pluviométrie (mm)	1'160	815
Eaux traitées biologiquement (m <sup>3</sup> )	2'342'193	2'042'588
Eaux non traitées (déversement après décantation) (m <sup>3</sup> )	296'383 (404 heures)	161'765 (70 heures)
Part des eaux non traitées biologiquement (%)	12.6	7.3
Nombre de contrôles analytiques de l'eau	Env. 10'000	Env. 10'000
Rendement épuratif (part des matières organiques abattues) (%)	96	93
Boues déshydratées évacuées pour l'incinération (tonne de MS)	297	315
Sables évacués à la STEP de Lausanne (tonne)	8.0	9.2
Déchets de grille incinérés à TRIDEL (tonne)	51	57
Electricité totale consommée (kWh)	636'505	635'881
Electricité fournie par le couplage chaleur force (kWh)	277'795	246'106
Rapport production consommation électrique (%)	44	39

Avec une pluviométrie de 1'160 mm, l'année 2016 a été plus pluvieuse que l'année précédente, mais très proche de la moyenne sur les 10 dernières années (1'123 mm). Les eaux ont peu été déversées avant le traitement biologique (404 heures, soit moins de 4.6 % du temps). Les normes légales sont respectées et le rendement épuratif est toujours bon, avec notamment un taux d'abattement des matières organiques de 96 %.

Les principaux travaux réalisés en 2016 se présentent comme suit :

- restauration du rotor du compacteur du gros dégrilleur ;
- modernisation de la transmission des alarmes incendie ;
- remplacement du logiciel informatique pour les bilans ;
- remplacement du spectrophotomètre ;
- remplacement des stators et rotors de la pompe des boues ;
- révision complète de la centrifugeuse ;
- pose de barrières de sécurité le long des canaux de transport ;
- poursuite des travaux de réhabilitation du digesteur primaire (cf. préavis N° 18-2014) ;
- divers travaux de remise en conformité des installations électriques.

Les travaux réalisés sur le digesteur primaire ont nécessité sa mise hors service, laquelle était encore effective à la fin de l'année 2016 suite à des complications en rapport avec la pose du revêtement de protection des parois. De ce fait, la quantité de gaz produite par digestion des boues, puis transformée en chaleur et en électricité, est toujours aussi faible qu'en 2015. La STEP a ainsi davantage dépendu des apports d'énergie externes pour fonctionner en 2016.

Aucune décision n'a encore été prise à propos de l'avenir de la STEP de Pully, son abandon au profit d'un raccordement des eaux usées de la Ville à la STEP de Vidy restant une option ouverte. Les études plus approfondies menées sur le plan financier en 2015 et 2016 avec l'aide du bureau Holinger SA semblent indiquer qu'un maintien de la STEP à Pully, bien qu'impliquant un investissement nettement plus important, serait la solution la plus avantageuse. Les coûts d'un traitement des eaux usées pullliérannes à la STEP de Vidy restent toutefois encore incertains, les principes de participation aux frais de la STEP de Vidy des communes qui y sont raccordées étant actuellement en cours de révision. Fin 2018, une fois les effets de cette révision connus, la Ville de Pully devrait disposer des principaux éléments nécessaires à une prise de décision éclairée, ce à plus forte raison qu'elle devrait disposer à la même échéance d'une étude complète du bilan environnemental des 2 variantes.

## RÉSEAU D'EAU POTABLE

En 2016, la consommation d'eau, d'un peu plus de 1.3 mio de m<sup>3</sup>, a diminué par rapport à celle de 2015 (- 9.8 %), suite à une saison estivale relativement sèche, mais nettement moins qu'en 2015. Des mouvements de terrain, causés par un sol desséché, sont probablement à l'origine des ruptures de conduites relativement nombreuses survenues durant l'été et l'automne. Bien qu'en augmentation (30 en 2016 contre 23 en 2015), le nombre de fuites reste toutefois inférieur au niveau habituellement constaté avant 2014, c'est-à-dire avant la mise en place du système de détection permanente des fuites actuellement à l'essai.

Gestion du réseau d'eau potable	Unité	2015	2016	Différence
<i>Bilan hydrique</i>				
Nombre d'abonnés		2'087	2'085	- 0.1 %
Volume introduit dans le réseau	m <sup>3</sup>	1'599'924	1'443'546	- 9.8 %
Dont production propre (sources de Montpreveyres)	m <sup>3</sup>	175'150	217'951	+ 24.4 %
Part de la production propre		10.9 %	15.1 %	
Consommation (volume facturé)	m <sup>3</sup>	1'422'754	1'306'724	- 8.2 %
Consommation par habitant	l/hab	218.9	199.7	- 8.8 %
Pertes (volume non facturé)	m <sup>3</sup>	177'169	136'822	- 22.8 %
Part du volume non facturé (pertes)		11.1 %	9.5 %	
Indice linéaire de perte (ILP)	m <sup>3</sup> /km/j	6.9 %	4.9 %	

Gestion du réseau d'eau potable (suite)	Unité	2015	2016	Différence
<i>Ruptures de conduites et travaux d'urgence</i>				
Nombre de fuites sur le réseau		23	30	
Nombre de fuites sur les branchements		29	20	
Nombre de fuites sur la conduite des sources		1	4	
Nombre total de fuites		53	54	
Nombre d'interventions d'urgence du service de piquet		29	14	
<i>Extension et renouvellement du réseau</i>				
Longueur du réseau principal de distribution	km	51.3	51.3	
Renouvellement et extension du réseau (*)	m	584	230	
Taux de renouvellement du réseau		1.14 %	0.45 %	
<i>* En 2016, principaux axes renouvelés, Villardin - Osches - Joliette, Peupliers Est, Reine Berthe Nord</i>				
Nombre de nouveaux raccordements		6	8	
Nombre de raccordements réhabilités		9	11	
<i>Comptage</i>				
Nombre de compteurs		2'119	2'136	
Nombre de compteurs renouvelés		138	142	
<i>Réseau de défense incendie</i>				
Nombre de bornes hydrantes		389	389	

En 2016, le taux de renouvellement du réseau d'eau potable reste faible (0.45 %), notamment à cause du retard pris par certains grands chantiers communaux, tels que le bd de la Forêt. 2 chantiers de renouvellement du réseau ont toutefois permis la remise à neuf de tronçons particulièrement vétustes, victimes de nombreuses fuites ces dernières années (en haut du ch. de la Reine Berthe et à l'est de l'av. des Peupliers).

Au cours de l'année 2016, un important travail a été fourni pour développer une procédure d'approvisionnement en eau potable en temps de crise, chapitre qui vient compléter le Plan directeur de la distribution de l'eau (ci-après PDDE). La mise à jour de ce document, actuellement en cours de validation par le Canton, est nécessaire afin de pouvoir continuer à toucher des subventions de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ci-après ECA). Un préavis devrait être présenté au Conseil communal durant le premier semestre 2017 afin de proposer une première série de travaux d'amélioration du réseau d'eau potable.

En 2016, les échanges d'eau avec l'Association Intercommunale des Eaux du Jorat (ci-après AIEJ) ont été proches de l'équilibre. Les discussions concernant les déficits antérieurs et une solution alternative de valorisation de l'eau produite par les sources de Montpreveyres se sont poursuivies. Les négociations ont toutefois été mises en attente au cours du 2<sup>e</sup> semestre suite au changement du comité directeur de l'AIEJ (nouvelle législature).

*Renouvellement de la conduite d'eau potable à l'av. des Peupliers*

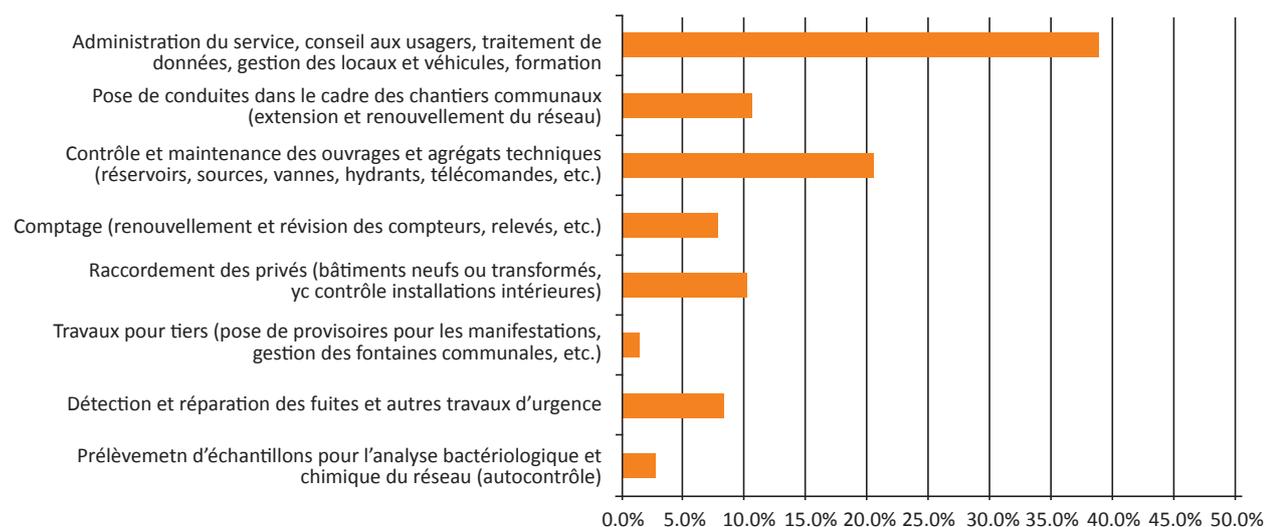


Approuvé par le Conseil communal en avril 2016, le nouveau Règlement communal sur la distribution de l'eau et nouvelle structure de taxes est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2016. Les principales modifications concernent, d'une part, le système tarifaire qui se veut plus causal et, d'autre part, l'introduction d'une liste de concessionnaires pour les travaux sur les branchements privés. La taxe de base anciennement calculée selon la valeur ECA des bâtiments a été remplacée par une taxe fixe et unique par abonnement. Le prix de l'eau au m<sup>3</sup> a quant à lui été augmenté et est devenu dégressif. Au final, les taxes pour l'eau potable, qui ne permettaient plus de couvrir la totalité des coûts de gestion du réseau, ont subi une augmentation de 6 % en moyenne. Par ailleurs et dès à présent, seules les entreprises sanitaires au bénéfice d'une concession octroyée par la Ville de Pully peuvent intervenir sur les branchements privés (installations extérieures). Ainsi, les propriétaires doivent choisir une entreprise parmi celles indiquées sur la liste établie par le Service des eaux qui est disponible sur le site Internet de la Ville.

Suite aux difficultés d'approvisionnement observées ces dernières années aux Monts-de-Pully, des travaux de raccordement au réseau de Savigny ont été réalisés en 2016. Le réseau communal des Monts-de-Pully est ainsi totalement alimenté par celui de la commune de Savigny. Les accords nécessaires ont été formalisés dans ce sens en 2016. Dès 2017, la Ville de Pully alimentera ainsi au détail les clients du nord des Monts-de-Pully avec de l'eau achetée à Savigny, au tarif de gros. Pour améliorer encore les conditions de distribution, des travaux de renforcement du réseau devraient débuter, en principe, au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2017, sous réserve de l'approbation des crédits de construction par le Conseil communal de Pully.

Un important travail de nettoyage et d'optimisation de la base de données utilisée pour la gestion des fuites d'eau a été entrepris en fin d'année. Elle offrira, à terme, une meilleure connaissance de l'état du réseau et facilitera la priorisation des interventions.

### Répartition des activités du Service des eaux en 2016



## RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

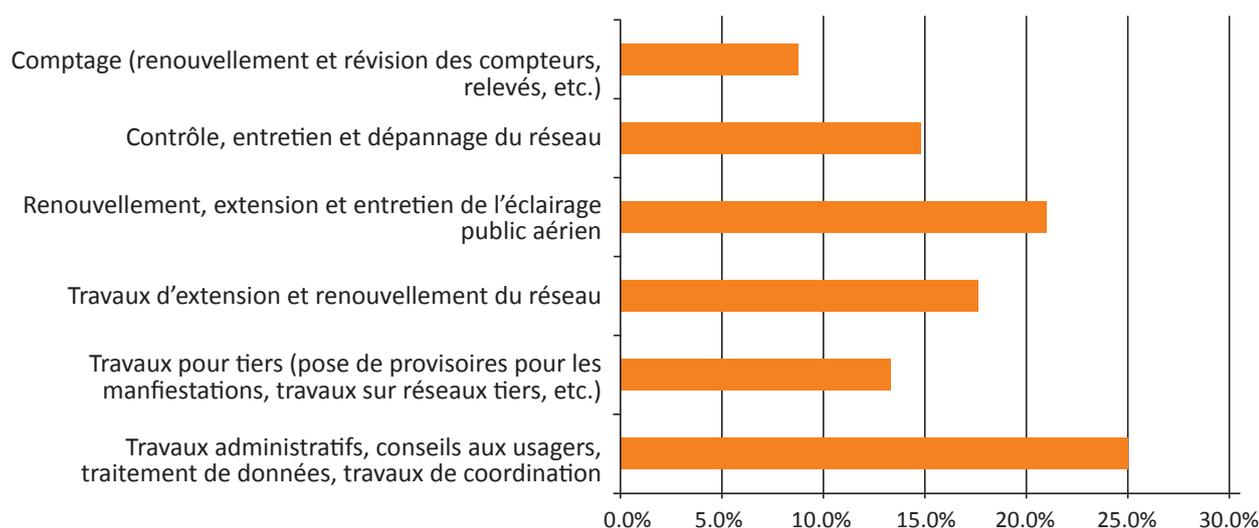
Au total, 51'028'013 kWh ont été facturés en 2016, soit une quantité légèrement supérieure à 2015.

Bien que le nombre de coupures de courant ait été très faible (9 coupures), 22 interventions du service de piquet ont été réalisées, principalement pour aider les habitants à rétablir le courant suite à des défaillances de leur installation privée (problèmes de fusibles ne concernant pas directement le réseau électrique).

La qualité de fourniture, qui elle se mesure en nombre moyen de coupures par habitant ou en temps moyen d'interruptions par habitant, est meilleure que celle imposée par la Commission fédérale de l'électricité (ci-après ElCom), régulatrice du marché depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle législation suisse en matière d'approvisionnement en électricité (cf. LApEI et OApEI sur [www.admin.ch](http://www.admin.ch)).

Gestion du réseau d'électricité	Unité	2015	2016	Différence
<b>Bilan électrique</b>				
Nombre d'abonnements		11'175	11'288	+ 1.0 %
Energie introduite sur le réseau	kWh	52'244'147	52'772'062	+ 1.0 %
Energie facturée	kWh	50'625'326	51'028'013	+ 0.8 %
Energie non facturée (pertes)	kWh	1'618'821	1'744'050	+ 7.7 %
Consommation par habitant	kWh/hab	2'842	2'846	
<b>Coupures non planifiées et interventions d'urgence</b>				
Nombre de coupures - réseau moyenne tension		0	1	
Nombre de coupures - réseau basse tension		7	8	
Nombre total de coupures		7	9	
Nombre d'interventions d'urgence du service de piquet		29	22	
<b>Qualité de fourniture</b>				
Durée moyenne d'interruption (SAIDI)	min/an	0.09	0.74	
Fréquence moyenne d'interruption (SAIFI)	nb/an	0.05	0.06	
<b>Extension et renouvellement du réseau</b>				
Long. du réseau (principal et secondaire)	km	168.6	169.3	
Renouvellement et extension du réseau *	m	668	302	
Taux de renouvellement		0.40 %	0.18 %	
<i>* En 2016, principaux axes renouvelés : Pierraz-Portay, Coteau, Prouges, Bosquets, Joliette-Ramuz</i>				
Nouveaux raccordements (bâtiments neufs)		12	20	
Raccordements réhabilités		3	10	
<b>Réseau d'éclairage public souterrain</b>				
Longueur du réseau (au 01.01)	km	105.0	105.6	
Renouvellement et extension du réseau	m	171	1'571	
Taux de renouvellement		0.16 %	1.49 %	
<b>Comptage</b>				
Nombre de compteurs installés (au 31.12)		11'569	11'614	
Nombre de compteurs renouvelés		37	274	
Taux de renouvellement		0.32 %	2.36 %	
<b>Autres activités</b>				
Branchements provisoires pour manifestations		29	27	
Branchements provisoires pour autres services et tiers		12	8	

## Répartition des activités du Service de l'électricité en 2016



Les prestations fournies par la DTSI aux communes de Paudex et de Belmont-sur-Lausanne sont toujours très importantes, générant ainsi certaines économies d'échelle et valorisant les compétences de ses collaborateurs.

En 2015, la ElCom a édité une nouvelle directive sur le calcul des coûts de réseau. Cette dernière devrait vraisemblablement provoquer la révision de la méthode utilisée par les Services industriels de Lausanne pour calculer le timbre amont (coûts des réseaux haute et basse tension refacturés à Pully). Cette modification pourrait, à moyen terme, engendrer une modification des tarifs de l'électricité à Pully que la Municipalité espère à la baisse.

Une forte hausse des demandes concernant les installations photovoltaïques a été ressentie suite à la révision de la Loi cantonale sur l'énergie en 2014. En 2016, une procédure a été élaborée afin de clarifier la gestion de ces demandes. De même, une page Internet guide désormais les propriétaires dans leurs démarches en regroupant les informations clés nécessaires à l'installation de panneaux photovoltaïques. De plus, un inventaire géoréférencé des installations a été initié en fin d'année et sera finalisé en début d'année 2017.

## RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Suite aux importants travaux de renouvellement réalisés en 2013 dans le cadre du projet MAREP (« Mesures accélérées de réduction de la consommation de l'éclairage public », cf. préavis N° 16-2011), la consommation de l'éclairage public s'est stabilisée en 2015 et 2016 autour de 660'000 kWh. Avec une consommation électrique annuelle de seulement 9.6 MWh/km de voies éclairées, l'éclairage public de Pully est considéré comme particulièrement efficace selon les critères établis par l'Agence suisse pour l'efficacité énergétique (S.A.F.E.) et repris par les principales associations de protection de l'environnement.

Gestion du réseau d'éclairage public	Unité	2015	2016	Différence
Longueur de voies éclairées	km	69.2	69.2	
Nombre de points de fourniture		2'283	2'371	
Consommation d'énergie	kWh	661'403	666'329	+ 0.7 %
Energie consommée par longueur de voies éclairées	MWh/km	9.6	9.6	
Nombre de luminaires renouvelés		104	58	
Nombre de lampes renouvelées		246	212	
Stabilité mécanique des mâts (nombre de mâts contrôlés)		110	110	

Plusieurs actions prévues dans le Plan lumière ont été réalisées en 2016, notamment la mise en lumière de l'Octogone, du Musée d'art de Pully, de l'entrée de la piscine couverte, du passage sous-voies Lavaux-Montillier et de la cour du collège Arnold Reymond. Ces actions, dont la presse s'est fait l'écho, ont été accueillies très chaleureusement par les habitants. Une conférence de presse a par ailleurs été donnée le 5 décembre 2016 afin de présenter la stratégie de la Ville de Pully en matière d'éclairage public pour les prochaines années.



*Le collège Arnold Reymond (en haut), le théâtre de l'Octogone (en bas à gauche) et le Musée d'art de Pully (en bas à droite) après les travaux de mise en lumière*

## VOIRIE, GESTION DES DÉCHETS ET ROUTES

### COLLECTE ET GESTION DES DÉCHETS

Comme 2015, l'année 2016 est à nouveau marquée par une augmentation des ordures ménagères collectées (+ 4.86 %) et un accroissement des déchets encombrants apportés à la déchèterie (+ 18.86 %). Il est toutefois difficile de dire s'il s'agit d'un relâchement des efforts de tri ou le signe d'une conjoncture économique favorable à la consommation. Les quantités de papier et de déchets verts ont également augmenté (environ + 10 %), de même que les déchets apportés à la déchèterie de la Perraudettaz (+ 7.56 %). Au final, le taux de tri est resté assez stable (58.1 % en 2015 contre 58.4 % en 2016). Les statistiques 2016 sont résumées dans le tableau ci-après.

Le vide-greniers communal, organisé en juin 2016, a remporté un vif succès et permis de valoriser des objets en bon état en leur offrant une seconde vie.

Sur demande des habitants, 4 nouvelles boîtes d'échange entre voisins ont été installées au ch. de Somais, aux av. des Cerisiers et des Collèges et au rond-point de Val-Vert.

Aux heures de pointe, la déchèterie de la P erraudettaz connaît une certaine saturation depuis l'introduction de la taxe au sac. Face à ce constat, la DTSI a lancé des études visant à trouver des moyens pour la désengorger. Le diagnostic lancé en 2015 a permis d'identifier plusieurs mesures possibles d'amélioration. Certaines d'entre elles ont été retenues pour une mise en œuvre à fin 2016/début 2017, notamment l'inversion des horaires du vendredi (permet la vidange des bennes le vendredi après-midi plutôt que le samedi matin à l'heure de pointe) et la suppression de la récupération des plastiques mous (déchets qui étaient au final incinérés et responsables d'un nombre important de passages en déchèterie). D'autres mesures sont encore en cours d'élaboration et seront vraisemblablement mises en place en 2017.

Le programme de subventions mis en place en 2016 et 2017 pour financer le remplacement des conteneurs métalliques appartenant à des propriétaires privés a remporté un vif succès. La quasi-totalité de ces conteneurs a ainsi pu être remplacée par des conteneurs en plastique qui facilitent le travail des chargeurs, conformément aux directives de la SUVA.

Suite aux décisions rendues successivement en 2016 par la Cour de droit administratif et public et le Tribunal fédéral, l'utilisation du volume ECA des bâtiments comme base de taxation pour le financement de la gestion des déchets a été confirmée. Le Règlement communal sur la gestion des déchets (RDE) et son système de taxes sont ainsi pleinement entrés en force. Les montants précédemment bloqués par les recours (effet suspensif) ont par ailleurs pu être encaissés en 2016.

### Comparaison des poids des divers ramassages en 2015 et 2016 (en kg)

Matière	Déchèterie		Ramassage		Total		Différence poids	Différence + - %
	2015	2016	2015	2016	2015	2016		
Ordures ménagères (OM)	0	0	2'657'190	2'786'320	2'657'190	2'786'320	129'130	4.86 %
Déchets encombrants (OMV)	358'075	428'915	18'590	18'800	376'665	447'715	71'050	18.86 %
Verre	59'660	67'680	657'200	666'440	716'860	734'120	17'260	2.41 %
Papier	66'180	105'040	1'337'900	1'430'280	1'404'080	1'535'320	131'240	9.35 %
Ferraille	116'300	130'400	18'430	5'280	134'730	135'680	950	0.71 %
Déchets végétaux	10'000	26'000	1'428'210	1'567'830	1'438'210	1'593'830	155'620	10.82 %
Huiles usées	0	0	5'088	4'144	5'088	4'144	- 944	- 18.55 %
PET	17'720	20'100	72'570	70'690	90'290	90'790	500	0.55 %
Aluminium + fer-blanc	1'938	7'692	33'240	35'330	35'178	43'022	7'844	22.30 %
Piles / batteries	580	1070	165	220	745	1'290	545	73.15 %
Déchets spéciaux	0	0	3'988	3'773	3'988	3'773	- 215	- 5.39 %
Autres déchets triés *	371'795	405'895			371'795	405'895	34'100	9.17 %
<b>Total</b>	<b>1'002'248</b>	<b>1'192'792</b>	<b>6'232'571</b>	<b>6'589'107</b>	<b>7'234'819</b>	<b>7'781'899</b>	<b>547'080</b>	<b>7.56 %</b>
Dont tri sélectif **	644'173	763'877	3'556'791	3'783'987	4'200'964	4'547'864	346'900	8.26 %
Part du tri sélectif sur total (%)	64.3 %	64.0 %	57.1 %	57.4 %	58.1 %	58.4 %		

\* plastique, néons, peinture, électroménager, etc.

\*\* Total sauf ordures ménagères et déchets encombrants

En 2016, 40 nouveaux conteneurs pour la collecte porte-à-porte des déchets végétaux ont été installés, portant leur nombre à 1'835 sur le territoire communal. En outre, des études pour le réaménagement de plusieurs écopoints ont été lancées afin d'offrir aux habitants des infrastructures de tri plus fonctionnelles et mieux intégrées à leur environnement (cf. réaménagement des écopoints, section « Bureau technique - Chantiers »).

## Quantité des principaux déchets produits par habitant

Déchets (en kg/habitant/an)	Pully 2015 (base : 17'961 hab.)	Pully 2016 (base : 17'930 hab.)	Vaud 2015
Ordures ménagères	142.85	155.40	149
Déchets encombrants	19.9	24.97	28
Verre	36.59	40.94	45
Papier	74.48	85.63	78
Déchets végétaux	79.51	88.89	97

## NETTOYAGE DE L'ESPACE PUBLIC

Afin de compléter le travail assuré par les conducteurs de 2 balayeuses mécaniques, 2 équipes mobiles, composées chacune de 2 employés et d'un véhicule ad hoc, assurent le nettoyage des secteurs Nord et Sud, délimités par l'av. de Lavaux, aux endroits qui ne peuvent être accessibles mécaniquement. Le nettoyage et le balayage des arrêts de bus, places et trottoirs sont prioritaires. Selon les endroits, le programme de travail prévoit un passage quotidien ou hebdomadaire. La zone du village et les rives du lac sont nettoyées par des collaborateurs à pied. De plus, une dernière équipe s'occupe quotidiennement du contrôle et du nettoyage des bennes à verre, des conteneurs à PET, à aluminium et à déchets organiques ménagers. Un service d'entretien est assuré les samedis, dimanches et jours fériés, de 07h00 à 10h00, garantissant la propreté du centre-ville, des rives du lac et des principaux points de collecte des déchets.

La DTSI a organisé, en collaboration avec l'Association pour la sauvegarde du Léman, une journée de nettoyage des rives et fond du lac. Cette manifestation, qui a rassemblé 60 bénévoles, a été très appréciée et permis de récolter environ 400 kg de déchets.



*Journée de nettoyage des rives et fond du lac*

## SERVICE HIVERNAL ET AUTRES TRAVAUX SPÉCIAUX

La Voirie, secondée par Parcs et Promenades et appuyée par des entreprises privées, est intervenue à 11 reprises pour des alarmes neige en dehors des heures de travail. Le temps consacré au déneigement par ses employés s'est élevé à plus de 1'110 heures concentrées sur le début de l'année 2016.

Dans le cadre du bon fonctionnement de la Commune, la Voirie effectue les tâches suivantes :

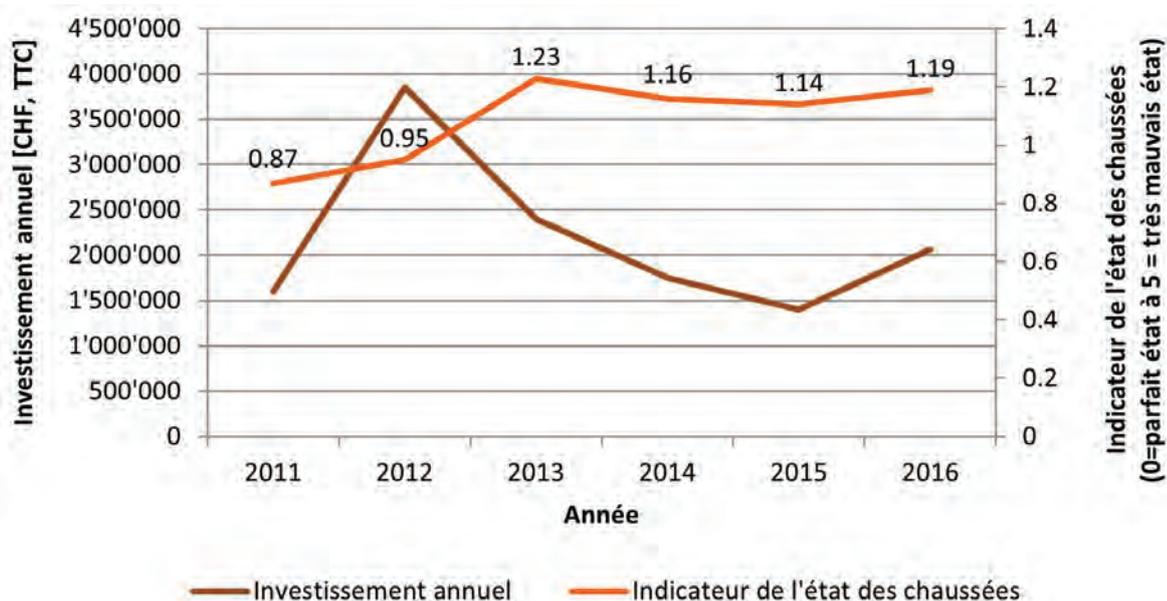
- travaux pour les manifestations publiques (mise en place, transport de bancs et de barrières, etc.) : 1'115 heures ;
- travaux pour les autres services communaux (vendanges, transport de matériel pour le Musée d'art, etc.) : 332 heures ;
- travaux légers d'entretien et de réparation des routes et trottoirs ;
- suivi du débit de la Paudèze et évacuation de bois le long des rives du lac ;
- entretien et remplacement de bancs publics, travaux de maçonnerie pour la fabrication de socles de bancs publics ou de cadres de sacs d'eaux pluviales ;
- nettoyage de sacs de route, avec l'appui d'une société extérieure ;
- divers autres travaux tels que le fauchage de talus ou l'échange du sable des 22 fosses à chiens, 4 fois par année.

## RÉSEAU ROUTIER

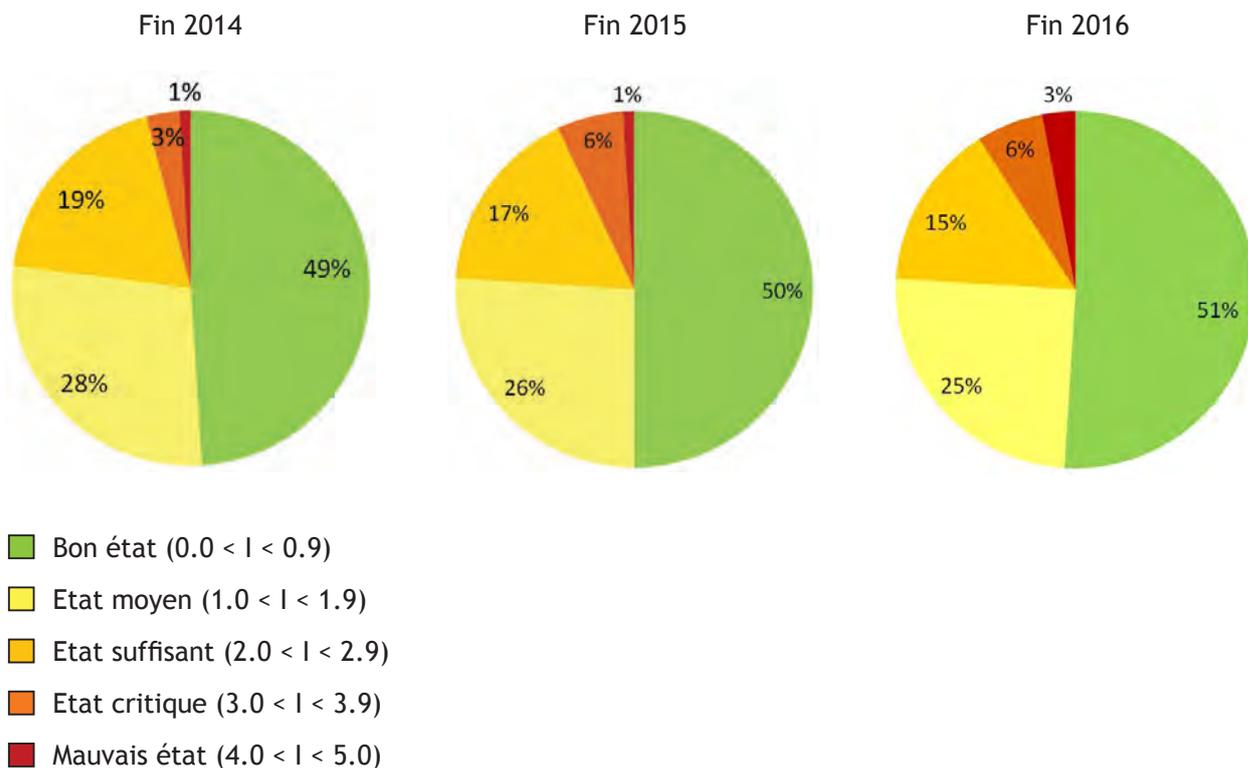
Le réseau routier compte 44.5 km de routes (dont 5.1 km de routes cantonales en traversée de localité), 4.6 km de sentiers piétons, 31 ouvrages d'art, 18 parkings et 83 arrêts de bus. Sa valeur à neuf est estimée à CHF 132 millions. Chaque année, un relevé d'environ un tiers du réseau routier communal est réalisé afin de suivre l'évolution de son état. Les mesures effectuées en 2016 montrent un état de la chaussée plutôt stable :

Année	Investissement annuel		Indicateur de l'état des chaussées (0 = parfait état à 5 = très mauvais état)	
2011	CHF	1'600'000.00		0.87
2012	CHF	3'850'000.00		0.95
2013	CHF	2'400'000.00		1.23
2014	CHF	1'750'000.00		1.16
2015	CHF	*1'400'000.00		1.14
2016	CHF	2'060'000.00		1.19

\*valeur consolidée différente de celle figurant dans le RG 2015



## Evolution de l'indice moyen de l'état des 44.5 km de chaussées du réseau routier



Afin de sélectionner les tronçons prioritaires à remplacer, en fonction de l'enveloppe budgétaire à disposition, la DTSI s'est appuyée sur les relevés susmentionnés ainsi que sur une étude complémentaire établie par un laboratoire routier portant sur les tronçons les plus dégradés. Les études dudit bureau donnent par ailleurs des recommandations importantes sur la nature des travaux à réaliser afin de garantir le confort et la sécurité, mais aussi de protéger les couches inférieures de la route d'une trop rapide dégradation.

Les principaux travaux d'entretien réalisés en 2016 ont été les suivants :

- réfection partielle de l'enrobé au ch. de la Gravière ;
- réfection partielle de l'enrobé au ch. de Carvalho ;
- réfection partielle de l'enrobé au ch. du Grillon ;
- réfection partielle de l'enrobé au ch. de Villardiez ;
- diverses réfections ponctuelles et colmatages de fissures sur les tronçons les plus endommagés.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, la DTSI étudie l'opportunité d'améliorer la mobilité piétonne lors de nouvelles constructions. Cela se traduit, pour la première fois en 2016, par la réalisation de nouveaux trottoirs. Un trottoir situé au ch. de la Clergère a été réalisé en 2016. D'autres travaux ont débuté en 2016 aux av. Général Guisan et de Villardin ainsi qu'aux ch. de Tourronde, Jean Pavillard et de la Bruyère. Ces derniers seront praticables en 2017. La somme dépensée à cet effet s'élève approximativement à CHF 170'000.00.

Finalement, le réseau routier de la Ville de Pully compte 31 ouvrages d'art que celle-ci a le devoir d'entretenir afin d'en garantir la conformité, la sécurité et la pérennité au sens de l'art. 2 de la Loi sur les routes (LR ou). Sur ces 31 ouvrages, 23 sont en copropriété avec les communes limitrophes et/ou les CFF. Le préavis N°04-2015 « Conservation des ouvrages d'art - Phase 1 » a été présenté au Conseil communal afin de demander un premier crédit de CHF 605'000.00 TTC destiné à réaliser des études et des travaux d'entretien sur une première série d'ouvrages jugés prioritaires. Ainsi, des travaux importants ont été réalisés sur le voûtage de la Vuachère à l'av. des Deux-Ponts, propriété des communes de Pully et de Lausanne. Les études et travaux se poursuivront en 2017, puis un nouveau préavis sera présenté pour la phase II en 2018.

## BUREAU TECHNIQUE - CADASTRE-SIT

### COORDINATION DES TRAVAUX DES CFF POUR LA POSE DE PAROIS ANTIBRUIT

Le Cadastre-SIT a poursuivi le pilotage de la gestion administrative de ce dossier ainsi que la coordination interne avec l'entreprise Frutiger SA et le bureau d'ingénieurs SD Fribourg SA, mandatés par les CFF. Les travaux 2016 ont porté sur la finalisation de la construction des parois, l'enlèvement des installations de chantier et la remise en état des terrains.

### PRESTATIONS POUR LA COMMUNE DE BELMONT

Le Cadastre-SIT a effectué la mise à jour du cadastre souterrain de la commune de Belmont-sur-Lausanne, selon les travaux et informations transmis par son service technique. Cette dernière a également confié à la DTSI les travaux de détermination et de saisie informatique des surfaces imperméabilisées de son territoire qui font partie intégrante de son nouveau Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux. En 2016, le Cadastre-SIT a finalisé la saisie de la valeur géométrique, tandis que le bureau du comptage des Services industriels a ventilé ce résultat par adresse et l'a inséré dans la base de données clients de Belmont-sur-Lausanne pour la facturation qui est assurée par Romande Energie.

## BUREAU TECHNIQUE - CHANTIERS

### PRINCIPAUX CHANTIERS EN COURS OU TERMINÉS

#### Bd de la Forêt et arrêt de bus Val-Vert

Au terme de 3 ans d'études et suite à l'acceptation du préavis N°06-2016 et de son crédit de CHF 9'905'760.00, le chantier a débuté le 20 septembre 2016 pour une durée de 2.5 ans. Il porte sur les aménagements routiers, urbains et paysagers, l'adaptation de la ligne de contact, la construction d'une interface multimodale, d'un écopoint, de WC et d'un abri pour vélos, la mise en séparatif et le renouvellement des conduites industrielles. Les travaux de réaménagement de cette route cantonale en traversée de localité, qui sont inscrits au PALM 2012 en tant que mesure de requalification multimodale (5aEL04), se réalisent simultanément depuis les 2 extrémités du boulevard.

Du côté ouest, un nouveau trottoir a été réalisé au sud de la chaussée et soutenu par un mur construit au ch. du Riolet. Cette étape a été coordonnée conjointement avec la Ville de Lausanne qui finance l'entier des travaux situés sur son territoire.

Du côté est, en milieu forestier, le remplacement du réseau d'eaux claires existant par la mise en place d'un collecteur PRV Ø 800 mm a été effectué depuis le ch. du Stand (à la hauteur du hangar forestier) jusqu'au bas du giratoire de Val-Vert.



*Travaux en milieu forestier*



*Val-Vert variante abribus retenue*

## Av. de Villardin, ch. de la Joliette (Sud), ch. de Somais, Chamblandes, Osches, Tilleuls et Verney

C'est en mars 2015 que cet important chantier (cf. préavis N°24-2014) a démarré. L'année 2016 a permis de poursuivre les travaux de mise en séparatif, de renouvellement des réseaux de fluides et d'énergie sur l'av. de Villardin et le ch. de la Joliette jusqu'à hauteur de l'av. C. F. Ramuz. Des aménagements routiers ont également été réalisés sur les ch. de Chamblandes et des Tilleuls afin d'inclure ces tronçons dans la zone 30 km/h du ch. de Chamblandes. Au regard de l'avancement des travaux, et conformément à la planification annoncée dans le préavis, la fin du chantier est prévue pour le printemps 2017.

## Construction d'un nouveau silo à sel

Lors de sa séance du 16 mars 2016, le Conseil communal a alloué un crédit de CHF 310'000.00 pour la construction d'un nouveau silo à sel (préavis N°02-2016).

Pour rappel, lors de la séance du Conseil communal du 5 février 2014, la Municipalité souhaitait présenter un préavis qui a finalement été retiré, le projet ayant été jugé trop onéreux. Des études complémentaires ont dès lors été menées afin d'optimiser le projet initial et d'en diminuer les coûts. D'une part, le volume de stockage a été réduit et, d'autre part, un nouvel emplacement a été choisi sur le parking du centre sportif de Rochettaz. Etant donné que ce site est moins visible que celui de la Damataire prévu initialement et qu'il possède un sol de meilleure qualité, des travaux de fondations complexes et des surcoûts liés à l'intégration urbanistique de l'ouvrage ont ainsi pu être évités.



Construit conformément au planning prévu, il est exploité depuis fin 2016 par la Voirie qui dispose désormais de réserves de sel plus importantes pour assurer la sécurité sur les routes et les trottoirs de Pully durant les périodes prolongées de froid ou de neige.

## Ch. de Pierraz-Portay, partie sud

Suite à l'acceptation du préavis N°11-2015, ce chantier a débuté le 3 août 2015 et s'est achevé début mai 2016 par la pose du revêtement final sur l'entier du ch. de Pierraz-Portay, partie sud. Les travaux de mise en séparatif, de renouvellement des conduites industrielles et de réfection de la chaussée ont été réalisés en grande partie en 2015. Seul le carrefour avec le ch. de Fantaisie a fait l'objet d'un remplacement de tubes électriques de basse et moyenne tension au mois de février 2016.

## Rehaussement et reconstruction des ponts supérieurs du Tirage, du Prieuré et du Château-Sec

Les derniers travaux prévus dans le préavis N°01-2012 se sont achevés à fin 2016 avec l'aménagement paysager du tourner-à-droite depuis l'av. de Lavaux sur le ch. de la Clergère. Le préavis sera bouclé en 2017.

## Prolongation du ch. du Coteau

Le chantier de prolongation du ch. du Coteau (cf. préavis N°06-2013) était nécessaire suite à la construction d'un nouveau bâtiment d'habitation entre ledit chemin et l'av. de Lavaux. La première étape des travaux s'est terminée en septembre 2014. La seconde partie, réalisée après la construction du bâtiment et comprenant la création d'une place de rebroussement ainsi que la pose de la dernière couche de roulement, s'est achevée en 2016. Les aspects fonciers du projet doivent en principe être finalisés en 2017 avant de boucler le préavis.

## Dégâts causés par les intempéries de mai 2015

Les intempéries du début du mois de mai 2015 ont provoqué de nombreux dégâts en Suisse romande et la ville de Pully n'a pas été épargnée. Des glissements de terrain ont été constatés, notamment au ch. de la Gravière et sur plusieurs chemins forestiers. A fin 2015, tous les sites ont été sécurisés et les travaux urgents et études de projet réalisés. Les réfections les plus importantes, soit le renforcement de la route au ch. de la Gravière et le chemin forestier des Rafforts, ont fait l'objet d'une demande de crédit d'un montant de CHF 276'000.00 auprès du Conseil communal début 2016. L'ensemble des travaux a été réalisé durant le 2<sup>e</sup> semestre 2016.

Préavis bouclés en 2016

La DTSI a bouclé les préavis suivants :

- N°07-2006 - Avenir des sources communales de Pully : CHF 1'156'685.00
- N°04-2010 - Bd de la Forêt - réfection de la chaussée tronçon Valvert - carrefour Rosiaz : CHF 300'000.00
- N°05-2011 - Av. des Cerisiers et des Deux-Ponts - aménagements routiers - défrichement - reboisement - renouvellement des conduites industrielles - mise en séparatif des collecteurs d'évacuation des eaux : CHF 4'933'000.00
- N°15-2012 - Mise en œuvre de projets de mobilité douce : CHF 170'000.00
- N°19-2013 - Réaménagement du carrefour entre l'av. C. F. Ramuz, le ch. de la Source et le ch. de Carvalho : CHF 359'500.00
- N°05-2014 - Déplacement et réaménagement de l'écopoint du quai Milliquet : CHF 349'000.00

Des explications détaillées sur ces chantiers figurent dans les éditions précédentes du rapport de gestion ainsi que dans les diverses communications au Conseil communal établies à l'occasion de leur bouclage.

## RÉAMÉNAGEMENT DES ÉCOPOINTS

En 2016, conformément au Plan de gestion des déchets (PGD ), les études se sont poursuivies et ont débouché sur le projet de réaménagement des écopoints situés à l'av. Etienne Guillemin et au ch. du Caudoz. Dans sa séance du 28 septembre 2016, le Conseil communal a accordé un crédit de CHF 475'000.00 (préavis N°15-2016) pour en assurer leur réalisation.

Ces nouveaux écopoints ont été fonctionnels dès fin 2016 et seront achevés au printemps 2017 par la pose de la dernière couche de revêtement bitumineux.

### Ecopoint situé à l'av. Etienne Guillemin

Ce point de collecte a été réaménagé avec la mise en place de 5 conteneurs enterrés pour la récolte du verre (4'000 l), du papier et des ordures ménagères (5'000 l) ainsi que d'une zone de poubelles pour le ramassage du PET, du fer-blanc/alu et des déchets compostables.

Dans le cadre de ces travaux, 3 places pour motos et 2 places pour vélos ont été créées au ch. du Liaudoz.

### Ecopoint situé au bas du ch. du Caudoz

Ce point de collecte a été réaménagé. Il comprend désormais 7 conteneurs enterrés pour la récolte du verre (4'000 l), du papier et des ordures ménagères (5'000 l) ainsi qu'une zone de poubelles pour le ramassage du PET, du fer-blanc/alu et des déchets compostables. De plus, au bas de ce chemin, un trottoir continu franchissable longeant l'av. de Rochettaz a été réalisé. Outre une meilleure intégration paysagère, le nouvel écopoint offre à ses usagers une amélioration des conditions de sécurité aux abords du carrefour entre le ch. du Caudoz et l'av. de Rochettaz.

## ÉTUDES EN COURS OU TERMINÉES

### PALM - Axe fort - PP7 « Lutry - Carrefour Damataire Nord »

Pour rappel, la phase de projet de cet important chantier réalisée par un groupement de mandataires, a débuté en octobre 2014 et devait durer environ 2 ans. Pour Pully, le périmètre ne concerne que le carrefour « Damataire Nord » qui sera remanié en vue d'une meilleure perméabilité pour les piétons et les vélos (suppression du passage sous-voies est-ouest, insertion de sas pour vélos). Ces travaux incluront également une réfection des réseaux souterrains.

Le projet est arrivé à bout touchant à fin 2016 et une mise à l'enquête du dossier est planifiée pour 2017.

### PALM - Axe fort PP8 entre Damataire et Perraudettaz

Le réaménagement de l'av. de Lavaux en vue de la mise en service d'un bus à haut niveau de service (BHNS) dans le cadre du projet d'axes forts de transports publics urbains, également appelé projet partiel 8 (PP8), est un des projets phare pour le Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) et pour le centre-ville de Pully.

Suite au diagnostic multimodal de l'avenue, réalisé par le bureau B-Plan et validé en 2015, l'équipe de projet a conçu un cahier des charges en vue d'un appel d'offres sur invitation pour le mandat d'étude d'avant-projet consolidé. L'offre du groupement formé par le bureau Basler&Hofmann, basé à Zürich, a été retenue.

Les conditions de financement cantonal des études de projet ainsi que la prise en charge des heures consacrées à la maîtrise d'ouvrage de ce projet par la Ville de Pully ont été négociées et validées par les parties prenantes.

L'étude d'avant-projet du réaménagement de l'av. de Lavaux a dès lors pu débuter en fin d'année. Le calendrier de l'étude prévoit environ 12 mois pour la conception et la validation d'une variante d'aménagement préférentielle.

### Étude « Rue de la Poste et av. Samson Reymondin »

Ce projet est resté en suspens durant l'année 2016. La démarche participative sur les espaces publics du centre-ville, dont la séance de restitution des résultats a eu lieu le 7 février 2017, permettra de relancer les études de réaménagement de cette rue, courant 2017.

### Élargissement du sentier du Coteau

Le sentier du Coteau mesure environ 1 mètre de large et permet principalement aux habitants du quartier du ch. du Coteau d'accéder au centre-ville à pied. Il est question de l'élargir pour une circulation plus apaisée entre piétons et d'y accueillir également des cyclistes. Après plusieurs analyses foncières et discussions avec les CFF, la DTSI a mené en 2016 une étude permettant d'évaluer l'utilité de ce tronçon au regard des itinéraires des cyclistes dans l'Est Lausannois. A cette occasion, la question des itinéraires cyclistes dans et autour du centre-ville a été clarifiée.

### Étude « Ch. du Val d'Or »

Le 25 janvier 2016, l'acte notarié comprenant la promesse de constitution et de modification de servitudes a été signé par la Municipalité et les riverains concernés. Pour rappel, les éléments essentiels de cet acte sont :

- la constitution d'une servitude publique à pied et de mobilité douce, de passage pour véhicules de service et de secours, de passage de câbles et de canalisations quelconques et maintien de candélabres ainsi que d'usage de places de parc extérieures ;
- la prise en charge par la Ville de Pully des coûts pour le remplacement de la conduite principale d'eau potable, le renouvellement de l'équipement électrique, la pose de collecteurs principaux d'eaux claires et d'eaux usées, la mise en place d'un éclairage public ainsi que la réfection de la route du ch. du Val d'Or dans l'emprise principale des travaux et la pose d'une borne escamotable à l'entrée Est sur la parcelle N° 1034 ;
- la reprise de ces réseaux par la Ville de Pully.

Le projet a ensuite été soumis à l'examen préalable des services cantonaux et à une mise à l'enquête du 28 octobre au 27 novembre 2016. Le préavis pour la demande des crédits nécessaires au financement de la liaison de mobilité douce est prévu pour le printemps 2017.

### Étude « Equipement du nouveau quartier des Boverattes »

Le projet d'équipement du nouveau quartier des Boverattes prévoit, outre la modernisation des réseaux (électricité, évacuation des eaux, etc.), le réaménagement de l'espace routier et, notamment sur tout le pourtour du quartier, la création d'un nouveau trottoir. Finalisé courant 2016 par la DTSI, le projet a été transmis le 20 octobre 2016 au voyer du Service des routes pour examen préalable.

En raison des recours dont fait l'objet le projet de construction des nouveaux bâtiments, les travaux d'équipement qui débiteront par le déplacement d'une sous-station électrique ne sont pas attendus avant 2018.

### Étude « Eau potable et gaz à l'av. C. F. Ramuz »

Le réaménagement du carrefour situé entre l'av C. F. Ramuz, le ch. de la Source et le ch. de Cavalho a été réalisé en 2014 suite à l'acceptation du préavis N° 19-2013 par le Conseil communal. Ce préavis concernait essentiellement des travaux routiers de surface.

En date du 8 juillet 2015, une importante fuite s'est produite sur la conduite d'eau potable située sous le carrefour. Une partie du réaménagement réalisé a été fortement endommagée et le revêtement actuel, après expertise, ne respecte plus les normes de planéité définies dans les normes routières, sa pérennité à court terme n'étant par ailleurs plus garantie.

Après analyse des services, une étude a débouché sur un projet de remplacement de la conduite d'eau potable sous et à proximité du carrefour avant de réfectionner les parties routières. Le Service de l'assainissement profitera de ces travaux pour mettre en conformité les raccordements des bâtiments (mise en séparatif) situés dans l'emprise du chantier.

La planification prévoit un préavis pour le financement de ces travaux pour le printemps 2017.

### Étude « Préau »

Le collecteur d'eaux mélangées situé sous la chaussée du ch. du Préau est en très mauvais état. Il menace de s'effondrer et doit être changé urgemment. Une analyse de l'état des autres réseaux a abouti à un projet de création d'un réseau séparatif eaux usées (EU)/eaux claires (EC), d'une rénovation partielle du réseau d'eau potable, du renforcement du réseau électrique basse tension (BT) et d'une réfection de la chaussée. La mise en séparatif du Collège Principal et de l'Annexe Ouest, en collaboration avec la DDGS, et des aménagements urbains, en collaboration avec la DUE, sont également prévus.

Une mise à l'enquête, réalisée en juin 2016 n'a pas suscité d'opposition. Suite à une réorganisation des priorités, ce projet, initialement prévu pour fin 2016, sera présenté au Conseil communal durant le 2<sup>e</sup> semestre 2017.

### Étude « Aménagement hydroélectrique de la Paudèze »

En collaboration avec les communes de Belmont-sur-Lausanne et de Paudex, la DTSI pilote depuis 2007 un projet d'aménagement hydroélectrique sur la Paudèze. L'avant-projet a été approuvé par le Canton et les 3 communes. En 2016, une demande de concession pour le turbinage des eaux de la Paudèze a été mise à l'enquête publique par le Canton et a fait l'objet de 2 oppositions (WWF et Pro Natura). Le traitement des oppositions a été suspendu dans l'attente d'une décision du Tribunal fédéral relative à un autre projet hydroélectrique vaudois qui a fait l'objet d'oppositions semblables de la part des mêmes associations de protection de l'environnement.

### Étude « Réseau de drainage dans les bois de la Chenaula »

En avril 1983, un glissement de terrain dévastait les bois de la Chenaula. Suite à cet événement, différents travaux de récolte des eaux pluviales, en surface et en sous-sol, ont été entrepris afin de minimiser les risques de nouveaux glissements.

Dans l'urgence, un réseau visant à récolter les eaux de surface a été mis en place. Il s'agissait à l'époque de coulisses en sapin. Elles n'ont cependant duré que 2 ans et été remplacées par des coulisses en chêne et en métal au milieu des années 1980. En 1986, une galerie drainante a été mise en fonction. Elle opérait essentiellement dans la niche d'arrachement du glissement de 1983. Cet ouvrage est encore fonctionnel à ce jour.

Après une première inspection sommaire sur place, il s'avère que l'état du réseau de drainage en surface est en mauvais état et ne remplit plus que partiellement ses fonctions. C'est pourquoi la DTSI, en collaboration avec la DDGS et les instances cantonales, a dans un premier temps établi un inventaire des installations existantes, puis mandaté un bureau d'ingénieurs spécialisé afin d'effectuer un diagnostic de la situation et de proposer un concept d'ensemble pour réfectionner, voire consolider, les divers aménagements hydrauliques et garantir le maintien de la stabilité de cette zone. Cette étude s'est terminée et un appel d'offres a été réalisé en 2016. Une demande de crédit auprès du Conseil communal est planifiée début 2017. Les travaux devraient débuter en 2017.

### Étude « Assainissement du bruit routier »

Les cantons sont chargés de l'application de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) du 7 octobre 1983 et de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) du 15 décembre 1986, révisée le 1<sup>er</sup> septembre 2004. Cette dernière prescrit que les routes dont le trafic émet un bruit trop important doivent être assainies par leurs propriétaires, à leurs frais, dans un délai qui échoit en mars 2018. La Confédération n'allouera des subventions que jusqu'à cette date.

Le bureau Ecoscan SA a été mandaté afin d'établir le dossier d'assainissement du bruit routier sur le réseau pulliéran. Il a été validé par la Municipalité, mais doit encore faire l'objet d'une approbation par la Direction générale de l'environnement (DGE). La réalisation de certaines mesures devrait débuter en 2017.

### Étude « Impasse du ch. des Roches »

Pour mémoire, porté à l'agenda de la séance du Conseil communal du 25 novembre 2015, le préavis N°25-2015 « Approbation du PQ Roches-Rochettaz - renouvellement des infrastructures de l'impasse du ch. des Roches - crédit demandé CHF 844'550.00 » a été retiré par la Municipalité en raison des nombreuses oppositions formulées suite aux mises à l'enquête. La reprise du projet routier par la DSI pourra s'effectuer dès la mise à jour du plan de quartier.

### Étude « Métairie - Pont-du-Diable »

Les contrôles réalisés en 2009 sur le bassin versant de la Métairie et du Pont-du-Diable ont démontré que les collecteurs d'eaux usées, datant de 1934, sont en très mauvais état. Des études ont démarré en 2014 afin de déterminer les travaux à réaliser au niveau des différents réseaux.

Le ch. de la Métairie étant privé (39 propriétaires), 3 séances d'information se sont tenues pendant l'année 2015, permettant de faire progresser positivement le projet. Lors d'une dernière séance réunissant l'ensemble des riverains le 2 mai 2016, ceux-ci ont été appelés à se repositionner sur les 2 variantes (« conservation de la situation actuelle » ou « création d'une servitude de passage publique »). L'unanimité des membres présents s'est prononcée en faveur de la seconde variante.

Afin de pouvoir poursuivre l'étude de ce projet, un accord de principe écrit a été demandé aux personnes concernées à travers 2 courriers envoyés les 17 juin et 26 août 2016. L'ensemble des propriétaires (39) s'est rallié à la variante consistant à créer une servitude de passage public.

Un dossier a par la suite été constitué, incluant également le réaménagement du ch. de Champittet (mise en conformité des réseaux souterrains et réaménagement routier) et soumis à l'examen des services cantonaux le 6 décembre 2016. Parallèlement, un projet d'acte de promesse de constitution de la servitude de passage public a été rédigé par un notaire en décembre 2016. Il sera envoyé courant 2017 aux propriétaires concernés.

### Étude « Infrastructures PQ Vers-les-Moulins »

Le PQ « Vers-les-Moulins », en cours d'élaboration par la DUE, prévoit la construction de nouveaux logements dans le secteur du Vallon de la Paudèze et permettra de réaliser une étape importante pour concrétiser les objectifs de la Politique communale du logement (PoLo).

Afin de garantir la viabilité du futur PQ actuellement en cours d'étude et de répondre au principe de coordination des procédures, le projet de dévestiture est mené en parallèle par la DTSI.

Cette dernière, en étroite collaboration avec la DUE, a mandaté un bureau d'ingénieurs civils pour réaliser l'étude des infrastructures souterraines et routières.

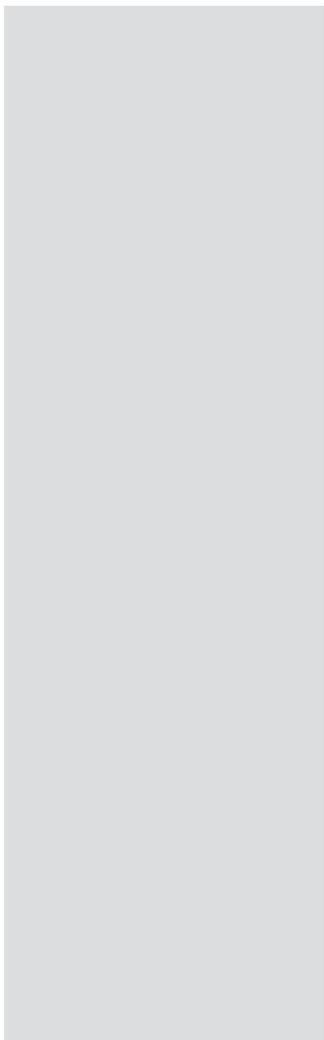
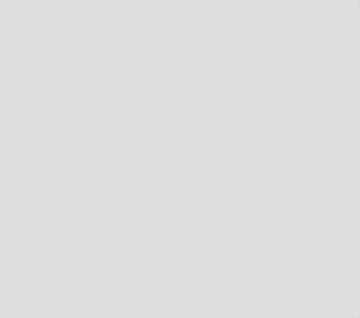
A fin 2016, ces études ont permis de confirmer les principes d'accessibilité du secteur définis lors de l'étude préalable, à savoir la séparation nord-sud des accès des véhicules et de déterminer les modifications, adaptations et compléments nécessaires à apporter aux réseaux (assainissement, électricité, éclairage public, eau potable, etc.) pour équiper les nouveaux aménagements prévus. Selon la première estimation effectuée, les coûts d'équipement (infrastructures routières et souterraines) s'élèveront à environ CHF 7'000'000.00.

### Étude « Ch. des Vignes »

Le réseau d'eau potable sis au ch. des Vignes est extrêmement vétuste. Il connaît de nombreuses fuites et doit impérativement être changé. De plus, d'autres réseaux seront également modernisés. En vue de ce futur chantier, des inspections de chambres de visite ont été menées sur le réseau d'assainissement durant l'été 2016 dans le but de mieux connaître la façon dont les eaux s'écoulent dans le secteur.

Dès ces éléments connus, le projet global pourra être finalisé. Les études se poursuivront en 2017 avec notamment l'intégration dans le projet de la modernisation de l'écopoint du parking du collège de Mallieu et le réaménagement de la place devant ledit collège.





# DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

## MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi l'occasion de vous adresser un premier message, étant entré en fonction en début de cette nouvelle législature, mais au milieu d'un « exercice comptable ».

Je tiens tout d'abord à exprimer mes remerciements aux collaboratrices et collaborateurs de l'Administration communale pour l'accueil qui m'a été réservé.

Je souligne l'esprit d'équipe qui règne dans l'ensemble des services et particulièrement le bon état d'esprit à la DUE. Ceci m'a rapidement permis de prendre mes marques et de me familiariser avec le fonctionnement interne de l'Administration communale.

Après une revue détaillée des projets et des chantiers en cours, il a fallu organiser le programme d'information et de travail de la Commission permanente d'urbanisme avec son Président, réorganiser la Commission consultative d'urbanisme et la Commission de salubrité.

Nous avons, ensuite, analysé nos procédures internes afin d'améliorer les délais de délivrance des permis de construire et d'habiter. 2 modifications ont été apportées dont nous pourrions mesurer l'efficacité à la fin de l'exercice 2017. Il s'agit, premièrement, de présenter directement le document du permis de construire en Municipalité après mise à l'enquête et, deuxièmement, de faire signer une déclaration de conformité par l'architecte d'un chantier avant la visite de la Commission de salubrité, pour le responsabiliser.

Sur le terrain, l'aménagement provisoire de la pl. de la Gare a permis de mettre de la vie et de la couleur au centre de Pully merci à André Raboud pour le prêt de son œuvre. C'est un premier pas dans le développement de la convivialité des espaces publics, mais il faudra aussi aller dans le sens de la préservation du patrimoine bâti tout en permettant de favoriser de nouveaux projets qui contribuent à la construction de logements à loyers abordables. Il faut également assurer le développement de nos infrastructures d'agglomération ainsi que des équipements de transports, publics et individuels, performants.

Mon engagement suivra le programme de législature par un travail d'équipe en Municipalité.

Je vous laisse découvrir dans ce document nos nombreuses réalisations.

Nicolas Leuba

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### PLAN DE QUARTIER « TIRAGE-GARE »

Après plusieurs modifications du dossier, le projet de plan de quartier (ci-après PQ) « Tirage-Gare » a reçu, en avril 2015, un préavis positif des services de l'Etat.

Afin d'assurer la faisabilité foncière du projet, la DUE et la DDGS ont mandaté un bureau spécialisé afin de mener une analyse immobilière comprenant les parcelles de la Ville, des CFF et de la PPE sise à la pl. de la Gare 1. Cette dernière, finalisée en 2016, a mis en évidence les enjeux économiques ainsi que les potentiels de développement immobilier du périmètre.

En parallèle, la Ville a poursuivi les discussions avec les CFF afin d'établir une convention commune visant à définir les principes d'un développement conjoint de leurs parcelles.

### PLAN DE QUARTIER « JARDIN DES DÉSERTES »

Le projet de PQ « Jardins des Désertes » a été adopté par le Conseil communal le 12 septembre 2012, puis approuvé par le département compétent le 31 janvier 2013. Ces 2 décisions ont fait l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public (ci-après CDAP).

Dans son arrêt rendu le 29 juillet 2014, la CDAP avait donné raison aux recourants et annulé la décision du Conseil communal et celle du Département de l'intérieur. Considérant que cet arrêt violait le principe de l'autonomie communale en matière d'aménagement du territoire, la Municipalité avait alors recouru au Tribunal fédéral.

Le 26 mai 2015, ce dernier a admis le recours de la Municipalité, de même que celui déposé simultanément par Mme C. Mercier, propriétaire des terrains concernés. La décision de la CDAP du 29 juillet 2014 a ainsi été annulée et la cause lui a été renvoyée afin qu'elle statue sur les griefs laissés indécis dans l'arrêt attaqué.

Le 27 avril 2016, la CDAP a rejeté le recours s'agissant des points encore en suspens et a confirmé les décisions rendues par le Conseil communal le 12 septembre 2012 et par le Département de l'intérieur le 31 janvier 2013.

Aucun nouveau recours n'ayant été déposé contre cette décision au Tribunal fédéral, le PQ est finalement entré en vigueur le 27 juillet 2016, sur décision du Département.

### PLAN DE QUARTIER « CLERGÈRE SUD »

Le PQ « Clergère Sud » a été déposé à l'enquête publique du 21 novembre au 21 décembre 2015, suscitant 3 oppositions. Le 25 mai 2016, le Conseil communal a levé les oppositions et adopté le PQ avec 2 amendements au règlement.

Le premier amendement avait pour objectif d'obliger les propriétaires à réaliser une part minimale de 20 % de logements d'utilité publique sur les nouvelles surfaces de plancher octroyées par le PQ. En raison de l'absence de base légale cantonale suffisante en la matière, la Ville et les propriétaires ont été contraints de régler cette question par des conventions privées. Le second amendement avait pour objectif d'autoriser la réalisation de garages souterrains dans le périmètre du PQ.

Une fois les conventions signées avec l'ensemble des propriétaires concernés, le dossier a été transmis au département compétent pour approbation préalable, le 20 décembre 2016.

En parallèle, conformément aux objectifs du PQ, les études pour la réalisation du cheminement piétonnier « Village Est » le long des voies CFF ont abouti à un avant-projet. Ce dernier sera déposé à l'enquête publique début 2017.

### PLAN DE QUARTIER « CLERGÈRE NORD »

Préalablement à l'établissement d'un plan de quartier, la DUE a mené, entre 2012 et 2014, une étude préliminaire en améliorations foncières et aménagement du territoire. Cette dernière a permis de confirmer les faisabilités foncière et financière d'un développement sur le secteur Clergère Nord, d'esquisser les premiers principes d'urbanisation du projet et de définir les futures démarches à entreprendre.

Le 9 décembre 2015, la Municipalité a mandaté des bureaux d'étude, afin d'élaborer un projet de plan de quartier qui sera transmis aux services cantonaux en vue d'un examen préalable courant 2017.

## PLAN DE QUARTIER « CLERGÈRE-GARE »

L'élaboration du PQ « Clergère-Gare » s'est poursuivie durant toute l'année 2015. En mai 2016, le dossier a été envoyé au Service du développement territorial (ci-après SDT) pour examen préalable. Le retour du Canton, prévu initialement pour l'automne 2016, a été différé à début 2017.



Illustration du projet de plan de quartier Clergère-Gare - Vue sur la parcelle communale N°11

## PLAN DE QUARTIER « VERS-LES-MOULINS »

Le 4 mai 2014, le Conseil communal a octroyé à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 350'000.00 pour l'élaboration d'un PQ dans le secteur du Vallon de la Paudèze et la réalisation d'un avant-projet de dévestiture. Ce projet prévoit la réalisation de près de 20'000 m<sup>2</sup> de logements dont plus de la moitié sur des parcelles communales.

Entre 2015 et 2016, de nombreuses séances ont eu lieu avec les propriétaires afin d'affiner le projet. Le dossier, très complexe, est désormais en phase de finalisation pour son envoi à l'examen préalable. Il est étroitement coordonné avec l'avant-projet de dévestiture piloté par la DTSI.

## PLAN DE QUARTIER « PRIEURÉ - VILLA ROMAINE »

En février 2015, la Municipalité a validé l'attribution d'un mandat pour l'élaboration du PQ «Prieuré - Villa romaine ». Ce dernier comprend les parcelles N°180, propriété de la Ville de Pully, ainsi qu'une partie de la parcelle cantonale N°181. Il regroupe les bâtiments du Prieuré, l'esplanade sud, la Cure et ses jardins, la Villa romaine, le parking du P ré-de-la-Cure ainsi que la place de jeux attenante. Le PQ a pour but de modifier le règlement de la zone afin de la rendre compatible avec le projet de création d'un Hôtel de ville, l'assainissement et l'extension de la Villa romaine.

Le dossier a été transmis au SDT pour un premier examen préalable le 16 décembre 2015. A réception de l'examen préalable en juin 2016, le projet de PQ a été modifié conformément aux remarques du Canton. Le dossier est désormais en attente des résultats du concours d'architecture du Prieuré. Au besoin, le PQ pourra être adapté afin d'intégrer certaines propositions des concurrents.

## PLAN DE QUARTIER « CHAMBLANDES - DESSOUS »

L'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ci-après ECA) est propriétaire de 3 parcelles (N°1334, 1336 et 1398) situées le long de l'avenue Général Guisan. Le site accueille actuellement le siège de l'établissement. Son futur déménagement à la Grangette, au nord de Lausanne, pose la question de la reconversion de ce site. L'ECA envisage de rester propriétaire des terrains et d'y développer un projet mixte de logements et de bureaux. Il a ainsi mandaté un bureau d'architecture et d'urbanisme pour des études préliminaires et l'élaboration d'un PQ. Une première version du projet a été présentée à la DUE en décembre 2016.

## CARTOGRAPHIE DES DANGERS NATURELS

Le groupement de bureaux mandataires VD-Nat œuvre depuis 2011, sous l'égide de l'Etat de Vaud, à la réalisation des nouvelles cartes de dangers naturels. Le dossier contenant les rapports techniques ainsi que les cartes définitives a été transmis à la Ville, qui en a pris acte le 2 novembre 2015.

Une information publique est parue le 17 novembre dans la Feuille des Avis Officiels (FAO) et a été affichée au pilier public.

En 2016, la DUE, en collaboration avec la DTSI, a débuté les études relatives à la mise en œuvre d'éventuelles mesures de protection. Une première étude a été menée sur le danger d'inondation lié aux crues de la Vuachère et du Riolet. Elle a permis de déterminer les mesures à prendre afin de réduire les risques sur les ouvrages présentant des déficits de protection. Le choix définitif des mesures doit encore être arrêté en coordination avec les services cantonaux et la Ville de Lausanne. Une étude relative aux dangers de glissement de terrain sera lancée courant 2017.

## PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL DANS LE DISTRICT LAVAUX-ORON

Dans le cadre de ce mandat, la DUE est chargée de représenter les intérêts de la Ville au sein du groupe technique. Débutée en 2012, l'élaboration du Plan directeur Lavaux-Oron (ci-après PDR-LO) a été stoppée pendant la révision du Plan directeur cantonal (4<sup>e</sup> adaptation) et de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire (ci-après LAT). Les services cantonaux en charge du dossier analysent actuellement la pertinence de poursuivre l'élaboration du PDR-LO.

## PROJET D'AGGLOMÉRATION LAUSANNE-MORGES (CI-APRÈS PALM)

Le PALM a pour but de développer l'agglomération Lausanne-Morges dans les domaines de l'urbanisation, de la mobilité, du paysage ainsi que de l'environnement et de l'énergie. En 2015, le Canton a repris officiellement le pilotage et la coordination du projet. Avec le concours des schémas directeurs et des communes partenaires, le Canton a poursuivi la mise à jour du PALM durant toute l'année 2016. Un important travail a notamment été effectué pour s'assurer de la compatibilité du PALM avec les nouvelles exigences de la LAT révisée.

Le PALM de 3<sup>e</sup> génération (PALM 2016) a été signé par l'ensemble des partenaires le jeudi 8 décembre 2016 et transmis à la Confédération pour évaluation en vue d'obtenir un cofinancement pour la réalisation des projets.

En parallèle, la mise en œuvre des mesures inscrites au PALM en 2007 et en 2012 pour Pully s'est poursuivie en 2016, en particulier les projets de bus à haut niveau de service sur l'av de Lavaux et le bd de la Forêt dont les travaux ont débuté.

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'EST LAUSANNOIS (CI-APRÈS SDEL)

### Etude stratégique d'évolution du paysage

Afin de compléter les volets urbanisation et mobilité, les communes du SDEL ont lancé en 2014, en partenariat avec le Canton, un mandat pour l'élaboration d'une vision commune de l'évolution du paysage à l'échelle de l'Est lausannois. Une première étape a été franchie en décembre 2014 avec la réalisation d'un diagnostic paysager. Les études se sont poursuivies durant l'année 2015 et ont conduit à l'élaboration d'un réseau de balades visant à renforcer les liens et mettre en valeur les qualités du paysage de l'Est lausannois ainsi que d'un guide des bonnes pratiques en matière d'aménagements paysagers.

En 2016, l'équipe de projet en charge de l'étude a poursuivi la réflexion autour du concept de valorisation paysagère et précisé le tracé de 9 itinéraires à travers le territoire de l'Est lausannois. Des sites pouvant faire l'objet de potentielles interventions paysagères le long de chaque balade ont été identifiés et détaillés dans des feuilles de route. Cet outil à l'usage des communes servira de guide pour la réalisation de leurs projets.

Le rapport final de l'étude a été validé par le COPIL Est du 21 septembre 2016. Afin de concrétiser l'étude et de faire découvrir ces balades paysagères auprès du grand public, l'équipe de projet poursuit les réflexions pour la réalisation d'une manifestation avec des aménagements-tests sur quelques itinéraires choisis.

### Chantier 1 : transports publics lausannois (ci-après tl)

Le réseau des tl à Pully n'a pas connu de modification de l'offre en 2016. Vu la forte augmentation des fréquences de la ligne 47 fin 2015, une hausse de la fréquentation du réseau pour les mouvements nord-sud est attendue.

La construction de 2 nouveaux abribus est en cours dans le cadre du chantier de Villardin, à l'arrêt Châtaignier.

## Chantier 2 : stationnement

La suite des études concernant la définition d'une stratégie de stationnement pour le centre-ville a été mise entre parenthèses en attendant les résultats de la démarche participative.

## Chantier 3 : mobilité douce

L'année 2016 n'a pas vu de changement majeur pour le réseau pullieran de mobilité douce. Plusieurs mesures du Schéma directeur de la mobilité douce sont en cours de réalisation dans le cadre des chantiers de l'av. de Villardin et du bd de la Forêt.

## Chantier 4 : centre-ville de Pully

La Municipalité poursuit les études sur l'aménagement du centre-ville de Pully. Après l'élaboration d'un Masterplan en 2013, d'un diagnostic du stationnement et d'une analyse du développement des activités économiques, la Municipalité a souhaité compléter cette vision technique par une expertise citoyenne ciblée sur les espaces publics, sous forme d'une vaste démarche participative en 4 séquences.

Débutée en automne 2015 par un diagnostic participatif dont les objectifs principaux étaient d'établir un portrait de la diversité des représentations, usages et besoins des usagers et habitants du centre, la démarche s'est poursuivie en 2016 par 2 étapes importantes : la première consacrée à la pl. de la Clergère et ses abords, la seconde au secteur de la rue de la Poste, de la pl. de la Gare et de la pl. Neuve. Une conférence-débat sur la mobilité, plusieurs ateliers maquettes et des entretiens in situ ont ainsi été organisés tout au long de l'année et ont permis de faire émerger des points de consensus mais également des divergences s'agissant de l'avenir des différents espaces publics en discussion.

L'ensemble des travaux menés par les citoyens durant l'année ont permis de récolter une abondante matière qui complète le diagnostic participatif mené en 2015 et permettra de nourrir la réflexion de la Municipalité et des concepteurs des futurs projets d'aménagement prévus dans les années à venir. Les études d'avant-projet du futur bus à haut niveau de service sur l'av. de Lavaux, qui viennent de débuter, bénéficieront ainsi directement des résultats de la démarche.

## Chantier 6 : Corsy/La Conversion

Les études stratégiques concernant l'urbanisation de la desserte des parcelles autrefois réservées à la construction de la prolongation de l'autoroute en direction de la Perraudettaz se poursuivent.

## Chantier 7 : renaturation de la Paudèze

Ce chantier a essentiellement progressé à l'interne en 2016 : les différentes directions concernées ont travaillé sur le phasage de la réalisation de ce projet, en coordination avec les travaux de réfection de la piscine et le réaménagement des rives du lac.

## RÉVISION PARTIELLE DU RÈGLEMENT COMMUNAL SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LES CONSTRUCTIONS (CI-APRÈS RCATC)

Depuis 2013, un certain nombre de réflexions sur le RCATC ont été entamées. Ces réflexions ont abouti à l'élaboration d'un projet de révision partielle qui a été soumis, dans un premier temps, à la Commission consultative d'urbanisme. Ladite commission a donné un préavis favorable en émettant quelques suggestions.

Ce projet de révision partielle a ensuite été soumis à l'examen préalable requis par l'art. 56 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions courant 2015. À la suite de cette procédure, quelques adaptations ont encore été apportées au projet, pour être soumis, après un ultime contrôle cantonal, à une enquête publique du 26 novembre 2016 au 4 janvier 2017. 3 oppositions ont été enregistrées au cours de cette procédure. Un préavis au Conseil communal devrait être présenté dans le courant du 2<sup>e</sup> trimestre 2017.

Il est important de rappeler qu'il s'agit bien d'un toilettage et non pas d'une révision générale.

## AMÉNAGEMENTS URBAINS

### AV. DE VILLARDIN, CH. DE LAJOLIETTE (SUD), CH. DE SOMAIS, CHAMBLANDES, OSCHEs, TILLEULS ET VERNEY

Les aménagements urbains projetés dans le cadre du préavis (N°24-2014) sont en cours de réalisation en coordination avec le renouvellement des conduites industrielles et des collecteurs d'évacuation des eaux. Les travaux seront terminés d'ici fin 2017.

### BD DE LA FORÊT

Lors de sa séance du 27 avril 2016, le Conseil communal a alloué un crédit d'investissement de CHF 9'905'760.00 (préavis N°06-2016).

Conduit par la DTSI, le projet comprend des travaux de construction et d'aménagements paysagers qui seront coordonnés par la DUE en 2017.

### CH. DU VAL D'OR

Le ch. du Val d'Or a fait l'objet d'études pour le remplacement des conduites souterraines, la réfection du chemin et la constitution d'une servitude de mobilité douce permettant de relier l'av. de Lavaux au ch. du Coteau.

Dans ce cadre, la DUE a étudié le tracé de cette nouvelle liaison et l'aménagement paysager de ses abords. Le programme prévoit la création d'une nouvelle placette, l'installation de mobilier urbain, d'un éclairage et l'aménagement de nouvelles plantations. Le parvis de l'église du Coteau sera également réaménagé à cette occasion. L'escalier d'accès sera remplacé par une rampe, des plantations et un banc viendront prendre place dans cet espace délimité par un nouveau muret et le sol sera réfectionné.

Conduit par la DTSI, ce projet fera l'objet d'un préavis au printemps 2017.

### CH. DU PRÉAU

Dans le cadre du réaménagement routier et du remplacement des conduites souterraines du ch. du Préau par la DTSI, la DUE a élaboré un avant-projet pour 2 secteurs.

D'une part, le réaménagement de la cour devant le collège Principal prévoit la création d'une rampe qui permettra aux piétons de relier directement le ch. du Préau et l'av. des Collèges ainsi que la mise en conformité des escaliers et des garde-corps. D'autre part, un alignement d'arbres et du mobilier urbain seront installés sur une nouvelle placette sise au carrefour de l'av. C. F. Ramuz et du ch. du Préau. Cet espace a été cédé à la Ville dans le cadre de la dépose du permis de construire d'un immeuble en cours de construction sur la parcelle N°2139.

Une demande de crédit d'ouvrage fera l'objet d'un préavis au Conseil communal en automne 2017.

### ASSAINISSEMENT DU BRUIT ROUTIER

Le résultat d'une étude menée par un bureau spécialisé prévoit la construction de 7 parois anti-bruit à Pully. Il s'agit d'une des mesures qui découlent de l'Ordonnance sur la protection du bruit de 1986.

La DUE a été sollicitée par la DTSI, pilote du projet, pour veiller à l'intégration urbanistique de ces éventuels ouvrages et pour l'accompagner dans les échanges avec les propriétaires concernés.

Un préavis devrait être présenté au Conseil communal en été 2017.

### CH. DES VIGNES

Les réseaux souterrains et routiers du ch. des Vignes nécessitent un réaménagement intégral. Dans ce cadre, la DUE a élaboré un avant-projet sur la parcelle communale N°600 sise entre le collège de Mallieu et le ch. des Vignes. Le projet vise à clarifier les différentes fonctions de cet espace avec la création d'un éco-point, le remaniement du parking, la mise en valeur de l'entrée du collège ainsi que le débouché du Sentier de Pévret.

En outre, le projet permettra d'aménager un trottoir à l'est du ch. des Vignes qui reliera le Sentier des Lutins au ch. de Mallieu, grâce à une cession de terrain négociée dans le cadre d'une demande de permis de construire.

Une demande de crédit d'ouvrage fera l'objet d'un préavis au Conseil communal d'ici la fin de 2017.

## QUAI AMÉDÉE-MILLIQUET

Le parc du quai Milliquet est un des lieux publics majeurs de la Ville de Pully. Il subit une forte pression, ce qui occasionne des réfections. Avant d'engager des travaux d'aménagement, la DUE a souhaité avoir une vision directrice du parc. Un mandataire externe a donc esquissé une réflexion prospective qui aboutit à un plan-guide accompagné de pistes de projet et d'illustrations.

## SENTIER DES RIVES DU LAC/RENATURATION DU DELTA DE LA PAUDÈZE/PULLY-PLAGE

Une étude préalable sur les aménagements des rives du lac, réalisée à l'interne, a été présentée à la Municipalité lors de la séance thématique du 28 avril 2016. L'objectif était de donner une vision globale et cohérente sur l'ensemble des rives de la Commune. Cette demande a été formulée par l'Etat de Vaud préalablement au renouvellement des concessions. Cette étude inclut la démarche globale des projets de renaturation du delta de la Paudèze et de Pully-Plage. La Municipalité a demandé des précisions sur la faisabilité de ces derniers et un rapport complémentaire lui a été présenté le 12 décembre 2016. Elle s'interroge encore sur la définition d'une surface minimale nécessaire au delta de la Paudèze. Les études se poursuivront courant 2017.

## CARREFOUR DE L'AV. DE LAVAUX ET DU CH. DE LA CLERGÈRE

Les travaux de rehaussement du pont du Prieuré réalisés en 2012 ont eu pour conséquence indirecte la suppression de la présélection du tourner-à-droite de l'av. de Lavaux en direction du ch. de la Clergère. Un alignement provisoire de plots en béton noir et jaune bordait l'ancienne présélection. L'aspect du carrefour a été amélioré par la création d'un massif en pleine terre, planté de buis. Les travaux se sont déroulés durant l'été 2016.

## DÉVESTITURE PUBLIQUE DU QUARTIER VERS-LES-MOULINS

La DUE a réalisé un avant-projet pour l'aménagement urbain de la desserte Sud du PQ « Vers-les-Moulins ». Cette impasse à faible trafic prendra la forme d'une zone de rencontre, inscrite dans le réseau de mobilité douce. A travers le parc de la Paudèze, au contre-bas du périmètre du PQ, s'articuleront : les cheminements reliant le hameau des Anciens Moulins, les futures habitations, la zone sportive de Rochettaz et le projet de renaturation de la Paudèze.

## AMÉNAGEMENT PROVISOIRE SUR LE TERRAIN VAGUE DE LA GARE

A la fin de l'année 2015, les installations du chantier « Secteur gare, requalification des espaces publics et accès aux quais » investissaient encore la zone herbeuse à l'ouest de la pl. de la Gare. A l'avenir, cet espace sera occupé par les constructions prévues dans le PQ « Tirage-gare », qui, du fait de sa complexité, connaît un peu de retard. Entre-temps, cet espace délaissé a été requalifié provisoirement sans occasionner de travaux importants.

Les places de stationnement taxis et motos ont été déplacées vers l'ouest. Le terrain vague a été aplani et couvert de gravier. La haie sud a été remplacée par une clôture transparente et un accès direct depuis le passage piéton en face de la Coop a été créé. Des bancs et des bacs plantés ont été disposés créant des zones de repos ombragées.

Dans le cadre de cet aménagement, l'artiste André Raboud a mis à disposition une de ses créations « Les amants 8 ».

## INVENTAIRE DES FONTAINES

En 2016, le site de géodonnées de la Ville de Pully (SIGIP) a été complété par une carte dynamique des fontaines et des bassins. Cette dernière stipule la typologie des fontaines et leur emplacement ainsi que les mesures d'entretien à prévoir.

## ACTIVITÉS DE LA CONSTRUCTION

### AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Comme chaque année, de nombreux projets ont bénéficié de l'accompagnement de la DUE. Cette aide au projet continue de porter ses fruits et reste très appréciée de la plupart des bureaux d'architectes et des propriétaires.

Le nombre de demandes d'autorisation de construire est resté soutenu.

Toutes catégories confondues, la masse financière représentée par les autorisations de construire délivrées s'élève à CHF 58 millions d'investissements (CHF 95 millions en 2015, CHF 61 millions en 2014, CHF 90 millions en 2013).

166 demandes d'autorisation de construire ont été déposées (178 en 2015) et 63 permis de construire ont été délivrés (81 en 2015). Le nombre de projets soumis à une procédure d'enquête s'est élevé à 39 (64 en 2015). 11 dossiers ont été dispensés d'enquête publique et 90 ont fait l'objet d'une procédure simplifiée, n'étant pas assujettis à autorisation.

Par ailleurs, 3 permis de construire ont été refusés.

### PROCÉDURES DE RECOURS

Ce thème est traité de manière complète dans le chapitre *DAGF, Service de l'administration générale*.

### INSPECTORAT DES CHANTIERS - PRÉVENTION DES ACCIDENTS

71 chantiers ont fait l'objet de plusieurs visites. 55 d'entre eux sont liés à des travaux relatifs à la construction ou à la transformation de bâtiments et 16 sont en rapport avec des travaux routiers ou d'infrastructures techniques. Par ailleurs, l'inspecteur a procédé à l'inspection spécifique de 11 grues ou engins de levage et de 22 installations d'échafaudages fixes ou mobiles.

Ces contrôles portent également sur des aspects tels que les accès et le parage de véhicules d'entreprises, le nettoyage du domaine public, la diminution des nuisances (bruit, poussière, vibration), le respect des plans d'enquêtes ainsi que la conformité des travaux à la législation en vigueur.

## TRANSFORMATIONS ET RÉNOVATIONS DU PATRIMOINE IMMOBILIER

### REQUALIFICATION DU SITE DU PRIEURÉ

Le projet de requalification du site du Prieuré s'inscrit dans le cadre du préavis N° 22-2014 dont le crédit alloué par le Conseil communal est destiné à l'élaboration d'un plan de quartier et à l'organisation d'un concours d'architecture pour la création de l'Hôtel de ville, l'assainissement et l'extension de la Villa romaine et la requalification des espaces publics.

Concernant le PQ « Prieuré - Villa romaine », l'avant-projet a été soumis à l'examen préalable des services cantonaux dont le préavis favorable a été rendu en juin 2016. Les lignes directrices de cet avant-projet ont été intégrées aux conditions du concours. La préparation du concours d'architecture s'est terminée fin 2016 avec l'optimisation du programme des locaux, la définition des contraintes patrimoniales et la finalisation du cahier des charges. Le concours a été lancé début 2017 et le résultat sera connu pour la fin de l'année.

### TRANSFORMATION DU STPA DE ROCHETTAZ EN CAVE VINICOLE

Les travaux de transformation du ST PA en cave vinicole ont été réalisés selon le planning établi, d'octobre 2015 à octobre 2016. L'adaptation des locaux aux besoins de la Cave communale a nécessité d'importants travaux de démolition. L'intégration des nouvelles installations techniques s'est avérée complexe en raison des contraintes dimensionnelles du bâtiment existant, d'origine militaire. L'ouvrage a été mis en service pour les vendanges 2016. Désormais, l'ensemble des activités viticoles (réception des vendanges, vinification, mise en bouteille, stockage des vins) est rassemblé à Rochettaz.

## COLLÈGE DE L'ANNEXE OUEST, RÉFECTION ET MISE EN CONFORMITÉ DE LA CAGE D'ESCALIER ET DE SES INSTALLATIONS SANITAIRES, REMPLACEMENT DE L'ASCENSEUR

Lors de sa séance du 29 octobre 2014, le Conseil communal a alloué un crédit d'investissement de CHF 1'840'000.00 (préavis N°20-2014) destiné à la réfection et à la mise en conformité de la cage d'escalier, conformément aux directives de protection incendie et techniques actuelles, des installations sanitaires, ainsi qu'au remplacement de l'ascenseur du collège de l'Annexe Ouest.

Les travaux ont été terminés au printemps 2016, en prenant toutes les dispositions utiles pour préserver en tout temps les meilleures conditions possibles d'enseignement.

## PAVILLON DU TENNIS CLUB DE PULLY

Le 29 avril 2015, le Conseil communal a alloué un crédit d'investissement de CHF 1'760'000.00 (préavis N°06-2015) pour la démolition et la reconstruction du pavillon du Tennis Club de Pully (TCP).

Après 37 ans d'utilisation, le pavillon vétuste a été démoli en hiver 2015 pour faire place au nouveau bâtiment achevé au printemps 2016. Il se compose de 2 vestiaires (hommes et femmes) équipés de douches et de casiers de rangement, de 2 groupes de sanitaires et d'un bureau pour le comité. Un couloir de distribution intègre des armoires murales. Il permet la liaison entre la partie vestiaire et le restaurant. Ce dernier comprend une cuisine professionnelle ainsi qu'une salle pouvant accueillir une cinquantaine de personnes.

La terrasse en gravier du restaurant est orientée de façon à pouvoir regarder les courts de tennis et profiter du dégagement sur le lac. Une table de ping-pong, installée à l'ouest du bâtiment, complète les aménagements.

## PARC GUILLEMIN, MISE EN CONFORMITÉ ET TRANSFORMATION DU LOCAL DES JARDINIERS

Le local des jardiniers du parc Güllemin est insalubre, il doit être rendu conforme à la Loi sur le travail et à l'Ordonnance sur la prévention des accidents ; il s'agit d'éliminer des situations accidentogènes, de réorganiser l'entreposage des machines et de l'outillage, de créer des vestiaires séparés pour les hommes et les femmes. Afin de répondre à ces exigences et d'adapter les locaux aux besoins des collaborateurs de Parcs et promenades, un avant-projet de transformation du bâtiment a été mis à l'étude fin 2016.

Une demande de crédit d'ouvrage sera présentée au Conseil communal au printemps 2017.

## POSTE DE POLICE EST LAUSANNOIS, MISE EN CONFORMITÉ DU BÂTIMENT SELON LA LOI SUR L'ORGANISATION POLICIÈRE VAUDOISE

En 2011, la Loi sur l'organisation policière vaudoise (ci-après LOPV) a fixé des compétences supplémentaires aux polices municipales, notamment dans le domaine judiciaire. Ces compétences supplémentaires ont eu des conséquences sur l'organisation policière de Pully et les effectifs ont dû être augmentés.

En 2012, dans le cadre d'une association sécuritaire de communes, la police municipale est devenue une police régionale : Police Est Lausannois. Cette dernière intervient sur les communes de Pully Paudex, Belmont-sur-Lausanne et Savigny. L'effectif a dû être augmenté, passant de 46 à 62 collaborateurs.

Aujourd'hui, le poste de Police ne répond plus aux critères fixés par la LOPV, au Code de procédure pénale, à la Loi sur le travail ainsi qu'aux prescriptions de l'ECA. Les travaux à entreprendre concernent la transformation des locaux et des circulations internes du poste de police, sur la base des critères d'équipement, d'infrastructures et sécuritaires.

La Police Est Lausannois a été mise au bénéfice d'une accréditation provisoire avec un délai échéant à fin 2019 pour adapter et mettre en conformité ses locaux en vue d'obtenir l'accréditation définitive d'un corps de police. Cette accréditation permettra définitivement à la police régionale d'être légitimée à exercer son activité policière.

Une demande de crédit d'ouvrage sera présentée au Conseil communal en 2017.

## TRAVAUX DES COMMISSIONS

### COMMISSION PERMANENTE D'URBANISME

Cette Commission a siégé à 2 reprises :

- le 18 mars 2016 : Revue de projet ;
- le 3 novembre 2016 : Masterplan.

### COMMISSION CONSULTATIVE D'URBANISME

Cette Commission a siégé à 2 reprises en 2016.

### COMMISSION DE SALUBRITÉ

Présidée par Mme la Conseillère communale L. Vasserot, la Commission s'est réunie à 33 reprises pour examiner 54 demandes d'autorisation de construire et préavis sur la délivrance de 16 permis d'habiter. Elle a visité 35 réalisations nécessitant des interventions complémentaires en vue de l'octroi du permis d'habiter définitif. Elle a été interpellée à 19 reprises par des locataires et des propriétaires confrontés ou divisés par des problèmes de sécurité et d'hygiène qui se sont finalement résolus.

## ENTRETIEN DES ESPACES VERTS ET DES CIMETIÈRES

### PARCS ET PROMENADES

Le personnel de Parcs et Promenades s'élève actuellement à 12 personnes et 5 apprentis. Il a pu compter sur l'aide de 15 auxiliaires, civilistes, stagiaires et demandeurs d'emploi, totalisant près de 9'300 heures de travail. Parcs et promenades s'est investi, en partenariat avec les entreprises privées, dans de nombreux travaux paysagers et de tailles d'arbres, principalement dans les secteurs du Village, du Port et du Centre sportif de Rochettaz.

Les déchets verts générés par l'entretien des espaces verts ont été valorisés par la compostière de la Coulette (257 tonnes).

Les incivilités ont nécessité plusieurs interventions au Quai Milliquet, au collège Arnold Reymond, au parc Guillemain et au terrain de sport de Chantemerle (réparation de barrières endommagées et ramassage de débris). La problématique des déjections canines laissées par les propriétaires de chiens est récurrente, notamment dans le secteur du Port.

Les procédures d'autorisation d'abattage ou d'élagage d'arbres sont en légère diminution par rapport à 2015 (80 dossiers pour 136 arbres).

En outre, comme chaque année, Parcs et Promenades a également prêté son concours pour égayer, par des arrangements floraux, de nombreuses manifestations officielles (49), qui ponctuent la vie associative, sportive et culturelle de Pully.

### ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

Plusieurs projets ont été mis en œuvre en vue d'améliorer l'usage de certains lieux fort fréquentés :

- le remplacement du système d'arrosage intégré au parc Guillemain ;
- la poursuite de l'entretien différencié au site des Quatre Vents avec un troupeau de moutons nains d'Ouessant en collaboration avec Ecoparcelle.

Le renouvellement du patrimoine arboricole communal s'est poursuivi avec la plantation de 16 nouveaux arbres (piscine, parc Belmont, Réservoir des Daillettes).

La problématique des plantes envahissantes a été suivie attentivement. Parcs et Promenades est intervenu à la Verrière et dans le secteur de Pällin pour l'éradication de foyers de Renouées du Japon. Cette entité s'est également investie pour lutter contre les chenilles processionnaires dans différents secteurs du territoire communal, notamment Rochettaz et Mallieu. La problématique sanitaire de la pyrale du buis a mobilisé Parcs et promenades. L'expansion de cette chenille détruisant très rapidement le feuillage de cette espèce d'arbustes a été contenue grâce à 3 traitements effectués durant l'année sur les parcelles communales.

Une aide a également été apportée aux vendanges du vignoble communal, au déneigement des routes et des trottoirs, à la mise en place de sapins de Noël et à des travaux pour les autres directions.

Les collaborateurs ont consacré environ 2'015 heures (1'435 h en 2015) à l'exécution de ces prestations.

## CIMETIÈRES

Suivant les instructions de P olice Est Lausannois, le personnel a procédé à la désaffectation des tombes, caveaux et concessions venus à échéance au cimetière de Chamblandes (43).

Il a également accompli les tâches d'accompagnement qui ont permis aux familles en deuil de conduire 131 personnes (134 en 2015) à leur dernière demeure.

## ÉTABLISSEMENT HORTICOLE DE RENNIER 44

### Plantes cultivées

Plantes pour massifs, bacs et vasques (décorations estivales) dont 14'475 jeunes plantes achetées	21'100
Plantes pour massifs, bacs et vasques (décorations automnales et printanières) dont 22'350 jeunes plantes et 10'100 bulbes achetés	23'650
Plantes pour fleurs coupées dont 4'200 bulbes achetés	15'000
Plantes diverses pour décorations et manifestations dont 720 chrysanthèmes pour les décorations d'automne	2'850
Plantes diverses cultivées pour vente aux communes voisines (Paudex, Belmont, Epalinges et Crissier)	11'300
Plantes diverses cultivées pour vente aux institutions de Pully (Propriété Verte Rive et collège de Champittet)	2'500



DIRECTION DE LA JEUNESSE,  
DES AFFAIRES SOCIALES ET  
DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

COLO  
D'ÉTÉ

## MESSAGE DU CONSEILLER MUNICIPAL

Agir, prévenir, servir, protéger, accompagner, soutenir, transporter, aider, informer, créer, recruter, améliorer, réorganiser, sécuriser, anticiper, instruire, perfectionner !

Voici quelques verbes qui caractérisent la diversité des activités réalisées par l'ensemble du personnel de la nouvelle Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique (DJAS).

Nouvelle, car l'entité Sécurité publique - Police, Pompiers et Protection civile - a quitté le giron de la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (DUE) pour rejoindre celle de la jeunesse et des affaires sociales.

Nouvelle également, car le changement de législature a vu la prise de congé du Conseiller municipal Daniel Margot et l'entrée en fonction du Conseiller municipal Jean-Marc Chevallaz.

Très diverses, tout public et sans distinction d'âge, nos prestations le sont assurément. Et malgré de grandes différences quant à la conduite de l'action sur le terrain, elles ont toutes pour objectifs le bien-être individuel, la cohésion sociale et la stabilité de notre communauté.

Et ceci, sans oublier, une gestion efficiente des ressources à disposition.

Jean-Marc Chevallaz

## PÔLES DE COMPÉTENCE DE LA DJAS

La DJAS fournit à la population pulliérane des prestations sociales qui impliquent une gestion de proximité et relèvent du domaine de l'intégration au sens large du terme. Elle déploie ses activités autour des pôles des aides individuelles, de l'accueil de la petite enfance ainsi que des activités scolaires et parascolaires liées à la jeunesse. Quant à la cohésion sociale, l'ensemble de ces prestations est assurée par :

- 9 collaborateurs au sein du Service de la jeunesse et des affaires sociales, dont 2 stagiaires qui suivent également des cours dans une Haute école spécialisée et 1 apprenti ;
- 4 collaborateurs au Home-école des Mosses ;
- 25 accueillantes en milieu familial ;
- 7 dames de réfectoires ainsi que divers auxiliaires (moniteurs de camps, colonies et surveillants pour les études surveillées).

### REGROUPEMENT SCOLAIRE - ENTENTE PULLY, PADEX, BELMONT-SUR-LAUSANNE

Au début de l'année 2016, le projet de convention portant Entente intercommunale et son corollaire, le Règlement du Conseil d'établissement, ont été validés par le Conseil d'état. Cette validation a permis d'instaurer de nouvelles instances politiques, à savoir le Bureau de l'Entente de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne (ci-après PPB) et le Conseil d'établissement. La séance constitutive du Conseil d'établissement a eu lieu le 11 octobre 2016 et a permis de faire se rencontrer tous les membres élus (le quart politique, le quart parents, le quart professionnel ainsi que le quart représentant la société civile). Les problématiques liées à l'école seront dorénavant traitées via ce Conseil. Une assemblée des parents sera également organisée pour la première fois en 2017 afin de relayer les décisions et discussions du Conseil d'établissement aux parents.

En parallèle, le retour des élèves des communes foraines scolarisés à Pully (principalement de VSB) s'est poursuivi et seules quelques classes des communes en dehors de l'Entente ont encore été accueillies en 2016 dans l'attente de leur rapatriement complet d'ici 2017. Le retour de ces volées a permis de libérer quelques locaux nécessaires à la nouvelle organisation scolaire et parascolaire consécutives aux exigences de la nouvelle Loi sur l'enseignement obligatoire (ci-après LEO).

### RÉORGANISATION SCOLAIRE - MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE LOI SCOLAIRE ET DU CONCORDAT D'HARMONISATION SCOLAIRE (HARMOS)

Le Bureau de l'Entente PPB ainsi que les représentants des directions d'établissement se sont rencontrés à plusieurs reprises pour traiter du thème récurrent de la planification scolaire du nouvel arrondissement scolaire qui ne réunit plus que les 3 communes de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne.

Une révision du rapport cantonal sera finalisée durant l'année 2017 et servira de base aux propositions et demandes de planifications communales d'aménagement des bâtiments, de prestations parascolaires et des locaux scolaires.

### POLITIQUE SOCIALE EN FAVEUR DES SENIORS

#### Pully-Nord

Initié en 2013, le projet « Quartier solidaire » de Pully-Nord s'est achevé avec succès en février 2016 par l'autonomisation du quartier. A cette occasion, le mandataire Pro Senectute s'est retiré, passant le flambeau à une organisation autonome composée du groupe « habitants » : l'association « La Mosaïque de Pully-Nord ». Le fonctionnement de celle-ci repose en tous points sur les mêmes principes qui ont prévalu durant le projet, soit une approche communautaire, un esprit de collaboration, d'entente, de partage et une organisation « horizontale » sans hiérarchie centrée sur le groupe « habitants ».

#### Pully-Sud

En mai-juin 2015, la DJAS, en collaboration avec Pro Senectute Vaud, a réalisé une étude préliminaire auprès d'un panel d'habitants de 55 ans et plus de Pully-Sud, comprenant le Centre, dans le but de clarifier et de déterminer les besoins concrets et les préoccupations des aînés de ce quartier.

Les résultats de cette étude ont permis de vérifier l'opportunité et la faisabilité du lancement d'un « diagnostic communautaire » à Pully-Sud.

En avril 2016, le diagnostic communautaire a été lancé à Pully-Sud en collaboration avec le ~~Pr~~ Senectute Vaud ainsi qu'avec divers partenaires de Pully dont certains ont déjà soutenu le projet des seniors de Pully-Nord. Le but principal de ce diagnostic, d'une durée d'une année, est de réaliser un état des lieux de la qualité de vie des habitants de plus de 55 ans dans une démarche communautaire.

Au cours de l'année, de nombreux contacts ont été établis : au total, 174 personnes ont été rencontrées lors d'entretiens individuels approfondis parmi lesquels 160 habitants de Pully-Sud de plus de 55 ans et 14 professionnels et acteurs en lien avec les seniors.

Les habitants et les partenaires membres du projet se sont fortement investis dans chacune des étapes du diagnostic, notamment dans la gestion et le suivi d'entretiens avec les habitants du quartier et dans le cadre de l'organisation et de la tenue d'un forum de discussion ouvert à tous les acteurs intéressés par la qualité de vie des habitants de plus de 55 ans vivant à Pully-Sud.

Ce forum a eu lieu le 3 décembre 2016 à la Maison Pulliérane en présence de 200 participants. Il a permis de valider et d'étoffer les résultats du diagnostic au travers d'ateliers de discussion traitant de thématiques telles que :

- liens sociaux et activités ;
- environnement, identité et quartiers ;
- sécurité, santé et information ;
- mobilité et services.

Un rapport complet contenant les résultats du diagnostic communautaire sera produit au terme de la démarche, soit en mars 2017.

## CAMPS ET COLONIES DE VACANCES

Depuis quelques années, certains camps et colonies n'affichent pas complets, tant pour les 36 places des Mosses que pour les 26 des Monts-de-Pully, ce malgré les nouvelles formules proposées en 2015.

C'est la raison pour laquelle une analyse des taux d'occupation pour l'ensemble des séjours a été réalisée en été 2016. Cette dernière a permis de mettre en évidence la baisse de fréquentation effective pour les séjours suivants : colonie d'été aux Monts-de-Pully (août), colonie d'été aux Mosses (août) et colonie d'été itinérante (juillet-août).

Une enquête de satisfaction a dès lors été menée auprès de la population pour ces séjours. Au total, 12 entretiens ont été réalisés et 113 personnes ont pris part au questionnaire en ligne. Il en ressort que parents et enfants sont globalement très satisfaits des séjours organisés. Il conviendrait néanmoins d'améliorer la communication, d'adapter les dates de séjours en fonction des fermetures estivales des garderies publiques, de veiller à renouveler constamment les activités et de diminuer la durée des marches (colonie itinérante).

Au terme de cette analyse, des mesures ont été prises afin d'améliorer les prestations délivrées aux parents et aux enfants (amélioration du site internet, inscription en ligne, etc.). D'autres mesures seront mises en place en 2017.

## PROJET TRANSPORTS ÉCOLIERS

En fin d'année 2016, un projet de réflexion sur le transport des écoliers de Pully a été lancé en réponse à une obligation légale d'établir un règlement sur le transport (art. 4 du Règlement sur les transports scolaires du Canton de Vaud du 19 décembre 2011) et à une problématique soulevée par des parents d'élèves concernant la sécurité, le temps et la distance des chemins empruntés à pied par les élèves pour rejoindre leur collègue.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- avoir une vision globale des transports à la Ville de Pully en identifiant les itinéraires les plus fréquentés par collègue et les principales problématiques rencontrées sur ces itinéraires ;
- promouvoir la santé des élèves en leur proposant un kit de solutions pour répondre aux différentes difficultés rencontrées en fonction du lieu de scolarisation et du quartier de résidence ;
- établir un règlement communal sur les transports.

Ce projet vise également à améliorer les informations transmises aux habitants et le quotidien des élèves pulliérans en offrant des solutions pour les transports d'écoliers (connaissance du terrain, des itinéraires sûrs et plus rapides, etc.). Un règlement communal sera élaboré à l'issue de ce projet au printemps 2017. Il sera soumis successivement à la Municipalité, au Conseil communal et à l'Etat de Vaud pour approbation en vue d'une entrée en vigueur à la rentrée scolaire 2017-18.

## SERVICE SOCIAL COMMUNAL

### AIDE SOCIALE DIRECTE

La DJAS intervient, par des aides ponctuelles, auprès des Pulliérans en situation financière précaire. Ces aides sont octroyées sous forme de secours financiers, de bons Migros ou de paiements de factures. Ce sont des dons ou des prêts. En 2016, 10 dossiers ont été traités pour un montant total de dons de CHF 5'735.70 (CHF 10'157.00 en 2015) et 2 dossiers pour un montant total de prêts de CHF 764.60 (CHF 4'356.00 en 2015).

### AIDE COMPLÉMENTAIRE COMMUNALE (AIDE AU LOGEMENT)

90 personnes (97 en 2015), au bénéfice des prestations complémentaires AVS/AI, ont obtenu un soutien financier mensuel de CHF 80.00, CHF 110.00 ou CHF 157.00 (ménage avec enfant-s) à titre d'aide au logement. Un montant total de CHF 97'261.00 (CHF 99'948.00 en 2015) a ainsi été alloué.

### EXPULSIONS

Le rôle de la DJAS est d'informer la personne expulsée de son logement de ses droits et du déroulement de la procédure. À cela s'ajoutent un soutien psychologique et une assistance durant la procédure et dans la recherche d'un nouveau logement. En 2016, la DJAS s'est chargée de 6 dossiers d'expulsion (8 en 2015) concernant 1 famille, 1 personne âgée et 4 personnes vivant seules. La pénurie de logements ne permet souvent pas aux personnes expulsées de poursuivre leur vie sur le territoire pulliéran. Devons que depuis 2015, de plus en plus de personnes âgées sont touchées par des procédures d'expulsion.

### APPARTEMENTS ADAPTÉS PL. NEUVE 4

La Ville de Pully possède 5 appartements adaptés de 1.5 pièce et 9 de 2.5 pièces destinés aux personnes à mobilité réduite. En 2016, les locataires ont changé pour 2 appartements (2 x 2.5 pièces). Actuellement, la liste d'urgence compte 39 personnes seules (28 en 2015) et 11 couples (9 en 2015).

### AIDES DENTAIRES ET ORTHODONTIQUES

Des aides, pour un montant total de CHF 5'220.00, ont été octroyées à 5 familles dont les enfants, en âge de scolarité obligatoire, nécessitaient un traitement dentaire ou orthodontique (CHF 3'246.90 en 2015 pour 2 familles). 3 demandes ont été refusées (contre 8 en 2015) conformément au Règlement et au barème des revenus en vigueur.

### AIDE AU TRANSPORT POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Par le biais de cette subvention, la Ville de Pully assure une égalité de traitement entre personnes valides et invalides, permettant à ces dernières d'effectuer des courses de loisirs pour le prix d'un billet de transports publics. En 2016, le prix de la course s'élève à CHF 3.60. Les personnes à mobilité réduite, attestées par le Centre médico-social (CMS), peuvent obtenir 96 bons de transports par an.

Pour 2016, la participation de la Ville de Pully s'élève à CHF 66'449.40 (CHF 65'339.60 en 2015). Les courses sont organisées et gérées par « Transport à mobilité réduite Lausanne » (TMRL) et « Transport Handicap Vaud » (THV).

	Nombre de bénéficiaires (THV+TMRL)	Nombre d'utilisateurs (THV+TMRL)	Nombre de courses (THV+TMRL)
2015	163	91	3'401
2016	179	99	3'593

## TAXE AU SAC - MESURES SOCIALES D'ACCOMPAGNEMENT

En 2016, 575 demandes ont été traitées pour un total de 452 bénéficiaires. Un montant total de CHF 69'136.01 (CHF 73'938.05 en 2015) a été alloué (soit 98.76 % du budget annuel, celui-ci ayant été diminué de CHF 112'000.00 à CHF 70'000.00 en 2016) pour l'ensemble des mesures sociales d'accompagnement selon la répartition suivante :

- 29.79 % naissances et enfants en bas âge ;
- 23.51 % faibles revenus ;
- 16.47 % incontinence (domicile) ;
- 27.68 % incontinence (EMS) ;
- 0.00 % communication ;
- 0.35 % mobilité réduite et faibles revenus ;
- 1.04 % stock restant pour les demandes de 2017.

Il est à relever que les frais de communication s'élève à CHF 0.00 en 2016. Ceci s'explique par le fait que les frais relatifs au calendrier des déchets, publié à fin 2016 pour l'année 2017, sont dorénavant imputés directement dans le budget 2017 afin de respecter les normes comptables, notamment le principe de délimitation périodique.

## STRUCTURE D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

La Structure d'accueil familial de jour (ci-après Structure AFJ) est un réseau regroupant les communes de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne et Lutry (PPBL) et géré par la Ville de Pully. Elle a pour but de proposer aux parents qui travaillent des places d'accueil pour des enfants âgés de 4 mois à 12 ans auprès d'accueillantes en milieu familial (ci-après AMF). L'accueil d'enfants au domicile d'une AMF est soumis à la Loi vaudoise sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

*L'accueil familial, ce sont 145 enfants accueillis en 2016, y compris les accueils terminés en cours d'année et les dépannages divers et 143 demandes enregistrées.*

*Au 31 décembre 2016, 105 enfants sont accueillis et 47 sont toujours en liste d'attente.*

## ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Au 31 décembre 2016, la Structure comptait 25 accueillantes. En cours d'année, 3AMF ont donné leur congé, soit pour se tourner vers une activité professionnelle à l'extérieur de leur domicile, soit pour se concentrer sur leur propre vie de famille qui s'est agrandie ou simplement pour un départ à une retraite bien méritée.

	2016	2015	2014	2013
Nombre d'AMF agréées au 31.12.2016	25	28	27	23
Nombre d'enfants au 31.12.2016	105	131	132	132
Nombre d'heures d'accueil	97'402.90	105'688.65	97'339	93'838

Heures d'accueil des enfants en 2015		AMF agréées en 2015	
Lieu d'accueil	Nombre d'heures	Lieu de domicile	Nombre d'AMF
Pully	60'736.50	Pully	15
Paudex	7'491.30	Paudex	2
Lutry, La Croix	15'311.90	Lutry, La Croix	4
Belmont	13'863.20	Belmont	4
Total	97'402.90	Total	25

## LA VIE DE LA STRUCTURE AFJ

La Structure AFJ a été passablement chamboulée en 2016 avec les départs de la coordinatrice et de la collaboratrice administrative durant l'année. Ces 2 postes ont été assurés ad intérim durant quelques mois jusqu'à l'engagement, en août, de la collaboratrice administrative à 60 % et, en octobre, de la coordinatrice à 50 %. Malgré ces grands changements et le caractère instable de la situation durant le second trimestre 2016, le suivi des situations a pu être assuré grâce au savoir-faire et aux compétences des 2 collaboratrices qui avaient déjà travaillé au sein de la Structure et qui ont accompagné la nouvelle équipe de l'AFJ dans la prise de ses fonctions.

## OBJECTIFS 2017

C'est donc tout naturellement que l'année 2017 s'annonce comme une année de changements au sein de l'AFJ, dont la nouvelle équipe a à cœur d'assurer le bon fonctionnement de la Structure dans une certaine continuité, tout en y insufflant du renouveau.

### Recrutement de nouvelles AMF

Le premier objectif pour 2017 sera de procéder au recrutement de nouvelles AMF, qui avait été mis entre parenthèses en 2016 afin de pouvoir se concentrer sur le bon fonctionnement du quotidien de la Structure.

L'augmentation des demandes de placement en liste d'attente durant l'année 2016, le départ de AMF ainsi que des changements de statut de certaines AMF (accueil uniquement pour des dépannages ou pour les vacances scolaires, accueil d'enfants scolaires uniquement) rendent le placement des enfants de plus en plus complexe. Les places vacantes se font très rares et correspondent difficilement aux nombreuses exigences de placement (lieu géographique, placement limité à 2 bébés par accueillante, etc.).

Ainsi, la Structure relancera de manière active sa quête de nouvelles AMF. Une première séance d'information a été organisée au mois de mars pour les candidates potentielles. S'en suivra un travail d'enquêtes et d'entretiens pour la coordinatrice en vue de l'agrément de nouvelles accueillantes.

### Revisiter le fonctionnement administratif de la structure

Suite à l'amélioration des conditions de travail des AMF, la plupart des documents contractuels ont été revus en 2013-2014 et resteront utilisés en l'état. Cependant, une simplification et une réorganisation des démarches administratives sont prévues en 2017 pour permettre à la coordinatrice de se concentrer sur le suivi qualitatif des dossiers et augmenter ses visites sur le terrain. L'objectif est de permettre à l'équipe de l'AFJ de gagner en efficacité et en disponibilité tout en maintenant la qualité de ses services.

Une séance d'information sera organisée courant 2017 afin de rappeler aux AMF les exigences administratives auxquelles elles sont tenues et leur présenter les nouveaux documents et marches à suivre de vive voix, ceci en vue d'améliorer l'échange administratif entre la Structure et ces dernières.

### Rétablir un planning annuel

En 2016, en raison de la réorganisation de la DJ AS et de l'AFJ, l'accent a été mis sur le travail au quotidien, afin d'assurer le bon déroulement et le suivi des placements. L'organisation d'événements, de rencontres avec les AMF et les sessions de formation continue, telles que les analyses de pratique, ont momentanément été mises entre parenthèses. Seules les Rencontres de Soutien annuelles, au vu de leur caractère obligatoire, ont été maintenues et suivies par les AMF ainsi que la formation « Urgence chez les petits ».

Par ailleurs, la Structure a organisé un petit Noël pour les enfants accueillis au sein du réseau. Cet événement a rencontré un franc succès grâce à la qualité du spectacle de la conteuse qui a enchanté petits et grands avec ses belles histoires contées ou chantées.

Quant aux Relais-Contacts, interrompus en 2015 faute d'espace adapté aux besoins des AMF et des enfants, la Structure espère vivement qu'ils puissent à nouveau voir le jour en 2017 sous la même forme ou sous une forme différente.

Une enquête sera menée auprès des AMF pour mettre en place un nouveau calendrier des rencontres, réunions, formations et événements annuels pour 2017. En effet, outre les impératifs et les réunions à caractère obligatoire imposés par le Canton ou la Structure, cerner au mieux leurs besoins et envies

de formation, de thématiques à traiter, de rencontres formelles ou informelles à maintenir ou à créer, permettra à la coordinatrice d'accompagner et soutenir au mieux les AMF dans la qualité des accueils qu'elles offrent aux enfants placés dans leur foyer.

## ADMINISTRATION SCOLAIRE DE COMPÉTENCE COMMUNALE

L'équipe de l'administration scolaire communale au sein de la DJAS a connu de grands changements en 2016. En effet, M. W. Rey, adjoint du chef de service, et Mme J. Pol, cheffe d'équipe, ont pris une retraite amplement méritée. Ces derniers ont été remplacés respectivement par M. C. Bonzon, en qualité de responsable financier, et Mme S. De Grandis.

Dès lors, l'année 2016 a été grandement consacrée à la prise en main des 2 postes par les préposés.

### GESTION DES EFFECTIFS ET COORDONNÉES DES ÉLÈVES

Le suivi des effectifs scolaires et des domiciles, nécessaire aux tâches liées à la scolarité (facturation, enclassements, visites dentaires, gestion des études surveillées, assurances et transports, etc.), demande la tenue à jour de fichiers informatiques de 1'491 élèves du primaire (1 à 8P) et 614 élèves du secondaire (9<sup>e</sup>-11<sup>e</sup> HarmoS).

### ÉCOLAGES ET DÉROGATIONS

Le suivi des enclassements et des fichiers des effectifs des élèves a contribué à l'établissement des coûts de l'élève et au contrôle des dérogations et des facturations d'écolages.

En effet, selon la LEO, les élèves sont scolarisés dans l'établissement scolaire correspondant à leur aire de recrutement. Cela peut faire l'objet de dérogations, notamment pour les classes de raccordement, de Sports-Arts-Etudes ou pour des raisons d'équilibrage d'effectifs. Ces exceptions peuvent conduire à une facturation entre communes aux tarifs fixés par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (ci-après DFJC). Celui-ci a édicté en décembre 2014 une directive fixant le montant des écolages facturables, à savoir CHF 1'300.00 ou CHF 4'000.00 par élève. En 2015, une convention portant entente intercommunale en matière scolaire des établissements primaire et secondaire de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne a été validée par le Conseil d'état. Cette convention fixe les refacturations des communes de l'Entente à hauteur de CHF 600.00 pour des écolages et CHF 4'360.00 pour des écolages incluant des frais liés aux bâtiments, soit l'hébergement de l'élève dans un bâtiment d'une commune tierce.

### ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE POUR ÉLÈVES

En 2016, 58 déclarations d'accidents ont été établies et traitées (27 en primaire, 31 en secondaire) contre 54 en 2015. Elles concernaient des accidents survenus durant les horaires scolaires (gymnastique/piscine : 36, intérieurs des bâtiments : 3, préaux : 10, plein air et courses : 1, camps et Mosses : 5, colonies : 3). La baisse globale de ces dernières années résulte du fait que les accidents ne sont pas tous annoncés depuis que les franchises ne sont plus prises en charge par la LAMAL.

### LOCAUX, MOBILIER ET ÉQUIPEMENT

Une visite a eu lieu dans les 180 salles de classes et locaux des 11 collèges pulliérans dans le but d'effectuer un relevé de l'état général du mobilier scolaire afin d'en planifier le renouvellement selon les priorités. L'entretien courant et la collaboration des concierges et collaborateurs de la DDGS permettent de maintenir l'ensemble du parc mobilier et immobilier scolaire en état et d'en maîtriser les coûts.

Établissement primaire : A la suite des visites effectuées en mars, CHF 143'000.00 ont été investis pour le remplacement de mobilier, de chaises, d'armoires, de vestiaires, de matériel de sport, de matériel spécifique (TM, ACT, etc.) dans l'ensemble des collèges primaires.

Établissement secondaire : CHF 48'000.00 ont été consacrés au renouvellement de mobilier divers, de nouveaux de casiers-vestiaires ainsi que de matériel spécifique (TM, sport, musique, etc.). En outre, l'installation de projecteurs informatiques dans les classes s'est poursuivie avec 3 tableaux interactifs ainsi que le remplacement de beamers pour un montant total de CHF 35'000.00.

Les dégâts dus au vandalisme demeurent un problème persistant, malgré la prévention assurée par l'ensemble du personnel des collèges et des réfectoires. Avec leur collaboration, ces coûts sont reportés, autant que possible, à la charge des assurances ou des responsables lorsqu'ils ont pu être identifiés.

## TRANSPORTS SCOLAIRES

Le bus scolaire de la Ville de Pully, conduit par des chauffeurs d'une entreprise privée, a assuré pour les élèves du primaire :

- le transport quotidien, matin, midi et soir de 4 élèves des Monts-de-Pully vers et depuis les collèges des Alpes, de Chantemerle et de Fontanettaz. S'y sont ajoutés quelques élèves du quartier de Fontanettaz et de l'UAPE enclassés au collège de Chantemerle ;
- les transports entre collèges pour les leçons de couture, de gymnastique et de natation pour Chamblandes, Chantemerle et Fontanettaz ;
- les déplacements spéciaux dans le cadre de projets pédagogiques ;
- les déplacements des élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années à l'école à la montagne aux Mosses, les lundis et vendredis durant 18 semaines au printemps et en automne.

Les transports vers les Mosses durant l'hiver ont été assurés par un transporteur externe.

Pour les 8 élèves du secondaire des Monts-de-Pully, c'est encore le service « tl » de taxibus qui fut offert en plus de l'abonnement Mobilis junior.

Selon la réglementation cantonale, les frais de transports et de repas des élèves déplacés dans des établissements d'autres communes, pour y effectuer une 12<sup>e</sup> année de raccordement ou un cursus Sports-Arts- Etudes, sont à la charge de la Ville de Pully. 11 enfants en ont bénéficié pour des montants de près de CHF 5'000.00 (abonnement de transports) et CHF 1'000.00 (indemnités de repas). Ce montant est en diminution par rapport à 2015, dû principalement au fait qu'une classe de raccordement a été créée en 2016 à Pully.

## PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DES ABONNEMENTS DE BUS POUR JEUNES EN FORMATION

Depuis 2013, les jeunes Pulliérans peuvent bénéficier :

- d'un abonnement annuel Mobilis junior 2 zones gratuit : pour les écoliers de la 5<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> HarmoS domiciliés à plus de 1 km du bâtiment scolaire public principal ;
- d'une réduction de 50 % du prix d'un abonnement annuel Mobilis junior 2 zones : pour les élèves scolarisés dans une école privée ou en formation, âgés de 11 à 20 ans et habitant à plus de 1 km de leur lieu de formation. Le revenu annuel brut doit cependant être inférieur à CHF 95'000.00.

En 2016, le prix de l'abonnement Mobilis junior 2 zones s'élève à CHF 459.00.

Au total, 435 abonnements gratuits ont été remis pour un montant total net de CHF 191'000.00 et 45 réductions ont été accordées pour un coût total de CHF 9'000.00.

## SERVICE MÉDICAL

Dans le cadre du Règlement cantonal sur la santé scolaire, les médecins scolaires supervisent l'activité des infirmières scolaires et sont membres des équipes de santé des établissements. Ils participent aux actions de prévention et de promotion de la santé en accord avec l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (ci-après Unité PSPS). Ils peuvent être appelés à examiner des élèves. Ils sont rémunérés à l'heure par la Commune selon un barème établi par le Département cantonal de la santé. Les rapports annuels détaillés, établis par les infirmières scolaires, sont remis à la DJAS en fin d'année scolaire. La Commune n'intervient que pour l'engagement des médecins, le règlement de leurs honoraires et l'équipement adéquat des locaux.

## SERVICE PSYCHOPÉDAGOGIQUE ET LOGOPÉDISTE

Ce service dépend de l'Office de psychologie scolaire. Il est rattaché au centre régional de Grandvaux, avec une participation financière des communes régionales liées à cette infrastructure. Ainsi, seuls les coûts des locaux et du mobilier sont à la charge de la Commune pour la douzaine de bureaux à disposition de l'équipe de Pully.

## VISITES DE DÉPISTAGE DENTAIRE ET PROPHYLAXIE

Les dépistages obligatoires, réalisés par les 4 dentistes scolaires de Pully, se sont déroulés en novembre 2016. La totalité des élèves des classes secondaires de l'arrondissement et des classes primaires de Pully et Paudex, a bénéficié de ces contrôles, soit 1'773 enfants de 92 classes. Sur l'ensemble des enfants examinés, la grande majorité ne présentent ni carie, ni obturation. De plus, les 785 enfants des classes primaires de Pully ont bénéficié de 1 à 3 interventions prophylactiques d'une enseignante en hygiène dentaire, prestations également à la charge de la Commune.

## ANIMATION ET PRÉVENTION SANTÉ

La Ville de Pully participe, avec un budget de CHF 26'000.00, aux programmes des établissements scolaires et de l'Unité cantonale PSPS (promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire). En 2016, les enfants ont à nouveau été sensibilisés à des problématiques telles que la protection de l'enfant, l'alimentation, la prévention de la violence, les dangers d'Internet ainsi que le Sida. Dans le même domaine, la Ville de Pully rembourse toujours l'intégralité du salaire de l'employé à 80 %, détaché par la Fondation de l'enfance et de la jeunesse auprès des écoles pour une animation théâtrale éducative et préventive.

## SUBSIDES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

### FÊTES DES ÉCOLES ET PROMOTIONS

Ces 2 manifestations sont organisées par les établissements scolaires et financées par la Commune à hauteur de CHF 6'133.00 en 2016 (CHF 5'502.00 en 2015). Les prix décernés chaque année par les établissements scolaires à des élèves méritants sont financés par le fonds communal dit « Rentier des Ecoles » et par des dons privés ou associatifs.

### COURSES D'ÉCOLE ET DÉPLACEMENTS SPÉCIAUX

Environ 50 classes du primaire (1'131 élèves) ont fait appel aux subsides communaux pour leur course d'école (subvention moyenne de CHF 12.50 par élève). Des tickets collectifs de bus t1 ont été délivrés par la DJAS aux élèves et accompagnants pour les déplacements « spéciaux » (spectacles, visites de musée, piscine, etc.), qui sont couverts par le budget communal des courses d'école et des déplacements. Le bus scolaire a également été mis à disposition des classes pour des projets pédagogiques.

### VOYAGES HORS-CADRE

Des subsides communaux sont octroyés chaque année pour les voyages hors-cadre des élèves du secondaire ; ils se sont élevés à CHF 80'707.00 en 2016, soit :

- diverses aides individuelles pour un montant de CHF 1'085.00 ;
- 9 classes de 9<sup>e</sup> (170 élèves) sont parties en camps de ski ; subvention de CHF 70.00 par élève (soit environ ¼ des frais financés par la Commune et ¾ par les parents). Les subsides « Jeunesse et Sport » se sont montés à CHF 4'662.00 ;
- 12 classes de 11<sup>e</sup> année (246 élèves) sont parties en voyage de fin d'études ; subvention de CHF 160.00 par élève (soit environ ¼ des frais financés par la Commune et ¾ par les parents) ;
- 1 classe de 10<sup>e</sup> année a bénéficié également de subsides pour des voyages ou camps ;
- 2 classes pulliérannes en échange linguistique ont été accueillies en Allemagne (prise en charge du logement des enseignants uniquement).

### SPECTACLES ET CULTURE

Depuis 2006, les spectacles présentés à toutes les classes du primaire sont subventionnés à 100 % par la Commune jusqu'à concurrence de CHF 11'000.00. En 2016, il y a eu une dizaine de représentations de 3 spectacles. En outre, la Ville de Pully a offert des séances scolaires dans le cadre du Festival du cinéma « Jeune public » organisé à Pully.

Une quarantaine de classes du secondaire ont assisté à des représentations de cinéma, de théâtre et d'opéra ; les subsides communaux s'élevant à 50 % du prix des places, le solde est financé par les participants.

## CARREFOUR-CHANSONS

Les 24, 25 et 26 mai 2016, le traditionnel et annuel Carrefour-Chansons a eu lieu à l'Octogone. Le spectacle musical intitulé «Le mystère des princesses» a été interprété par 12 classes (environ 230 élèves) du collège de Belmont-sur-Lausanne. Scénario et mise en scène sous la direction de M.M. Giauque, animateur théâtral ; direction musicale assurée par M. F. Di Donato, accompagné de J. Bevilacqua, J. Tassilo et B. Klaus, musiciens.

Ce spectacle annuel est financé par la Commune. Les établissements scolaires mettent à contribution enseignants et enfants. Les 3 représentations, offertes gratuitement aux parents et à la population, ont rencontré le succès habituel, tant sur la scène que dans la salle.



## ÉCOLE À LA MONTAGNE ET SEMAINES DE SKI AUX MOSSES

En 2016, le Home-école des Mosses a vu son équipe de direction renouvelée. En effet, un nouveau directeur (anciennement l'adjoint) et un nouvel adjoint ont pris leur fonction en fin d'année.

Le Home-école a accueilli des classes durant 27 semaines, soit environ 2'100 nuitées pour l'année civile 2016, à savoir :

- hiver : 9 classes de 8<sup>e</sup> année (environ 190 élèves) en semaine de ski ;
- printemps : 8 classes de 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> année (environ 170 élèves) à l'école à la montagne ;
- rentrée scolaire : 10 semaines d'école à la montagne pour 7 classes de 7<sup>e</sup> et 4 classes de 6<sup>e</sup> (environ 220 élèves).

La mise à disposition des locaux et du personnel des Mosses, subventionnée par la Ville de Pully, permet de maintenir la participation financière des parents à CHF 130.00 par semaine. Ces 27 semaines représentent la majeure partie de l'activité du Home-école durant l'année. Ces activités, qui font partie du plan d'études édicté par la LEO, sont planifiées par les établissements scolaires avec le soutien logistique de la DJAS. Le personnel des Mosses suit régulièrement les formations « Jeunesse et Sport », permettant ainsi de bénéficier de subsides cantonaux annuels d'environ CHF 12'000.00

## PRESTATIONS PARASCOLAIRES

### COLONIES ET CAMPS DE VACANCES

La DJAS a veillé au bon déroulement des camps de vacances et des colonies d'été qu'elle a organisés.

Lieu	Dates	Durée	Nombre d'enfants	Âges
Mosses (camp)	22.02. - 26.02.2016	5 jours	32	9 à 13 ans
Monts-de-Pully (colonie)	04.07. - 16.07.2016	13 jours	26	5 à 10 ans
	24.07. - 29.07.2016	6 jours	15	5 à 10 ans
Mosses (colonie)	04.07. - 16.07.2016	13 jours	36, dont 1 invité d'Obernai	10 à 16 ans
	24.07. - 29.07.2016	6 jours	10	10 à 16 ans
Mosses (camp)	24.10. - 28.10.2016	5 jours	36	8 à 12 ans
Mosses (camp)	19.10. - 23.10.2015	5 jours	24	8 à 12 ans

Environ 140 enfants de Pully ont bénéficié de ces prestations communales durant 48 jours des vacances. Ces camps sont largement subventionnés.

### RÉFECTOIRES PRIMAIRES ET SECONDAIRE

La DJAS a assuré la gestion du réfectoire primaire du collège des Alpes où environ 5'400 repas ont été servis à une soixantaine d'enfants. En outre, 41 enfants ont pu être accueillis dans la salle de pique-nique surveillée (environ 3'100 pique-niques) aménagée dans une salle de classe du collège de Chantemerle.

Le réfectoire secondaire, pour les élèves de Pully et de l'arrondissement, est ouvert toute la journée, servant également de lieu d'accueil et de « cafétéria ». 800 à 900 élèves peuvent y manger les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Chaque jour, un menu livré par le traiteur « Fourchette verte » est proposé au prix de CHF 8.50. Toutefois, les jeunes préfèrent les autres mets proposés (93%), tels que buffet de salades quotidien (10 sortes), sandwiches, frites, steaks ou spaghetti et boissons diverses. En dehors des heures d'école et certains week-ends, le réfectoire secondaire et son équipe sont mis à disposition du public ou de sociétés contre rémunération. Ces recettes font partie du chiffre d'affaires total ci-dessous :

	2016	2015	2014	2013
Chiffre d'affaires	CHF 133'817.05	CHF 132'451.05	CHF 130'529.20	CHF 143'025.75
Menus vendus	959	506	549	801

Un important effort est déployé par le personnel du réfectoire pour sensibiliser les élèves à une alimentation équilibrée.

## ÉTUDES SURVEILLÉES

5 classes d'études sont réparties dans les collèges de Mallieu, de l'av. des Collèges et des Alpes depuis la rentrée de septembre 2016. Le nombre d'enfants oscille entre 55 et 60 selon les jours (lundis, mardis et/ou jeudis de 15h15 à 16h45 pour les 3P à 6P et de 15h45 à 17h15 pour les 7P et 8P). La facturation aux parents, basée sur des forfaits trimestriels pour 1, 2 ou 3 jours par semaine, rapporte annuellement environ CHF 10'000.00, couvrant une partie des frais du personnel surveillant qui se montent à CHF 30'000.00 environ.

## PÉDIBUS

Créé en 2001 sous l'impulsion de quelques parents d'élèves, le Pédibus, dont la gestion est assurée depuis 2010 par la DJAS, connaît une baisse de fréquentation depuis quelques années avec pour conséquence la suppression de plusieurs lignes.

Au vu de ce constat, le Service a réalisé en 2016 un bilan des 5 années d'activité dans le but de comprendre les causes de ce phénomène et chercher des solutions pour pérenniser cette prestation. L'échange d'expérience avec d'autres acteurs du domaine a permis d'identifier différentes pistes, tels que réduire la « charge » des parents en diminuant le nombre de trajets hebdomadaires, renforcer la communication au sein des écoles et des quartiers de la ville, impliquer davantage les enfants dans la vie du Pédibus.

Suite à cette analyse, un nouveau flyer promotionnel a été créé et diffusé auprès des écoles. Une nouvelle ligne a ainsi vu le jour à la rentrée scolaire 2016, portant à 3 le nombre de lignes actives. Ce sont 17 enfants qui empruntent quotidiennement les lignes du Pédibus pour se déplacer entre leur domicile et leur école.



*Nouvelle ligne Pédibus rouge*

## ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

### CONTRÔLE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Avec l'introduction de la LEO, le contrôle de la scolarité n'incombe plus aux communes, mais aux directions d'écoles depuis la rentrée 2014-2015.

En 2016, 1'887 enfants en âge de scolarité primaire (4 à 11 ans) étaient inscrits à l'Office de la population :

	Nombre	Pourcentage
Enfants fréquentant l'établissement scolaire primaire de Pully	1'492	79.1 %
Enfants scolarisés dans un autre établissement public (dérogations)	16	0.85 %
Enfants scolarisés dans une école privée	324	17.2 %
Enfants suivant une scolarité à domicile	10	0.5 %
Parapublic	28	1.45 %
Inscription reportée	1	0.05 %
Enfants scolarisés hors Vaud	16	0.85 %

En 2016, 702 enfants en âge de scolarité secondaire (11-15 ans) étaient inscrits à l'Office de la population :

	Nombre	Pourcentage
Enfants fréquentant l'établissement scolaire secondaire de Pully	602	86 %
Enfants scolarisés dans un autre établissement public (dérogations)	13	2 %
Enfants scolarisés dans une école privée	80	11 %
Enfants suivant une scolarité à domicile	0	0 %
Elèves scolarisés hors Vaud	7	1 %
Inscription reportée	1	0.05 %
Enfants scolarisés hors Vaud	16	0.85 %

## ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE DE PULLY-PAUDEX-BELMONT

L'établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont, dirigé par M. Ph. Jacot, compte 1'492 élèves, soit 77 classes réparties dans les collèges des 3 communes.

1-2P HarmoS	19 classes
3-4P HarmoS	18 classes
5-6P	18 classes
7-8P	19 classes
DEP 3-6 (développement primaire)	1 classe collège de Mallieu
DEP 7-8 (développement primaire)	1 classe collège Principal
COES (enseignement spécialisé)	1 classe collège de Chantemerle

Depuis la rentrée 2014, suite à l'agrandissement du collège de Belmont-sur-Lausanne, les élèves de 7P et 8P domiciliés dans la commune y sont désormais enclassés.

### Classe d'orientation et d'enseignement spécialisé

A l'instar des dernières années, l'organisation des transports et de sa gestion financière a été confiée à l'établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont-sur-Lausanne et au Service cantonal de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (ci-après SESAF). La Commune assure la mise à disposition des locaux avec facturation d'un loyer au SESAF.

## ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE DE PULLY-LAUAUX

Suite à l'entrée en vigueur de la LEO en août 2013, l'établissement a été réorganisé, l'ensemble des élèves de 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> faisant désormais partie de l'établissement primaire de Pully - Paudex - Belmont-sur-Lausanne.

L'établissement secondaire de Pully, dirigé par M. S. Fague, accueille ainsi 602 élèves répartis en 31 classes dont 1 classe de RAC qui évite aux élèves de devoir se rendre à Montreux et permet d'accueillir quelques élèves de la région. Toutes les classes sont situées, cette année, au collège Arnold Reymond.

9 <sup>e</sup> degré	9 classes	(5 VG, 4 VP)	180 élèves
10 <sup>e</sup> degré	9 classes	(5 VG, 4 VP)	165 élèves
11 <sup>e</sup> degré	11 classes	(5 VG, 6 VP)	224 élèves
Classe « RAC1 »	1 classe		19 élèves
Classe « Ressources »	1 classe		14 élèves

La répartition structurelle des 602 élèves est de 41 % en voie générale (VG), 54 % en voie pré-gymnasiale (VP), 3 % en classe « RAC1 » et 2 % en classe « Ressource ».

Pully	408	Belmont	122	Lutry	6	Bourg-en-Lavaux	35
Paudex	26	Savigny	1	Lausanne	3		

## COURS FACULTATIFS ET SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Atelier-chanson, assuré par Mme D. Rosset et M. J. Bevilacqua (85 participants âgés de 12 à 15 ans). Ce cours donne la possibilité à 85 élèves du collège Arnold Reymond de présenter un spectacle de chansons, en anglais et en français, choisies et interprétées par ces derniers. Ce cours facultatif est entièrement financé par l'Etat de Vaud, la Ville de Pully ne prenant à sa charge que quelques frais liés aux représentations publiques (sonorisation) et scolaires de l'Atelier-chanson et à l'achat de matériel.

En 2016, 4 concerts ont été donnés au Théâtre de l'Octogone (3 pour les élèves, 1 pour les parents et amis) devant des salles comblées de 450 personnes. L'Atelier-chanson se produit chaque année durant les cérémonies des promotions à fin juin. Pour ces spectacles, Mme D. Rosset et M. J. Bevilacqua sont accompagnés, à la basse, par M. F. Di Donato, enseignant de musique et responsable du « Carrefour-chansons » pour les classes primaires.

Atelier Terre, assuré par M. S. Kroug (élèves de 7<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> - 15 participants maximum), est une initiation à la céramique décorative et utilitaire. Ce cours permet à 11 élèves (6 élèves de 7<sup>e</sup>, 2 de 8<sup>e</sup>, 2 de 9<sup>e</sup> et 1 de 10<sup>e</sup>), pour l'année 2015-2016, d'explorer différentes techniques de façonnage de la glaise et de cuisson (traditionnelle, au feu de bois et raku), l'émaillage et le travail d'artistes ou d'artisans contemporains et locaux. L'Atelier Terre bénéficie du four à céramique installé dans les sous-sols du collège Principal, utilisé également par les écoles primaires et secondaires de la Ville de Pully (OCOM et option modelage). Le cours n'est pas dispensé pour l'année scolaire 2016-2017.

Atelier Théâtre, assuré par Mmes I. Pospisil et S. Gugler (8 participants), est entièrement financé par l'Etat de Vaud. 2 représentations publiques ont lieu à la salle de spectacles de Paudex pour les parents et connaissances des élèves. Les élèves (13-14 ans) jouent des saynètes de leur production, les décors et costumes étant également des créations « maison ».

Programmation internet, assurée par M. G. Guerra (élèves de 9<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> - 5 participants), dont le but est de développer des jeux à l'aide de la plateforme de programmation « Scratch ».

Cours facultatif « Top-Mode », assuré par Mme D. Bach-Depommier (élèves de 9<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> - 7 participantes), accueillant actuellement un groupe de 7 élèves (7 filles), issues des voies VP et VG. Les élèves qui le désirent ont la possibilité de poursuivre des cours d'ACT alors qu'ils ne sont plus au programme. Après évaluation de leurs connaissances, les participantes progressent chacune à leur rythme, avec des projets personnels en adéquation avec leurs connaissances. Les attentes des élèves étant très diverses, il n'y aura pas de but final de type défilé de mode. Certaines élèves travaillent sur des projets ambitieux tels que des robes qu'elles souhaitent porter lors du Bal des 11<sup>e</sup> ou lors de la cérémonie des promotions.

Journal « Noir sur blanc », rédacteur en chef : M. B. de Rham (21 participants). Ce cours est entièrement financé par l'Etat de Vaud. Le journal est vendu à CHF 2.00 l'exemplaire, ce qui permet de couvrir les frais d'impression. Durant l'année scolaire 2016-2017, 21 élèves participent à l'élaboration du journal de l'école, de 24 à 28 pages, qui paraît 4 fois dans l'année scolaire et dont le tirage s'élève à 170 exemplaires. Lors des comités de rédaction, les sujets, qui reflètent les intérêts des élèves et accordent une place importante à la vie de l'établissement, sont discutés, retenus, précisés. Ensuite, chaque élève rédige son/ses article(s) et le/les corrige le cas échéant.

Sport scolaire facultatif, assuré par Mme N. Bersier (235 participants), rencontre toujours autant de succès auprès des élèves, malgré un choix de sports un peu réduit dû à la diminution des effectifs du secondaire. Les salaires sont payés par la Commune, mais remboursés à 80 % par le Canton. Les moniteurs « Jeunesse et Sport » reçoivent une prime en supplément.

### Cours organisés en 2016 et nombre de participants

Athlétisme	24	Natation synchronisée (7 <sup>e</sup> à 11 <sup>e</sup> )	18
Badminton	14	Natation (7 <sup>e</sup> à 8 <sup>e</sup> )	19
Basketball mixte (7 <sup>e</sup> à 8 <sup>e</sup> )	16	Parkour	18
Basketball mixte (9 <sup>e</sup> à 11 <sup>e</sup> )	30	Skate board	30
Echecs	12	Unihockey (7 <sup>e</sup> à 8 <sup>e</sup> )	18
Futsal (8 <sup>e</sup> à 9 <sup>e</sup> )	16	Volleyball	20

## DIVERS

### Conseil de délégués

Cette activité est entièrement financée par l'Etat de Vaud. Les délégués de chaque classe (un délégué et un remplaçant par classe) sont élus par leurs camarades. Ils se réunissent par volée (une réunion toutes les 3 semaines environ) et sont encadrés par 2 enseignants, MM. Berthoud et de Rham.

Le Conseil des délégués est un chaînon essentiel de l'apprentissage concret de la citoyenneté par les élèves, qui ont l'occasion de prendre la parole, de proposer des projets concrets à réaliser dans le cadre scolaire, d'en débattre, de présenter les projets retenus et de les défendre devant le directeur pour finalement, dans une large majorité des situations, les réaliser directement ou assister à leur réalisation.

Les délégués proposent des améliorations concrètes de la vie dans l'Etablissement, telles que la pose de miroirs dans les WC, la décoration du hall pour Noël ou encore l'aménagement d'une terrasse extérieure près de l'entrée principale du collège.

### Cyberdéfi 2016 ([www.cyberdefi.ch](http://www.cyberdefi.ch))

Rendez-vous annuel qui s'adresse aux classes de la 1<sup>re</sup> à la 11<sup>e</sup> année. Réunies dans des salles comprenant des ordinateurs reliés à Internet, les classes tentent de répondre à des défis en tous genres répartis par domaines et par degrés. Au « Cyberdéfi 2016 », 2 classes de Pully (9<sup>e</sup> année) se sont distinguées, l'une en arrivant 3<sup>e</sup> de la compétition et l'autre classe a obtenu une très honorable 7<sup>e</sup> place (sur 27 classes participantes).

### Théâtre Forum (troupe des arTpenteurs)

En novembre 2016, les classes de 10<sup>e</sup> année ont bénéficié de la présence de la troupe de théâtre des « arTpenteurs » qui s'est installée durant 2 semaines au collège Arnold Reymond, l'occasion pour les élèves de se mettre en situation en improvisant des saynètes avec les comédiens.

### Festisoup

Dans le cadre de la « semaine du goût », qui a eu lieu en septembre 2016, les élèves ont confectionné une soupe et un gâteau à la courge ainsi que du pain aux graines de pavot et sésame. Ce repas a été servi aux parents, élèves et enseignants dans la cour du collège Arnold Reymond lors d'une soirée conviviale. Cette action a rencontré un joli succès.

### Citoyenneté

Un débat sur le « développement durable » a été organisé à la salle de projection du collège Arnold Reymond pour les élèves de 11<sup>e</sup> année. Des personnalités politiques ont été invitées pour animer ce débat, soit : Mme N. Gorrite, M. R. Nordmann et M. G. Reichen.

### Démarche participative

Plusieurs classes du collège ont pris part à la démarche participative initiée par la Ville de Pully « sur le réaménagement des espaces publics du centre-ville » et ont ainsi pu exprimer leur avis à ce sujet. La participation des élèves a été valorisée par l'exposition qui clôturait le projet sur la pl. Neuve début 2017.

## Visite de Timea Bacsinsky

Fin décembre 2016, Timea Bacsinsky est venue présenter aux élèves sa médaille olympique de tennis. Les élèves ont pu échanger avec elle, aussi bien à Belmont-sur-Lausanne qu'à l'Octogone de Pully, et ont apprécié ces moments partagés.

## FONDATION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

La Fondation de l'enfance et de la jeunesse (ci-après la Fondation) gère les structures de l'enfance et de la jeunesse créées par la Ville de Pully dont la gestion lui a été confiée.

Lieu d'accueil	Enfants accueillis en 2016		
	Pully	Paudex	Autres communes
Nursery de la Tourterelle (17 places)	40 enfants		
Nursery des Alpes (17 places)	42 enfants		3 enfants
Garderie du Parc (40 places)	70 enfants	1 enfant	1 enfant
Garderie du Coteau (27 places)	40 enfants		
Garderie des « Petits Pas » de Paudex (27 places)	11 enfants	30 enfants	1 enfant
UAPE « Les Copains d'abord » (72 places)	123 enfants	3 enfants	
UAPE des Alpes (72 places)	157 enfants	1 enfant	
UAPE de Fontanettaz (48 places)	87 enfants	1 enfant	
UAPE de l'Escale de Paudex (60 places)	66 enfants	50 enfants	
APEMS Mallieu (24 places)	22 enfants	20 enfants	2 enfants
APEMS de Loth (80 places)	164 enfants	2 enfants	
Espace Jeunes (lieu d'animation pour les 12-18 ans)	200 jeunes (50-60 jeunes p/jour)		

Le Conseil de Fondation, présidé par Mme A.-M. Maillefer, et la direction opérationnelle, dirigée par Mme A. Corelli, ont poursuivi les activités de la Fondation en assurant un accueil de qualité à plus de 1'000 enfants.

Durant l'année écoulée, plusieurs changements ont été opérés au sein du Conseil de Fondation. Mme B. Tailleur Bolli, vice-présidente, a quitté sa fonction à la fin de son deuxième mandat. M. D. Margot a terminé sa législature en qualité de Conseiller municipal de Pully. La Fondation les remercie pour leur engagement et leur soutien tout au long de ces années en faveur de l'enfance de Pully. M. J.-M. Chevallaz et Mme L. Masméjan, représentants de la Municipalité de Pully, restent membres du Conseil, ainsi que Mme A. Martin, représentante de la Municipalité de Paudex. En outre, la Fondation est heureuse d'accueillir 2 nouveaux membres : MM. L. Chambour et O. Maillard.

En 2016, plusieurs places ont été créées afin de continuer à répondre aux besoins de places d'accueil pour les familles de Pully. L'UAPE L'Escale a ainsi pu offrir 12 places supplémentaires et l'APEMS de Mallieu, qui a vu le jour en août 2016, accueille 24 enfants.

Divers projets ont été mis en place dont, entre autres, la promotion de la santé avec le label « Youp'la bouge » ; celui-ci a pour but de développer le mouvement au quotidien au sein des structures d'accueil. Parallèlement, le développement des jardins potagers dans chaque institution, la mise en place de mini-bibliothèques pédagogiques à l'attention des parents, la création du « sirop-phil » qui permet à l'enfant de réfléchir par lui-même, de se positionner dans un cadre tel que le débat et respecter l'avis d'autrui, viennent compléter les activités proposées.

Les missions confiées à la Fondation sont réalisées grâce à l'engagement de 136 collaborateurs fixes (soit 87 EPT), 12 apprenties, 12 stagiaires. De plus, 4 collaborateurs suivent une formation ES en emploi au sein des structures.

En décembre 2016, une totalité de 332 enfants de Pully attendaient une place d'accueil dans l'une des institutions, à savoir : 159 en nurserie, 66 en garderie et 107 en UAPE/APEMS.

Un animateur, collaborateur de la Fondation, intervient à 50 % auprès des classes primaires dans un but préventif de socialisation et anime des ateliers (30 %) dans les classes de l'établissement secondaire. Ces interventions sont un outil important pour une sensibilisation des élèves aux relations sociales ainsi qu'au développement de l'estime de soi. La Ville de Pully subventionne cette activité.

Espace Jeunes a la mission d'offrir aux adolescents de Pully ou scolarisés à Pully un lieu d'accueil libre, où les jeunes entre 12 et 18 ans peuvent se retrouver dans un espace convivial et sécurisé. Les animateurs assurent, dans ce cadre, aussi bien un travail de prévention primaire et secondaire relatif à tous les risques liés à l'adolescence, que des suivis particuliers en fonction des besoins de chaque jeune (tels que problèmes scolaires, abus de substances, recherche d'apprentissage, relation avec les parents, grossesses, projets personnels, soucis liés à l'identité ou à la socialisation, deuils, harcèlement, etc.).

Le mandat de gestion confié à la Fondation se poursuit dans un esprit de bonne collaboration avec le Réseau PPBL, les différents services communaux ainsi que les partenaires extérieurs.

La couverture de déficit de la Fondation est prise en charge annuellement par la Ville de Pully à hauteur d'environ CHF 2.7 millions pour l'année 2016.

## POLICE EST LAUSANNOIS

C'est à titre informatif que les chiffres suivants figurent dans le rapport de gestion de la Ville de Pully. Police Est Lausannois, entité de l'Association de communes Sécurité Est Lausannois (ci-après ASEL), dispose de son propre rapport de gestion. Pour les détails de son activité, il y a donc lieu de se référer à cet écrit.

Le déploiement de la police de proximité sur l'ensemble du territoire s'est poursuivi en 2016, notamment par la tenue de stands de prévention. Il a pour but d'améliorer le cadre de vie à l'échelle des quartiers de Pully en luttant contre la délinquance et ainsi de réduire le sentiment d'insécurité.

## ACTIVITÉS GÉNÉRALES

### Services d'ordre préventif et de circulation

- 51 marchés ;
- 176 manifestations diverses (sportives, culturelles, concerts, expositions, réceptions, assemblées, etc.) ;
- 1'283 heures ont été consacrées à des tâches déléguées par la Ville de Pully, telles que délivrance des autorisations de stationnement et d'utilisation du domaine public, entretien des horodateurs et gestion de la monnaie, Police des déchets, etc.

	Pully	Paudex	Savigny	Belmont	Total des 4 communes
<b>Dénonciations à</b>					
L'autorité communale :					
• Commission de police					1'258
• Loi sur les amendes d'ordre	16'061	2'141	2'973	1'370	22'545
La Préfecture (divers, circulations, police commerce, etc.)	161	33	167	38	399
Ministère public	183	21	30	9	243
Tribunal des mineurs	20		3	1	24
Intervention de police-secours					4'881
Interpellations (personnes recherchées ou flagrant délit)					199
Rapport de renseignements divers					534
Enregistrements de plaintes					810
Exécutions de mandats et notifications diverses					1'457

Dans le domaine préventif, les mesures suivantes ont été prises :

- 794 automobilistes ont fait l'objet d'avertissements pour diverses infractions ;
- 19 lettres d'avertissement ont été adressées pour des infractions relatives au bruit, au comportement des chiens et à la pratique dangereuse du patin à roulettes sur la voie publique ;
- 630 (s/1'003) présences aux entrées et sorties de classes de Pully ;
- 1'640 (s/2'154) contrôles de circulation préventifs sur la commune de Pully ;
- Environ 18'957 heures (+ de 17'000 actions) consacrées aux tâches de prévention et de proximité (patrouilles pédestres et actions proactives pour lutter contre les incivilités routières et judiciaires).

### Cartes journalières « Commune » des CFF

4 cartes journalières « Commune » sont disponibles au prix attractif de CHF 40.00/pièce. Ces dernières peuvent être réservées 2 mois à l'avance, puis retirées au poste de police. 1'236 cartes journalières ont été vendues pour un montant total de CHF 49'440.00 (1'278 pour CHF 51'120.00 en 2015).

### Circulation

Le Service de police a enregistré 263 accidents dont les causes principales restent l'inattention, le refus de priorité, la vitesse et l'alcool, soit :

- 93 avec dommages matériels ;
- 30 avec lésions corporelles ;
- 0 ayant entraîné la mort ;
- 140 avec dommages matériels, sans faute grave (arrangement à l'amiable).

108 personnes ont été contrôlées en état d'ivresse au volant de leur véhicule. Sur ce nombre, 64 avaient un taux supérieur à 0.8 o/oo (taux maximum enregistré : 2.91 o/oo).

### Prévention-Proximité

En 2016, la section Prévention-Proximité, laquelle comprend 8 collaborateurs dont un cadre supérieur a géré plusieurs problèmes récurrents en relation avec la sécurité publique. Ces policiers ont assuré des présences préventives et visibles sur l'ensemble du territoire opérationnel, notamment près des écoles et ont dispensé des cours de prévention dans les collèges de la région. Près de 170 heures ont été consacrées à ces cours où près de 2'400 élèves, répartis dans 140 classes, ont été rencontrés. Pour la deuxième année consécutive, près de 340 écoliers ont bénéficié de cours pratiques au Jardin de circulation de la Vallée de la Jeunesse, propriété de la Police de Lausanne. En sus des cours de prévention routière et ceci pour la première fois en 2016, les élèves de 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> année ont suivi des cours sur la délinquance juvénile. Par ailleurs, de nombreux contrôles ponctuels ont été assurés aux abords des établissements scolaires. Dans ce contexte, ce sont les parents qui ont été sensibilisés, plus particulièrement sur la problématique du stationnement, les effets nuisibles de l'usage du téléphone portable au volant et ses conséquences, de même que sur le port de la ceinture de sécurité et l'utilisation de sièges et rehausseurs adaptés à chaque enfant.

D'autre part, le personnel de la section a tenu à 19 reprises un stand de prévention et d'information sur l'ensemble du territoire afin de sensibiliser les citoyens à diverses problématiques, telles les vols à la tire et à l'astuce, ainsi que les mesures à prendre afin d'éviter les vols avec effraction dans les habitations et les véhicules. A cet effet, de nombreux flyers et autres articles de prévention et de promotion ont été distribués.

### Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants

Dans le domaine de la lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants, 89 personnes ont été interpellées en flagrant délit de consommation (109 en 2015).

### Surveillance automatique du trafic (SAT)

7 carrefours sont équipés d'installations de contrôle des feux rouges et de la vitesse, soit :

- Carrefour de la Damataire Sud (direction Vevey) ;
- Carrefour de la Clergère (direction Lausanne) ;
- Av. de Lavaux - av. du Tirage (direction Lausanne) ;
- Bd de la Forêt - av. de la Rosiaz (direction Belmont) ;

- Av. des Désertes - rte du Port (direction Vevey) ;
- Av. C. F. Ramuz - ch. du Préau (direction Lausanne) ;
- Av. C. F. Ramuz, hauteur du collège de Chamblandes (direction Vevey).

Les caméras de contrôle ont fonctionné durant 16'490 heures ; sur 3'652'598 véhicules « contrôlés », 5'126 ont été pris en infraction. 410 (0.011 %) pour non-respect de la phase rouge de la signalisation lumineuse et 4'716 (0.12 %) pour excès de vitesse. 24 conducteurs ont été dénoncés à la Préfecture (dépassement de plus de 15 km/h) et 9 au Ministère public (dépassement de plus de 25 km/h).

Vitesse maximale enregistrée : 86 km/h au Carrefour av. des Désertes / rte du Port (50 km/h).

## CONTRÔLE DE LA VITESSE

### Radar mobile (véhicule)

Les contrôles quotidiens effectués sur Pully l'ont été notamment à proximité des écoles et dans les zones 30 km/h.

- 377 heures (340 en 2015) de contrôle « radar » effectuées sur 42 artères différentes de Pully avec 107'486 véhicules contrôlés (90'937 en 2015). 3'926 contraventions (soit 3.65 %) relevées (3'698 en 2015) dont 37 conducteurs dénoncés à la Préfecture (dépassement de plus de 15 km/h) et 5 au Ministère public (dépassement de plus de 25 km/h).
- Vitesses maximales enregistrées : 90 km/h à l'av. Général Guisan (zone 50), 75 km/h au bd de la Forêt (zone 50), 49 km/h au ch. des Osches et 46 km/h au ch. Du Manoir (tous deux zones 30).

### Viasis

Détenteur de 3 appareils de mesure de vitesse instantanée (radars pédagogiques), plus communément appelés « visispeed », Police Est Lausannoise a placé ces engins préventifs essentiellement dans les zones 30 km/h et sur les trajets empruntés par les écoliers. Ces appareils ont été installés plus de 890 jours.

Les données récoltées renseignent sur le comportement des usagers, notamment sur la vitesse (minimum, moyenne et maximum) ainsi que sur le nombre de véhicules empruntant l'artère en question.

### Signalisation routière

La signalisation routière (ci-après SR) a procédé à la pose de nombreux signaux, miroirs, bornes lumineuses réfléchissantes et a réalisé du marquage routier sur l'ensemble des 4 communes. Elle a été particulièrement sollicitée en ville de Pully dans le cadre des chantiers de longues durées, soit à l'av. de Villardin - rue du Midi - ch. de Pierraz-Portay et des chantiers CFF pour poses de parois anti-bruit.

La SR est intervenue à 54 reprises (39 en 2015) pour la remise en état de signaux endommagés ou démolis à la suite d'accidents ou de déprédations. 770 interdictions de parquer (731 en 2015) ont été posées sur l'ensemble de la Ville. De plus, 212 personnes ou entreprises (173 en 2015) ont sollicité la SR pour des réservations de places de stationnement. 65 heures (44 en 2015) ont été consacrées au contrôle des fouilles ouvertes par les services communaux de la Ville de Pully et 181 heures (72 en 2015) pour les fouilles privées.

Les employés de la SR ont été appelés à collaborer pour les principales manifestations suivantes : For Noise - 20 km de Lausanne - Marathon de Lausanne - Fête du Sauvetage - 1<sup>er</sup> août - Triathlon de Lausanne - Course à travers Pully - Régates du soir - Sunday's Cycling - Marcheurs de Pully - Festival Pully-Québec - Manifestations diverses à Verte Rive - Nocturnes - Fête de la Grand'Rue - Schubertiades - Fêtes des Ecoles - Joutes sportives - Tournoi de foot - Pully-Passion - Vide-greniers - Week-end musical.

## CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

45 personnes ont eu recours aux conseils du contrôleur officiel. 46 kilos de champignons ont été contrôlés. 23 étaient impropres à la consommation. 8 récoltes contenaient au moins un champignon toxique ou mortel. Ce collaborateur a également été sollicité à plusieurs reprises par divers hôpitaux suisses pour des consultations ou intoxications.

## COMMISSION DE POLICE

Elle a traité 1'355 cas (1'420 en 2015), prononcé 1'338 amendes (1'400 en 2015), cité 17 contrevenants (20 en 2015), délivré 7 ordonnances pénales (9 en 2015), 4 ordonnances de classement (8 en 2015), 0 prestations au travail et 6 réprimandes (3 en 2015).

Le back office, qui gère le suivi des procédures, a envoyé 552 sommations de payer, dont certaines sont restées sans effet. Dès lors, la procédure suit son cours.

Amendes encaissées	Total en CHF
<b>Procédure d'amendes d'ordre</b>	
• Règles de circulation	420'960.00
• Radar mobile	591'810.00
• Radar fixe / Surveillance automatique des feux	303'930.00
<b>Procédure en Commission de police</b>	
• Règles de circulation - Radar mobile - Radar fixe et surveillance automatique des feux - Règlements communaux	141'857.20
• Infractions sur fonds privés	47'944.00
Revenu brut des amendes encaissées y.c. frais de procédure	1'506'501.20
Taxes CPP et frais bancaires	8'224.14
Frais de poursuites et de faillites	37'556.51
<b>Horodateurs - macarons</b>	
• Horodateurs	283'407.90*
• Parking des Alpes + abonnements	14'555.10*
• Autorisations de stationnement (macarons)	263'890.00*
• Autorisations pour utilisation du domaine public (marché, kiosques situés sur le Quai Amédée Milliquet, musiciens des rues, pantomimes, stands divers, réservations de places de parc, fermetures de rues, autorisations de parquer pour les entreprises)	40'475.00*
<b>Taxes et émoluments divers</b>	
• Taxes de séjour	60'460.60
• Permissions (établissements publics)	4'365.00
• Cartes journalières CFF	49'440.00
• Permis de pêche	246.00**
* montants rétrocédés à la Ville de Pully	
** montants rétrocédés au Canton	

## POLICE DES INHUMATIONS

Durant l'année écoulée et dans le cadre des tâches optionnelles demandées par Pully à l'ASEL, cette dernière a consacré 116 heures (125 en 2015) pour la police des inhumations et la gestion des cimetières.

## POLICE DES DÉCHETS

239 heures ont été consacrées à la police des déchets. Ce ci comprend les surveillances, les appuis à la Voirie ainsi que le suivi administratif (2 avertissements, 8 ordonnances pénales).

La Police agit principalement à la demande de la Voirie qui fixe les dates de contrôles spécifiques (binômes police/Voirie). Entre-temps, les assistants de sécurité publique contrôlent le littering durant leurs patrouilles notamment et renseignent la Voirie sur leurs constats. Les unités Police-secours et les agents de proximités font de même s'ils sont confrontés à ce genre d'infraction.

## OBJETS TROUVÉS

485 objets trouvés ont été enregistrés. 216 de ces objets ont pu être restitués à leurs propriétaires, 13 autres ont été transmis à d'autres autorités, tels que Bureau des passeports, Service des automobiles, établissements bancaires, etc.

95 récompenses ont été remises aux déposants, totalisant CHF 3'179.00. 83 d'entre elles ont été acceptées par les trouveurs et 12 ont été remises à des œuvres caritatives à leur demande.

Toutes les valeurs (en espèces) enregistrées atteignent la somme de CHF 4'223.85.

## PROTECTION CIVILE

### INTRODUCTION

Au cours de sa 19<sup>e</sup> année d'activité, l'Organisation Régionale de Protection Civile (ci-après ORPC) de Lausanne-Est (Pully - Paudex - Belmont-sur-Lausanne) a suivi les planifications obligatoires découlant des lois fédérales et cantonales selon les vœux, les intentions et priorités du Comité directeur. Les objectifs de formation et d'aide à la collectivité ont été entièrement remplis.

Le Comité directeur, présidé par M. M. Lambert, Conseiller municipal à Pully et composé de Mme N. Greiner, Conseillère municipale à Belmont-sur-Lausanne et de M. G. Fontannaz, Conseiller municipal à Paudex, s'est réuni pour vérifier les comptes 2015.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, début de la nouvelle législature, M. J.-M. Chevallaz, Conseiller municipal à Pully, Mme N. Greiner, Conseillère municipale à Belmont-sur-Lausanne et M. G. Fontannaz, Conseiller municipal à Paudex, forment le nouveau Comité. Présidé par M. J.-M. Chevallaz, ils se sont réunis pour fixer les priorités du budget 2017, en tenant compte des règlements et du plan comptable usuel. Plusieurs séances ont permis d'aborder le calendrier et la compréhension du dossier concernant la fusion des 3 régions du district de Lavaux-Oron.

La Commission régionale, composée de 6 membres (2 délégués de chaque commune) a tenu 2 séances d'études pour les présentations du budget et des comptes. Elle est présidée par Mme Cl. Gygi, Conseillère communale à Belmont-sur-Lausanne.

Les 7 et 8 décembre 2016, les membres du Comité directeur et de la Commission régionale ont été assermentés par M. D. Flotron, Préfet du district de Lavaux-Oron.

### ORGANISATION

Un commandant, un remplaçant du commandant et un coordinateur logistique exécutent l'ensemble des tâches de la Protection civile des 3 communes. Au niveau de la milice, le poste de chef des engagements (manifestations et interventions) est toujours opérationnel. Un stagiaire pré-HES et un apprenti complètent l'équipe des professionnels, en soutien pour la gestion administrative.

### PLANIFICATION ET INSTRUCTION

L'ORPC Lausanne-Est, compagnie renforcée de 247 hommes actifs, a répondu aux engagements, soit en situation d'urgence, soit au profit des partenaires. Toutes les formations ont été sollicitées, certaines personnes même à plusieurs reprises.

Une cellule de piquet, composée de 6 officiers, gouverne le fonctionnement 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Elle est composée des plt L. Maziero, officier appui-sécurité, plt J. Freymond, officier appui-sécurité, cap D. Cuhe, chef engagement, cap L. Chatelain, remplaçant de la commandante, et le maj C. Brandt, commandante de l'ORPC. Le sgtm X. Delay coordinateur logistique, est affecté au contrôle et gestion des moyens logistiques.

### MANIFESTATIONS ET ENGAGEMENT

#### Mai > Course à travers Pully

1'729 coureurs confirmés ou débutants, répartis en 20 catégories d'âge, ont été accueillis sur Pully, entourés de leur famille et des spectateurs. Les missions pour la protection civile sont principalement la retenue de circulation avec 24 postes de surveillance hautement coordonnés sur l'entier des parcours. Les aides de commandements sont également mises sur pied pour la gestion de l'évènement avec l'exploitation d'un poste de conduite en collaboration des partenaires SDIS Ouest Lavaux et Police Est Lausannois, chargée de piloter le processus de sécurité.

Juillet > Plan Canicule : pas d'engagement - dispositif en veille

Les Municipalités confient à l'ORPC Lausanne-Est la planification du plan canicule et l'organisation d'une cellule de coordination en période de crise ainsi que la gestion de la mise en place du dispositif.

Juillet > Montreux - Fête fédérale

Grande manifestation touchant toute la Riviera, l'ORPC Lausanne-Est reçoit 2 missions dont le prêt d'un millier de matelas et l'accueil sur 2 week-ends de 100 personnes réparties dans 2 constructions sous la surveillance d'un officier.

Octobre > Marathon

Dimanche 30 octobre 2016, sous les ordres de Police Est Lausannois, 15 postes de surveillance ont mobilisé 30 personnes pour garantir la sécurité des coureurs sur le parcours situé au bord du lac à Pully.

## INSTRUCTIONS

Outre les divers engagements, l'ORPC a géré 42 exercices dans tous les domaines. L'ensemble représente un total de 773 jours de service, 409 personnes convoquées et le traitement de 19 dossiers de défaillances et 106 dispenses accordées.

Le Centre de compétence vaudois et l'Office Fédéral de la Protection de la Population (OFPP) ont accueilli, en cours de perfectionnement ou de spécialisation, 21 personnes en formation pour 64 jours de services.

## COURS RÉGIONAUX

3 cours au niveau de compagnie, soit près de 80 personnes convoquées à chaque fois, ont été exécutés. Les objectifs sont distincts selon les domaines et représentent un travail important de préparation pour calquer l'instruction concernant les missions de protection civile sur l'analyse des risques régionaux. La bonne personne à la bonne place au bon moment au bon endroit, tout l'enjeu est là.

De nombreux événements récents et proches de notre pays démontrent que la population peut être exposée à des situations parfois dramatiques. La cause de ces crises est multiple, elles sont provoquées tant par l'homme que par une nature déchaînée. Il faut alors s'en prémunir. Forte des expériences d'engagement 2015, la protection civile vaudoise se positionne encore plus précisément dans la définition de ses prestations.

### 2 points forts ont marqué les cours régionaux 2016

Le 7 septembre, la participation de REDOG en intervention simulée sur la piste d'exercice de Gollion pour exercer les missions de localisation et le désencombrement de victimes interprétées par la milice. 2 axes principaux sont alors entraînés : l'aide au partenaire et l'exécution des travaux dans un milieu extérieur.

Le 23 novembre, l'ORPC Lausanne-Est a mis en place un cours de perfectionnement pour les officiers d'Etat-major et aide de conduite afin de permettre de développer et augmenter le potentiel personnel de chaque collaborateur. Ce cours a été ouvert aux collaborateurs des partenaires régionaux Police Est Lausannois et SDIS Ouest Lavaux. L'exercice a été basé sur les concepts d'engagements existants et le potentiel de l'équipe constituée. La Municipalité de la Ville de Pully a été invitée à participer lors d'un rapport de coordination joué autour du thème de l'évacuation de population.

## EFFECTIFS

L'effectif total de 615 personnes (en date du 21 novembre 2016) se compose du personnel de réserve et du personnel actif. Les 246 miliciens en âge de servir sont affectés soit dans les Formations d'Intervention Régionale (FIR), soit d'Appui Régional (FAR). 10 nouvelles recrues provenant des 3 écoles de formation de base renforcent les sections.

## PROMOTIONS 2016

Grade	Nom	Prénom	Cours	Promu au grade
plt	Chevallaz	J.-M.	Appui-sécurité	cap
app	Bassegoda	K.	CC Assist + PG	cpl
sdt	Hagenbuch	B.		cpl
sdt	Reymond	A.	CC Assist + PG	cpl
sdt	De Matos	R.	C compl Detect A	app
sdt	Gösken	C.	C compl spéc PBC	app

## TECHNIQUE

Les 6 constructions sont constituées du poste de commandement du Collège Principal, du poste d'attente (ci-après Po att) de la Clergère, du Centre Sanitaire Protégé de Mallieu, du Po att de Pré-Pariset, du Po att d'Arnier à Belmont-sur-Lausanne et du Po att de la Damataire, occupé par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants. Les 5 abris publics se trouvent à Chantemerle, Clergère, Arnier, Ruisselet et Grandchamps. Le technicien professionnel de l'ORPC contrôle hebdomadairement tous les ouvrages selon les directives fédérales. Des pannes techniques surviennent du fait de la moyenne d'âge des bâtiments située entre 30 et 40 ans.

Chaque année, convoqué en cours de répétition, du personnel spécialisé de maintenance réalise le contrôle et l'entretien des ouvrages et du matériel de la protection civile. Tous les 10 ans, les constructions sont inspectées par l'Office fédéral de la protection de la population accompagné du Service de la sécurité civile et militaire du Canton de Vaud. En 2016, ce type de contrôle concerne la construction d'Arnier à Belmont-sur-Lausanne dont les conclusions figurent dans un rapport final détaillant chaque point de contrôle.

Dans le cadre d'un cours de répétition annuel, le contrôle périodique des abris privés se fait sur tout le territoire de la région : 81 abris ont été contrôlés par la milice en plus des 20 abris contrôlés par les professionnels tout au long de l'année. 23 abris n'ont pas pu faire l'objet d'un contrôle et seront à nouveau planifiés en 2017. Sur tous les contrôles, seuls 4 abris présentent des défauts. Relevons le bon état d'entretien des abris et la vigilance de leurs propriétaires.

L'ORPC Lausanne-Est compte 3 véhicules dont le plus ancien a été cédé à la DDGS pour les forêts. Un nouveau véhicule de 9 places complètera ce parc automobile l'an prochain.

## CONCLUSIONS

La protection civile est un des éléments dans la chaîne de sécurité suisse. La protection civile est sollicitée dans des projets ambitieux et passionnants. Les missions touchent des domaines très différents et le personnel professionnel est heureux de pouvoir compter sur les compétences de ses officiers et miliciens.

La Direction de l'ORPC se réjouit de poursuivre les diverses collaborations avec les partenaires de la protection de la population et d'autres institutions.

*Exercice de sauvetage dans les décombres avec le partenaire REDOG Vaud, 7 septembre 2016*



# SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS

## EFFECTIFS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016

Etat-Major	
Commandant	Maj O. GAY
Remplaçant du cdt	Cap Y. TORNARE
Chef de l'instruction	Cap Y. SCHLIENGER
Chef matériel	Lt M.-O. GLUR
QuartierMaître	Cap S. BAEHLER
Chef du site de Pully	Cap S. CORNUZ
Chef du site de Lutry	Cap E. BEZENÇON
Chef du site de Belmont	Cap Y. TORNARE
Secrétaire	F. WULLIEMIER (Mme I. Durand dès le 1 <sup>er</sup> avril 2016)

Effectif du SDIS	
Etat-Major	7
Officiers	20
Sous-officiers	28
Appointés et sapeurs	99
Recrues	23
Total effectifs	177

Au 31 décembre 2016, l'effectif se composait de 179 personnes, 2 recrues ayant rejoint le SDIS en cours d'année.

## COMMISSION CONSULTATIVE DU FEU

Sa composition jusqu'au 30 juin 2016 a été la suivante :

- M. M. LAMBERT, Président, Conseiller municipal de Pully
- M. D. DELAPLACE, Conseiller municipal de Belmont
- M. G. FONTANNAZ, Conseiller municipal de Paudex
- M. P.-A. SCHLAEPPI, Conseiller municipal de Lutry
- M. D. CORNUZ, Pully
- M. K. DUGGAN, Lutry
- M. J.-F. FARINELLI, Paudex
- M. C.-A. MORET, Belmont
- Maj O. GAY
- Cap Y. TORNARE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, elle est composée de :

- M. G. FONTANNAZ, Président, Conseiller municipal de Paudex
- Mme N. GREINER-MEYLAN, Conseillère municipale de Belmont
- M. J.-M. CHEVALLAZ, Conseiller municipal de Pully
- M. K. DUGGAN, Conseiller municipal de Lutry
- M. G. CUCHE, Pully
- M. J.-F. FARINELLI, Paudex
- M. C.-A. MORET, Belmont
- M. P. SANDOZ, Lutry
- Maj O. GAY
- Cap Y. TORNARE

La Commission consultative du Feu s'est réunie à 6 reprises pour notamment :

- Contrôler les comptes 2015 ;
- Examiner et préavis sur le budget 2016 ;
- Valider les propositions soumises par l'Etat-Major ;
- S'impliquer dans la recherche de solutions à la problématique de la communication au sein de l'Etat-major du SDIS ;
- Présenter l'audit (VIDIS) demandé par l'Etablissement Cantonal d'Assurance (ci-après ECA).

## ÉTAT-MAJOR

Il s'est réuni en moyenne une fois par mois pour :

- Organiser et planifier les structures du SDIS ;
- Assurer la direction et la gestion du corps ;
- Etudier le renouvellement du matériel et des véhicules ;
- Etablir le programme des exercices 2017 ;
- Organiser la Revue 2016 ;
- Représenter le SDIS Ouest-Lavaux dans diverses manifestations, à savoir : rapport des officiers de Lausanne, monument aux morts des sapeurs-pompiers, rapports de l'APOL et de l'ASEL, rapport de l'ORPC des régions Pully et Lavaux-Oron, assemblée de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (ci-après FVSP), etc. ;
- Assister aux diverses séances organisées par l'ECA, notamment pour VIDIS.

## EXERCICES 2016

Le programme des exercices 2016 pour les sections du détachement de premier secours (ci-après DPS), du détachement d'appui (ci-après DAP) et recrues, préparé par le responsable de l'instruction, le Cap Y. Schlienger, a consisté en :

- Exercices DAP : 7
- Exercices DPS : 70
- Exercices ARI : 50
- Exercices Recrues : 7
- Cours de cadres Off s-off : 3

Soit 4'223 heures d'exercices effectués par l'ensemble des pompiers du SDIS Ouest-Lavaux.

Outre les exercices :

- Formation continue pour les chauffeurs poids lourd ;
- Préparation des élèves au permis C1 118 ;
- Préparation des candidats aux divers cours cantonaux ;
- Cours techniques : ECA - AVISP (Association vaudoise des instructeurs sapeurs-pompiers).



## INSTRUCTION

Basée sur les directives cantonales de l'ECA et de la FSSP, l'instruction s'est déroulée au niveau des sections.

Les thèmes d'instruction 2016 de l'ECA ont été : les actions de l'eau et la lecture des fumées.

Le programme des exercices pour le DAPe DPS, les porteurs APR (Appareils de Protection Respiratoires) et les recrues a été préparé par le Cap Y. Schlienger.

## REVUE QUINQUENNALE 2016



La Revue du SDIS Ouest-Lavaux s'est déroulée le 8 octobre 2016. Il s'agissait de présenter les effectifs et le matériel aux Autorités nouvellement élues et à la population. Cet événement s'est tenu à Lutry ; plusieurs présentations ont été réalisées le samedi matin par les pompiers du SDIS Ouest-Lavaux ainsi que par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Cuers (F), invités de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lutry et les Jeunes Sapeurs-Pompiers. L'après-midi a été consacré à un défilé, suivi d'une partie officielle au cours de laquelle la nouvelle bannière du SDIS a été inaugurée. La Revue a également été marquée par les 25 ans des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Paudex et les 30 ans de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Pully. La journée s'est terminée de manière festive par un repas réunissant les Sapeurs-Pompiers du SDIS Ouest-Lavaux, les membres de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Lutry, leurs invités français et les Jeunes Sapeurs-Pompiers à la Maison Pulliérane. Les Municipaux du Feu des 4 Communes ainsi que les membres de la Commission consultative du Feu étaient également présents.

## RECRUTEMENT

Le recrutement pour le SDIS Ouest-Lavaux s'est déroulé le 3 novembre à la Grande Salle de Paudex.

Les habitants des communes de Belmont-sur-Lausanne, Lutry, Paudex et Pully, nés entre 1976 et 1998, ont été informés du recrutement. Une trentaine de personnes a fait le déplacement et 23 d'entre elles ont été recrutées. Un recrutement a été organisé auprès du personnel communal de Pully et Lutry pour les interventions de jour. 2 employés communaux de la Ville de Pully (0 à Lutry) ont été intéressés à suivre la formation de pompier de jour.

## FORMATION CANTONALE

En 2016, les officiers, sous-officiers et sapeurs, soit 147 personnes, ont suivi une formation extérieure au SDIS, soit 1'778 heures de formation cantonale.

## JOURNÉE TECHNIQUE DES COMMANDANTS DU DISTRICT DE LAUSANNE

La journée technique a été organisée par l'ECA à Lutry. Lors de cette journée, différents thèmes (ABC) ont été abordés par le SDIS Ouest-Lavaux.

## RAPPORT DES COMMANDANTS DU DISTRICT

Organisé par le SDIS Ouest-Lavaux, les commandants du district de Lausanne se sont réunis dans le site de Lutry le 14 janvier 2016. Lors de ce rapport, l'inspecteur régional, le Maj P. Delessert, et l'inspecteur SDIS, le Maj C. Ménétreay, ont informés des nouvelles directives de l'ECA.

## ACQUISITION DE MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT

Le SDIS Ouest-Lavaux a fait l'acquisition d'un véhicule d'officier de service pour un montant d'environ CHF 50'000.00 ainsi que de matériel divers destiné à renouveler l'équipement personnel, le matériel d'instruction et celui d'intervention.

## LOCAUX CASERNE

Mise en place d'un magasin matériel pour l'ensemble du SDIS Ouest-Lavaux dans la caserne de Lutry.

## FÉDÉRATION VAUDOISE DES SAPEURS-POMPIERS

L'assemblée vaudoise des délégués sapeurs-pompiers a été organisée par le SDIS Etraz-Région le 30 avril 2016 à Gimel. Lors de cette assemblée, plusieurs concours ont été organisés. Le SDIS Ouest-Lavaux s'est distingué au concours motopompe avec une 4<sup>e</sup> place ainsi qu'une 2<sup>e</sup> places au concours ARI. Une équipe de sapeurs-pompiers, composée de MM. C. Stuber et M. Dupertuis, dite les « Suzeurs », a participé au gymkhana en catégorie d'âge des moins de 30 ans, remportant la 3<sup>e</sup> place.

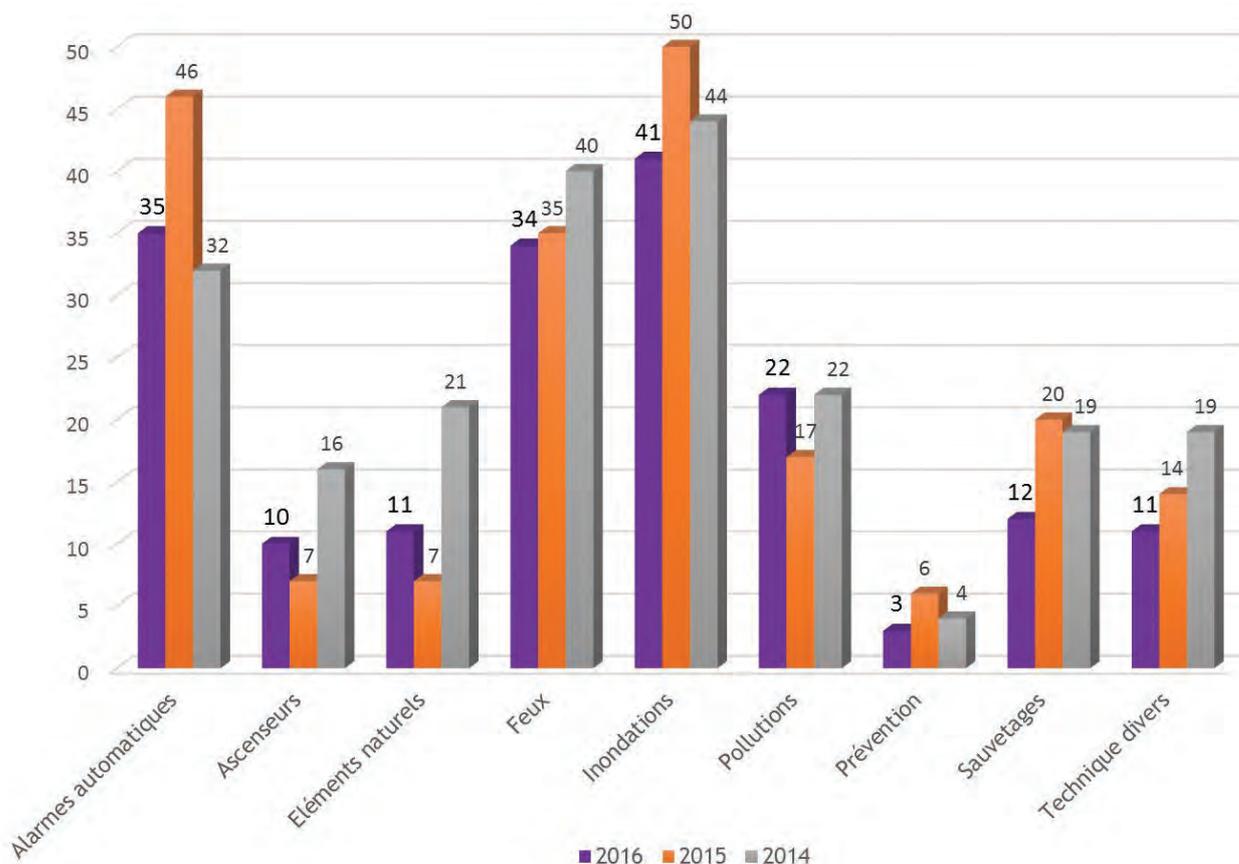
## DÉMISSIONS ET DÉPARTS

Plusieurs officiers, sous-officiers et sapeurs ont fait valoir leur droit à la retraite ou ont démissionné pour diverses raisons. Les membres ayant servi durant une période de 20 ans et plus ont reçu un diplôme de la FVSP.

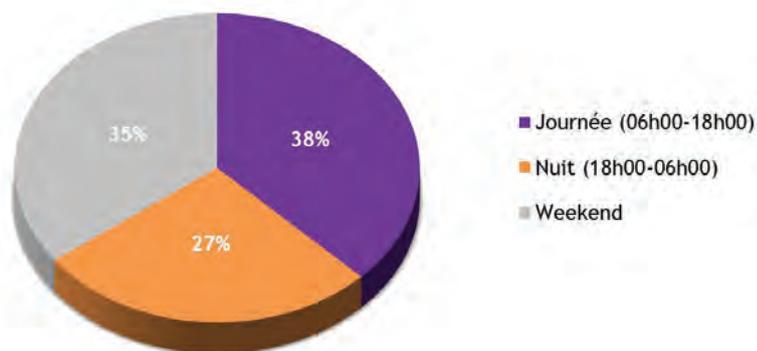
## INTERVENTIONS

En 2016 le SDIS Ouest-Lavaux est intervenu à 179 reprises. Ces interventions se sont réparties de la manière suivante :

Répartition des interventions selon leur type



## Répartition des interventions dans le temps



## ACTIVITÉS SPORTIVES

Le SDIS Ouest-Lavaux a participé à plusieurs manifestations sportives organisées par les sociétés locales des 4 communes.

Afin que les pompiers puissent se préparer physiquement, une salle de gym a été mise à disposition des membres du SDIS.

## MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL DU SDIS OUEST-LAVAUX

Le personnel du SDIS Ouest-Lavaux a été mis à disposition pour les manifestations suivantes:

- Fête du 1<sup>er</sup> août sur les 4 Communes ;
- La Course à travers Pully ;
- Le Festival Pully Lavaux à l'heure du Québec ;
- Le marathon de Lausanne ;
- La Fête des Vendanges de Lutry ;
- Organisation du parcage lors de manifestations sur les communes de Paudex et Belmont-sur-Lausanne.



## CONCLUSION

En application de l'article 110 du Règlement communal et fondées sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

le Conseil communal de Pully

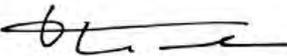
- vu le rapport de gestion 2016,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,

décide

- d'approuver la gestion de l'exercice 2016,
- de donner décharge aux organes responsables.

Approuvé par la Municipalité lors de sa séance du 12 avril 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic		Le secrétaire
		
G. Reichen		Ph. Steiner



## GLOSSAIRE

Abréviations	Explications
AFJ	Accueil familial de jour
AI	Assurance invalidité
AIEJ	Association Intercommunale des eaux du Jorat
AMF	Accueillantes en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfant en milieu scolaire
APOL	Association Police Lavaux
APR	Appareils de Protection Respiratoires
ARI	Appareils respiratoires isolants
ASEL	Association de communes de Sécurité Est lausannois (Police intercommunale)
Av.	Avenue
AVS	Assurance vieillesse et survivants
AVSM	Association vaudoise des Secrétaires Municipaux
Bd	Boulevard
BIP	Service informatique de Pully
BHNS	Bus à haut niveau de service
CDAP	Cour de droit administratif et public cantonale
CEVP	Concept énergétique de la Ville de Pully
CFC	Certificat fédéral de capacité
CFF	Chemins de fer fédéraux
CGN	Compagnie générale de navigation
Ch.	Chemin
CHF	Franc suisse
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CISM	Conférence Itinérante des Secrétaires Municipaux
CMS	Centre médico-social
COES	Classe d'enseignement spécialisé
COFIL	Comité de pilotage
DAGF	Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles
DAP	Détachement d'appui
DDGS	Direction des domaines, gérances, sports et sécurité publique
DEP	Classe de développement primaire
DFJC	Département de la formation de la jeunesse et de la culture
DJAS	Direction de la jeunesse et des affaires sociales
DPS	Détachement de premier secours
DTSI	Direction des travaux et des services industriels
DUE	Direction de l'urbanisme et de l'environnement
ECA	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EH	Equivalents-habitants
ElCom	Commission fédérale de l'électricité

Abréviations	Explications
EPFL	Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
FAO	Feuille des avis officiels
FERL	Fonds pour l'équipement touristique de la Région Lausannoise
FIR	Formation d'Intervention Régionale
FVSP	Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
GED	Gestion électronique des documents
HARMOS	Concordat d'harmonisation scolaire
HEG	Haute école de gestion
HEIG-VD	Haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud
HES	Haute école spécialisée
Insert H	Programme d'emplois temporaire
IPT	Intégration pour Tous
IPC	Indice des prix à la consommation
LAAL	Loi sur l'aliénation d'appartements loués
LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LAMaL	Loi sur l'assurance maladie
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LDCV	Loi sur le droit de cité vaudois
LDTR	Loi concernant la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
LOPV	Loi sur l'organisation policière vaudoise
LPE	Loi fédérale sur la protection de l'environnement
LRou	Loi sur les routes
MCR	Système de Mesures, Contrôles et Régulation
MPC	Maturité professionnelle commerciale
Oe	Oechslé
OFEN	Office fédéral de l'énergie
OFPP	Office Fédéral de la Protection de la Population
OPB	Ordonnance sur la protection contre le bruit
OPO	Office de la population
ORIPH	Office romand d'intégration professionnelle pour handicapés
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile Lausanne-Est
PALM	Projet d'agglomération Lausanne-Morges
PBC	Protection des biens culturels
PDDE	Plan directeur de la distribution de l'eau
PDR-LO	Plan directeur Lavaux-Oron
PET	Plan énergétique territoriale
PI	Plan des investissements
PGD	Plan de gestion des déchets

Abréviations	Explications
PGEE	Plan général d'évacuation des Eaux
Pl.	Place
Po att	Poste d'attente
PP8	Projet partiel 8
PPB	Pully, Paudex, Bemont-sur-Lausanne
PPBL	Réseau d'accueil de jour des communes de Pully, Paudex, Belmont et Lutry
PPPB	Association « Promotion Pully Paudex Belmont »
PQ	Plan de quartier
RCATC	Révision partielle du règlement communal sur l'aménagement du territoire et les constructions
Rte	Route
SDEL	Schéma directeur de l'Est lausannois
SDIS	Service de défense incendie et de secours de la Paudèze
SDT	Service du développement territorial
SEL	Service de l'électricité de Lausanne
SESAF	Service cantonal de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation
SIGE	Service intercommunal de gestion
SIGIP	Système d'information géographique intercommunal de Pully
SR	Signalisation routière
STEP	Station d'épuration de Pully
STPA	Service des troupes de protection aérienne
TCP	Tennis Club de Pully
TF	Tribunal fédéral
THV	Transport Handicap Vaud
tl	Transports lausannois
TMRL	Transport à mobilité réduite Lausanne
TTC	Toutes taxes comprises
UAPE	Unité d'accueil de la petite enfance
UCV	Union des communes vaudoises
Unil	Université de Lausanne
Unité PSPS	Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire
VG	Voie générale
VP	Voie pré-gymnasiale
VSB	Voie secondaire à baccalauréat



